

BULLETIN  
DE  
L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Quærite quos agitat mundi labor.  
LUC. *Phars.* l. 1.

---

N° 18

---

BONE  
IMPRIMERIE DAGAND, ÉMILE THOMAS, SUCCESSEUR

1883

**BULLETIN**

DE

**L'ACADÉMIE D'HIPPONE**

~~~~~  
**N° 18**  
~~~~~



les n° 2554



**BULLETIN**  
DE  
**L'ACADÉMIE D'HIPPONE**

**No 18**

**LISTE GÉNÉRALE**

DES

**MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE AU 31 DÉCEMBRE 1882**

**Bienfaiteurs de la Société.**

Ministère de l'Instruction publique.  
Gouvernement général de l'Algérie.  
Conseil général du département de Constantine.  
Municipalité de Bône.

**Présidents depuis la fondation.**

1863 MM. G. OLIVIER-DELAMARCHE, avocat.  
1867 le général L. FAIDHERBE.  
1869 à 1872 le comte J. DE GANTÈS, sous-préfet.  
1876 à 1880 le docteur F. SISTACH.

**Composition du Bureau pour 1882.**

*Président*, M. A. PAPIER.  
*Vice-président*, M. J. GÉRARD.  
*Secrétaire général archiviste*, M. J.-F. DOUBLET.  
*Secrétaire adjoint*, M. E. BOULAY.  
*Trésorier*, M. E. ROGNON.



*Per 80*

*2554*

**Commission du Bulletin.**

MM. PAPIER.  
DOUBLET.  
ROGNON.

**Membres honoraires.**

MM.

LETOURNEUX (Aristide), officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, ancien vice-président à la Cour internationale d'Alexandrie (Egypte), conseiller honoraire à la Cour d'Alger, à Alger.

THÉRY, recteur honoraire, sénateur.

FAIDHERBE, général de division, sénateur, grand chancelier de la Légion d'honneur, président honoraire de l'Académie d'Hippone, à Paris.

KHÉREDDINE (le général), à Constantinople.

FÉRAUD, consul général de France au Caire.

DE SALVE, ancien recteur de l'Académie d'Alger.

G. OLIVIER-DELAMARCHE, avocat, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie d'Hippone.

LAVIGERIE (le cardinal), archevêque d'Alger, vicaire apostolique en Tunisie.

DU CHAYLARD, préfet du département de Constantine.

RÉNIER (Léon), membre de l'Institut, professeur au Collège-de-France, administrateur de la bibliothèque de l'Université.

TISSOT (Charles), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres.

**Membres titulaires résidents.**

MM.

AUBERT (Claude), ingénieur, chef de l'exploitation du chemin de fer de Bône-Guelma et prolongements, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie.

BEUGIN (Amédée), propriétaire.

BOULAY (Ernest), professeur de grammaire au collège communal.

BRONDE (Casimir), négociant, président du Tribunal de commerce, chevalier de la Légion d'honneur.

DE CERNER (Philippe), ingénieur, directeur des mines du Mokta-el-Hadid, président du Conseil général du département et conseiller municipal, vice-président du Conseil supérieur, président de la Ligue de l'Enseignement, officier d'Académie.

DESFRAŒAIS DU VERDIER, propriétaire.

DIEHL, notaire.

DOUBLET (J.-F.), ancien professeur, bibliothécaire de la ville.

DUNAIGRE, sous-préfet de l'arrondissement, officier d'Académie.

FLAMM (Jean), receveur municipal.

FOURNIER (Albert), conseiller municipal, rédacteur en chef du journal la *Seybouse*.

GANTER, notaire.

GÉRARD (Jules), principal du collège.

HAGENMÜLLER (Paul), docteur-médecin.

HOUSSET, ancien pharmacien.

LE BAS (Philippe), entrepreneur de travaux publics.

LE BLANC, pharmacien.

MM.

LEGENBRE, libraire, conseiller municipal, vice-président de la Ligue de l'Enseignement.

MILLIOT (Benjamin), médecin de colonisation, à Bugaud.

MOINIER, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur.

MOLIERE (Auguste), chef d'entretien du matériel de la Compagnie du Mokta-el-Hadid.

MONOD (Henry), avocat-défenseur.

MONTÈS (Ernest), avocat.

MOULLERON, docteur-médecin.

MOUSTY, ingénieur de la Société *Vieille-Montagne*.

NÈGRE, pharmacien.

PAILHÈS (Adrien), avocat-défenseur.

PAPIER (Alexandre), entreposeur des tabacs en feuilles en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie.

RAOUST (Sextius), propriétaire, conseiller municipal.

ROGNON (Edmond), commissaire-priseur.

VEIL (Achille), négociant.

---

**Membres titulaires non résidents.**

MM.

DIGNARON (J.), ingénieur, directeur des mines de Changoa (Navarre) et d'Ainhoa (Basses-Pyrénées).

LESUEUR (Georges), ingénieur, conseiller général, à Philippeville.

MARÈS (Paul), docteur-médecin, boulevard Saint-Michel, 91, Paris.

MM.

MEYER, interprète militaire en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 3, rue de la Poudrière, Alger.

ROLLAND, receveur particulier des finances, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

THOMSON (Gaston), député, à Paris.

---

**Membres français correspondants.**

---

MM.

ARNOULD (Jules), docteur-médecin, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lille (Nord).

ARTAUD, ancien notaire, à Taulignan (Drôme).

BERTHERAND, docteur-médecin, secrétaire général de la Société des Sciences physiques, naturelles et climatologiques, rue Bruce, 7, Alger.

BISSON (Alexandre), attaché au ministère de l'Instruction publique, rue de Croisey, 27 bis, à Châlons (Seine-et-Oise).

BOURJOT, docteur-médecin, rue de l'Olivier, à Saint-Eugène près d'Alger.

CAGNAT (Réné), docteur ès lettres, chargé de missions archéologiques en Tunisie, 3, rue du Départ, gare Montparnasse, Paris.

CHERBONNEAU (A.), professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des Langues orientales, 80, rue des Feuillantines, Paris.

CHÉRONNET, avocat-défenseur, tournant Rovigo, Alger, fondateur.

COMMINES DE MARSILLY (le Gal), à Auxerre (Yonne).

MM.

- COSTEPLANE DE CAMARÈS** (le comte Mathieu DE), publiciste, à Saint-Affrique (Aveyron).
- CROIZIER** (le marquis DE), président de la Société académique Indo-Chinoise, 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.
- DANJEAN**, interprète militaire à l'armée d'occupation de Tunisie.
- DELATTRE** (le R.-P.), missionnaire d'Alger à la chapelle Saint-Louis de Carthage (Tunisie).
- DESBROCHERS DES LOGES**, percepteur, à Ardentes (Indre).
- DESPREZ** (Charles), homme de lettres, officier d'Académie, 7, rue Combes, Alger.
- DEWULF**, lieutenant-colonel du génie, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
- DEYROLLES** (Emile), directeur-gérant des journaux le *Naturaliste* et l'*Acclimatation*, 23, rue de la Monnaie, Paris.
- DOLLFUS** (Adrien), directeur-gérant de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 35, rue Pierre Charron, Paris.
- DUBOIS** (Michel), bibliothécaire de la Société Linéenne du nord de la France, à Amiens (Somme).
- DURANDO** (G.-L.), professeur de botanique des Écoles municipales, 4, rue René Caillié, Alger.
- DUVAL-JOUVE**, inspecteur d'Académie honoraire, à Montpellier (Hérault).
- DUVERNOY**, secrétaire de la Société d'Émulation, à Montbéliard (Doubs).
- FARGES** (Abel), lieutenant hors cadres, détaché aux affaires indigènes, à Khenchela (province de Constantine).

MM.

FAUJAS DE SAINT-FOND fils, propriétaire, à Taulignan (Drôme).

FAUVEL, avocat, archiviste de la Société Linéenne de Caen (Calvados).

FLEURY, secrétaire de la Société Académique de Laon, à Vorges (Aisne).

GANDOLPHE (P.), membre de la Société Entomologique de France, rue des Arts, 11, à Levallois-Perret (Paris).

GAUGUET (Élie), libraire-éditeur, 36, rue de la Seine, Paris.

GAUTHIER, professeur au lycée, 2, rue Jaubert, Marseille.

GROULT (Édouard), avocat, fondateur de l'*Annuaire des Musées cantonaux*, à Lisieux (Calvados).

HEINZ (Ch.), architecte, 16, rue Rohault-de-Fleury, Constantine.

HÉRON DE VILFOSSE (Ant.), conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre, à Paris.

HIPPEAU, professeur de Faculté honoraire, à Passy.

LARBÈS (L. DE), médecin consultant aux eaux de Cauterets (Hautes-Pyrénées).

LAUGIER, docteur-médecin, rue Droite, Grasse (Alpes-Maritimes).

LECLERC (L.), médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon (Vosges).

LEFAUCHEUX, directeur des Domaines en retraite, à Verdun (Meuse).

LE HÉRICHER, président de la Société Archéologique d'Avranches (Manche).

MM.

LEPRIEUR, pharmacien militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, 38, rue des Écoles, Paris.

LÉVY (Isaac), grand rabbin, à Vesoul (Haute-Saône).

LÉVY (Nathan), ancien directeur de l'École française-israélite de Bône, officier d'Académie, 17, rue Pauquet, Paris.

LHOTELLERIE (DE) père, ancien conservateur du Musée de Cherchell, officier d'Académie, correspondant honoraire du ministère pour les travaux historiques, 12, rue de Sévigné, Paris.

LHOTELLERIE (Juba DE) fils.

LIÉNARD (F.), secrétaire perpétuel de la Société Philomathique, à Verdun (Meuse).

MALTERRE (E.), ingénieur des mines, 21, rue Saint-Jean, à Saint-Étienne (Loire).

MANOURY, docteur ès sciences, principal du collège de Lisieux (Calvados).

MARSEUL (l'abbé S. DE), entomologiste, 271, boulevard Péreire (sud), Paris.

MASSON (Paul), président du tribunal civil de première instance de Guelma.

MATHIEU (A.), sous-directeur de l'École forestière, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

MERCIER (Ernest), interprète-traducteur assermenté, vice-président de la Société Archéologique, à Constantine.

MOCQUERYS, médecin-dentiste, à Évreux (Eure).

MONDOT (Paul), procureur de la République près le tribunal de Pondichéry (Indes françaises).

MOUGEL (l'abbé), curé, à Duvivier.

MM.

MOULINE, capitaine, commandant du Bureau des affaires indigènes, Tébessa.

OLIVIER, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, à Brix (Manche).

OLIVIER (Ernest), naturaliste, à Les Ramillons, près de Moulins (Allier).

OLIVIER (Arsène), principal de collège honoraire, officier d'Académie, à Alger.

PAILLOT (Justin), botaniste, à Besançon.

PAPILLAUD (Lucien), docteur-médecin, à Saujon (Charente-Inférieure).

PÉCHAUD (Jean), naturaliste-voyageur, à Saint-Saulge (Nièvre).

PENCHINAT, docteur-médecin, malacologue, à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

PÉRON, sous-intendant militaire, à Troyes (Marne).

PÉTIAUX (G.), capitaine, commandant supérieur du cercle de Khenchela, chevalier de la Légion d'honneur.

PIFRE (Abel), ingénieur des Arts et Manufactures, 24, rue d'Assas, Paris.

PINAUD (Raoul), juge de paix, à Morris (Constantine).

PLANTIER, docteur en droit et en médecine, à Alais (Gard).

PONT (A.-J.), commandant, directeur des affaires indigènes à l'état-major de la division, à Tunis.

POULET (Marius), principal de collège en retraite, 83, rue Nollet, Paris (Batignolles).

POULLE, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, président de la Société Archéologique, officier d'Académie, à Constantine.

MM.

PUIMÉRAL (Jean), inspecteur primaire, officier d'Académie, à Montfort (Ille-et-Vilaine).

REBOUD (V.), médecin-major en retraite, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Université, à Constantine.

RENAUD (Georges), directeur-gérant de la *Revue géographique internationale*, 76, rue de la Pompe, Paris.

REVON (Louis), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Université, conservateur de la bibliothèque et du Musée, Annecy (Haute-Savoie).

ROBERT (Ch.), membre de l'Institut, 25, rue Latour-Maubourg, Paris.

ROUQUETTE (l'abbé), curé, à Khenchela (Constantine).

SABATIER-PLANTIER (Henry DE), directeur de la *Revue mensuelle des Fêtes d'enfants*, à Ners, par Vézénobres (Gard).

SABATIER, instituteur, à Akbou.

SERRE, inspecteur primaire, officier d'Académie, à Alger.

TAUXIER (Henri), capitaine de recrutement en retraite, officier d'Académie, 28, rue Saint-Geoffroy, Amiens (Somme).

TOURASSE (P.), directeur du *Bulletin d'Éducation et d'Instruction populaires* des Basses-Pyrénées, 8, rue Montpensier, à Pau.

TRAVERS (Julien), professeur à la Faculté des Lettres de Caen, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen (Calvados).

VALLENTIN (Florian), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, à Montélimar (Drôme).

MM.

VINCENT (E.), capitaine hors cadres, détaché aux affaires indigènes de la Tunisie, à Béjà (Tunisie).

VINOT (Joseph), professeur d'astronomie, cours de Rohan, Paris.

---

**Membres correspondants étrangers.**

---

MM.

BÉRANGER (Marc), membre de la Société Ornithologique de Genève (Suisse).

CHIARI (F.), directeur de l'imprimerie de l'École réformée de Boscomarengo (Italie).

HIRN (Gustave), correspondant de l'Institut de France, au Logelbach, près de Colmar (Alsace-Lorraine).

KONINCK (L.-L. DE), ingénieur des mines, professeur de chimie à l'Université de Liège (Belgique).

LANCIA (le marquis Fréd. DE), duc DE BROLO, président de la Société Historique et Patriotique, à Palerme (Sicile).

MOYNIER (Gustave), directeur du journal *l'Afrique explorée et civilisée*, 8, rue de l'Athénée, Genève (Suisse).

MULLER (Albert), naturaliste, 195, rue des Gentilshommes, Berne (Suisse).

PELLEGRINO (Michele), professeur de l'École italienne, à Smyrne (Turquie d'Asie).

SCHWÉDOFF (Nicolas), directeur du Cabinet militaire de campagne de S.-M. l'empereur de toutes les Russies, 29, rue Basseinayor, Saint-Pétersbourg (Russie d'Europe).

MM.

SELYS-LONGCHAMPS (DE), sénateur, membre de l'Académie des Sciences de Liège (Belgique).

TACZANOWSKI (Vladislas), conservateur du Musée zoologique de Varsovie (Pologne russe).

THUMEN (baron F. DE), imperiale royale station experimentale, *Währing Schalgasse, 1*, Vienne (Autriche).

---

**Sociétés algériennes correspondantes.**

Alger : Association Scientifique Algérienne.

— École supérieure des Lettres et des Sciences.

— Société Historique.

— Société des Beaux-Arts, des Sciences et des Lettres.

— Société des Sciences physiques, naturelles et climatologiques.

Bône : Comice agricole.

Constantine : Société Archéologique.

Oran : Société de Géographie et d'Archéologie.

---

**Sociétés françaises.**

Alais (Gard) : Société Scientifique et Littéraire.

Amiens (Somme) : Société Linnéenne du nord de la France.

— Société des Antiquaires de Picardie.

Angers (Maine-et-Loire) : Société Académique.

Annecy (Haute-Savoie) : Société Florimontane.

Autun (Saône-et-Loire) : Société Éduenne.

Auxerre (Yonne) : Société des Sciences historiques et naturelles.

Avesnes (Nord) : Société Archéologique.

Avranches (Manche) : Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain.

Béziers (Hérault) : Société d'Études des Sciences naturelles.

Blois (Loir-et-Cher) : Société d'Histoire naturelle.

Bordeaux (Gironde) : Société Ethnographique.

— Société Archéologique.

Brest (Finistère) : Société Académique.

Brive (Corrèze) : Société Scientifique, Historique et Archéologique.

Caen (Calvados) : Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

— Société Linnéenne de Normandie.

Chambéry (Savoie) : Académie des Sciences.

Cherbourg (Manche) : Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques.

Colmar (Alsace-Lorraine) : Société d'Histoire naturelle.

Coutances (Manche) : Société Académique du Cotentin.

Épinal (Vosges) : Société d'Émulation.

Langres (Haute-Marne) : Société Historique et Archéologique.

La Rochelle (Charente-Inférieure) : Académie (section des Sciences naturelles).

Le Havre (Seine-Inférieure) : Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles.

— Société Géologique de Normandie.

Limoges (Haute-Vienne) : Société Archéologique du Limousin.

- Lyon (Rhône) : Musée Guimet.  
— Société d'Études scientifiques.  
— Société Linnéenne.  
— Société Littéraire, Historique et Archéologique.
- Marseille (Bouches-du-Rhône) : Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- Montauban (Tarn-et-Garonne) : Société Archéologique.
- Montbéliard (Doubs) : Société d'Émulation.
- Montpellier (Hérault) : Académie des Sciences et des Lettres.
- Moulins (Allier) : Société d'Émulation, Arts, Sciences et Belles-Lettres.
- Nancy (Meurthe) : Société de Géographie de l'Est.
- Nîmes (Gard) : Académie du Gard.  
— Société d'Études des Sciences naturelles.
- Paris (Seine) : Société nationale des Antiquaires de France.  
— Société Zoologique de France.  
— Société d'Anthropologie de Paris.  
— Société Philomathique de Paris.  
— Société de Biologie.  
— Société Académique Indo-Chinoise.  
— Association scientifique de France.  
— Comité des Travaux scientifiques.  
— Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.  
— Comité des Travaux historiques.
- Poitiers (Vienne) : Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Rambouillet (Seine-et-Oise) : Société Archéologique.

Rhodes (Aveyron) : Société des Lettres, Sciences et Arts.

Rouen (Seine-Inférieure) : Société des Amis des Sciences naturelles.

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) : Société Historique et Archéologique.

Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure) : Société Linnéenne.

Saint-Lo (Manche) : Société d'Archéologie, d'Histoire naturelle et d'Agriculture.

Senlis (Seine-et-Oise) : Comité Archéologique.

Soissons (Aisne) : Société Archéologique, Historique et Scientifique.

Toulouse (Haute-Garonne) : Société Archéologique du midi de la France.

— Société d'Histoire naturelle.

Verdun (Meuse) : Société Philomathique.

Vesoul (Haute-Saône) : Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

---

**Sociétés étrangères.**

---

*Autriche (Moravie) : Brunn : Verhandlungen der Naturforschenden Vereines.*

*Belgique : Anvers : Académie d'Archéologie.*

— Arlon : Institut Archéologique du Luxembourg.

— Bruxelles : Société royale de Numismatique.

— — Société royale de Botanique.

— — Société royale Malacologique.

*Belgique* : Bruxelles : Société Entomologique.

— — Cercle Pédagogique

— Liège : Institut Archéologique.

— Mons : Cercle Archéologique.

— Ypres : Société Historique.

*Italie* : Rome : *Societa Geografica italiana*.

— Catane (Sicile) : Cercle Philanthropique Victor-  
Emmanuel.

— Naples : Club Africain.

*Suisse* : Berne : Institut Géographique international.

— Fribourg : Société Fribourgeoise des Sciences  
naturelles.

— — Société Suisse de Numismatique.

— Genève : Société d'Ornithologie et d'Acclima-  
tation.

*Mozambique-Afrique* : *Societa de Geographia*.

*Amérique* : Washington : *The Smithsonian Institution*.



# NOTES ÉPIGRAPHIQUES

SUR

# M A S C U L A

(KHENCHELA)

Par M. Abel FARGES

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



On a souvent parlé de Khenchela, en ces dernières années surtout, et plus d'un ami de l'antiquité, depuis Victor de Vite jusqu'au professeur Masqueray, a soulevé le voile que les siècles ont jeté sur ce point de l'ancienne Numidie.

Je ne veux donc pas apprendre ce que chacun sait, l'emplacement de Mascula, son rôle aux diverses époques de son histoire, mais seulement réunir les documents épigraphiques épars qui jalonnent son passé, les sauver de l'oubli, de la destruction peut-être, et, grâce au *Bulletin* de l'Académie d'Hippone, si utile et si intéressant pour la province de Constantine, faciliter les recherches de ceux qui désirent aller aux sources en matière historique.

\*  
\* \*

Le texte le plus ancien, par ordre de date, découvert à Khenchela, est celui cité par M. Masqueray et

que l'on voit encasté dans le mur qui domine la piscine romaine du côté du Chabor.

C'est une borne milliaire donnant le chiffre du dix-septième mille, peut-être la distance de Mascula à Bagai.

On peut faire remonter à l'an 100 la date de son érection. J'en donne ici une copie :

IMP  
CAESAR  
DIVI NERVAE FIL  
NERVA TRAIANO  
AVG GERMANICO  
PONT MAX TRIB  
POT III COS III PP  
L MVNATIO GALLO  
LEG AVG PRO PR  
XVII  
\*  
\* \*

Le second texte est incomplet. Nous l'avons lu dans le mur qui fait l'angle des boulevards Ouest et Sud de la ville moderne. C'est une dédicace *pro salute* à Adrien.

J'en transcris le fragment encore subsistant :

.... LICITER  
PRO SALVTE  
CAES TRA  
DRIANI  
FECERVNT

Ce document a été mutilé à une époque antérieure à celle de l'occupation française. L'auteur de la muti-

lation a taillé la dalle qui portait l'inscription et en a fait probablement l'*operculum* d'un vase en pierre.

Il remonte à l'année 120 de notre ère environ.

★  
★

Le *Recueil des Notices et Mémoires* de la Société archéologique de Constantine 1876-1877 (p. 344 et 345), donne le texte suivant, le troisième par ordre chronologique :

IOV · M · AVG · SAC ·  
...SALVTE IMPP ·  
L SEPTIMI SEVE  
RI PII PERTINAC  
ET M AVRELI ANTO  
NINI AVGG.....  
.....  
ET IVLIAE AVG ·  
TOTIVS Q DOM...  
DIVINAE Q ST ·  
TIVS IANVARIV ·  
SACERD CRIO...  
DEDIT

Ce monument, contemporain de l'arc de triomphe de Caracalla à Theveste, remonte à l'année 213 après Jésus-Christ.

Comme toutes les inscriptions où les noms de Caracalla et de Géta se sont trouvés mêlés, celui du second de ces empereurs est martelé.

Nous ferons remarquer en passant que nous n'avons pu retrouver ce texte important.

Tout nous porte à croire que les fragments signalés par M. Goyt ont servi de moellons dans quelque construction de Khenchela.

Les travaux de terrassement exécutés récemment près de la gendarmerie, ont mis à jour le quatrième texte qui est de l'an 255. Il est très superficiellement gravé au sommet d'une colonne d'applique d'une hauteur de 2<sup>m</sup> 13.

Le diamètre de la colonne est de 0<sup>m</sup> 40; l'inscription ci-après y est renfermée dans un cadre de 1<sup>m</sup> 03 de hauteur sur 0<sup>m</sup> 53 de largeur :

IMPPP DDD NNN  
PLCINO VALERIAN  
ET PLICINIO EGNATI  
GALLIENO PIISFELIC . AV  
GVSTIS ET P CORNELI  
LICINIO VALERIANO NO  
BILISSIMO CAESARI  
ET CORNELIAE SALO  
NINAE AVG

—  
R . P . M . M .

A la seconde ligne, l'i de LICINO est lié à l'L; l'A et l'N qui terminent l'abréviation VALERIAN sont également liés; à la quatrième ligne, le c de FELIC est retourné.

La lecture de ce document semble devoir être :

*Imperatoribus dominis nostris, Publio Licinio Valeriano et Publio Licinio Egnatio Gallieno, piissimis, felicissimis Augustis, et Publio Cornelio Licinio Valeriano, nobilissimo Cæsari, et Corneliæ Saloninæ Augustæ,*

*Respublica municipium Masculitanorum.*

que je traduis ainsi :

*Aux Empereurs, nos Maîtres! Publius Licinius Valérien et Publius Licinius Egnatius Gallien, très pieux, très heureux Augustes, et à Publius Cornélius Licinus Valérien, le très noble Cæsar, et à Cornélie Salonine Auguste,*

*La République municipale des habitants  
de Mascula.*

Il ne nous semble pas possible de donner une autre interprétation aux sigles R . P . M . M .

Valérien, le père, s'était associé de bonne heure son fils Gallien à l'empire. C'est donc aux premières années du règne de Valérien qu'il y a lieu de faire remonter l'érection de ce monument, c'est-à-dire vers l'an 255.

A cette époque, le règne de Valérien s'annonçait comme devant être heureux. Les sujets de l'empereur faisaient l'éloge de ses vertus. Nul doute qu'à ce moment les colonies n'aient souhaité la bienvenue à un souverain dont la renommée leur était parvenue et dont l'avenir présageait pour elles de riantes promesses.

Mascula fut peut-être une des premières à flatter ses nouveaux maîtres. C'est du moins une idée que l'on peut émettre en face de la nouvelle inscription découverte.

Quoi qu'il en soit, ce qui demeure acquis, c'est que Mascula, dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, avait obtenu de la métropole les titres de *Respublica* et de *Municipium*. Ce devait être un centre connu, que sa situation importante au point de vue militaire avait fait remarquer et qui jouait déjà un certain rôle en

même temps que ses voisines Theveste et Lambessa.

Cette importance ressort du texte que nous venons de citer.

Notons ici que cette feuille retrouvée de l'histoire de Mascula est d'un prix d'autant plus précieux que la seule pierre connue jusqu'à ce jour comme portant l'indication de Mascula ne peut être retrouvée. Il n'en reste qu'un fragment où l'ethnique a disparu.

★  
★ ★

Les deux fractions de la 3<sup>e</sup> légion qui tinrent garnison à Mascula sont indiquées dans les textes suivants que nous reproduisons, le premier d'après le professeur Masqueray (\*) :

AVC · PR · PR · COS DES  
COHVILVSITA  
S...VTAS RESTITVIT

et le second, d'après une copie prise sur place :

CENTVRIO  
NIS LEGIONIS III AVG  
VN DECIME CLAVDIE

★  
★ ★

Avant de reproduire les autres impériales connues de Mascula, nous inscrivons les sigles suivants que supporte un magnifique bloc de grès blanc déterré près de la dédicace précédente :

P · C · A ·

Ces trois lettres sont en grandes capitales, séparées par un signe en forme de gamma horizontal.

(\*) *Ruines anciennes de Khenchela*, p. 7.

M. Léon Renier, l'éminent épigraphiste, interprète les mêmes sigles placés dans un ordre différent par :

*Ager publicus cirtensium.*

Il y a lieu, pensons-nous, de traduire ici ces sigles par :

*Publicus coloniæ ager,*

c'est-à-dire « terres communales de la colonie ».

Nous sommes évidemment en présence de l'une des bornes qui indiquaient les limites des communaux de Mascula.

On peut voir une autre de ces bornes encastree dans le mur d'une maison du boulevard Ouest de la ville actuelle.

Ces deux pierres peuvent et doivent entrer dans le résumé historique que nous donnons de la cité romaine dont elles attestent une partie de l'organisation sous la domination impériale.

\*  
\* \*

Mais je reviens à des citations plus importantes.

De Valérien, nous arrivons à Constantin-le-Grand, encore un des bienfaiteurs de Mascula, auquel Iallus, se faisant sans doute l'interprète de la reconnaissance du municpe, élève un monument qui fait foi de la sollicitude du grand et glorieux vainqueur et immortalise les souhaits de bonheur de son peuple. Voici ce texte, dont une partie seulement existe et se voit dans les murs du Cercle militaire :

PRO BEATITVDINE . . . . .  
TINVS MAXIMVS . . . . .  
RIOSISSIMI SEM . . . . .

SVIS MELIORE CVL . . . . .  
SVNT QVAE LONG . . . . .  
CVRANTE IALL. . . . .  
PER INS . . . . .  
QVAS SIMILI SOLLERTIA FA. . .

Caïus Flavius Valerius Aurelius Claudius Iulius Constantinus, cette grande figure que l'histoire nomme Constantin-le-Grand, de l'édit de Milan en 313 au concile de Nicée en 325, avait mis toute sa sollicitude à ramener la paix dans le monde catholique et à affermir la religion par laquelle il avait vaincu au pont Milvius.

Notre texte, qui affirme cette restauration du culte, doit remonter à cette époque.

\*  
\* \*

Viennent ensuite deux inscriptions aux noms des empereurs Valentinien I<sup>er</sup> et Valens qui, en se partageant l'empire en 364, avaient formé l'empire d'Occident, et de Valentinien II et Théodose I<sup>er</sup>, l'une et l'autre incomplètes : la première, dont un fragment a disparu, encadrée au-dessus de la fontaine du bordj de commandement ; la seconde, placée sur la façade de l'aile droite du Cercle militaire.

Nous les reproduisons successivement telles qu'on les trouve dans les 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> volumes de la Société de Constantine :

PRO SPLENDORE FELICIVM SACVLOR. . .  
. . .ENTINI. . .ET VALENTIS SEMP. . . . .  
. . . . .ATAE. . .VE. . .MNI MASCVL. . .A  
.VNDAMENTIS CONSTRVXIT. . . . .  
. .CE·N·IVS CAECINA ALBINVS. . . . .  
SEX FASCALIS PROVINCIAE. . . . .

Il n'existe plus que les deux premières lignes de ce texte important.

Levinus Hultius trace ainsi le portrait de Valentinien I<sup>er</sup> :

*Vir paulo severior, et avaritiæ nonnihil deditus : Christianæ tamen religionis fuit cultor maximus, pudens domi et foris castus, ad inferanda propulsandaque bella solertissimus, in deferendis publicis muneribus cautus, sermone cultus, munditiarum amans, scribens decore, venusteque et fingens.*

C'est à ce prince et à son frère que Mascula, qui sous les successeurs de Constantin avait dû être dévastée par les populations autochtones, reportait l'œuvre du relèvement de ses constructions détruites de fond en comble, appelant de ses vœux la splendeur des siècles heureux que le règne des deux frères lui laissait entrevoir.

Cette inscription nous paraît remonter à l'an 370, époque à laquelle Valentinien réformait l'administration de l'empire et renouvelait les privilèges des cités en leur en assurant le maintien par la création des *defensores civitatum*.

\*  
\* \*

. . . . .NIANI ET THEODOSI  
. . . . .ESIDAN ECLECTAM  
. . . . .EDICAVIT CVRANTE  
F · F · L · L · P · P · CVR · REIPVBLIC ·

Ce second document appartient aux règnes de Valentinien II et de Théodose-le-Grand. Le flamme perpétuel, curateur de la République qui en a fait la dédicace, nous a conservé avec elle la trace de l'esprit

de tolérance qui devait animer à son époque le grand Théodose, si dévoué à la religion catholique et qui, cependant, pour mériter la gratitude d'un grand prêtre de Jupiter, avait dû couvrir de sa protection le culte des dieux de l'Olympe.

Il y a lieu, croyons-nous, de faire remonter l'érection de cette dédicace à l'an 387, dont Morcelli écrit, en parlant des provinces d'Afrique :

*Quæ hoc anno pacatissimæ erant.*

A cette date, c'est-à-dire vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, Mascula, sur laquelle nous aurons à revenir quand il s'agira de sa gloire comme centre religieux, avait encore ses cultes divers ; celui de la religion des premiers possesseurs du sol, celui de ses montagnards, adorateurs de Tanit, celui des conquérants auquel appartenaient ses fonctionnaires publics, et celui, enfin, des disciples du Christ.

Placée comme un carrefour continuellement fréquenté par toutes les populations que leurs intérêts transportaient constamment de Lambessa à Theveste ou vers les zones sahariennes, la cité romaine avait forcément pour chaque caravane qui la traversait, comme aussi pour les légions qui suivaient ses routes stratégiques, pour tous, enfin, des temples et des autels appropriés à leurs croyances.

De sa situation topographique exceptionnelle, ont dû forcément surgir des conditions exceptionnelles d'existence en tant que ville.

Aussi, par les quelques débris que nous remuons, voyons-nous Mascula détruite et reconstruite successivement. On devine encore bien des cataclysmes et

bien des relèvements sous le sol non encore remué.

Et cependant, Rome avait compris toute l'importance de cette clef de l'Aurasius Mons. Elle avait, ainsi que nous l'avons démontré, doté Mascula de nombreux privilèges; elle l'avait faite république et municipe, la faisant ainsi marcher de pair avec ses voisines plus grandes cependant et plus prospères.

\*  
\* \*

C'est de l'une des circonstances exceptionnelles dans la vie du peuple dont nous parlons que traite le dernier texte connu de l'histoire romaine de Mascula, texte très malheureusement incomplet que rappelle dans une notice sur Khenchela le professeur Masqueray :

HAEC QVOQV . . . . .  
TRVXIT MOEN. . . . .  
ALIVD MELI  
TIBERIA M . . . . .  
CAESAR . . . . .  
IVBANTE S . . . . .  
C SCENA . . . . .

La reconstruction des murailles de Mascula, renversées sans doute par une de ces nombreuses invasions de Berbères qui menaçaient sans répit la colonie romaine doit, nous paraît-il, être attribuée au gendre de Tibère II, Maurice, que son beau-père appela sur son trône en 582, le 13 août, veille de sa mort. On sait que cet empereur a laissé un ouvrage sur l'art militaire.

\*  
\* \*

Nous avons donc suivi Mascula à l'aide des docu-

ments extraits de ses ruines depuis sa fondation présumée, au I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. A quelle date faire remonter sa complète destruction ?

Sans aucun doute, à l'époque où nous sommes arrivé, les Maures de l'Aurès, après avoir subi les bouleversements de l'invasion vandale et des révoltes d'Iabdâs, leur chef, après avoir vu se relever sous la domination byzantine leurs forteresses démantelées, n'avaient pas courbé leur front sans espoir de le relever bientôt. De 582 à 647 durent avoir lieu les dernières convulsions de la puissance romaine qui se retirait devant l'effort national, en attendant que cet effort lui-même vint se briser contre le cimetière de l'Islam.

C'est alors que Mascula dut disparaître.

On a découvert récemment dans une grotte du Chabor, ce dernier éperon de l'Aurès, une aigle romaine au milieu d'ossements en cendres.

Ne peut-on pas dire, sans trop de présomption, que ce bronze enfoui ici avec les derniers défenseurs de la colonie marque pour elle, comme pour le reste de l'empire romain dans l'Afrique septentrionale, le dernier acte de la domination des Césars ?

\*  
\* \*

Si l'on en croit Morcelli, la gloire de Mascula comme municipe aurait été éclipsée par sa gloire comme siège épiscopal :

« *Minus apud profanos scriptores vulgata, dit-il en parlant d'elle, sed in fastis Ecclesie satis celebris.* »  
(*Africa christiana*, t. I, p. 214 et 215.)

Il lui donne pour évêques :

Clarus, l'un des assistants au concile de Carthage en 255 ;

Donatus, qui assista au concile de Cirta en 305 ;

Malchus, qui vint en 411 à l'assemblée des évêques de Carthage ;

Januarianus, envoyé en exil par Huneric en 484 ;

Januarius, qui, malgré son âge avancé et une paralysie qui l'empêchait d'écrire, assista au concile de 705, à Carthage.

Toute la région qui s'étend aux environs de Khenchela présente de nombreux vestiges du christianisme.

Morcelli cite, d'après Victor de Vite, un confesseur de la foi, Archinimus, de Mascula, qui a été l'une des victimes de la persécution de Genseric.

Un autre chrétien illustre, dont le culte devait être en honneur dans toute la région, était ce *Martir Dei Consultus*, dont la *memoria* a été découverte à Aïn-Ghorab par M. Masqueray.

J'ai recueilli, en effet, dans un sanctuaire chrétien à Enchir-Taghfaght, aux portes de Mascula, le nouveau document suivant élevé au même saint :

HIC E. . . .  
VS . . . . .  
ME MO . . . .  
APOSTOL .  
BEATI EMERI  
TI GLORIOSI  
CONSVLTI

que je complète ainsi :

*Hic est locus sanctus memoriæ apostoli, beati, emeriti, gloriosi Consulti.*

« Ici est le lieu saint de la mémoire de l'apôtre, du bienheureux, de l'émérite, du glorieux Consultus. »

L'apôtre Consultus, de Mascula, ne saurait être autre que le martyr d'Aïn-Ghorab. Ce nom, qu'il y a lieu de restituer au martyrologe d'Afrique, ne se trouve pas dans l'*Africa christiana*.

\*  
\* \*

Dans la même ruine j'ai relevé, sur un débris de cintre orné d'emblèmes chrétiens, parmi lesquels le poisson,  $\chi\theta\upsilon\sigma$ , le fragment suivant d'inscription :

. . . . LIS EPI . . . . .

Ne serait-il pas question ici de l'évêque donatiste, adversaire de Malchus, de Mascula, que désigne ce passage de Morcelli :

*Iste Vitalis diaconno fuit Catholicus in civitate Sitifensi, rebaptisatus, factus est presbyter, projectus est Causa adulterii et factus est postea episcopus.*

\*  
\* \*

Enfin, je joins à mes notes, les textes suivants non encore parus et qui appartiennent également à Mascula :

1

D · T · MVTHVNE VIXIT  
ANOS.....M · SEXTI  
LIA SPICA FECIT ·

Cette stèle, surmontée de deux bustes grossièrement sculptés, nous paraît importante par sa dédicace

à Tanit « qui était la splendeur de Baal, c'est-à-dire la lune, reflet du Dieu dont elle était l'épouse », ainsi que la désigne l'auteur de l'histoire des Romains.

Le nom berbère Muthune est également à noter.

2  
D M S  
VIBIVS  
FELIX  
P·V·A·XIV  
MONIME  
NTVM·FE  
CIT VIBIVS FE  
LIX PATER  
H·S·E

3  
D M S  
VIBIVS  
DONATV  
S·P·V·A XXX  
MONIMEN  
TVM FECIT  
VIBIVS FE  
LIX PATER  
H·S·E

Ces deux monuments, élevés par un même père à ses deux fils, sont gravés sur deux magnifiques dés de grès blanchâtre. Ils se voient dans l'intérieur de la maison d'un habitant de Khenchela.

4  
D M S  
HERENNIA  
VENERIOSA  
VIXIT ANNIS .  
N·LV

Le sigle N, de la cinquième ligne, est sans doute l'abréviation du mot NATIVITATIE.

5  
.....E.....  
IVL...SVC·  
ESS·EQ·V·ALV  
F·M·P

6  
D M S  
.....CHO.....  
ILI...VIXIT.....  
MENSES II DIES XXIII  
EVTVCHES·FE·

... REPVB . . . .  
... ECIT DEDIC . . . .  
... CONS SEXFAS . . . .  
OPROBATI Fō OHA  
ELICITER .

Je n'ai fait ici, on le voit, qu'effleurer l'histoire de Mascula au double point de vue profane et religieux. Mais, en publiant ces quelques notes, je n'avais d'autre intention que de faire œuvre de conservateur et de grouper des matériaux indispensables à ceux qui, plus tard, tenteront d'écrire un passé plus complet de cette portion de l'Aurès.





Fig. 1.

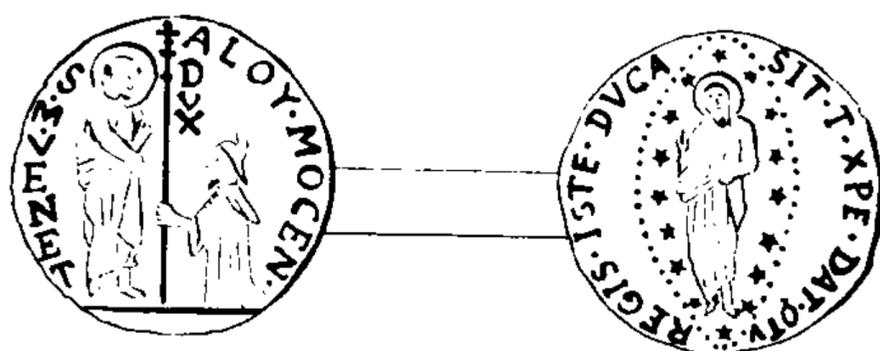


Fig. 2.

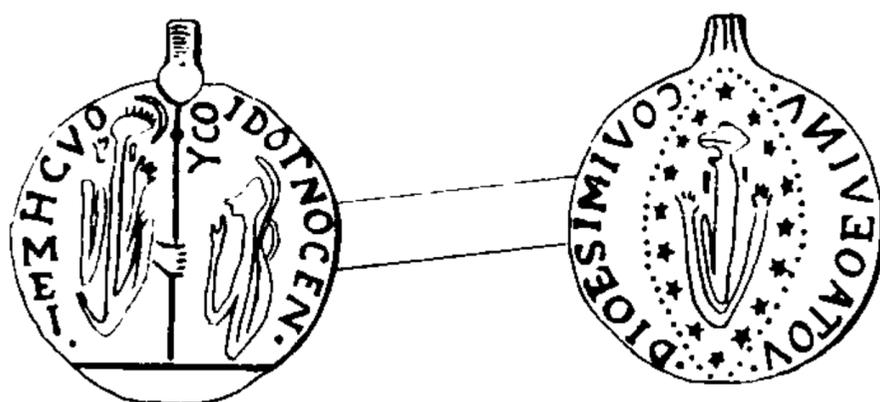


Fig. 1. . . Monnaie d'or de Louis Mocenigo, doge de Venise (1570-1577)

Fig. 2. . . Amulette tunisienne où le pieux Sujet de la monnaie vénitienne est ridiculisé.

**NOTE**  
SUR  
**UNE MONNAIE VÉNITIENNE**

Par le R.-P. DELATTRE

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



*Face.* — Le doge, agenouillé, reçoit l'étendard des mains de saint Marc, patron de la République de Venise.

A gauche, de haut en bas, on lit : S · M · VENET ·

A droite, de haut en bas, on lit encore : ALOY ·  
MOCEN ·

Enfin, dans le champ, les lettres du mot DVX, superposées.

*Revers.* — Saint Marc, debout dans une auréole composée d'étoiles, avec cette légende :

REGIS · ISTE · DVCA · SIT · T · XPE · DAT · Q · T · V ·

Cette monnaie d'or est de Louis Mocenigo, doge de Venise, qui gouverna cette République de 1570 à 1577.

Elle a beaucoup d'analogie avec des amulettes de cuivre dont les femmes arabes du Sahel tunisien se font des colliers. La dimension, d'ailleurs, est la même. Voici la description de l'amulette :

La face représente une espèce de monstre qui

remet un simulacre d'étendard à une autre figure difforme. Il est facile de voir qu'on a voulu ridiculiser le pieux sujet de la monnaie de Venise. La légende de la face renferme le même nombre de lettres, mais différentes et disposées d'une manière intelligible.

A gauche, de haut en bas, on lit : OVCHMEI

A droite, et de haut en bas : IDOTNOCEN<sup>(1)</sup>

Dans le champ, ces trois lettres superposées : OCY

Le revers porte une autre figure informe entourée d'un même nombre d'étoiles que saint Marc dans la monnaie précédente. La légende est ainsi disposée :

DIOSIMIVOC · ANEOATOV · <sup>(2)</sup>

Un anneau termine l'amulette pour permettre de le suspendre facilement au cou.

Les Arabes appellent ce talisman (قَرْمِيد) *gueruide*. Il se vend surtout à Sfax et dans les environs de cette ville.

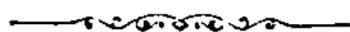


(1) La quatrième lettre a, en réalité, la forme d'un *gamma* grec.

(2) Les deux lettres C et E sont renversées (C et E).

MARQUES DE POTIER  
RELEVÉES  
SUR DES LAMPES TROUVÉES A CARTHAGE  
ET DANS LES ENVIRONS

Par le R.-P. DELATTRE  
Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



1

C · CLO · SVC<sup>(1)</sup>

2

L · MVNPHILE

3

AVFPHR<sup>(2)</sup>

4

L · MADIEC<sup>(3)</sup>

5

Dans une double empreinte de pied :

PVF<sup>(4)</sup>

PVF

6

H FLVIS

La seconde lettre est peut-être un E.

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-7.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-4.

(3) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-22.

(4) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-42.

7

FABRISATVR

8

S · VLQIER

9

OFICCELSI

10

MVNTREPT

11

C · A · PPARI

Cette marque est quelquefois empreinte sur le flanc de la lampe.

12

RIGAGAT

13

C · OPPI · RES<sup>(1)</sup>

14

L · SEM · HAO

15

SEX · IV · CE

16

BASSA

17

IVSTI<sup>(2)</sup>

18

Sur le disque supérieur et sur le flanc d'une même lampe :

AIACIS

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-32.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-20.

— 39 —

19

INC

20

LVCCEI et aussi LVCCE<sup>(1)</sup>

21

GABINIA<sup>(2)</sup>

22

AGRI

23

V

24

ANCHIAL<sup>(3)</sup>

Les deux dernières lettres forment monogramme.

25

Dans une empreinte de pied gauche :

HEQ

26

CIVMAR

27

PHRONI

28

LM<sup>1</sup>RES<sup>(4)</sup>

Ces 28 marques de potier ont été relevées sur les lampes romaines trouvées avec 277 inscriptions

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-21.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-15.

(3) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-3.

(4) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-23.

dans un cimetière d'esclaves de la maison des Césars (1).

Les marques de fabrique qui suivent, jusqu'au n° 77, sont empreintes sur des lampes romaines trouvées avec plus de 200 épitaphes dans un autre cimetière de bas-officiers de la maison des Césars, découvert l'an dernier, à 100 mètres environ du précédent :

29

CLO · HELI<sup>(2)</sup>

30

CALMERC<sup>(3)</sup>

31

EXO  
FICIN  
PASSI

32

EX · OF  
IQ · SEM

33

EXOF  
FIQSE  
M

34

SEM  
EXOFIQ

(1) Voir *De l'utilité d'une Mission permanente à Carthage*, lettre à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par l'archevêque d'Alger (avril 1881, p. 29 et suivantes).

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-6.

(3) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-44.

— 41 —

35

AVRELI  
LASCIVI

36

LASCIVI

37

EXOF  
MAVRIC

I

38

MAVR

39

LASCI

VI

40

EXOFSOC

S et C sont d'une lecture douteuse.

41

OFFICINA

VIDIC

IS

42

....HATT....

43

EXOF

L . HORTE

NSI

44

EXOFI

L · HORTE

· NSIVS

— 42 —

45

CLVCSATV

La quatrième lettre est douteuse.

46

EXOF

SEM · IA

NVAR

47

AVGEN

DI

48

LVCCEI

MAVRI

CI

49

EX · OF

PVLAEN

I

50

EXOF

PVL

51

PVLLAENI <sup>(1)</sup>

52

PVLLAEN

I

53

E(*x · of*)

.....LVV

II

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-34.

— 43 —

54

CPMV

La deuxième lettre est douteuse.

55

AVGVSTI

ANI

56

VIC

TORIS

57

Q · TERT · LAB

58

L · GABAE

59

NV...TV

60

LVO

NI

61

CH ? LIAN ?

62

EXOF

F FELI

CIS

63

IVCANI

La première lettre est peut-être un L.

64

\*\* DVIVS

65

EXIIP

ONIMII

L'avant-dernière lettre est peut-être un T.

66

NILIA

NI .

67

Sur le flanc d'une lampe :

EXOFIQSEM

68

EROTIS <sup>(1)</sup>

69

CMAREVP

70

AVFIFRON

71

LVNO.....

La dernière de ces quatre lettres est douteuse.

72

...MALEXI

73

L MVN SVG <sup>(2)</sup>

74

EXOF

PO...I

A.....

75

EX OFI P

ONTIAN

II

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-11.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-26.

76

EX · OF · EXTIL

77

MERV

CLI

78

EXOPRI

MVN

79

CRET

A.....

.....

80

TVTVS

81

C · IVN DRAC<sup>(1)</sup>

82

STIRCE et STIRCEI

IS

83

C · FABFVS<sup>(2)</sup>

84

EXOF

PVLLA

ENORV

85

L · FEDISEC

86

MNOVIVSTI<sup>(3)</sup>

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-19.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-12.

(3) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-30.

— 46 —

87

R

88

ALICIS

89

EXO...

AMAR.....

M

90

NAN

INC

91

L · MAPHILE

92

C · HEL · IM

93

PVLLAEN

POSSESOR

94

PVLLA<sup>(1)</sup>

ENORVM

95

PVLLA

ENOR

VM

96

NI · NI

97

C · L · M

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-33.

**MARQUES DE POTIER**  
QUE L'ON TROUVE AU-DESSOUS  
**DES LAMPES CHRÉTIENNES**  
**DE CARTHAGE**

Par le R.-P. DELATTRE  
Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



1  
A  
2  
B<sup>(1)</sup>  
3  
E  
4  
I  
5  
M  
6  
P  
7  
R<sup>(2)</sup>  
8  
S

(1) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-60.

(2) *C. I. L.*, t. VIII, n° 10478-61.

9

SS

10

V

11

III

12

La croix grecque, tantôt simple, tantôt pattée.

13

La croix affectant la forme de celle de Malte  
dans un cercle.

14

Le triangle.

15

Trois points en triangle.

16

Trois lignes convergeant en un même point.

17

Le cœur.

18

La palme.

19.

La croix gammée.

20

La colombe.

21

L'ancre.

22

Sept points disposés en pyramide.

**MARQUES DE FABRIQUE**  
RECUEILLIES  
**A CARTHAGE**  
SUR  
DES VASES DE POTERIES ROMAINE, GRECQUE ET PUNIQUE  
ET COMMUNIQUÉES  
A L'ACADÉMIE D'HIPPONE  
PAR  
**Le R -P. DELATTRE, membre correspondant.**

---

I. — MARQUE ROMAINE DE VASE<sup>(1)</sup>.

---

Empreinte rectangulaire, longue de 8 millimètres et large de 6, sur le fond d'une belle poterie rouge. Lettres en relief :

C · MA  
RIVS

C(aius) Marius.

Cette estampille est inédite. Elle a été trouvée sur Byrsa.

---

II. — MARQUE ROMAINE DE BRIQUE<sup>(2)</sup>

---

Estampille dont il ne reste que le commencement

(1) Voir le *Bulletin* n° 17, p. 77, et le compte-rendu de la séance du 6 avril 1882, p. III.

(2) Voir le *Bulletin* n° 17, p. 85-86, et le compte-rendu de la séance du 6 avril 1882, p. III.

des deux lignes dont elle se composait. Empreinte large de 3 centimètres. Lettres en creux, hautes de 11 millimètres :

GLO...

OSV...

Il faut sans doute lire *Gloriosus*, comme nous avons déjà remarqué inscrits sur deux lignes les noms de *Dalmatius*, *Aemilianus* et *Censurinus* (1).

---

### III. — MARQUES GRECQUES

---

Les numéros indiqués ici font suite à la série d'estampilles grecques publiée dans le *Bulletin* n° 17, page 80.

5

Empreinte circulaire de 31 millimètres de diamètre. Au centre, une fleur :

ΔΑΜΩΚΡΑΤΕΥΣ

Cette marque, comme les précédentes, est imprimée sur une anse d'amphore. Elle a déjà été rencontrée à Alexandrie (2).

6

Empreinte rectangulaire, longue de 37 millimètres et large de 13, sur une anse d'amphore :

ΑΠΟΜΩΝΙΟΣ

ΠΙΣΙΔΑΣ

(1) Voir le *Bulletin* n° 17, p. 79-86, et le compte-rendu de la séance du 6 avril 1882, p. III.

(2) Voir le *Bulletin* de l'Institut égyptien nos 11 et 13. Nos de la liste : 31, 70, 78 et 93.

L'estampille qui suit, longue de 37 millimètres et large de 15, est en partie effacée. Il ne reste de bien lisible que les deux premières lettres :

POA.....Y

Jusqu'à cette dernière, je n'avais rencontré à Carthage que des marques de fabrique grecque en relief. Les lettres de la suivante sont empreintes en creux, non plus sur une anse d'amphore, mais sur un fragment de poterie rouge à couverte jaunâtre, comme les vases de fabrique carthaginoise, dont j'ai recueilli aussi quelques estampilles.

ΜΑΓΩΝ

Le nom de *Mayon* indique bien une origine punique.

---

#### IV. — MARQUES PUNIQUES

---

Comme la première, publiée dans le *Bulletin* n° 17, p. 81, celles que j'ai recueillies dernièrement sont empreintes sur des anses d'amphores.

Estampille rectangulaire, longue de 24 millimètres et large de 15. Caractères en relief :



Les lettres de ces marques sont quelquefois impri-

mées à l'envers. Ainsi sont celles de la première. L'estampille qui suit a la lettre de gauche placée à rebours.

3



Je passe sous silence une marque dont les caractères ne sont pas assez nets pour les reproduire fidèlement, et je termine cette communication en signalant une estampille de forme elliptique (hauteur 23 millimètres, largeur 18 millimètres) qui, au lieu de caractères puniques, porte en relief une tête de profil.

Toutes ces marques de potier, romaines, grecques et puniques ont été trouvées, ce mois-ci, sur la colline de Byrsa et aux alentours.



# POIDS ANTIQUES DE BRONZE

TROUVÉS

## A CARTHAGE

ET

CONSERVÉS AU MUSÉE DE SAINT-LOUIS

Par le R.-P. DELATTRE

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



I. — Tablette carrée (1) mesurant 38 millimètres de côté et 8 d'épaisseur. Elle pèse 103 grammes.

Une des faces, comme dans tous les poids de ce genre, est unie. L'autre porte, en lamelles d'argent incrustées, quatre palmes aux angles et une inscription enfermées dans un filet d'argent qui suit les bords de la tablette :



Cet *exagium solidorum* ou poids-étalon de contrôle

(1) Voir lettre de M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Alger à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. — *De l'utilité d'une Mission archéologique à Carthage*, p. 15. — *La France illustrée* du samedi 8 avril 1882, p. 222.

pour la vérification des monnaies, équivaut à quatre onces et à vingt-quatre *solidi* ou sous d'or.

C'est, d'ailleurs, ce qu'indique l'inscription qu'il porte et qui pourrait se traduire : poids de quatre onces, *exagium* de vingt-quatre *solidi* ou sous d'or, et ce que vient confirmer la pesée. Car 103 grammes sont le tiers d'une livre faible de 309 grammes.

La livre romaine, d'après M. F. Lenormand (1), était de 325 gr. 453. M. Romé de Lisle dit qu'elle n'était que de 325 grammes, et MM. Dureau de la Malle et Letronne la portent à 326 gr. 33 (2). Un *exagium* de la livre de Justinien, conservé au musée du Louvre, ne pèse que 323 gr. 51.

Souvent ces poids de bronze byzantins sont usés et ont perdu de leur poids primitif. M. Sabatier (3), étudiant cinq de ces poids, a trouvé la livre à 288, 310, 323, 326 et 328 grammes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que notre *exagium* porte la livre à 309 grammes seulement.

La livre se subdivisait en douze onces et représentait le poids de soixante-douze sous d'or. C'est à partir de Constantin-le-Grand que la monnaie d'or fut frappée à raison de soixante-douze *solidi* à la livre.

On peut comparer à notre *exagium* celui de M. A. Farges, qui donne une livre de 300 grammes et porte

(1) *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio, art. As.

(2) *Description générale des Monnaies byzantines*, par Sabatier, t. I, p. 55.

(3) *Poids antiques de bronze*, 1867. Extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique*.

la marque de deux onces et de douze sous d'or (1).

\*  
\* \*

II. — Poids mesurant 23 millimètres de côté et 5 à 6 d'épaisseur. Il pèse 27 gr. 70.

La face principale porte, dans une couronne, une croix d'argent incrustée entre deux caractères peu distincts, dont je tente la lecture ainsi (2) :



C'est un poids d'une once. Sabatier (3) en cite deux ; l'un de 26 gr. 60, et l'autre de 25 gr. 12. Ce dernier est conservé à la bibliothèque nationale (cabinet des médailles).

\*  
\* \*

III. — Poids de 28 à 29 millimètres de côté et 4 d'épaisseur. Il pèse 12 gr. 40.

Sur la face, se lit l'inscription suivante, gravée à la pointe en caractères à double trait :

**S O L**  
**III**

C'est une *demi-once* rendue un peu faible, sans doute par l'effet de l'usure, et représentant le poids de trois *solidi*, conformément à la marque.

(1) Académie d'Hippone. Réunion du bureau du 7 septembre 1882.

(2) La première lettre, figurée ici par un F, me paraît être un *gamma* suivi d'un point.

(3) *Poids antiques de bronze.*

IV. — Poids de 15 millimètres de côté et de 3 à 4 millimètres d'épaisseur. Il pèse 6 gr. 60.

La face porte cette simple marque :

S

★  
★ ★

V. — Tablette de 17 millimètres de côté et de 2 millimètres d'épaisseur, sur laquelle je ne puis distinguer de marque. Elle pèse 5 gr. 20.

★  
★ ★

VI. — Poids mesurant 14 millimètres de côté et 2 millimètres d'épaisseur. Il pèse 4 gr. 20.

Les deux croix et les deux lettres que porte la face sont formées de lamelles d'argent incrustées :

+  
K B  
+

C'est l'équivalent d'un sou d'or (solidus), dont le poids moyen était de 4 gr. 50.

★  
★ ★

VII. — Poids de 11 millimètres de côté et 2 à 3 d'épaisseur, pesant 3 gr. 90, avec cette marque :

S

★  
★ ★

VIII. — Poids mesurant 11 millimètres de côté et 2 d'épaisseur. Il pèse 2 gr. 10.

La face porte cette marque en caractères pointillés :

I B

IX. — Poids de 11 millimètres de côté et de 2 d'épaisseur, pesant comme le précédent, 2 gr. 10.

Sur la face est gravée, au double trait, sans incrustation, la lettre suivante :

**S**

\*  
\* \*

X. — Mêmes dimensions que les deux précédents, avec la marque S, mais ne pesant que 2 grammes.

\*  
\* \*

XI. — Poids de 11 millimètres de côté et de 3 d'épaisseur, pesant 3 gr. 80, avec cette inscription en double trait :

**S O L**  
**I**

C'est un *exagium solidi*.

\*  
\* \*

XII. -- Poids de 1 centimètre carré, épais de 1 millimètre, pesant 0 gr. 90, avec la marque S incrustée d'argent.

\*  
\* \*

XIII. — Le musée de Saint-Louis possède encore quelques autres poids de bronze en forme de tablette, mais qui sont dépourvus de marques. Je me souviens d'avoir vu, il y a plusieurs années, entre les mains d'un Arabe, un poids de dimension moyenne qui portait cette marque :

**K H**

\*  
\* \*

XIV. — L'an dernier, un touriste me montra un

poids de bronze dont je m'empressai de copier l'inscription. Je la retrouve ainsi dans mes notes :

+ + +  
- I  
S O L  
T G T

L'inscription de ce poids prouve que c'est une once, *exagium* de six sous d'or. C'est, en effet, la valeur numérique de la lettre ζ.

★  
★ ★

XV. — Je terminerai cette liste de poids de bronze byzantins par un de 34 millimètres de côté et de 8 millimètres environ d'épaisseur. Il pèse 83 grammes.

La face porte, dans une couronne, une croix latine entre deux *gamma*. La croix et les lettres sont incrustées :

⊕  
Γ Γ

Ce dernier poids de bronze a été trouvé aux environs de Sousse (Hadrumetum). Il m'a été communiqué par M. Amédée Gandolphe, qui le conserve dans sa collection.

---

NOTE  
SUR LE  
**K S A R - M E Z O U A R**  
(TUNISIE).

Par M le capitaine MOINIER  
Membre titulaire de l'Académie d'Hippone.

---

Le 12 juin 1881, je suivais l'état-major du général Forgemol, commandant en chef de l'expédition contre les Kroumirs. Nous revenions, sous la protection de la brigade Logerot, d'une excursion au pays des Mogods, que nous avons désarmés et frappés d'une contribution de guerre, en punition du pillage du navire corse le *Santoni*, échoué l'hiver précédent sur les rochers du cap Serrat.

Nous avons campé, la veille, non loin du marabout de Sidi Ali ben Hadirich, et nous suivions une route sur laquelle on distingue encore de loin en loin quelques vestiges de l'ancienne voie romaine qui devait conduire d'Hippone à Hippo Zaritos par Bulla Regia, Vaga et Oppidum Matarense, et qui se bifurquait à environ cinq kilomètres de Sidi Hadirich et à douze ou treize de Béjà, pour se diriger droit sur Carthage par Tuburbo Minus.

Nous allions atteindre cette bifurcation, quand nous

aperçumes, à 500 mètres sur notre gauche, au sud-est de la route, une ruine qui, à cette distance, nous présentait l'aspect d'une tour carrée, au pied de laquelle nous pouvions distinguer des amas de débris assez considérables.

Le général, suivi d'une partie de son état-major, s'empressa de quitter la route, et quelques secondes de galop à travers champs, nous amenèrent au pied d'une ruine, évidemment romaine, que je vais chercher, à quinze mois de distance, à décrire aussi fidèlement que ma mémoire me le permettra.

Cette ancienne construction, qui devait évidemment avoir une destination militaire, domine faiblement le pays environnant. Sa façade principale, qui regarde le nord-est, présente la forme de deux tours carrées, reliées entre elles par une courtine d'une dizaine de mètres, au milieu de laquelle se trouve l'entrée principale de l'édifice. La tour que l'on a à sa droite en regardant cette façade, celle qui, de loin, avait attiré notre attention, a encore sur deux de ses faces une hauteur de 4 à 5 mètres, et, à 1<sup>m</sup>50 environ au-dessus des débris qui ont recouvert le sol à l'intérieur de l'édifice, l'on remarque une certaine quantité de mortaises qui ont dû recevoir les poutres destinées à supporter le plancher d'un étage. La tour de gauche est complètement rasée, et il n'en reste au-dessus des fondations que quelques blocs que leur poids seul a empêché d'être déplacés par les Arabes du voisinage.

D'autres constructions qui, si j'en juge par l'épaisseur des murs, bien moindre que celle des murs de

l'édifice principal, ne devaient pas faire corps avec ce dernier, s'élèvent vers la gauche, sur le prolongement de la courtine que j'ai signalée, de façon à laisser les deux tours faire saillie sur l'ensemble qui, si mes souvenirs ne me trompent pas, devait avoir une cinquantaine de mètres de longueur sur une quinzaine de profondeur, en y comprenant la saillie des tours.

La plupart des murs et des séparations intérieures sont encore debout jusqu'à environ 1 mètre et même 1<sup>m</sup>50, et il serait facile de relever le plan de ces constructions qui ont l'air d'être venues se grouper sous la protection de l'espèce de forteresse qu'on dirait placée là, en sentinelle, pour couvrir la bifurcation des deux routes de Vaga à Hippo Zaritos et à Carthage.

Nous cherchions avidement si quelque'une de ces pierres, admirablement taillées, ne portait pas quelque inscription qui put nous fixer, soit sur l'époque à laquelle remontaient les constructions, soit sur leur destination ou sur quelque événement remarquable dont elles auraient pu être le théâtre. Nous avons déjà retourné en vain quelques unes de celles qui jonchaient le sol, quand enfin, dans l'une des constructions secondaires, presque à l'extrémité sud-est de l'ensemble, nous en trouvâmes une qui, nous paraissant travaillée avec plus de soin que les autres, fixa particulièrement notre attention. Nous étions cinq. Réunissant nos efforts, nous arrivâmes à la retourner complètement et à mettre au jour une inscription latine en lettres serrées, haute de 2 à 3 cen-

timètres. Il y avait environ une dizaine de lignes que l'état de dégradation ou plutôt de vétusté de la pierre rendait très difficile à déchiffrer à des gens aussi pressés que nous, car la colonne continuait sa marche et nous étions au milieu d'un pays et à une époque où il n'était pas prudent de se montrer en petit nombre.

Pourtant, avec du temps et de la patience, il serait facile de lire complètement l'inscription. Pour moi, je ne pus arriver à lire que le commencement de la première ligne :

PROSALVTE MAUR. . . . .

. . . . .

car le général, ayant vu que l'arrière-garde restait seule derrière, nous donna le signal de remonter à cheval.

C'est alors que je pus examiner le derrière des constructions qui dominant, de ce côté, un terrain en pente assez rapide, couvert de pierres et de débris de matériaux de toutes sortes, et qui vient mourir sur la berge d'un petit oued, affluent de droite de l'oued Jarrou, qui coule au milieu d'une double haie de myrtes et de lauriers-roses. En le traversant à gué, je remarquai, éparses dans son lit, quelques grosses pierres taillées qui m'ont fait supposer qu'autrefois la route de Vaga à Carthage devait le franchir sur un pont dont je n'ai pas eu le temps de chercher les culées, qui ne doivent pas avoir entièrement disparu.

A une centaine de mètres de là, se dressaient

quelques tentes. Les habitants, accroupis au bord du chemin, regardaient d'un œil sévère et peu sympathique notre colonne défiler au pied de leurs montagnes qui, pour la première fois depuis des siècles, venaient de voir les étrangers venir boire à leurs sources et faire payer l'impôt à leurs sauvages habitants. Je demandai à l'un de ces Jérémies qui semblaient pleurer la chute de leur indépendance le nom de la ruine que nous venions de quitter, et il me répondit en me lançant bien en face un regard chargé de haine et de mépris : « Ksar-Mezouar ».

J'éperonnai mon cheval et rattrapai l'état-major qui avait déjà rejoint la colonne.

Au moment où nous quittions l'inscription que nous avions découverte, pour nous remettre en selle, j'entendis l'un de nous dire : « A coup sûr, elle a été relevée par Guérin ».

De retour à Bône, je cherchai dans la relation de ce savant voyageur ce qu'il avait bien pu écrire sur le *Ksar-Mezouar* et si véritablement il avait relevé cette inscription qui me semblait intéressante. La position dans laquelle nous avons trouvé la pierre qui la porte m'en faisait douter et je ne tardai pas à constater que mes doutes étaient fondés.

V. Guérin, allant de Mateur à Béjà, passe près du *Ksar-Mezouar*; il le signale, mais ne s'y arrête pas.

Peut-être cette simple note attirera-t-elle l'attention d'un voyageur qui, plus heureux que moi et surtout moins pressé, pourra retrouver l'inscription que je signale ici, la lire dans son entier et nous dire, d'après

elle peut-être, comment se nommait le *Ksar-Mezouar* au temps de la domination romaine (1).



(1) Dès que M. le capitaine Moinier nous eût remis cette note, nous nous empressâmes d'en écrire à M. le capitaine Vincent, notre zélé correspondant de Bèjà, en le priant de vouloir bien s'arrêter au Ksar-Mezouar lorsque les besoins de son service l'appelleraient de ce côté, d'y rechercher l'inscription en question et de nous en envoyer un bon estampage. Or, non seulement M. le capitaine Vincent eut la bonne fortune de la retrouver au même endroit, mais d'y découvrir celle plus intéressante et importante encore dont nous avons donné une première et deuxième lecture dans les réunions du bureau en date des 12 octobre et 23 novembre 1882, et dont nous essayons de donner plus loin quelques lignes d'explication.

A. P.

# INSCRIPTIONS LATINES

RELEVÉES

## EN TUNISIE

**Par M. DANJEAN**

INTERPRÈTE A L'ARMÉE D'OCCUPATION

ET COMMUNIQUÉES

A L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Par M Abel FARGES, membre correspondant.

---

1

Colonne milliaire actuellement près de Bordj-Messaoudi, à Aïn-Gharsa :

..... SSIMO  
IMP DOMI  
TIO . AVRELIA  
NO . INVICTO  
PIO ..... FEL  
AVG ..... N  
XXXXIII

*Pacatissimo imperatori Domitio Aureliano invicto  
pio..... felici Augusto...*

2

Sur une colonne milliaire brisée, au même endroit :

DEO SOLI  
HONORI  
ET VIRTUTI  
PRO SALVTE

Les lettres de cette inscription ont une hauteur de 0<sup>m</sup>20. La pierre qui les supporte est encastrée dans un pont, au Kef.

Monument votif élevé au dieu soleil, à l'honneur et au courage, pour la santé d'un empereur dont le nom est inconnu, sans doute Héliogabale, qu'une de ses monnaies représente en sacrificateur, avec la légende *Sacerd. dei solis Elagab.*

On sait que cet empereur avait introduit à Rome le culte du soleil.

3

Vraisemblablement une borne milliaire. Trouvée entre Bordj-Messaoudi et le Kef :

PACATISSIMO  
IMPE . CAESA  
TACITO . CLAV  
DIO      AVG  
FELICI  
NOSTRO  
ANN  
CXXVIII

Une seconde lecture semble nécessaire pour fixer le texte de la septième ligne.

4

COCCILAE  
BASSVLAE  
NVMISIAE  
PROQVLAE  
POPILIAE  
NI.D.D  
P P

5

COCCILAE  
BASSVLAE  
NVMISIAE  
PROQVLAE  
NIMVNAE  
POPILIAE  
NI.D.D  
P.P

Ce texte, dont je donne ici les deux copies qui m'ont été communiquées, vient de Mateur. La hauteur des lettres est de 0<sup>m</sup>20. La pierre est près de l'arc de triomphe de cette localité. Ainsi qu'on le voit, la copie n° 5 a une ligne de plus que la copie n° 4. Quelle est la vraie? Encore un estampage à se procurer.

6

Borne milliaire, à Mateur :

DIVO  
GALERIO  
MAXIMO  
NOB  
CAES  
I

7

Monument dédicatoire trouvé au même lieu et remarquable par l'indication *in equestres turmas adlector* :

Q . RVPHIO . Q . FILIO  
PAP . HONORATO  
IN EQVESTRES  
TVRMAS . ADLEC

TOR . DIVO ALEXAN  
DRO . FLAMINI . P . P .  
PROPEXVS . SA  
TVRNINVS  
PATRONO . IN  
COMPARABILI

8

Dédicace trouvée dans la même ruine et dont l'érection remonte à l'an 157 de notre ère, la vingtième du règne d'Antonin le pieux :

D . . . . . HADRI .  
. . . . .  
IMP . CAESARI . DIVI . HADRI  
ANI . F . DIVI . TRAIANI . PARTHI  
CI . N . DIVI . NERVAE . PRON .  
T . AELIO . HADRIANO . AN  
TONINO . AVG . PIO . PONT . MAX  
TRIB . POT . XX . IMP II . COS . III . P . P .

9

IMP . CAESARI . DIVI . NERVAE . F . NERVAE TRAIANO . OPTIMO . AVG .  
GERMANICO . PARTHICO . P . M . TRIB . POTEST . XX . IMP . XII . COS VI .  
. . . . . VSTIN . . . . . COS . DEDIC . DD . P . P

L'arc de triomphe de Mateur, sur la frise duquel se lit cette dédicace, ressemble un peu à l'arc de triomphe de Besseriani, mais il est beaucoup plus beau. Chacune de ses deux faces est ornée de quatre colonnes de style corinthien à demi engagées dans les piliers de l'arc. L'arcade a une ouverture de près de 4 mètres. La hauteur à la clef de voûte est de 3<sup>m</sup>30. La longueur totale de l'édifice est de 11<sup>m</sup>10.

La frise est surmontée d'un fronton qui fait saillie

et qui présente, à son centre, une niche de forme rectangulaire destinée à une statue, sans doute celle de Trajan.

Ce monument a été dédié à Trajan, l'an 116 de notre ère, la 869<sup>e</sup> de la fondation de Rome.

10

Fragment trouvé à Ellès, près du Kef :

DDDD NNNN DIOCL. . . . .  
. . . . .  
E . . . . . NVMID. . .

Ce monument date probablement de l'époque où le César Galère, qui venait d'être nommé à cette dignité en même temps que Constance, illustre, par la défaite de Narsès, roi des Perses, les dernières années du règne de Dioclétien et de Maximien.

11

Dans la casbah du Kef :

. . . VE  
D . M . S  
FELICI  
TAS . FELI  
CIS . VIXIT  
ANNIS  
XII  
H . S . E

12

Dans un pont romain, au Kef :

D . M . S  
LVCIVS QVI

RINA EQVIT  
MILES

.....

13

A Mateur :

D . M . S

LICINIAE . VINDE  
MIAE . PIAE . VIX . AN . XL  
ICINIUS . BVRIANVS  
CONIVGI . INCOMPA  
RABILI . H . S . E

14

A Dir-el-Kef :

AVILIA  
SECVRA  
VIX . ANIS  
XXXI

15

A Mateur :

D . M . S

C . VERRIVS . ROGATVS . Q . QVINTILI . FI . FL . PP . IIVIR ET  
OMNIBVS . HONORIBVS . FVNCTVS . PIE . VIX  
AN . LXV . H . S . E

16

Au Kef :

D . M . S

QVARTVS . SATVR  
NINVS . IVNIOR  
VIXIT . ANNIS . XXXV

17

M . VALERIVS

IOVIRINASIO  
RIQVIANVS . PIVS  
VIXIT . ANNIS . XVII  
H . S . E

18  
D . M . S  
C . CENICILI  
VS . C . FIL . QVR  
PATRO . PIVS  
VIXIT . AN  
NIS . LXXI .  
H . S . E

19  
APPIA . MA  
XIMA . V . A .  
LXXVII . H . S . E

20  
D . MAIA  
AEMILIA . Q  
FILIA . CARA . VIX  
ANIS . LXXXVII  
HIC . SEPELITA

21  
C . CLAVDIVS  
HOSPITALIS  
VIX . AN . XIII  
H . S . E

22  
IVLIA CAIA  
VIX . ANNIS  
LXXXV

23

Sur un cippe divisé en deux parties, dont une est restée non gravée :

D . M . S  
APVLEIA  
L . FIL . LICI  
NIANA  
PIA . AM  
MEDA  
RENSIS  
VIX . ANN  
XXXV . M . VI  
D . XVI .  
H . S . E  
HIC SEDES  
FVIT DOMVS

24

A Mateur :

D . M . S  
R . ANTISTI  
VS . HONO  
RATVS . VI  
XIT . ANNIS  
OCTOGINTA .

25

D . M . S  
C . VALERIVS . V . AN . X .  
. . . . . VIX . F  
ANNIS . XXVI . H . S . E

26

D . M . S  
OCTAVIA

SPES . PIA  
VIXIT . ANNIS  
XXX . H . S .  
IVLIVS . SESTIVS . OB  
PIETATEM . PARENTI  
BVS . POSVIT . DEDI .

27

D . M . S  
GEMINIA  
MACRINA  
PIA . V . A . XV .  
M .

28

. . S  
Q . AVIRANVS  
ROGATIANVS  
SACERDOS . NV  
VIXIT . ANNIS  
XIII . H . S . E

29

D . M . S  
C . IVLIVS . SATVR  
NINVS . POMPONIA  
VICTORIA . VIXERVNT  
MIL . XXX . H . S . S  
AN .

30

D . M . S  
LICINIUS . MAVRVS . HVIVS . OPERIS . CONDITOR  
SIBI . SVIS QVE . POSTERIS . SPONTE TRIBVIT

MVNERI . VT . SEMPER . MAN . . . . .  
RVM . ET ARTI AREN . . . . .  
LICINI . . . VR . . . . CAE . LICINIUS . . . . .  
DAM . SVAE . HANC . OPERIS . S . . . . .  
VII . SEMPER . VILIA . . . R . . . . .  
. . . . . MEMORIAM . PIAE . CONIVGI . . . . .  
RI . RECTORE . INQVE . EO . SVO . TEMPORE . .  
SIMO . CVM . EA . CONCLVDERE . . . . .  
IN ANNIS XIV . QVIBVS . DATVM . EST . VT  
. . . . . VIVERENT . IAMQVE . . . . .  
. . . . . MATRI . PIAE . V . A . LXXX .

H . S . E

Cette dernière stèle trouvée à Ksar-bou-Futha, près de Mateur.

31

TVRPILIA	Q . ALBICIUS
FAVSTA	BAP . . . . . IO .
V . A . L . H . S . E	V . A . L . H . S . E

ALBICIUS MONFANVS  
PARENTIBVS . FECIT .

32

C . IVLIO . PROCVLO . FORTVNATIANO . PATER  
FILIO . MEMORIAE . TETVLVM . SIBI . EREPTO . REDDIDIT  
IN . ANNIS . VIGINTI . DVOBVS . QVOS . PARCAE . PRAEFINIERANT . EDITO  
IN NVMERIS . VITAE . LAVDIBVS . OMNEM . AETATEM . REDDIDIT  
NAM PVER . PVBERTATIS . EXEMPLA . OPTVMA . BENEVIVENDO . DEDIT .  
PVBERTATIS . INITIA . IVVENILI . CORDÉ . EDIDIT  
IVVENTVTIS . VITAM . MAXVMA . EXORNAVIT . GLORIA  
SIC . NAMQVE . VT . IN . EXIGVO . TEMPORE . MVLTIS . ANNIS . VIXERIT  
PVER . INGENIO . VALIDVS . PVBES . PVDICVS . IVVENIS . ORATOR . FVIT

ET . PVBLICAS . AVRES . TOGATVS . STVDIIS DELECTAVIT . SVIS .  
IN . PARVO . ITAQVE . TEMPORE . VITAM . MVLTI LAVDIBVS .  
IN . QVE . ISTO . PATRIO . OPERE . IVVEN . . IVS . VT . SENEX .  
PERPETVA . QVIESCIT . REQVIE . CONDITORI ... ORATO . SPIRITV .

★  
★ ★

PALLIAE . SATVRNINAE . IVLIVS . MAXIMVS . QVONDAM . SVAE  
HANC . OPERIS . STRVEM . DICAVIT . SEMPER . VT . HABERET . MVNERI  
SIMVLQVE . MEMORIAM . PIAE . CONIVGIS .  
INQVE . EO . SVO . TEMPORE . SEMET  
IN . ANNIS . TRICENIS .  
SAT . PROBE . MVLIER  
NIHIL . POTIVS . CVPIE . . . . . GAVDERET . DOMVS  
NAM . IN . REBVS . . . . . ET . SVIS . MATER . COMMVNIS . IVVENIS  
SIMPLICI . ANIMO . VIVENS . VIX . MVLIEBREM . MVNDVM VINDICABAT . SIBI  
IN . VIRVM . RELIGIOSA . IN . SE . PVDICA . IN FAMILIA . MATER . FVIT  
IRASCI . NVNQVAM . AVT . INSILIRE . QVEMQVAM . NOVERAT  
CVLTV . NEGLECTO . CORPORE . MORIBVS . SE . ORNABAT . SVIS  
ET . . . . . SVDORE . SOLO . COMITABATVR . SVO

★  
★ ★

. . . . . M . . ER . . . . .  
. . . . . ORE ... VIBVS . EVM . VSQVE . SEQVTA  
. . . . . TVR . QVO . SEMPER . OPTAVIT . SIBI  
. . . . . VIRGO . BILDENIS . MORATA . ORBIBVS  
. . . . . EVES . HIC . SEPVLTA . SEMPER . VIVIT . SIBI

Cette inscription funéraire provient de Mateur. Elle est gravée sur les trois faces d'un dé de pierre, la première partie à gauche, la seconde au milieu, la troisième, la plus fruste, à droite.

Les textes tumulaires suivants sont chrétiens. Ils proviennent également de Mateur.

33

En tête, et dans un cercle, sous forme de croix et accosté des lettres  $\alpha$  et  $\omega$ , le monogramme du Christ :

FLABIVS  
ARCVTIO  
IN . PACE . B  
ICXIT . AN  
NIS . XXX . M  
ENSE . VNO  
DIES . XXIII .

34

. . . . .VS  
SEMINIVS . VI  
XIT . IN . PACE . AN  
NIS . SEXAGEN  
TA . QVATTVOR .  
MEN . X . D . X . H . S . E  
REL . RECESSIT  
V . ID  
DECEMBRES .

35

Sur les trois faces d'un dé de pierre :

VMBRIA . VEIA  
VICXIT IN PACE

VMBRIA  
IN PACE VI

ANIS . XIII . M . S . V

XIT ANNIS XIII

MENSES III

VMBRIVS . VICTORIA  
NVS . NE . DVBIUM . LONG  
VM . QVAM . VERERETVR  
INEB .... QVIS . HOC . MOR  
TALIVM . FVISSE . ET . CONDITV  
S . HVMO . VICTORIANVM  
SCRIBERE . CVRAE . FVIT . Q  
VIS . VIS OMNES . PARTITVS  
OPES . POSTERITATI . FA . MA  
GNA . PIÆTATE . RELIN  
QVIT . VICXIT . ANIS  
RX . M . GIII

36

D . M . S  
POMPE  
IVS . CER  
CADIO . IN  
PACE . VIX  
ANNIS . XV  
SE . V .

37

Relevée à Ellès, près de Mateur :

SATOR  
AREPO  
TENET  
OPERA  
ROTAS

Inscription byzarre affectant la forme d'un carré parfait et réunissant tout à la fois les difficultés puériles de l'*acrostiche* et de l'*abracadabra*.



# NOTES

SUR DIVERS

## PETITS OBJETS DE FABRICATION ROMAINE

DÉCOUVERTS

A TÈBESSA, TIFECH, SOUK-AHRAS

ET AUTRES LOCALITÉS LIMITROPHES DE LA TUNISIE

Par M. Abel FARGES

Membre correspondant de l'Académie d'Hippone.



« L'homme versé dans la connaissance de l'antiquité, dit Ant. Rich, aperçoit dans les collections d'antiques mille particularités qui échappent à l'observateur ordinaire et qui éclairent bien des points de ses études antérieures et lui expliquent des choses restées pour lui dans un mystère complet, ou seulement entrevues vaguement à travers le prisme souvent trompeur de l'imagination. »

Je ne continue pas la citation. L'éminent auteur du *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, en mettant à la portée de tous ce que l'érudit seul distinguait, a vulgarisé cette connaissance de l'antiquité. Son ouvrage n'est certes pas à refaire. Mais ne peut-on pas le compléter? Je le crois.

En tous cas, je vais essayer moi-même de le faire,

en donnant ici quelques types nouveaux d'objets déjà connus, et en mettant aux mains des chercheurs quelques notes par l'intermédiaire du *Bulletin* de l'Académie d'Hippone qui a bien voulu me prêter le concours de ses intéressantes publications.

★  
★ ★

### PLANCHE I.

Fig. 1, 5, 6 et 7.

Le spécimen de *sera* que nous donnons ici, provient d'une fouille pratiquée dans une habitation romaine à Laverdure, près de Souk-Ahras.

La fig. n° 1 le représente presque absolument semblable à celui qui a servi à Rich pour expliquer ce mode de fermeture. Mais au lieu d'être en fer, le cylindre est en bronze et le mécanisme intérieur seul est du premier métal.

Des filets circulaires faisant corps avec le cylindre ornent celui-ci.

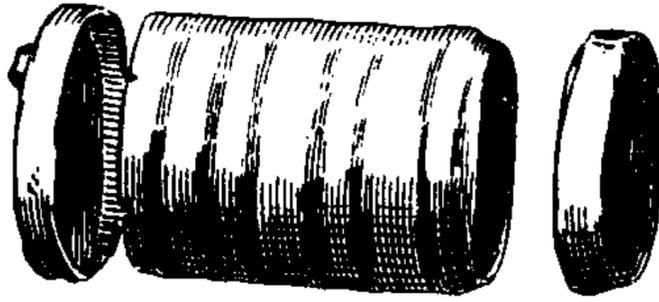
La branche recourbée que faisait mouvoir la clef, sans doute du modèle de la fig. 6, a disparu.

Ce genre de serrure mobile est extrêmement rare. Les dessins 5, 6 et 7 offrent la reproduction de diverses clefs trouvées à Souk-Ahras, à Tébessa et à Bés-seriani.

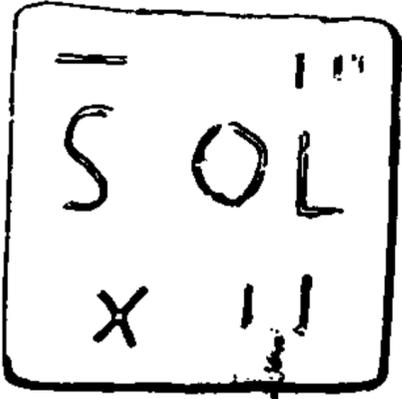
La première est la plus intéressante. On la portait en guise d'anneau. La seconde se fait remarquer par l'orifice pratiqué dans sa partie supérieure et destiné, sans contredit, à la suspendre à un trousseau. Quant à la dernière, elle diffère peu de la *clavis clausa* d'Ant. Rich.

Cette dernière clef se trouvait au pied de l'arc de

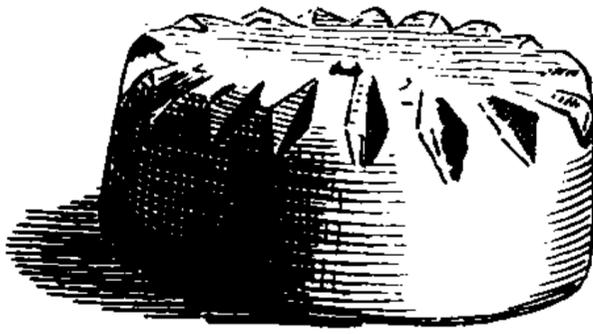
1



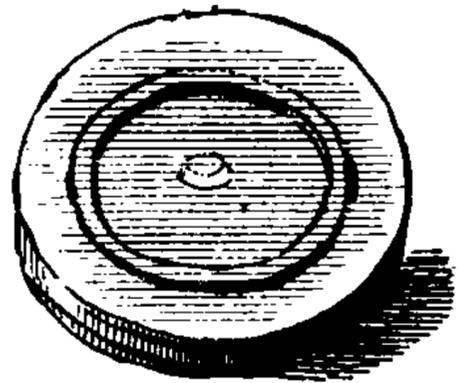
2



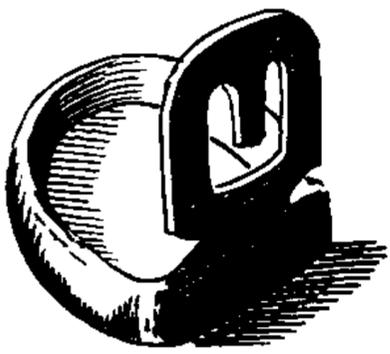
3



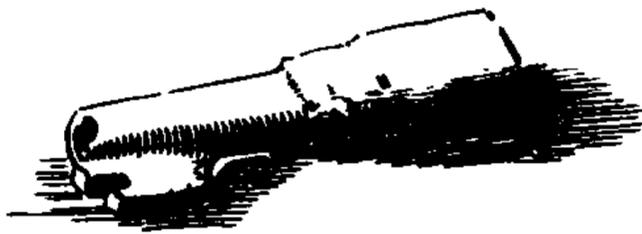
4



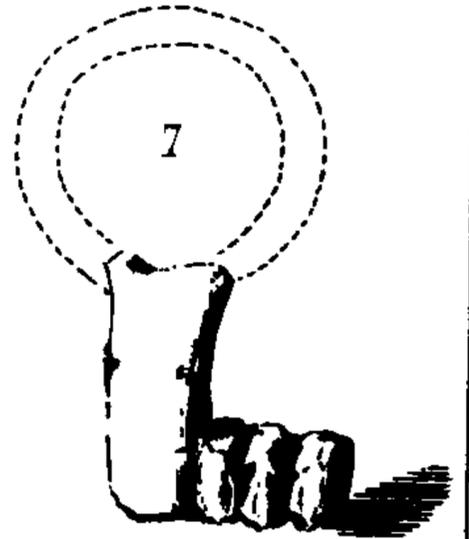
5



6



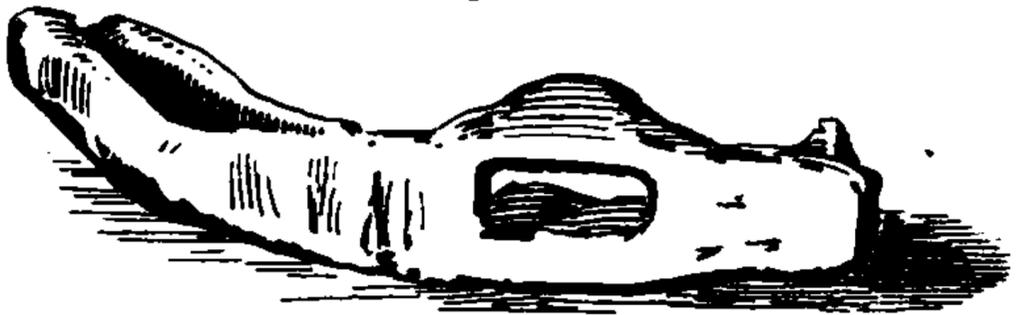
7



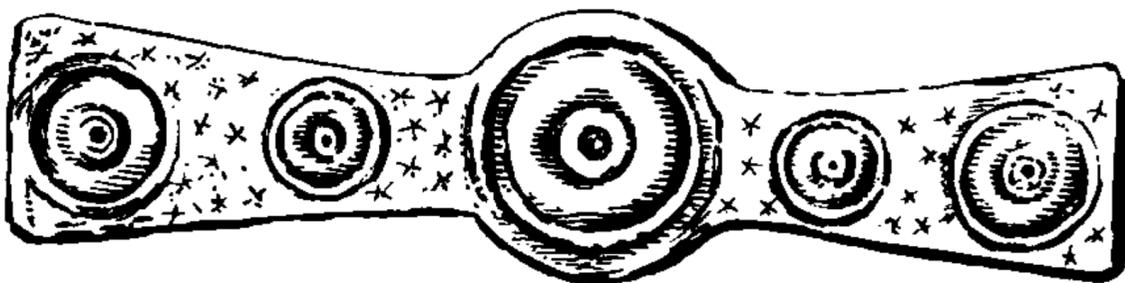
8



9



10





triomphe d'Ad Majores, où je l'ai déterré en janvier 1882.

Ces trois variétés sont en bronze recouvert d'une patine de parfaite conservation.

\*  
\* \*

Fig. 2, 3 et 4.

Reproduction de poids en bronze.

Dans sa séance du 7 septembre 1882, le spécimen figuré au n° 2 a été présenté à l'Académie d'Ilippone avec l'indication suivante :

« Tablette carrée en bronze de 27 millimètres de côté, d'une épaisseur de 7 millimètres, pesant exactement 50 grammes, et sur une face de laquelle sont incrustés en argent les caractères II · SOL · XII, en trois lignes. »

Trouvée à M'toussa, près de Khenchela.

M. Papier, président, en concluait que cette tablette pouvait bien avoir été une unité de poids équivalent au poids de douze solidi d'or. Le solidi d'or, qui succéda à l'aureus au III<sup>e</sup> siècle, pesait, en effet, environ 4 grammes 3 décigrammes.

Le poids n° 4 est également de 50 grammes. Il provient de Tipasa, la moderne Tifesch.

Le poids n° 3, découvert à Aïn-Seymour, est de 300 grammes en tenant compte des échancrures qui y ont été faites.

\*  
\* \*

Fig. 8.

Lingot de plomb du poids de 58 grammes. Ce curieux échantillon de projectile de frondeur est décrit à l'article *Glans*, du dictionnaire de Rich. Il ne porte

pas d'inscription. Je l'ai ramassé dans les ruines de Naraggara, où certains archéologues placent le champ de bataille de Zama.

\*  
\* \*

Fig. 9.

Croisière d'un *pugio* ou dague courte. Ce spécimen est en bronze. Il provient de fouilles pratiquées dans l'ancien Theveste, en 1880.

\*  
\* \*

Fig. 10.

Plaque de bronze très richement ornementée. Sa longueur est de 10 centimètres. Des ouvertures pratiquées au centre des cercles concentriques extrêmes servaient à la fixer au moyen de clous à l'objet auquel elle appartenait. Était-ce une agrafe? Nous ne le pensons pas. Nous y voyons plutôt une partie d'armure.

Cette plaque provient des mêmes fouilles que la croisière figurée au n° 9.

\*  
\* \*

## PLANCHE II.

Fig. 11.

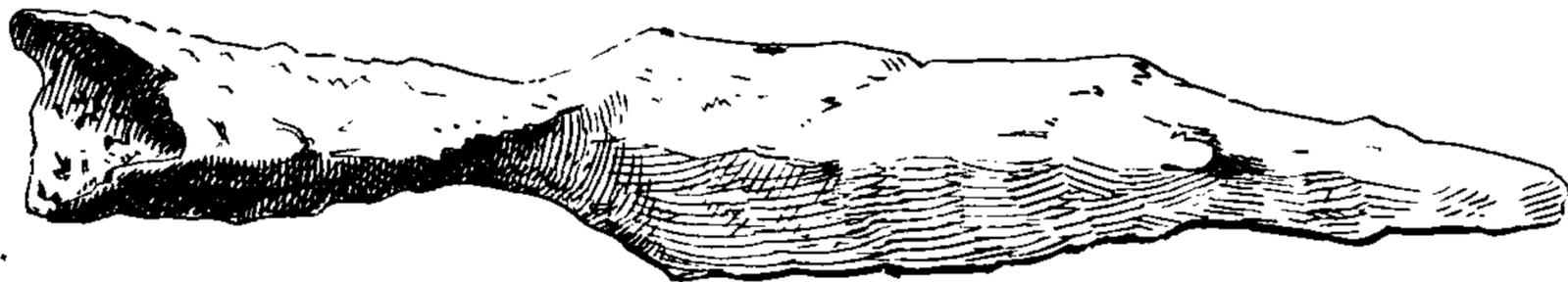
Fer de lance provenant des ruines de Naraggara (Sidi-Yousef, près du Ksar-Djaber).

Sa longueur totale est de 20 centimètres, dont 8 pour le pied et 12 pour la tête.

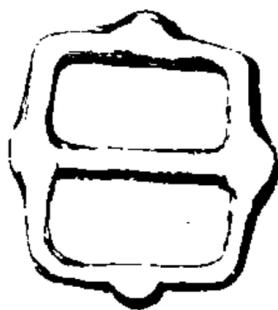
La tête ou *cuspis* a 25 millimètres à la base. Elle offre cette particularité qu'une seule face est à deux pans.

Le fer de cette arme est complètement rouillé et tombe par écailles au moindre frottement.

11



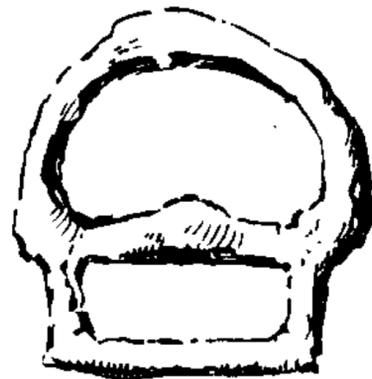
12



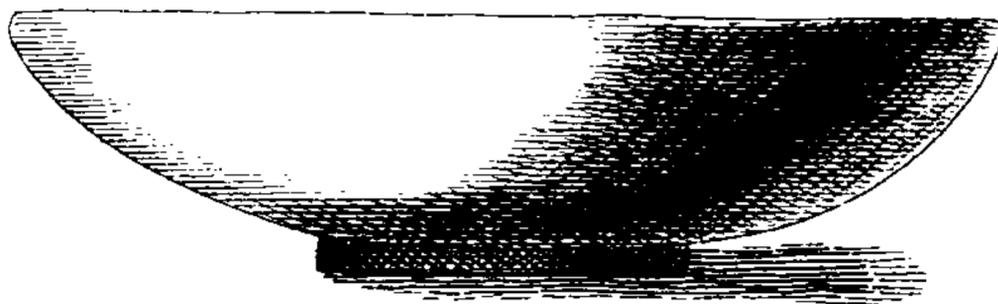
13



14



15



16

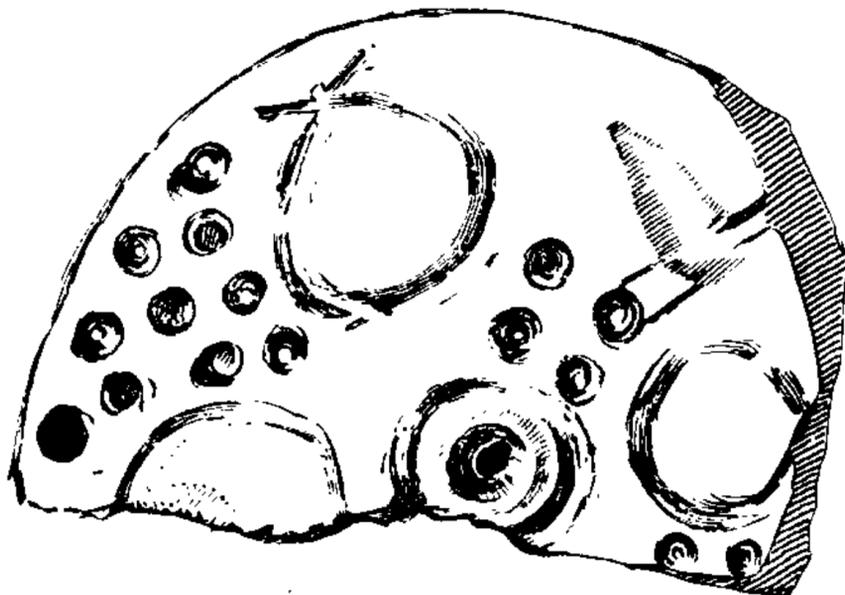




Fig. 12, 13 et 14.

Variétés de fibules en bronze trouvées à Tébessa. La fibule servait à retenir diverses parties des vêtements.

\*  
\* \*

Fig. 15.

Belle coupe en bronze découverte à Khenchela. Près d'elle se trouvait une lame gigantesque en fer, dont nous ne donnons pas ici le dessin, son origine nous paraissant plutôt turque que romaine. Nous nous contentons d'en indiquer la hauteur extraordinaire qui est de 1<sup>m</sup>54, la tenant d'ailleurs à la disposition du lecteur incrédule.

La coupe est d'une forme très gracieuse, se rapprochant un peu de celle du *calix* de Rich.

Son diamètre est de 16 centimètres 8 millimètres.

\*  
\* \*

Fig. 16.

Disque en marbre.

Ce fragment est très curieux. On supplée aisément à la portion disparue.

Les poètes ont chanté le jeu du disque pour lequel il était indispensable de déployer une grande force. De nos jours, le jeu du palet, si en usage parmi la jeunesse et tout ce qui subsiste du jeu antique, n'a plus le même intérêt et ne demande plus les mêmes efforts. Lisons plutôt ce qu'en écrivait Ovide :

*Corpora veste levant, et succo pinguis olivæ  
Splendescunt, laticæ ineunt certamina disci;  
Quem prius ærius libratum Phæbus in auris  
Misit, et oppositus disjecit pondere nubes.  
Decidit in solidam longo post tempore terram  
Pondus, et exhibuit junctam cum viribus artem.*

Le disque que nous possédons offre quelques ornements, des cavités placées symétriquement par quatre et par dix, des couronnes et un cercle central.

On peut admettre, croyons-nous, que ce n'étaient point là seulement des détails d'ornementation, mais encore des signes se rattachant aux conditions et aux prix du jeu.

Ce disque a été trouvé à Khenchela.

\*  
\* \*

### PLANCHE III.

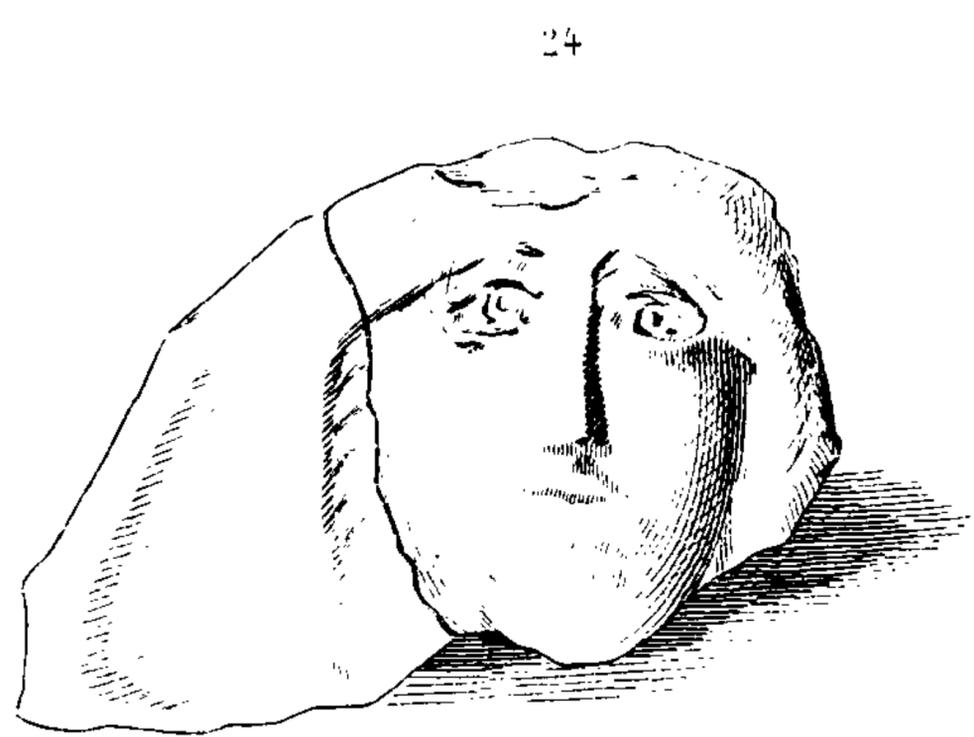
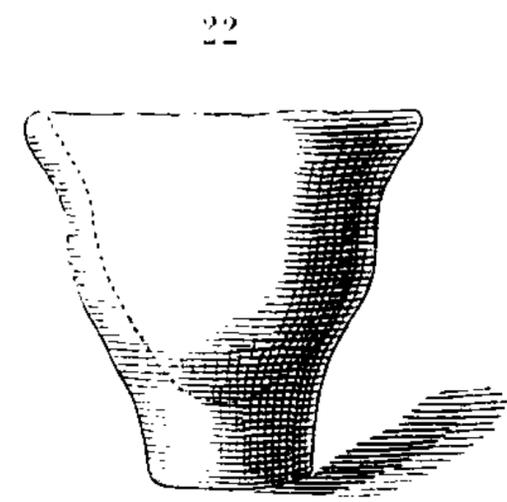
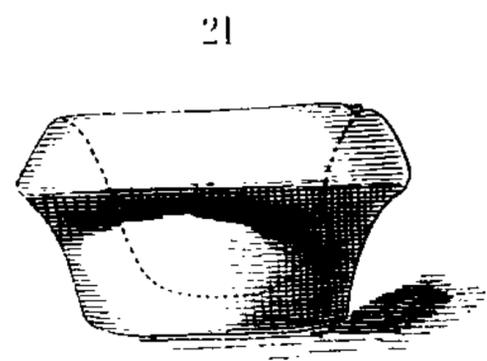
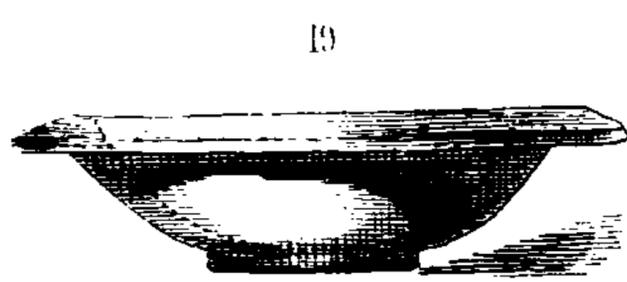
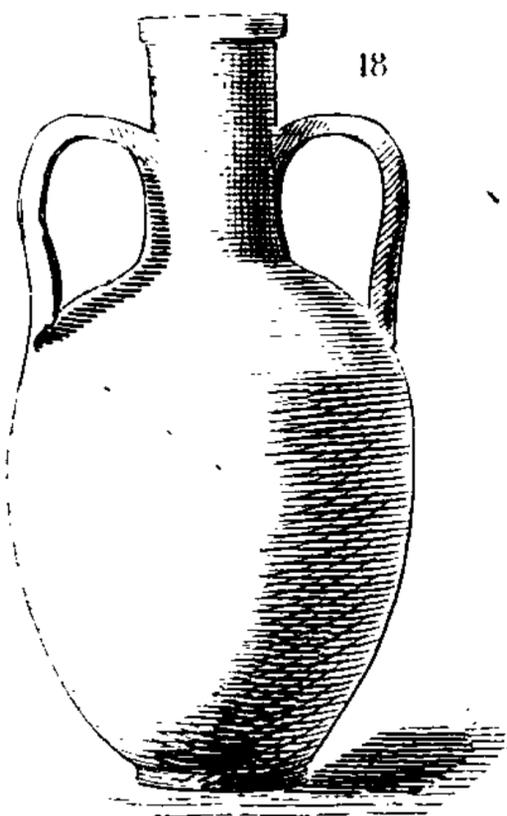
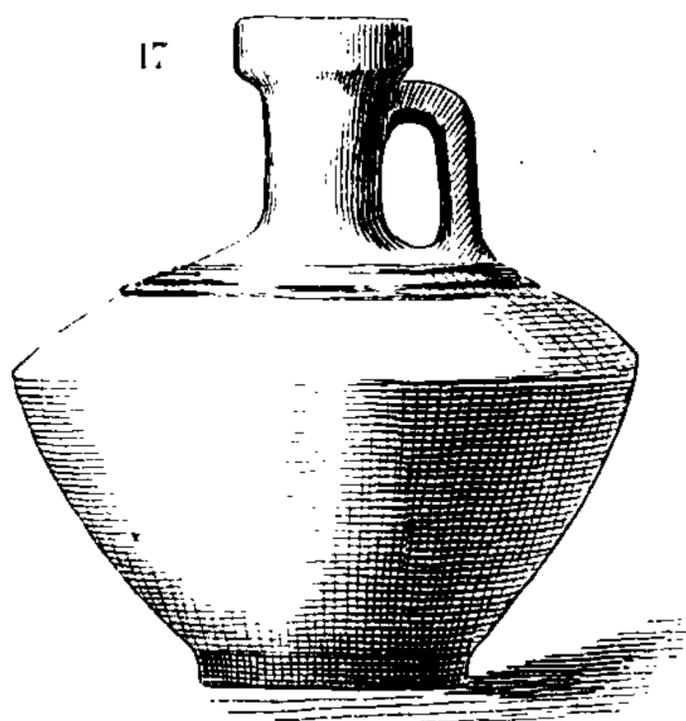
Fig. 17, 18, 19, 20, 21 et 22.

Variétés de vases en terre cuite provenant de Té-bessa. Cette série, dont on retrouve fréquemment les types, principalement dans les sépultures, est intéressante et il est utile d'en fixer les dessins.

Tous ces vases sont faits d'une terre très fine, sauf celui figuré au n° 22. Tous sont de petites dimensions, et nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de leur attribuer d'autres usages que des usages funèbres, de comparer, par exemple, les n°s 17 et 20 aux *gutturium* et *guttus* de Rich, ou aux *wnochoé* d'Ernest Bosc, etc.

Nous dirons seulement que, sans doute, les potiers romains fabriquaient des vases distincts pour les usages de la vie et pour ceux de la mort. Les uns et les autres se ressemblaient quant à la forme, mais non quant aux proportions. Les capacités, pour ainsi dire insignifiantes de ceux que nous reproduisons, nous autorisent à émettre cette idée.

Notons en passant que le vase n° 21, représenté ici





à l'échelle de 1/2<sup>e</sup>, renfermait une bille d'ivoire que nous retrouverons plus loin, à la fig. 35.

\*  
\* \*

Fig. 23.

Fragment de statuette applique.

Nous avons pensé, tout d'abord, être en présence d'une statuette ayant servi de jouet d'enfant. Un examen plus attentif de cette poterie, son revers plat et non modelé, portant encore des traces de plâtre, nous ont amené à conclure que c'était une applique de tombeau ou d'*ædicula*, à l'entrée duquel elle remplissait l'office d'atlantes.

Ce qui semble devoir nous appuyer dans notre hypothèse, c'est la direction que devaient avoir les bras dont les attaches se dirigent de bas en haut, à droite et à gauche du corps.

Le personnage représenté, que la mutilation de la statuette nous empêche de reconnaître, est revêtu du *paludamentum* recouvrant une *tunica interior*.

\*  
\* \*

Fig. 24.

Figure en terre cuite, d'une exécution grossière et beaucoup moins soignée que la précédente. Elle a été trouvée dans les fouilles d'une maison à Té-bessa.

Est-ce là un type dû masque à figure humaine que les anciens fabriquaient parfois pour effrayer les enfants? ou bien la figure naïvement modelée de quelque ancêtre honoré, ou bien simplement le résultat d'un caprice du potier romain?

Rien dans le voisinage de ces deux fragments ne

nous a permis de noter quelque détail caractéristique de nature à nous fixer à cet égard.

★  
★ ★

PLANCHE IV.

Fig. 25.

Sorte de *periscelis* ou bracelet de pied. Ce spécimen est en bronze. Il n'est pas rare d'en trouver dans les sarcophages, aux pieds des squelettes de femmes.

★  
★ ★

Fig. 26.

Type très simple de boucles d'oreilles (*inaures*) en bronze. L'extrémité, en pointe, était introduite dans le lobe de l'oreille, et la boucle était ensuite resserrée contre la partie opposée.

★  
★ ★

Fig. 27.

Tige de bronze ayant eu probablement le même usage que les flèches de métal dont les femmes se servent de nos jours pour soutenir et orner en même temps l'échaffaudage de leur chevelure.

★  
★ ★

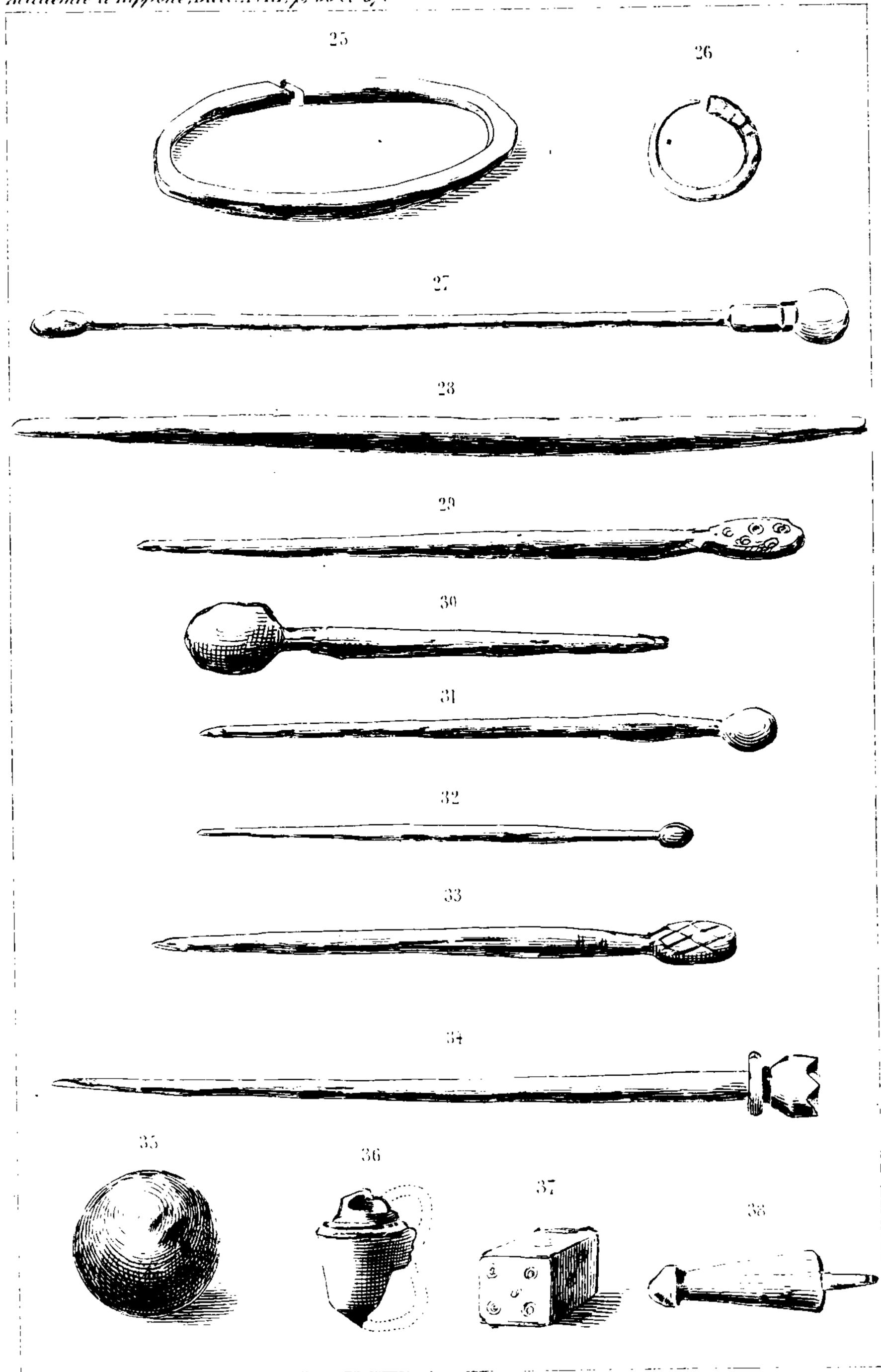
Fig. 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34.

Types variés d'épingles à cheveux, en ivoire, trouvées, ainsi que les trois ornements qui précèdent, dans les ruines de Khemissa (*Thubursicum Numidarum*).

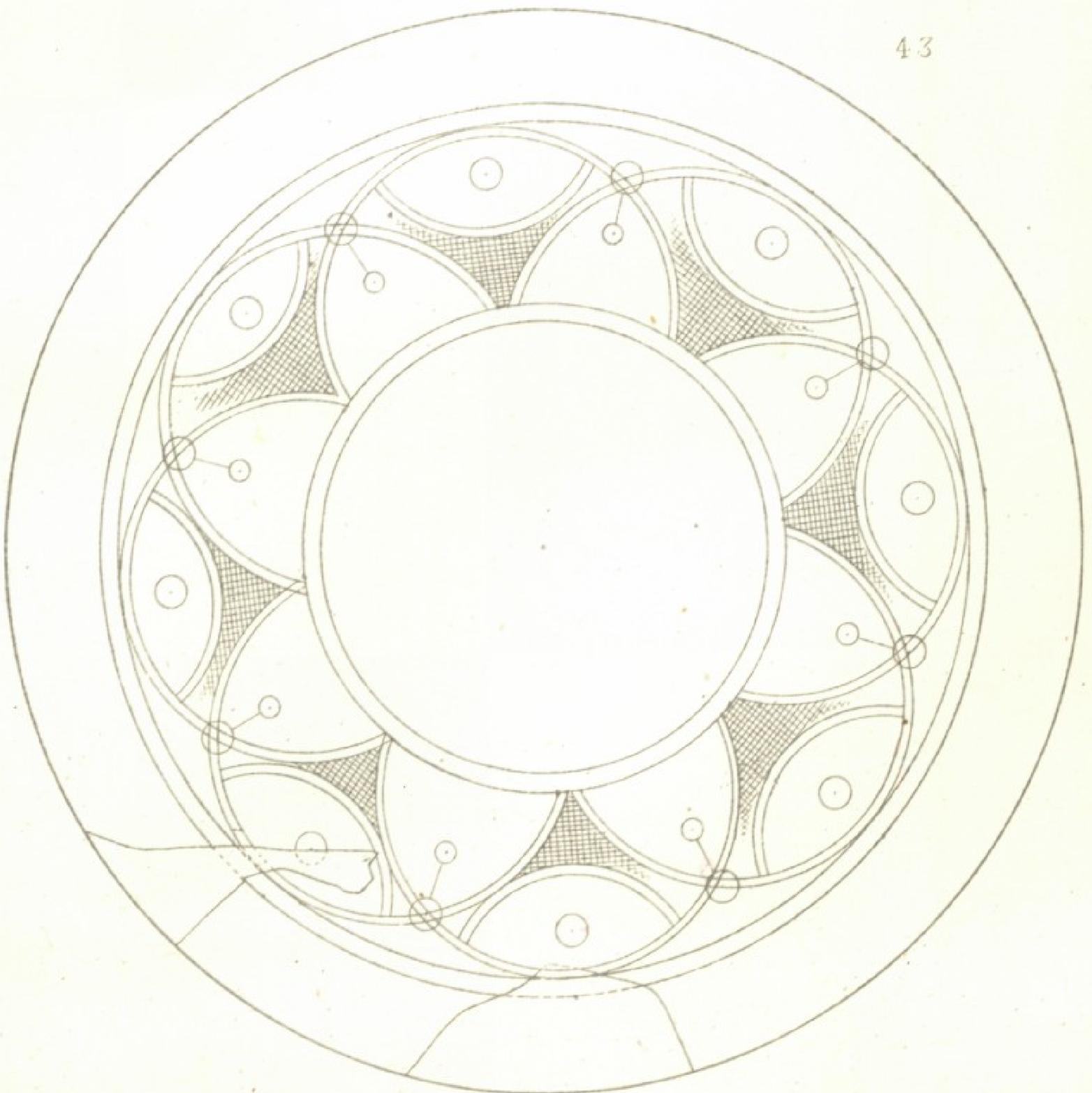
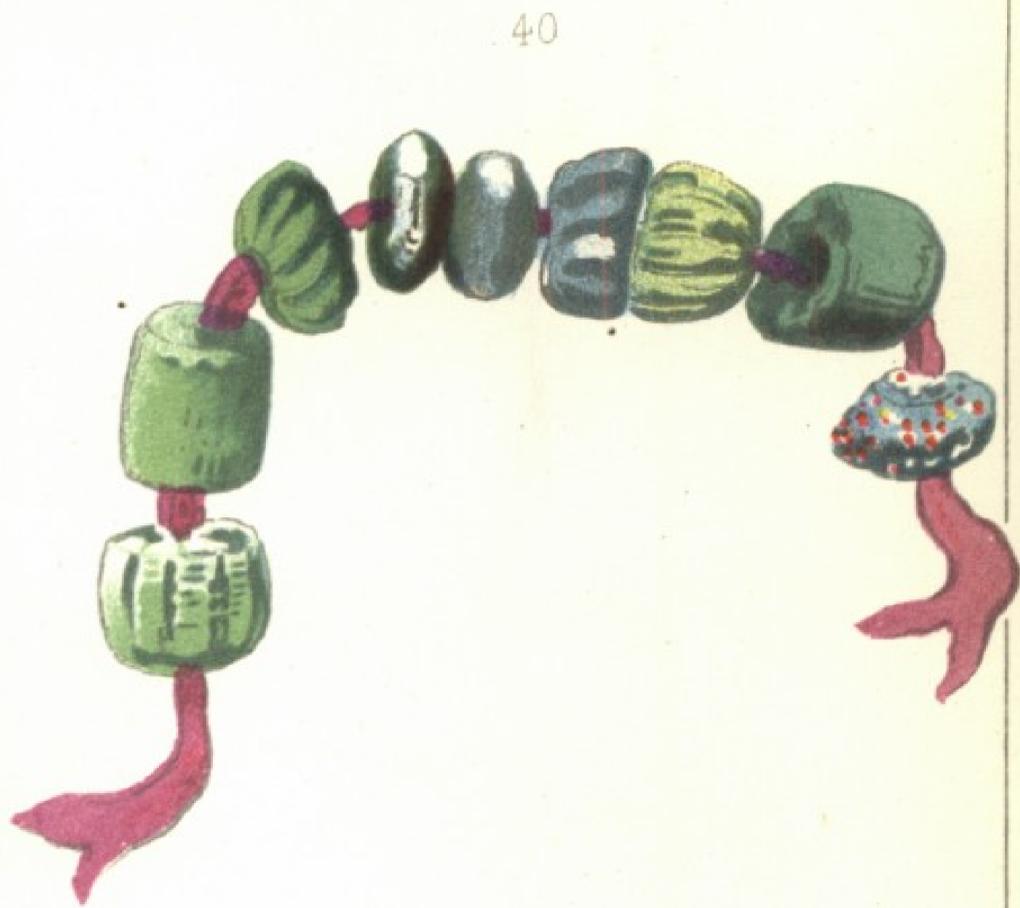
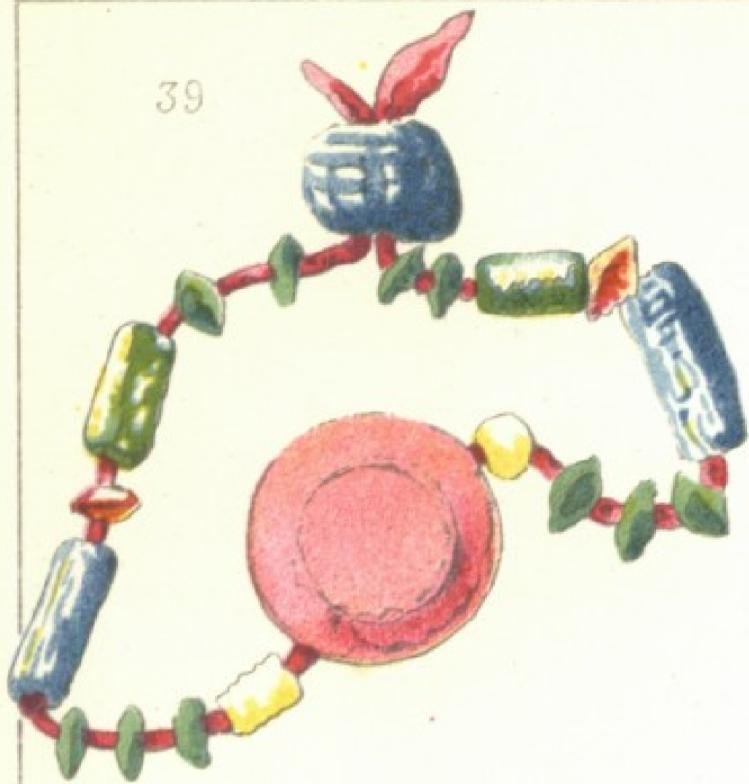
★  
★ ★

Fig. 35.

Bille d'ivoire, sans doute un jouet d'enfant qu'une









mère éplorée avait déposé près des cendres de l'enfant auquel il avait servi.

★  
★ ★

Fig. 36.

Vase à parfums, en verre bleu, d'une forme très originale. Il est reproduit de grandeur naturelle.

★  
★ ★

Fig. 37.

*Tessera lusoria* en ivoire, notre dé moderne. Ce spécimen très élégant a été trouvé à Carthage.

★  
★ ★

La fig. 38 donne la reproduction d'un objet en ivoire que l'on rencontre fréquemment dans l'intérieur des maisons romaines et dont il ne nous est pas possible de préciser la destination.

★  
★ ★

## PLANCHE V.

Fig. 39 et 40.

Types de *monile baccatum* ou colliers de verroteries. Le premier a été trouvé à Heïdra, dans la Régence, le second provient d'une sépulture de l'ancienne Thagaste.

Le collier n° 39 est formé de dix-neuf perles imitant le lapis-lazuli, l'émeraude, le grenat et la perle fine. Un disque en agate le divise en deux.

Le collier n° 40 est composé de neuf perles grossières dans le verre desquelles des fragments de pierre font saillie.

Tous deux étaient placés au cou de squelettes au

moment des fouilles. Le fil qui les retenait avait, bien entendu, disparu complètement.

Fig. 41 et 42.

Scarabées en lapis-lazuli et en agate, ayant servi, sans doute, de pendants d'oreilles.

Fig. 43.

Très beau spécimen de miroir en métal découvert à l'Oued-Cham, en 1877. Le dessin est de grandeur naturelle.

Ce *speculum* antique est malheureusement brisé. La composition du métal nous a paru être un mélange de cuivre et d'argent. Il est recouvert d'une patine vert sombre splendide.

## PLANCHE VI.

Fig. 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50.

Variétés d'anneaux en bronze, sauf le n° 47 qui est en pâte de verre. Ils diffèrent tous les uns des autres, ce qui nous a engagé à les reproduire comme sujets d'études.

Nous en donnons ci-après une description sommaire :

44. — Bande de bronze, sur le devant de laquelle se trouvait une croix.

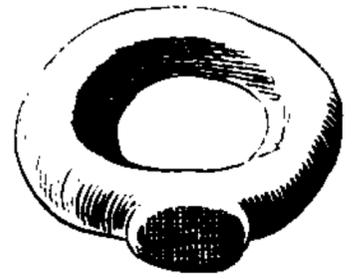
45. — Cercle avec surface lisse à la partie antérieure.

46. — Petit anneau reproduit dans ses dimensions exactes. Il porte au chaton le chiffre IV gravé en creux.

45



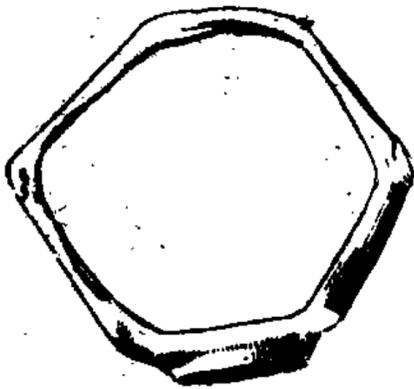
47



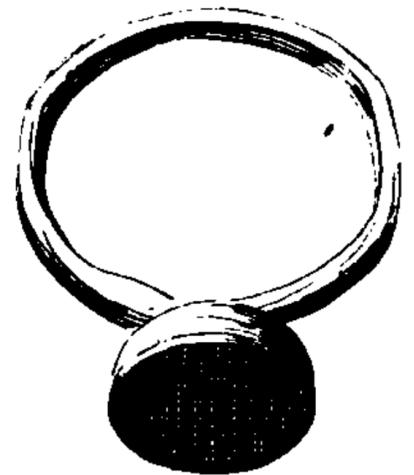
46



48



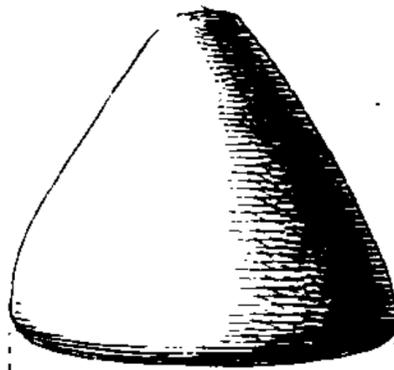
50



49



51





Il devait être porté suspendu à une partie du vêtement et appartenir à un employé du fisc chargé d'estampiller, sans doute, certains produits soumis à des redevances.

Il serait intéressant d'être fixé à l'égard de ce curieux cachet.

47. — Bague en pâte de verre noir. Le chaton ovale est lisse.

48. — Anneau de bronze dont la forme, presque carrée à l'extérieur, est remarquable. Il porte gravé une tête casquée, Mars sans doute.

49. — Très curieux anneau de bronze portant en intaille le sujet suivant : un buste nu, tourné à gauche, sur la tête duquel une Victoire dépose une couronne; entre les deux personnages une palme; au-dessus et derrière la tête du vainqueur des instruments en forme d'haltères, qui semblent marquer que la scène reproduit le couronnement d'un triomphateur dans les jeux du gymnase.

50. — Anneau de bronze dont le chaton a disparu.

*Nota.* — Une récente découverte nous a mis à même de constater que parfois ces chatons étaient formés d'un émail bleu encastré dans une bordure du même métal que celui de l'anneau.

Le chaton que nous possédons est en bronze.

\*  
\* \*

Tous ces anneaux, à l'exception de celui au chaton émaillé, ont été découverts à Tébessa.

\*  
\* \*

Fig. 51.

Cône de calcédoine percé, dans sa partie conique,

d'une ouverture qui servait à le porter au moyen d'un cordon ou d'une chaîne.

Sur le plat, deux personnages dans l'attitude de l'adoration, se faisant face et ayant entre eux un scorpion.

Le geste de l'adoration est fait par l'un des personnages de la main droite, par le second, de la main gauche. L'un et l'autre appuient à la hanche et en arrière leur main opposée et tenant un instrument de forme cylindrique.

Le sujet est entouré d'une légende formée de vingt-quatre caractères, d'écriture pehlie, sans doute.

Diamètre : 30 millimètres.

L'empreinte de cette intaille curieuse a été adressée par nos soins à M. Ernest Renan.

Ce cône provient des ruines de Youks, près de Tébessa.



**NOTICE HISTORIQUE**  
SUR  
**DEUX INSCRIPTIONS ROMAINES**  
TROUVÉES  
**AU KSAR-MEZOUAR (TUNISIE)**  
**En 1881-1882**

---

Dans sa note sur le Ksar-Mezouar (v. p. 59), M. le capitaine Moinier relate que, revenant le 12 juin 1881 d'une excursion au pays des Mogods, une partie de l'état-major du général Forgemol s'était arrêtée un instant au Ksar-Mezouar, ruine romaine assez importante située sur le sommet d'un mamelon, à 13 kilomètres environ de Béja et à 500 mètres environ de l'ancienne voie romaine qui conduisait de Vaga à Hippo Zaritos par Oppidum Materense, et qu'en cherchant avidement si, parmi toutes les pierres taillées dont le sol était littéralement jonché en cet endroit, il ne s'en trouvait pas une, par hasard, qui pût les fixer sur le nom, l'âge ou la destination de cette ancienne construction, lui et quatre de ses compagnons d'armes avaient fini par en découvrir et en retourner une qui portait une inscription composée d'une dizaine de lignes et commençant par ces mots :

PRO SALVTEMAVR.....;

qu'enfin, vu le danger qu'il y avait à se montrer en petit nombre dans un pays ennemi et à rester trop loin derrière la colonne, le général avait donné le signal du départ avant qu'ils aient pu en déchiffrer davantage.

Or, lorsque quinze mois plus tard, M. le capitaine Moinier nous eût remis cette note, nous en écrivîmes immédiatement quelques mots à M. le capitaine Vincent, en résidence à Béja, lequel eut soin de s'arrêter au Ksar-Mezouar dans une de ses tournées de service, d'y rechercher l'inscription et d'en prendre, tant bien que mal, un estampage qu'il s'empressa de nous adresser.

Je dis tant bien que mal, car la pluie et le vent étant survenus pendant que notre zélé correspondant était en train de fouiller les ruines du Ksar-Mezouar, il eut toutes les peines du monde, on le comprend facilement, à prendre une empreinte convenable de l'inscription. Nous parvinmes cependant à lire, sur celle qu'il nous envoya le 18 septembre 1882, le texte suivant :

1

PROSALVTE · IMP · CAES · M · AVRELI · ANTON  
NI · AVG · ARMENIACI · MEDICI · PARTHICI · MAXIMI  
GERMANICI ET FAVSTINAE AVG · LIBEROR · Q · EOR  
VICTORIAS DVAS QVI · ANNEDIVS SEVERVS  
5 HONOR NAIVS · C · ANNEDI HON  
LERITEREMIANIFEC · ANNEDI SEVERI  
FILIOR · SVOR · TAXATIS · LEGITI  
ISERAT · C · ANNEDIVS

Cet estampage laissant, de l'aveu même de M. le capitaine Vincent, beaucoup à désirer, je le priai de

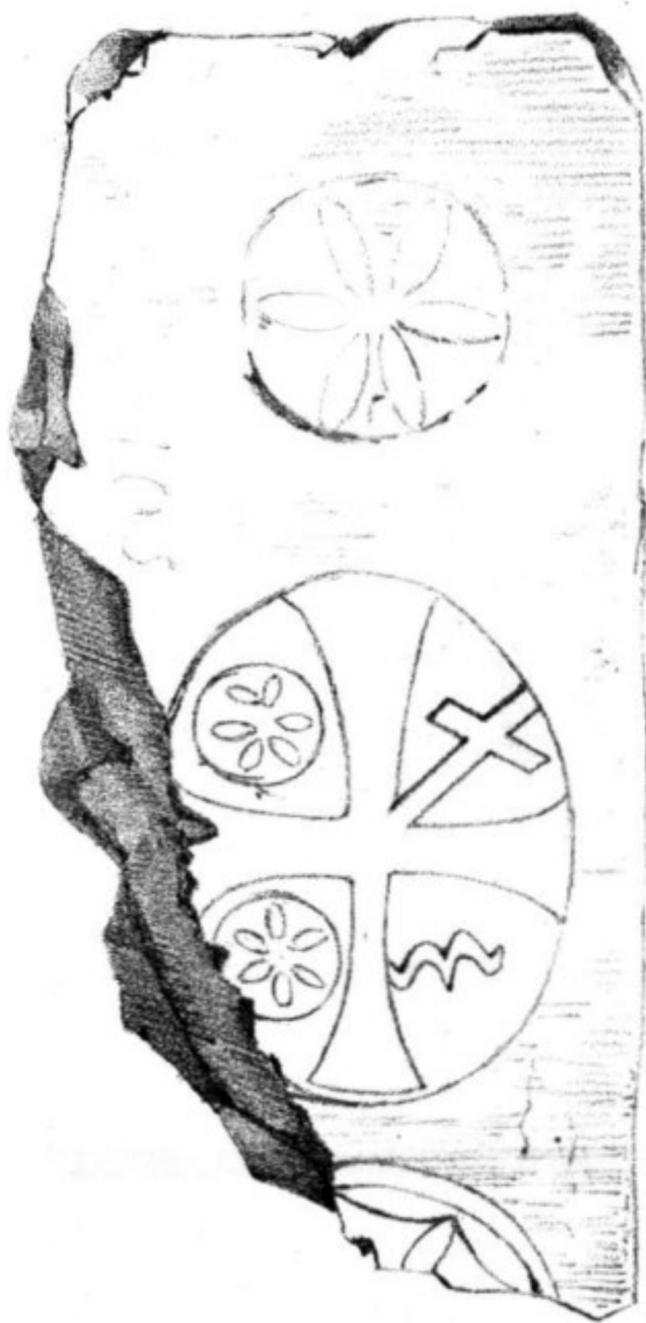


No. 1.

No. 3.



No. 2.



Linteaux de porte trouvés à Khébit-Hallouf, dans le pays des Nemenchas (Prov. de Constantine.)



vouloir bien m'en adresser un meilleur, dès que les besoins de son service l'appelleraient du côté de Mateur et lui permettraient de s'arrêter de nouveau au Ksar-Mezouar. Or, l'occasion d'y retourner ne se fit pas attendre longtemps et, circonstance non moins heureuse non plus, le temps fut, cette fois, des plus propices à notre excellent collègue et ami. J'ajouterai même que le sort lui fut des plus favorables, car non seulement il put opérer ce jour-là sans le moindre obstacle, mais il eut encore la bonne fortune de découvrir une deuxième inscription beaucoup plus importante que la première, quoique plus fruste et mutilée encore que celle-ci.

Ce deuxième estampage, que nous reçûmes quelques jours après, nous permit de rectifier et de compléter ainsi notre première lecture :

2

PRO SALVTE IMP · CAES · M · AVRELI · ANTON[*i*]  
 NI AVG · ARMENIACI · MEDICI · PARTHICI · MAXIMI  
 GERMANICIETFAVSTINAE AVG · LIBEROR · Q · EOR (1)  
 VICTORIASDVASQV[*as e*]ANNEDIVSSEVERVS  
 [ob]HONOREMDECVRIONATVS · C · ANNEDIHONO  
 [rati ce]LERITEREMIANIFEC[*it*]ANNEDISEVERI  
 FILIOR · SVOR · TAXATIS LEGITI  
 [mis prom]ISERAT · C · ANNEDIVS  
 DIT

(1) A cette époque (172-175), il ne restait plus à Marc Aurèle et Faustine que trois garçons : Commode, âgé de onze à quatorze ans, C. Aurelius Antoninus et T. Aelius Aurelius, et que quatre filles : Lucilla, mariée en secondes noces au chevalier romain Pompeïanus, Vibia Aurelia Sabina, que deux inscriptions (*Corp.* nos 5327 et 5328) trouvées à Guelma (anc. Calama) désignent comme patronne de ce municipe du temps de Sep-

Toutefois, si bon qu'il fût, il était encore loin de nous satisfaire entièrement. A partir de la sixième ligne, les mêmes caractères illisibles et les mêmes lacunes existaient comme sur le premier. Il fallait, néanmoins, nous en contenter. Notre excellent et tout dévoué collègue de Béja nous avait assuré qu'il était inutile d'en espérer de mieux réussi, la pierre étant en tous ces endroits fortement usée et les caractères pour ainsi dire complètement effacés.

Nous en étions donc à regretter les imperfections et à douter encore fortement de la lecture que nous en avons donné en dernier lieu à nos collègues (1), sous bénéfice d'inventaire, il est vrai, lorsque nous eûmes la visite de M. le docteur Schmidt chargé, par l'Académie de Berlin, d'une mission archéologique en Tunisie et en Algérie. M. le docteur Schmidt, qui venait de visiter Béja et d'y prendre copie de toutes les inscriptions, m'entretint tout naturellement de celles que M. le capitaine Vincent m'avait adressées et que l'Académie d'Hippone avait publiées dans les comptes-rendus de ses séances du 12 octobre et 23 novembre 1882. Mais il me parla, de préférence, de celle qui nous occupe en ce moment et de celle dont nous allons retracer l'historique dans un instant. Il

time Sévère (192-211), Fadilla qui, malade, empêche Faustine d'aller à Fornium, au-devant de Marc Aurèle, pour délibérer avec lui au sujet d'Avidius Cassius (174), et Cornificia, que Caracalla devait un jour tuer dans un de ses moments de folie furieuse. Antoninus Geminus, frère jumeau de Commode, était mort en 165, à l'âge de quatre ans; Anneius Verus en 168, à l'âge de sept ans, et Faustina en 169.

(1) V. les comptes-rendus des séances, p. LXXVIII.

eut la bonté de me communiquer la copie qu'il en avait faite au jardin du cercle militaire de Béja, où la pierre avait été apportée par les soins de M. le capitaine Vincent, et de m'autoriser à la publier quand bon me semblerait. Je la reproduis donc ici, avec son consentement, telle qu'elle m'a été confiée :

3

PRO · SALVTE · IMP · CAES · M · AVRELI · ANTONI  
NI · AVG · ARMENIACI · MEDICI · PARTHICI · MAXIMI  
GERMANICI · ET · FAVSTINAE · AVG · LIBEROR · Q · EOR ·  
VICTORIAS · DVAS · QVAS C · ANNEDIVS · SEVERVS  
[ob]HONOREM DECVRIONATVS · C · ANNEDI · HONO  
[rati sev]ERI · TARENTIANI · ET · C · ANNEDI · SEVERI  
[honora]TIFILIOR · SVOR · TAXATIS · LEGITIM  
[is prom]ISERAT · C · ANNEDIVS · HON  
FIL · EIVS · AM[pliata]

Nous avons là, enfin, le texte sinon complet, au moins aussi exact que possible de l'inscription signalée par M. le capitaine Moinier au Ksar-Mezouar et retrouvée, quinze mois après, au même endroit, par M. le capitaine Vincent.

Cette inscription, sans être d'une importance historique très grande (1), nous révèle néanmoins un fait

(1) Elle a été gravée entre les années 172, où Marc Aurèle prit, sous son troisième consulat, le titre de *Germanicus*, et 175, où il prit, sous son quatrième consulat, celui de *Sarmaticus*, qu'elle ne mentionne pas. D'ailleurs, comme elle invoque tout à la fois le salut ou la conservation de Marc Aurèle, de Faustine et de leurs enfants, et que l'indigne épouse de l'empereur mit elle-même fin à ses jours, en 175, de crainte qu'on ne découvrit la part qu'elle avait prise à la révolte d'Avidius

qui n'est pas dénué de tout intérêt. En nous apprenant qu'à l'occasion du décurionat de ses deux fils, C. Annedius Honoratus Terentianus et C. Annedius Severus Honoratus, un certain C. Annedius Severus a versé les sommes prescrites par la loi, *taxatis legitimis*, et élevé (1), selon sa promesse, deux Victoi-

Cassius, en Orient, notre inscription ne peut être postérieure évidemment à cette même année 175.

Elle occupe l'une des faces d'un cippe rectangulaire de 0<sup>m</sup>80 de hauteur sur 0<sup>m</sup>46 de largeur, brisé à la partie inférieure du côté droit. Les caractères en sont assez régulièrement et profondément tracés, mais assez maigres et serrés les uns contre les autres. Ceux de la première ligne ont près de 0<sup>m</sup>04 de haut, ceux des huit dernières 0<sup>m</sup>03 seulement. Les I dans IMP, AVRELI, ANTONINI et MAXIMI dépassent en hauteur les autres lettres. Les jambages de gauche des M, des N et des A ne rencontrent ceux de droite qu'à moitié de leur hauteur, et les A ne sont point barrés. Il n'y existe point de ligatures, c'est-à-dire de lettres jumellées. Les lignes sont de plus en plus incomplètes sur le côté gauche, à partir de la cinquième, et, sur le côté droit, à partir de la septième, de sorte que les unes n'ont point de commencement et les autres ni commencement ni fin. Les lettres M, I, S et N de la fin et du commencement des lignes 7 et 8 sont fortement entamées, et on ne voit que les amorces supérieures des lettres qui restent de la dernière ligne.

(1) Indépendamment des statues de marbre ou d'airain qu'on promettait, en pareil cas, d'élever soit à la Santé, soit à l'Indulgence, à la Fortune, à la Vertu ou à telle ou telle Victoire (*reducis vel victricis*) de l'empereur régnant (*Corp.* n<sup>os</sup> 1548, 2353, 5290, 7094, 7098, 7963, 9024), on promettait encore de construire, de réparer ou d'embellir tel ou tel monument public, de donner des jeux au cirque ou des représentations théâtrales avec distribution d'argent et intermèdes musicaux, *ludi circen-*

res (1), ne nous donne-t-elle pas à entendre, en effet,

*ces vel scænici cum missilibus et acroamitibus.* (*Corp. I. A. L.* nos 4679, 6339, 6996, 7963, 7983.)

Et le peuple romain tenait tant à ce que ces promesses soient faites et surtout tenues ponctuellement, que Cicéron raconte comme un fait extraordinaire que L. Philippus, homme célèbre par sa naissance et son génie, soit parvenu aux charges les plus éminentes sans avoir été obligé de les briguer et de les acquérir par des largesses (de offic : II, 17). Enfin, Dion Cassius (XLVIII, 53) et Appien (*Bel. civ.*, VI, 41) ne nous apprennent-ils pas que le peuple préféra travailler gratis aux préparatifs des jeux qu'avait promis de donner Marcus Oppius à l'occasion de son édilité que de dispenser cet honorable citoyen de tenir sa promesse?

C. Annedius Severus avait donc eu, tout d'abord, à verser 40,000 sesterces pour l'élection de ses deux fils et à élever ensuite, suivant l'usage, deux statues de la Victoire. Mais l'inscription ne nous dit pas si ces statues devaient être de marbre ou d'airain; elle ne nous parle pas non plus d'autres libéralités. Il faut croire, dès lors, que C. Annedius Severus n'étant pas très riche et ne voulant pas emprunter et s'endetter, s'était contenté de promettre ces deux statues, sans même dire s'il les ferait faire en bois, en pierre ou en métal. Qui sait! il n'avait peut-être pas de concurrents bien sérieux à redouter pour ses fils et, partant, point de grands sacrifices à faire pour assurer leur élection!

(1) C'est-à-dire deux statues personnifiant, sans doute, les victoires de Marc Aurèle sur les Parthes (162-166) et sur les Germains (168-174).

Dans ce cas, on a le droit d'être étonné que C. Annedius Severus n'ait pas fait suivre le mot VICTORIAS du qualificatif AVG(*ustas*), comme on le voit gravé sur toutes les dédicaces impériales de ce genre, notamment sur celles découvertes dans les ruines de *Thamugudi* (Timgad), de *Rusicuda* (Philippeville), d'*Auzia* (Aumale) et de *Verecunda* (Marcouna), où un certain C. Junius Secundinus avait eu même soin de dé-

que les ruines au milieu desquelles elle a été trouvée sont celles d'un *saltus* qui, au temps de Marc Aurèle (161-180), avait acquis une assez grande importance comme population (1).

signer par GERMANICAE AVG(*usta*), les victoires que Caracalla avaient remportées sur les Germains (213) et que ses statues avaient pour mission de personnifier ou simplement de rappeler (*Corp. I. A. L.*, nos 2353, 7963, 9024, 4202).

(1) Les *saltus*, dont l'étendue dépassait souvent celle des municipes, avec lesquels ils avaient même de fréquentes contestations, à ce que rapporte Frontin (*Traité des Agrimensores*), formaient, autour de la demeure du propriétaire, des espèces de bourgs quelquefois fortifiés comme ceux, par exemple, qui existaient du temps de Maximin et de Gordien III (235 à 244) à Aïn-Melloul (*Castellum Dianense*), à Kherbet-Zerga (*Cellæ*) et à Aïn-Tinn (prope Mileu).

De même que le *vicus*, le *saltus* pouvait, suivant son importance, avoir à la tête de son administration locale des *décursions*, comme l'indique notre inscription de Mezouar, voir même des *pontifes*, des *augures*, un *flamen perpetuus*; mais la majeure partie de ses habitants n'en étaient pas moins, comme ceux du *vicus Verceundensium*, des étrangers, *incolæ* (*I. A. L.*, n° 4249), et non des citoyens d'une ville municipale, *municipes*. Et si son importance était peu considérable, il pouvait même n'avoir qu'un *magister*, comme le *pagus*; mais il différait toujours de celui-ci en ce qu'il ne faisait jamais partie du territoire d'une ville et dépendait d'un procurateur impérial qui avait sa résidence au chef-lieu du *tractus* ou circonscription domaniale, et sous ses ordres un *procurator saltuum* installé sur le domaine même.

Ainsi, à l'époque où les *coloni* ou paysans du *saltus Burunitanus* portaient plainte aux empereurs Marc Aurèle et Commode (177-180) contre le *conductor* Allius Maximus et contre le *procurator Augusti* Tussonius Aristo, ce *saltus* n'avait à la tête de son administration civile qu'un *magister* du nom de C. Ju-

Enfin, si l'expression *ob honorem decurionatus* nous est connue par deux inscriptions découvertes à Philippeville (anc. *Rusicade*) en 1844 et 1878 (1), il n'en est pas de même de l'expression *taxatis legitimis*, qui n'a encore été rencontrée nulle part. Elle répond, il est vrai, à celles-ci : *inlata legitima summa* et *inlatis legitimis summis* ou *nummis*, qu'on lit sur presque toutes les inscriptions de ce genre (2) et doit se traduire de même : a fait un versement (au trésor) d'une somme de..... sesterces qu'il devait, *legitimis*, comme honoraires, *ob honorem*, pour l'avènement au décursionat de ses deux fils.

L'inscription n'indique point quelle avait été l'importance de ce versement, mais il appert d'une foule d'inscriptions trouvées en Algérie qu'il s'était élevé à la somme totale de 40,000 sesterces, soit 8,400 francs (3).

Somme toute, on voit que ce monument épigraphique n'a point, comme nous venons de le dire, une

lius (IV, 29). Il pouvait bien avoir aussi, comme celui de *Masipianus*, des prêtres ou des prêtresses, mais il n'avait, à coup sûr, point de magistrats, d'organisation politique.

(1) *Corp. I. A. L.*, nos 7963, 7983.

(2) *Corp. I. A. L.*, nos 1576, 1842, 2341, 2362, 4202, 4579, 4594, 4874, 6339, 6996, 7000.

(3) D'après ces inscriptions, insérées au *Corp. I. A. L.* sous les nos 6944, 6996, 7000, 7094, 7095, 7096, 7097, 7098, 7963, 7981, 7990, 7991 et 10867, la somme due au trésor public, *inlatis rei publicæ nummis legitimis*, par les magistrats nouvellement élus, était invariablement fixée à 20,000 sesterces (4,200 fr.) pour chacune des fonctions de l'ordre administratif : édilité, triumvirat, décursionat, quinquennalité.

bien grande importance. Il ne nous apprend absolument rien de nouveau, si ce n'est les noms de C. Annedius Severus et de ses deux fils, étrangers à l'onomatologie romaine de l'Afrique (1).

Il n'en est pas de même, heureusement, de cette autre inscription que M. le capitaine Vincent découvrit en retournant au Ksar-Mezouar et dont il s'empressa de m'envoyer un estampage sur lequel je parvins, non sans peine, je l'avoue, à déchiffrer le texte suivant :

1

NDASNVLLVSENIMNONCVM RTIS VA IOM  
TAMVRVBILIBERE M ARI POSSIMV ES ESTVTATVA  
RBSMVSITATAMENVLLIS CVMOPVSE FAC  
PALEAMINIATERIBVSDVCENDIS ETM COND  
TANIVS FELIX · P · QVINTI · F · LOC AV VARIVS  
IFICIAREDECCERIS IN POTESTATE MIDEO  
SDOMINE PER SALVTEMTVAM SVCCVRR NOBIS ET  
ATORIAS · IIII · SARTORIAS · IIII · MESSICIAS · IIII · ET CVR  
RVCTVM ET TABEL AEQVAE SEMPER PVBLICIS VSIBVS  
IDECOMMVNERE · M · C · SINCEROS MODIOS PRAEST  
DEM PRAESTARE DEBETIS CAECILIO MARTI  
ISTIO BVRRO COS · ITEMEXEM  
NDVM IVSSOTVO CONT

La lecture en était très difficile et embarrassante, en effet, non pas que notre collègue et ami n'y eût apporté tous ses soins, mais parce que l'inscription elle-même, gravée sur une dalle de grès fortement usée par le temps, est, il paraît, endommagée de tous

(1) Les noms de C. Annedius Severus et de ses deux fils Terentianus et Honoratus ne figurent point au *Corp. I. A. L.*, de Berlin. On peut donc les considérer comme absolument nouveaux.

côtés. Un certain nombre de mots ont complètement disparu au commencement et à la fin de chaque ligne. Dans le corps même de l'inscription, du côté droit, existe une lacune assez grande, causée par un coup ou tout autre accident. On n'y voit pas, il est vrai, de ces ligatures qui rendent si souvent les textes difficiles à déchiffrer et à comprendre, mais les caractères n'y ont pas tous la même hauteur et la même facture. Les uns ont jusqu'à 2 ou 3 centimètres de haut, les autres que 10 ou 15 millimètres. Les S dépassent généralement en haut et en bas l'alignement. Les barres transversales des E et des F sont obliques et dirigées de bas en haut. Les T et les I se distinguent à peine les uns des autres. Les F sont terminées en bas par un appendice assez long. Aucun A n'est barré. Enfin, les jambages de gauche des A, des M et des N ne rencontrent ceux de droite qu'à la moitié de leur hauteur (1).

Mais M. le capitaine Vincent ayant eu, comme on sait, l'occasion de retourner au Ksar-Mezouar et la bonté d'y prendre, cette fois, plusieurs estampages de cette intéressante inscription, nous arrivions, avec l'aide des deux exemplaires qu'il s'empressa de nous

(1) Il y existe aussi quelques mots tronqués et dénaturés. Ainsi SARRITORIAS y est écrit SARTORIAS, comme sur la Table de Souk-el-Kmis (III, 12), MESSICIAS pour MESSORIAS, et POSSIMVS pour POSSVMVS. Sont-ce là des fautes de lapicide ou prononçait-on réellement dans tous ces *saltus* ces mots comme ils sont ici gravés? Cela est fort probable, car on ne devait pas toujours écrire et parler le latin dans les campagnes comme on le parlait et on l'écrivait dans les villes, surtout en Afrique.

adresser, à rectifier et compléter notre première lecture de la manière suivante :

2

VBLIC

ENDASNVLLVSENIMNONCVMARTIS	VAN	HOMI
RTAMVRVBILIBEREM RARIPOSSIMV	ESTVTATV	
BIMVSITATAMENVTLIC ATCVMOPVSE (1)	FAC	
PALEAMINIATERIBVSDVCENDISETM	COND	
TANIVSFELIX·P·QVINTI·F·L·OCTAV	VARIVS	
IFICIAREDECCERISINPOTESTATE	VMIDEO	ITA
SDOMINEPERSALVTEMTVAMSVCCVRR	NOBISET	

NTARATORIAS·III·SARTORIAS·III·MESSICIAS·III·ETCVL  
 VMFRVCTVMETTABEL AEQVAESEMPERPVBLCISVSIBVS  
 ENTIDECOMMVNERE·M·C·SINCEROS MODIOSPRAEST  
 IOFIDEMPRAESTAREDEBETISCAECILIOMARTI  
 ISTIO BVRRO COS·ITEM EXEM  
 NDVMIVSSOTVOCONT

MIN  
DVCTO

Les corrections et les additions n'étaient guère importantes, on le voit, mais si insignifiantes qu'elles fussent nous n'en étions pas moins très heureux d'avoir pu les faire. Nous hasardâmes quelques nouvelles restitutions (2) en laissant, toutefois, à d'autres plus heureux et surtout plus habiles le soin de relever plus exactement l'inscription sur la pierre même où elle se trouvait gravée.

C'eût été abuser, d'ailleurs, de l'obligeance de notre collègue, et lui demander, sans doute, l'impossible. Or, à l'impossible nul n'est tenu, on le sait.

Comme on le devine aisément, ce document épigraphique, publié à deux reprises différentes par

(1) M. Charles Tissot proposait de lire : CUM OPVS F[VERIT]. (Lettre du 12 décembre 1882).

(2) V. les comptes-rendus des séances, p. LXXIX.

l'Académie d'Hippone, avait éveillé et captivé l'attention de M. le docteur Johannès Schmidt au plus haut degré. Il se rendit donc aussitôt de Tunis à Béja, où la pierre avait été transportée du Ksar-Mezouar dans le jardin du cercle militaire, et en prit une copie qu'il eut la bonté de nous communiquer quelque temps après, en nous autorisant à la faire connaître dans le plus prochain *Bulletin* de l'Académie d'Hippone. Ce que nous nous empressons d'accomplir en la transcrivant ci-dessous :

	3		V		
			NSI	S·N·P	
	C		II	CRI	DENOSTRO
	IEIPIECONL	ORVIVIIHOIO	V	ANDOC	EILM IV
5	ENDAS·NVL	LSENIMNONCVMT	RTI	LI	DVVAR HOMI
	ERTAMVR	VILIBEREMORARIPOSSIMVS	FV		ESTVTATVR
	EBIMVSITATAMENVTLICEATCUMOPVSFVT(1)			MFACI	S
	PALEAMINLATERIBVS DVCENDIS ETM			SCOND	I S
	TANIVS FELIX·P·QVINTI·F·L·OCTAV			VARIVS	
10	IFICIA·REDEGERIS·INPOTESTATE		VMIDEOF		
	ISDOMINEPER SALVTEM TVAMSVCCVRR	S		NOBISET	
	NTARATORIAS·III·SARTORIAS·III·MESSICIAS·III·ETCVII				
	VM FRVCTVM ET TABERNAEQVAE SEMPER PVBLICISVSIBVS				
	ENTEDE COMMVNE·E·M·C·SINGVLOS MODIOS PRAEST				
15	TOTIDEM PRAESTARE DEBETIS CAECILIO MARTI	I			
	TISTIO·BVRRO	COS·ITEM·EXEM			
	TSECVNDVMIVSSOTVOCONT				
				MIN	
				DVCTO (2)	

(1) S'il existe réellement un T sur la pierre, ce n'est point FVERIT qu'il faut lire avec M. Charles Tissot, mais FVTILE; l'épithète de FVTILE, fragile, sans importance, convenant parfaitement aux anciens et misérables murs d'enceinte du *saltus* ou *pagus* de Mezouar.

(2) Lig. 2. — La boucle du P n'est visible que par son attache inférieure.

Lig. 3. — Une petite barre penchée de droite à gauche et une

M. le docteur Schmidt n'apportait aucun élément autre penchée en sens inverse précédent et suivent les deux II en n'arrivant qu'à la moitié de leur hauteur. Un petit trait incliné sur la gauche précède la syllabe CRI, et il ne reste que la moitié gauche de l'O final dans NOSTRO.

Lig. 4 — L'E et l'O du premier mot sont faiblement indiqués; il ne reste de la dernière lettre du mot, un L sans doute, que la partie inférieure; la ligne commence par un trait perpendiculaire arrivant à la moitié de la hauteur des autres lettres; on ne voit que les amorces inférieures des lettres suivantes : O, R, V, I, V, I, I, I, O, I, O, V, très douteuses, bien entendu.

Lig. 5. — On ne distingue que la partie inférieure de l'E de ENDAS; que la boucle supérieure de R placé devant la syllabe TI. Les lettres DV qui suivent sont pointillées sur la copie de M. le docteur Schmidt et précédées de deux rudiments de caractères indéterminables. Dans VAR, la boucle de l'R n'existe plus.

Lig. 6. — On ne distingue que la partie inférieure de l'E du premier mot [c]ERTAMVR; les lettres E, S, et la boucle de R dans le dernier mot, ESIVTATVR, sont pointillées sur la copie.

Lig. 7. — M et I dans MFACI sont également tracés au pointillé; la boucle supérieure seule de l'S est visible au bout de la ligne.

Lig. 10. — La première lettre I n'arrive qu'à mi-hauteur des autres lettres. L'F qui termine la ligne est pointillée dans le bas.

Lig. 11. — La boucle inférieure de l'S placée devant NOBIS est à peine visible; l'E du dernier mot, ET, n'est indiqué que par un crochet droit.

Lig. 13 et 14. — M. le docteur Schmidt indique par un pointillé le jambage droit d'un V au commencement de chacune de ces deux lignes.

Lig. 14. — Dans RE, la lettre R n'est indiquée en bas et en haut que par deux petits traits horizontaux.

Lig. 16. — La partie supérieure seule de TISTIO est intacte; le reste est complètement effacé.

Lig. 17. — Les lettres T, S, E, C, au commencement de la ligne, sont effacées dans le bas.

nouveau au commencement et à la fin de chacune de nos lignes, mais il nous fournissait l'en-tête, encore incomplet et pour ainsi dire illisible, malheureusement, de l'inscription. Il en rectifiait, en tout cas, le texte en divers endroits. C'est ainsi qu'au lieu de PALEA MINIA TERIBVS DVCENDIS (lig. 8), qui n'avait guère de sens, il lisait PALEAM IN LATERIBVS DVCENDIS, qui est l'expression vraie et répond à celle de *lateres de terra ducere*, employée par Vitruve pour dire : *faire des briques avec de la terre* (1). Et là où nous avons lu TABELLAE AEQVAE (lig. 13), le savant épigraphiste allemand lisait TABERNAE QVAE, qui est la leçon vraie. Enfin, là où nous avons cru pouvoir lire REDECCERIS (lig. 10) pour *reduxeris*, SINCEROS (lig. 14), IOFIDEM (lig. 15) et IVCVNDVM (lig. 17), M. le docteur Schmidt avait lu, avec sa perspicacité ordinaire, REDEGERIS qui a la même signification, il est vrai, que *reduxeris*; SINGVLOS, dont l'expression est trop connue pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter; TOTIDEM et SECVNDVM dont l'emploi s'explique ici de lui-même.

Nous reconnaissons donc avoir commis plusieurs fautes de lecture assez grossières; mais on nous les pardonnera, j'espère, quand nous aurons dit que le savant délégué de l'Académie de Berlin, qui nous a avoué être resté, lui si habile à déchiffrer les inscriptions, quatre heures consécutives pour déchiffrer

• (1) Vitruve, II, III. — L'enceinte et très probablement aussi les habitations du *saltus* avaient été construites avec des briques composées d'un mélange d'argile et de paille, c'est-à-dire en torchis. D'où l'expression de : *paleam in lateribus ducendis*, employée à la huitième ligne de notre inscription.

celle-ci, s'est étonné que nous soyons encore arrivé à en donner une lecture aussi satisfaisante d'après les estampages plus ou moins bien réussis qui nous avaient été communiqués. Personne n'ignore, en effet, qu'un estampage n'est prenable et d'un utile secours qu'autant que les caractères qu'il doit reproduire ne sont pas trop frustes, trop effacés sur la pierre.

Reste maintenant à savoir ce que peut bien relater ce document épigraphique.

Tel que les injures du temps nous l'ont transmis à travers les siècles, il n'est guère possible de le dire en termes précis, mais si mutilé et incomplet qu'il soit, il nous semble cependant constituer ici un passage d'une de ces requêtes à l'empereur Commode qui, à l'instar de celle trouvée presque entière à Souk-el-Kmis, en 1880, énumérait les griefs des colons du *saltus* ou *pagus* de Mezouar, pressurés et maltraités, sans doute, comme ceux du *saltus Burunitanus*, par quelque *conductor* avide et cruel et à qui l'empereur avait fini par rendre justice.

Ainsi que sur la table de Souk-el-Kmis, il est encore, en effet, question ici (lig. 12) de corvées, de prestations injustement exigées, puisqu'aux termes d'un règlement permanent, d'une *forma perpetua* gravée sur une table d'airain et exposée aux yeux de tous dans le *saltus Burunitanus*, les *conductores* ou fermiers des domaines fiscaux ne pouvaient leur réclamer que deux corvées de labour, deux de sarclage et deux de moisson par an, et qu'ils en exigeaient, néanmoins, quatre de chacune de ces opérations, soit, en tout, douze corvées au lieu de six. Les *conductores*, soutenus par

les *procuratores Augusti* ou intendants impériaux, paraissent aussi avoir exigé plus de redevances agraires qu'ils n'en avaient le droit, puisque l'inscription (lig. 14) nous entretient de 1,100 mesures de blé que les colons avaient à fournir individuellement, alors qu'ils n'étaient tenus peut-être qu'à en livrer seulement la moitié.

Quant aux quatre premières lignes de ce précieux document, elles sont beaucoup trop mutilées pour être lues et comprises. Elles nous paraissent, cependant, parler du rescrit de l'empereur [res]CRI[ptum]DENOSTRO[imperatore] et de sa transcription dans les archives de l'endroit. Les quatre suivantes semblent donner une description laconique de l'ancien *saltus* ou *pagus* de Mezouar, de ses constructions et de ses moyens de défense, mais du nom de ce domaine impérial pas un traitre mot, lisible du moins. Nous avons cru le découvrir au commencement de la troisième ligne de notre premier estampage, mais au second et troisième estampage, il a bien fallu que nous reconnaissons notre erreur de lecture et qu'avec notre savant confrère et ami, M. Cagnat, nous lisions BIMVS ITA au lieu de [u]RBS MVSITA, dont l'analogie avec Muzua (1) et Mezouar nous avait tout d'abord séduit et entraîné.

(1) Ancien évêché de la Proconsulaire, dont les titulaires *Rufinianus* et *Félix* assistèrent, l'un à la fameuse conférence de 411 où, comme on sait, les Donatistes furent écrasés par la parole éloquente et persuasive de Saint-Augustin, l'autre à la fameuse réunion de 484, à l'occasion de laquelle il fut exilé avec la plupart (348) de ceux (466) qui avaient bien répondu à la convocation du roi Hunéric, mais avaient jugé à propos de

Laissons donc aux épigraphistes et historiens qui honorent notre époque par leurs beaux travaux le soin de commenter ce précieux fragment d'inscription avec toute l'autorité qui leur appartient, et bornons-nous à répéter qu'il est fort probable que du temps où Marc Aurèle avait associé son jeune fils à l'empire (177), les colons de l'ancien *saltus* de Mezouar avaient déjà demandé, comme ceux du *saltus Burunitanus*, que, conformément à la loi d'Hadrien (*lex Hadriana*), aux actes des *procuratores Augusti* déposés dans les archives du *tractus Karthaginensis* et aux dispositions du rescrit impérial confirmant, trois ans plus tard (180), les obligations qui leur étaient imposées suivant cette même loi d'Hadrien, les *procuratores* et, à plus forte raison, les *conductores*, ne puissent augmenter à leur détriment les redevances agraires (*partes agrariae*) et les prestations de journées d'hommes ou de bêtes de somme (*operarum praebitiones jugorumve*); qu'ils avaient fini par obtenir justice de l'empereur Commode peu de temps après la mort de son père (17 mars 180) et son retour à Rome (12 octobre 180).

Toutefois, rien ne s'oppose à ce que, avant de terminer cette simple notice historique, nous mettions en lumière un nom qui vient confirmer les savantes déductions de M. Mowat au sujet du rescrit de Commode en faveur des colons du *saltus Burunitanus*.

On sait que par le simple examen des titres que

rompre toute discussion dès la première séance et de reprendre les débats le lendemain (Morcelli, *Afric. Christ.*, t. I, p. 239; D. Ruinart, *Not. episc.*, p. 140; Victor de Vite, 5, 11 et 12).

porte le fils de Marc Aurèle en tête de ce rescrit (table de Souk-el-Kmis, col. IV, lig. 1 et 2), M. Mowat a établi très clairement que cette pièce avait été rédigée entre le 22 octobre 180 et le 12 septembre 181 (1). Or, comme l'inscription de Ksar-Mezouar, à laquelle on ne saurait contester un certain air de famille avec celle de Souk-el-Kmis (2), mentionne le nom d'*Antistius Burrus* (3) qui avait épousé une sœur de Commode et partageait avec lui les honneurs de son troisième consulat, en 181, la date indiquée par M. Mowat est parfaitement exacte, et il demeure également certain que dès son retour à Rome (12 octobre 180) le nouvel empereur s'occupa de donner satisfaction pleine et entière aux colons, non seulement du *saltus Burunitanus*, mais encore des autres *saltus* voisins de *Vaga* (Béja). Ce qui montre une fois de plus, comme dit M. Cagnat (4), que sous les plus mauvais empereurs, la justice était parfois bien rendue, et que si Rome eût à souffrir de leur

(1) *Revue archéologique*, mai 1881, p. 285-289.

(2) *Corp. I. A. L.*, n° 10570.

(3) Le nom d'Antistius Burrus ne s'était jusqu'à présent rencontré en Afrique qu'à Lambèse, sur un autel dédié à Esculape par M. Porcius Junius, préfet du camp de la 3<sup>e</sup> légion auguste (*Corp. I. A. L.*, n° 2587). On sait que Cléantre, suivant Lampride (chap. VI), et Pertinax, suivant Capitolin (chap. VII), l'accusèrent, plus tard, d'aspirer à l'empire, le rendirent suspect à Commode, son beau-frère, et le firent périr, en 187 ou 188, avec Ebutien, préfet du prétoire, et un grand nombre d'autres illustres personnages.

(4) *Revue archéologique*, mars 1881, p. 151.

tyrannie, les provinces étaient sagement administrées (1).

Et nous disons non seulement du *saltus Burunitanus*, mais encore des autres *saltus* voisins de *Vaga*, car il appert, d'un troisième tronçon d'inscription trouvé dans le voisinage de cette antique cité, que les mêmes abus, les mêmes vexations et les mêmes réclamations avaient eu lieu *ubi nunc est Aïn-Zaga* et peut-être même dans tout le ressort de la circonscription domaniale de Carthage (2).

(1) Cela est vrai pour les plus mauvais comme pour les meilleurs empereurs des deux premiers siècles, c'est-à-dire pour Tibère, Claude, Néron, Domitien, Commode et Caracalla, comme pour Auguste, Titus, Trajan, Hadrien, Antonin et Marc Aurèle; mais à partir du III<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de Caracalla, qui étendit sans restrictions la qualité de citoyen romain à tous les hommes libres de l'empire, dans un intérêt fiscal, il est vrai, et non par humanité, la condition des provinces ne fit que s'aggraver graduellement sous les bons comme sous les mauvais princes. Si bien que sous les seconds Flaviens (324-364) et sous les Valentiniens (364-392), on les voit écrasées d'impôts, traitées à la façon des bêtes de somme qu'on use sans scrupule, qu'on fouette quand elles sont rétives, qu'on tue quand elles se font craindre, comme le dit si justement et éloquemment Aug. Thierry (*Œuv. compl.*, t. VI, p. 225), et lasses, enfin, du joug impérial, accueillir les barbares envahisseurs comme des libérateurs!

(2) On n'a aucunes données certaines sur les limites de cette circonscription domaniale ou *tractus*. Mais comme l'épigraphie africaine nous apprend que sous Trajan (98-117) il y avait à *Calama* (Guelma) un *procurator Augusti* chargé d'administrer en même temps tous les *saltus* de la région d'Hippone et tous ceux de la région de *Theveste* (Tébessa); qu'à une époque qu'il est impossible de déterminer, malheureusement, mais

En novembre 1882, M. le capitaine Vincent avait encore, en effet, la bonne fortune de relever en cet endroit (1), sur un fragment de pierre détaché d'un *castellum* en ruines (2), les cinq premières lignes du rescrit de Commode, avec cette mention gravée en lettres minuscules sur le côté gauche de l'inscription :

. . . . .  
SAC  
R[um]  
SCRI  
PTV  
M  
. . . . .

qui ne peut être antérieure ou postérieure de beaucoup à celle-ci, tous les domaines impériaux situés entre *Theveste* et *Hadrumentum* (Sousse), étaient administrés également par un seul *procurator Augusti*, quoique ces deux villes fussent séparées par une distance à vol d'oiseau d'au moins 160 milles (237 kil.), et que sous Septime Sévère, enfin, et Caracalla (209-211), *Theveste* était chef-lieu d'un *tractus* (*Corp. I. A. L.*, t. VIII, nos 5351, 7039, 7053), on peut, sans trop se risquer, admettre que la circonscription ou *tractus* de Carthage s'étendait au sud jusqu'à la ligne frontière du Bizacium, à l'ouest jusqu'aux confins de la Numidie proconsulaire, au nord et à l'est jusqu'à la mer. Elle comprenait, par conséquent, entre autres subdivisions : 1<sup>o</sup> la *regio Vagensis* (Béja), 2<sup>o</sup> la *regio Thugensis* (Dougga), 3<sup>o</sup> la *regio Assuritanæ* (Henchir-Zoufour), 4<sup>o</sup> la *regio Zeugitanæ* (djebel Zaghouan), ainsi désignées sur quatre inscriptions découvertes à Carthage, en 1882, par le R.-P. Delattre, dans un ancien cimetière d'esclaves et d'affranchis impériaux du temps de Trajan, d'Antonin, de Marc Aurèle et de Commode (*Les Miss. cath.*, année 1882, p. 284, inscrip. nos 9, 10, 11 et 42).

(1) Sur la limite des Mekna et des Ouchtettas du nord, à 25 kilomètres environ nord-ouest de Béja.

(2) Académie d'Hippone, compte-rendu de la réunion du 28 décembre 1882, p. 5 et 6.

afin, sans doute, que nul n'ignorât que c'était bien là le rescrit du très saint empereur, à l'intervention duquel les colons de ce *saltus* devaient de ne plus être pressurés et maltraités par les *conductores* des domaines fiscaux.

Naïve et touchante attention d'humbles paysans qui gagnaient leur vie à la sueur de leur front et tenaient essentiellement à témoigner une profonde reconnaissance à leur seigneur et maître, l'empereur Commode, qu'ils ne connaissaient sans doute que par ses bienfaits!

A. PAPIER.

---

*Suum cuique.* — Au moment de mettre sous presse, on nous apprend que c'est à M. Cagnat que revient la priorité de la découverte de cette pierre. On nous affirme que c'est bien lui qui, en visitant Aïn-Zaga en novembre 1882, l'avait fait extraire du mur où elle était engagée et l'avait placée en évidence devant la porte du *castellum*. Ce dont nous aurions dû nous douter, si nous avions, M. le capitaine Vincent et moi, connu la présence de notre aimable et savant confrère dans ces parages. M. le capitaine Vincent, en nous annonçant le 21 novembre 1882 sa récente excursion à Aïn-Zaga et en nous communiquant la copie de l'inscription, ne nous avait point caché, d'ailleurs, que quelqu'un, un officier sans doute, l'avait précédé de quelques jours dans ces ruines et en avait relevé aussi l'inscription. Nous nous empressons donc de rétablir les faits tels qu'ils se sont passés et de rendre à chacun de nos deux excellents confrères ce qui lui appartient.

A. P.

## CHRONIQUE

Carthage, le 15 février 1882.

Monsieur le Président,

Je viens de voir que deux des inscriptions communiquées dans ma dernière lettre sont déjà publiées, et je m'empresse de vous en prévenir. L'une d'elles, celle que j'ai copiée d'après l'estampage de M. Nonce Rocca, porte le n° 10523 dans le récent ouvrage : *Inscriptiones Africæ latinæ*, de Wilmanns. L'autre, que j'ai attribuée à l'empereur Adrien, porte le n° 896; elle est accompagnée de cette mention : *fortasse ad Constantinum II pertinet*.

J'ai tenu à vous donner de suite ces détails, afin que vous n'attachiez à ma dernière communication un plus grand intérêt qu'elle ne mérite.

Cette observation me fournit l'occasion de vous faire part de la découverte d'une inscription *libyco-berbère* trouvée à 8 kilomètres à l'ouest de Ghardimaou et à 4 de la Medjerda par M. le sous-lieutenant Cumet, du 96<sup>e</sup> de ligne. Cet officier en a pris un croquis dont M. Roussel, ingénieur de la Société de construction des Batignolles, m'a transmis la reproduction que je vous envoie sous ce pli.

J'ai déjà recueilli plusieurs inscriptions à Ghardi-

maou, station frontière de la voie ferrée de Tunis en Algérie. Les unes ont déjà paru, les autres paraîtront dans le *Bulletin critique*.

Veillez agréer, etc.

A.-L. DELATTRE,

Prêtre missionnaire d'Alger à Saint-Louis de Carthage.

---

Carthage, le 24 février 1882.

Monsieur le Président,

Je viens de lire le compte-rendu de la dernière séance de l'Académie d'Hippone, et je m'empresse de vous remercier de me l'avoir envoyé. Vous trouverez sous ce pli la continuation de nos marques de fabrique (briques et vases) trouvées récemment à Carthage.

Je me permets d'y ajouter une note que j'ai écrite, en 1879, sur une monnaie vénitienne et une amulette arabe de notre collection. Cette note est accompagnée du dessin des deux pièces en question. Les lignes que je vous envoie à ce sujet confirment l'opinion de M. Ch. Robert sur le *jeton en laiton* de M. Girou, professeur au collège de Bône, et dont le compte-rendu de la dernière séance renferme la description.

Veillez agréer, etc.

A.-L. DELATTRE,

Prêtre missionnaire d'Alger à Saint-Louis de Carthage.

---

Aïn-Draham, le 23 février 1882.

Monsieur le Président,

Je vous envoie ci-joint les quelques inscriptions que

j'ai relevées tout dernièrement. Celle qui porte le n° 1 est inédite; c'est moi-même qui l'ai exhumée et relevée. La deuxième a été déterrée par l'entrepreneur de la route, mais quelques personnes en ont pris copie avant moi. Le n° 3 a été trouvé en faisant la route d'Aïn-Draham à Tabarca. J'en ai pris une copie aussitôt après sa découverte.

Vous remarquerez, monsieur le président, que toutes ces inscriptions étaient placées le long d'une ancienne route, allant, sans doute, de *Bulla Regia* à *Tabraca*, et sur de gros cylindres de pierre. Ce caractère et les chiffres placés au bas des deux premières ne laissent planer dans mon esprit aucun doute sur leur destination. Toutes trois servaient évidemment de bornes milliaires.

1

Colonne en marbre blanc, brisée en deux, trouvée à 1<sup>m</sup>50 sous le sol, rive gauche de l'oued Ghazele, à 1,500 mètres environ du camp de Fernana et à 17 kilomètres environ de *Bulla Regia* :

R S  
DIVIN  
TRAIA  
IADRIAN  
CONTIT  
TRIBICII  
COS III  
.....  
TA...SV II  
X (1)

(1) Cette inscription, que l'état d'usure et de dégradation de

Hauteur de la pierre : 1<sup>m</sup>50.

la pierre n'a point permis à M. Vincent de bien déchiffrer et de compléter, doit, sans doute, se lire ainsi :

DIVI . NERVAE . NEP  
TRAIANVS  
HADRIANVS  
PONTITEX . MAX  
TRIB . POT . XIII  
COS . III  
VIAM . A . SIMITTV  
VSQ . THABRACAM FEC

X

Trois colonnes milliaires ont été déjà découvertes au nord de Chemtou, en 1880. Deux d'entre elles n'étaient, à vrai dire, que des tronçons laissant encore lire sur l'un les dernières lettres de *Simittu* et sur l'autre les trois premières de *Thabraca*, ainsi que la marque du second et du troisième mille; mais la troisième, quoique brisée en deux, indiquait clairement par son texte presque complet qu'une route avait été construite entre *Simittu* et *Thabraca* par l'empereur Hadrien dans la treizième année de sa puissance tribunitienne et son troisième consulat, c'est-à-dire pendant ou peu après son voyage en Afrique (128-129). Ce texte était ainsi conçu :

IMP . CAESAR  
DIVI . TRAIANI  
PARTHICI . FIL  
DIVI . NERVAE . NEP  
PIVS. . . . .VS  
HADRIANVS . AVG  
PON. . . . .MAX  
TRIB . POT . XIII  
COS . III  
VIAM A SIMIT...  
VSQ . THABRACAM

I

Nous pensons donc pouvoir nous servir de ce texte pour

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>06.

2

Colonne en grès, mesurant 2<sup>m</sup>50 de hauteur, trouvée au Fedj-el-Meridj, clairière située à 4 kilomètres environ d'Aïn-Draham, sur la route de Fernana à Souk-el-Arba, c'est-à-dire à 33 kilomètres de Hammam-Darradj (*Bulla Regia*) (1) :

DDNN  
FLAVIO  
VALERIO  
CONST  
TINO ET  
LICINIO (2)  
LICINIANO  
BP AVG  
.....  
..... PRO  
. RP.....  
XVIII (3)

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>06.

rectifier et compléter celui de M. Vincent et en conclure que son milliaire gisait sur la route de *Simittu* à *Thabraca*, à 15 milles de la première localité et non à 10 seulement, car on compte pour le moins de 20 à 25 kilomètres de Chemtou à Fernana.

(1) De Fedj-el-Meridj à Fernana.....	16	kilomètres.
De Fernana à Hammam-Darradj .....	17	—
	<hr/>	
DISTANCE TOTALE .....	33	—
	<hr/>	

(2) On voit le nom de Licinius écrit ainsi sur deux autres bornes milliaires trouvées, l'une près de Timgad, l'autre près

FLAVIO CL  
AVDIO CO . .  
STAN . . . . .  
TIO . . . . .  
. . NO . . . . .  
B . . . . .  
. . C . . S . . (1)

Débris de colonne trouvée en faisant le chemin

de Marcouna (*Corp. t. VIII, nos 10, 197 et 10223*). Sur toutes les autres, on le trouve écrit ainsi : *Licinianus* (*Corp. t. VIII, nos 1537, 8713 et 10246*) ou *Licinius* tout court (*Corp. t. VIII, nos 210, 10206, 10211 et 10224*).

(3) Si, comme cela paraît très probable, cette borne milliaire se trouvait sur la route de *Simittu* à *Thabraca*, restaurée par ordre des empereurs Constantin et Licinius, 187 ans après sa construction par Hadrien, c'est *xxviii millia passuum* qu'il faut lire et non *xviii*, car de Chemtou (*Simittu*) à Meridj, où elle a été exhumée, on compte au moins de 40 à 42 kilomètres et non 26.

(1) Cette dédicace impériale peut se rétablir ainsi :

FLAVIO CL  
AVDIO CON  
STANTINO  
PIO FELICI  
DOMINO NOSTRO  
NOBILLISSIMO  
CAESARI  
XXX

Le nom de l'empereur *Flavius Claudius Constantinus*, fils aîné de Constantin-le-Grand, ne figure sur aucune autre borne milliaire trouvée en Tunisie; mais on le voit gravé sur au moins sept ou huit trouvées en Algérie, notamment à Aïn-Chabrou, près de Tébessa, à l'Enchir-Tougount, dans la plaine des Ama-

d'Aïn-Draham à Tabarca, à 1,500 mètres du camp et près d'une ruine assez considérable située sur le penchant d'une colline et en pleine forêt.

On a rencontré quelques ruines en traçant la route actuelle, mais où l'ancienne passait-elle, voilà ce qu'on ne sait encore au juste. Je la cherche et crois même en avoir trouvé quelques vestiges. En attendant que j'en découvre davantage, voici les points où j'ai rencontré des ruines plus ou moins considérables :

1° Près de l'oued Melah, à 12 kilomètres environ de *Bulla*, restes d'un poste ou *castellum* ;

2° Près de l'oued Ghazele, à l'endroit même où l'inscription n° 1 a été découverte et que les indigènes appellent *Sidi-Douioui*, grand amas de décombes et de pierres taillées de grand appareil. Une petite ville ou tout au moins un gros bourg devait exister là sous les Romains ;

3° A Ganguet-el-Hammam, sur les bords de l'oued

mra, à l'Enchir-el-Agouna, entre Baghaï et le Fedjouji, et à Guiba, chez les Ouled-Sellem (*I. L. A.* nos 10, 168, 10170, 10172, 10189, 10368, 10372 et 10428).

On est en droit de se demander, dès lors, pourquoi le nom de Constantin qui n'avait rien à voir dans le gouvernement de l'Afrique échu à son frère Constant, figure sur ces bornes milliaires. Les aurait-on gravées et placées dans la courte période de temps où, voulant s'emparer des États de son frère, Constantin lui déclarait la guerre et mourait peu après devant Aquilée (340) ? C'est probable.

Enfin la distance de Chemtou à Aïn-Draham étant de 45 kilomètres environ, le chiffre indiqué sur cette colonne devait être XXX ou XXXI.

(NOTES DE M. LE PRÉSIDENT.)

Lill, assez forte construction en grande partie détruite ;

4° Un peu avant d'arriver à Ben-Medir ;

5° Dans la direction de Redir, de nombreuses et grosses pierres de taille émergent du sol.

Je n'ai pas été plus loin, mais tout m'incite à croire que la direction de Tabarca continue à être indiquée en beaucoup d'autres endroits.

J'ai trouvé aussi les vestiges d'une autre voie passant par El-Meridj, où la colonne n° 2 a été déterrée. Cette voie passerait par le pàté de montagnes qui séparent Fernana de Fedj-Mana.

Bref, tout le pays est pour ainsi dire couvert de ruines que je me propose d'explorer et de relever si mon service m'en laisse toutefois le loisir.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,

Capitaine hors cadres.

---

Ghardimaou, le 10 août 1882.

Monsieur le Président,

Je vous envoie une inscription curieuse trouvée ces jours-ci par un de mes camarades à 8 kilomètres est de Ghardimaou. Je l'ai comparée à celle de *Tugga* que donne Guérin et j'y ai trouvé des caractères qui ressemblent, je crois, à ceux de ce précieux document. Jugez-en par vous-même :

=	X	
<	z	○
⌘	□	>
	□	⊕

Je réside maintenant à Ghardimaou, où j'ai d'un

côté *Ad Aquas* et de l'autre *Simittu* et *Bulla Regia*. Je me trouve littéralement au milieu de ruines que j'ai déjà fouillées bien des fois sans y découvrir toutefois le moindre nom de localité. Je ne me rebute point cependant. Je vais chercher de nouveau. Qui cherche, trouve, dit l'Évangile.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

---

Khenchela, le 27 avril 1882.

Monsieur le Président,

Au commencement de 1881, je visitais en compagnie d'un érudit archéologue dont la modestie me fait taire le nom, les ruines qui abondent dans la région du djebel Foua, dans le cercle de Tébessa.

Parvenu à El-Begueur, point signalé par M. Héron de Villefosse à propos d'une importante pierre d'autel chrétien portant la *memoria* de saint *Montanus*, je m'arrêtais avec l'intention d'y faire quelques fouilles.

Mes recherches furent couronnées du plus beau succès.

Au milieu de débris de pierres sculptées relevées par M. de Villefosse et sur lesquelles sont reproduits des sujets analogues à ceux que l'on voit dans la basilique de Tébessa, entrelacs de vignes, de vases, d'animaux et autres symboles, je découvris un premier, puis un deuxième fragment d'une inscription dont la lecture fit pousser un cri de joie à mon compagnon de voyage.

Je vous adresse aujourd'hui cette inscription dans

son entier, car les parties qui manquaient ont été déterrées depuis mes premières fouilles et le texte intégral a pu être reproduit.

Il a été, il est vrai, adressé à M. de Rossi, à Rome, mais il appartient à l'Académie de le faire connaître à l'Algérie.

L'inscription devait être placée à l'entrée d'un sanctuaire dédié aux saints *Primus* et *Quintanus* ou *Quintasius*. Elle comprend sept fragments qui, réunis les uns aux autres, donnent un cintre dont les deux extrémités devaient s'appuyer sur des colonnes ou sur des pieds droits.

Le fragment de chaque extrémité reproduit une colombe et des palmes. Les fragments qui suivent le premier portent en grandes capitales, d'un travail peu soigné, indiquant sans doute le V<sup>e</sup> siècle comme date du monument, l'inscription ci-après :

HIC EST MEMORIA SANCTORVM  
PRIMI ET QVINTASI

Et maintenant peut-on espérer que la découverte de ce document amènera celle de l'ethnique du point où il a été trouvé?

Morcelli parle à l'article *Mutecitanus* d'un saint *Quintasius* dont il est fait mention *in martyrologio Florentinii*. S'agit-il ici de ce même *Quintasius* et la présence de son nom à Enchir-el-Begueur doit-elle restituer à l'église d'Afrique le nom d'un nouveau martyr?

Enchir-el-Begueur était sans doute l'un des lieux d'exil choisis par Hunéric pour y envoyer les évêques d'Afrique après l'assemblée de Carthage. Dans ce cas,

on s'expliquerait plus aisément les vestiges des monuments consacrés au culte chrétien que l'on rencontre à chaque pas dans cette région lointaine presque voisine du désert.

Quoi qu'il en soit, ce qui milite en faveur de cette supposition, c'est la présence de traces fréquentes et caractéristiques depuis l'Enchir-Khebit-Nallous, en suivant la plaine de Tlidjen et en gagnant Enchir-el-Begueur par le chemin désert et rocailleux qui traverse Enchir-el-Frouth, indiquant toutes le passage ou le séjour d'une population chrétienne qui semble avoir été soumise à la persécution et qui faisait appel à son Dieu par des monuments à ses martyrs et par des invocations du genre de celle-ci que j'ai relevée près de Tlidjen :

SI DEVS PRONOBIS NIL MIHI DEERIT

Si nos Sociétés archéologiques étaient plus riches, si elles pouvaient déléguer quelques uns de leurs membres à El-Begueur, nul doute qu'ils y trouveraient plus d'une page d'histoire des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Veuillez agréer, etc.

A. FARGES,

Lieutenant,

attaché au bureau des affaires indigènes de Khenchela.

---

Khenchela, le 26 avril 1882.

Monsieur le Président,

Je vous adresse par la poste une planche comprenant trois sujets à soumettre à l'Académie.

Les documents qu'elle reproduit sont complètement

inédits. Vous pouvez demander à M. l'abbé Mougel la *Notice* qui en accompagnera la reproduction. Il a pris copie de cette planche et m'a déjà fait connaître que son étude lui semblait devoir être de la plus haute importance au point de vue religieux.

Quant à moi, je me bornerai à vous donner quelques mots sur la provenance des pierres reproduites.

La pierre n° 1 est un linteau qui se trouve actuellement à Khebit-Hallouf, ruine située dans le pays des Nememcha de Tébessa, à une journée de marche de cette dernière localité.

Khebit-Hallouf se compose de plusieurs groupes de ruines isolés d'un groupe principal. Ce devait être un centre important, et des fouilles sérieuses y donneraient, je crois, les résultats les plus heureux. En dehors de plusieurs monticules où j'ai constaté la présence de chapiteaux élégants, de colonnes, d'encorbellements, on y remarque les restes d'un monument funéraire qu'il est important de signaler aux investigations de chercheurs plus heureux que moi.

C'est sur le flanc de l'un de ces monticules que se voit le fragment n° 2 de la planche.

Bien que ce dernier document paraisse de prime abord n'avoir d'autre importance que celle des nombreux linteaux portant le monogramme du Christ, les sigles alpha et oméga ou des rosaces comme ornements, j'ai cru devoir le reproduire en raison des traces de graphiti de provenance incontestablement antique que l'on y remarque.

Notre ingénieux confrère, M. Mougel, nous les expliquera d'ailleurs, et l'aperçu qu'il en donnera ne

pourra que mettre en lumière ce modeste vestige de l'Afrique chrétienne.

Le corbeau n° 3 vient d'une autre ruine située sur la route de *Theveste* à *Ad Majores*, qui passait par les gorges d'El-Mechera et qui est connue sous le nom de Enchir-el-Ench.

Il est remarquable par le sujet qu'il représente, c'est-à-dire le dromadaire (1).

Enchir-el-Ench est à la porte du désert, sur le parcours, ou tout au moins sur l'une des routes qui, dans l'antiquité comme de nos jours, conduit les nomades loin des régions froides, vers le Sahara, qu'ils gagnent chaque hiver pour y sauver leurs troupeaux.

Ici le dromadaire a une couleur locale qui ne saurait échapper. Sa reproduction sur les monuments de la province de Constantine est d'ailleurs assez rare pour que je m'empresse de vous communiquer celle-ci.

Enchir-el-Ench, encore une ruine bien intéressante. Une particularité. Quand je visitais El-Ench,

(1) Suivant Ch. Ritter, célèbre géographe allemand, mort en 1859, la même année que Humboldt, c'est chez les Maurusiens, dans la partie occidentale de la Libye, et à l'avènement des Césars, que parut pour la première fois le chameau à une bosse ou dromadaire appliqué à l'usage des armées. L'utile animal du Nedjed, des Nabatéens et de toute la zone araméenne était resté complètement inconnu aux Carthaginois aussi longtemps que se maintint leur brillante existence et jusqu'à la ruine de leur commerce. Toutefois, il était connu des Romains déjà du temps de Pompée (64). Il est représenté sur les médailles de son questeur et lieutenant, *Aem. Scaurus*.

(NOTE DE M. LE PRÉSIDENT.)

en février 1881, le sol aux environs des ruines était jonché de quinaires. Ce serait une bonne mine pour nos collectionneurs.

Veillez agréer, etc.

A. FARGES,

Lieutenant,

attaché au bureau des affaires indigènes de Khenchela.

---

Constantine, le 20 mai 1883.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous copie d'une lettre que je viens de recevoir de mon collègue et ami le docteur Leclerc au sujet de la *Bellima*. Je vous prie d'en prendre connaissance et de la reproduire au besoin dans le *Bulletin*, à l'article *Chronique*.

Dr V. REBOUD.

Paris, le 13 mai 1882.

Cher Collègue,

Vous n'avez sans doute pas oublié la *Bellima* que vous avez découverte et sur laquelle je n'avais pu jusqu'alors rencontrer qu'une maigre citation dans Abder-Rezzag. Eh! bien, je puis maintenant vous donner d'assez amples renseignements sur son compte, et vous dire que sous un nom différent elle peut revendiquer une illustre et antique origine. J'ai trouvé ses titres de noblesse dans un auteur arabe du X<sup>e</sup> siècle qui habitait Jérusalem et que j'ai oublié dans mon histoire de la médecine arabe, parce qu'il m'avait apparu comme naturaliste, sur une lecture incomplète, et qu'il était seul de son siècle. J'ai employé mes vacances de Pâques, la bibliothèque étant fermée

quinze jours, à le relire en entier et j'en ai pris 120 pages d'extrait.

Le *Morched Temimi* ou *Guide de Timimi* compte au n° 1088 de l'ancien fonds. C'est le seul exemplaire que je connaisse en Europe, mais malheureusement il ne contient qu'une partie de l'ouvrage. Il commence au chapitre XI qui traite des *mannes*, des *bitumes*, des *sucres*. Voici un extrait que je viens de faire des *bitumes* :

L'auteur en compte huit : l'*ambre*, la *sandaraque*, la *moumia de Perse*, la *moumia du Magreb*, le *bitume des Juifs*, celui de l'*Irak*, le *naphte* et le *soufre*.

« Le *bitume de Judée*, dit-il, sort des bas-fonds de la mer morte, repoussé par les grandes et fortes vagues.

« La *moumia du Magreb* est rejetée par cette partie de la mer du Magreb qui répond au pays des Ketama. Son odeur désagréable la distingue de celle de Perse déposée par la mer et trouvée aussi dans des cavernes. Ces renseignements m'ont été donnés par Aboul Hassen de Basora, émissaire envoyé par El-Mœz dans le pays des Ketama où il resta plusieurs années. Il m'a raconté qu'une de ces années la mer rejeta sur les rivages des morceaux assez volumineux de cette *moumia* que l'on prit d'abord pour de l'*ambre* pur; mais une fois séchée, on vit que c'était de la *moumia*. On en fit une forte provision pour les magasins du sultan. Il me raconta aussi qu'on en fit l'épreuve en présence d'El-Mœz sur un homme qui s'était fracturé un membre en tombant d'une kouba. On lui en administra et il guérit. Il m'en donna un morceau qui

était sec, dur, cassant, n'ayant ni la souplesse, ni la consistance cireuse de la *moumia de Perse*, ni son odeur. L'ayant bien examinée, je lui reconnus les caractères de la *moumia des tombeaux*, que l'on trouve dans les trésors cachés de l'Égypte. C'était cette *moumia du Magreb* que les Égyptiens employaient à remplir les cadavres qu'ils voulaient conserver. Pour ma part, je n'ai pas voulu employer la *moumia des tombeaux* comme médicament, à cause de son contact avec les morts.

« Quand on a besoin pour le traitement des fractures et autres maladies analogues et que la *moumia de Perse* fait défaut ou est trop chère, on prend celle du Magreb, fraîche et en bon état. On la donne à la dose d'un à deux *mitskals*.

« Le vulgaire prétend que la *moumia des tombeaux* est une drogue complexe imaginée par les rois d'Égypte, mais il n'en est rien; c'est tout simplement de la *moumia du Magreb* employée en mélange. »

Veillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> LECLERC,  
Médecin-major en retraite.

---

Ghardimaou, le 18 mai 1882.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser les quatre inscriptions suivantes que j'ai eu la bonne fortune de décou-

vrir tout récemment dans les environs de Ghardimaou (Tunisie).

1

Relevée à Henchir-Dekhir, près de Sidi-Messaoud, sur une stèle ayant 0<sup>m</sup>52 de large sur 0<sup>m</sup>62 de long, y compris le socle et la partie supérieure où se trouve sculptée une femme étendue par terre, la tête appuyée sur un coussin :

D . M . S  
C . NESSIVS FE  
T MEMORI  
IN ETERNVM  
LIEXT RIIVIC  
IV O V  
IVM MIHI E IVLI  
AE SILICIAE VXOR  
MEAE IN AGRIS  
MEIS HOSTITILOS  
POSVIT ANNV  
AGENSIS IX PACE VI  
XIT ANNIS IVNII  
IVLIA SILICIA PIA VI IT ANNIS  
DEDICAV XIKAL . DEC . MESSALA  
ET SABINI COS <sup>(1)</sup>

Les lettres, creusées assez profondément, n'ont que 0<sup>m</sup>04 de hauteur. Les trois dernières lignes sont gravées sur les moulures du socle.

2

Inscription *libyco-berbère* relevée sur le seuil d'un

(1) Messala et Sabinius furent consuls, en 280, sous le règne de Probus.

marabout à Sidi-Messaoud, tribu des Ouled-Soltan, à 14 kilomètres nord-est de Ghardimaou :

III 7r  
L +  
7 >  
□  
□ +  
W ≡

Dimensions de la pierre : hauteur, 1<sup>m</sup>20; largeur, 0<sup>m</sup>40.

Hauteur moyenne des caractères : 0<sup>m</sup>07.

3

Autre inscription *libyco-berbère* relevée à Henchir-Sbâa, tribu des Ouled-Stita, à 13 kilomètres environ nord-ouest de Ghardimaou, sur une pierre mesurant 0<sup>m</sup>28 de hauteur sur 0<sup>m</sup>19 de largeur :

= ≡  
L L ↗  
O O' □  
7 □ +  
L W -

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>04. Deux palmes sculptées grossièrement en tête de l'inscription.

4

Relevée à l'Henchir-Adoud, tribu des Menassen, à

11 kilomètres nord-ouest de Ghardimaou, sur une stèle à deux cadres avec bustes en tête :

D . M . S	D . M . S
AL            ARE	M . IVIIVS
CILI    M	MVS PIVS VI
II    IITIA	XIT ANN XXV
VIXIT AN	PARENTES
NIS	FILIO CARISSI
	MO FECERVN
	T
	H . S . E

Dimensions de la pierre : hauteur, 0<sup>m</sup> 26; largeur, 0<sup>m</sup> 32.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 015.

Je vous annonce en même temps que M. Cagnat a été assez heureux pour découvrir, dans un endroit que j'avais déjà fouillé, les cinq morceaux épars d'une inscription qu'il a reconstituée sur place et dont il compte emporter les fragments à Paris pour le Musée des antiquités grecques et romaines du Louvre. Il m'a promis de m'en envoyer une copie dès que la pierre sera parvenue à destination et qu'il en aura fait une lecture aussi exacte que possible (1).

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

(1) Ces fragments n'étaient pas encore publiés par M. Cagnat, lorsque cette lettre était à la composition (16 novembre 1883). Ils le seront sans doute dans le 2<sup>e</sup> fascicule des *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, de notre savant collègue et ami M. René Cagnat.

Ghardimaou, le 8 juin 1882.

Monsieur le Président,

Il existe à 2 kilomètres sud-ouest du fort de Ghardimaou, sur la rive droite de la Medjerda, à l'entrée des gorges, une colline couverte aujourd'hui de broussailles, mais qui a dû, au temps de la domination romaine, être le siège d'une station assez importante, si l'on en juge par les ruines qui émergent de terre et les débris de toute sorte qui gisent sur le sol.

On a exécuté des fouilles pour extraire les matériaux nécessaires à la construction du fort, et plusieurs inscriptions sont aujourd'hui encastées dans les murs.

Au-dessus de l'*oppidum*, sur la partie supérieure du mamelon, nous avons, à nos moments perdus, fait opérer quelques fouilles et nous avons mis à jour les restes d'une grande construction, enfouie à près de 2<sup>m</sup> 50 sous terre et dont il est encore impossible de définir exactement l'affectation. Après avoir enlevé des débris, poterie, tuiles, fragments de verre, nous sommes arrivés au niveau de l'ancien sol, composé de belles dalles mesurant en moyenne 1 mètre carré.

La terre, friable à cet endroit, se perdait dans les interstices de quelques dalles situées près de l'angle nord-ouest de la construction.

Il fut facile de les déchausser, et, après en avoir soulevé une, quel ne fut pas notre étonnement de trouver un sarcophage en pierre, dans lequel reposait, sur un lit de poussière, un squelette ! mais il nous fut impossible de l'en retirer ; les os se brisaient en les touchant ; nous n'en pûmes conserver qu'un maxil-

laire inférieur, un temporal et quelques vertèbres et côtes qui permirent à un docteur de nos amis de constater que ces os provenaient d'un individu arrivé au dernier terme de sa croissance.

Le sarcophage était recouvert de quatre dalles. Celle du milieu portait un assez joli dessin et le monogramme bien connu du Christ. Le P seul différait des autres P monogrammiques et se trouvait isolé dans une des cases comprises entre les bras de la croix et la couronne qui l'entoure. La palme qui est au-dessous est très bien faite, ainsi que le dessin qui surmonte le monogramme.

En vidant le sarcophage, nous avons trouvé une petite médaille en argent du module de nos anciennes pièces de 0,20 centimes. Sur l'une de ces faces était gravé le monogramme du Christ, tel qu'on le voit sur quelques médailles de l'époque de Valentinien et de Magnence.

En effet, les sigles  $\alpha$  et  $\omega$  étaient suspendus par des chaînettes à la branche horizontale de la croix.

Sur l'autre face de la médaille, on lisait PHOC, qui sont les premières lettres du nom de PHOCAS, empereur d'Orient, qui régna, comme on sait, de 602 à 610.

A côté de ce sarcophage, nous en avons ouvert trois autres qui ne contenaient que des débris d'ossements. Sur quoi étions-nous donc tombé? dans une chambre sépulcrale où les chrétiens cachaient sans doute leurs morts, car rien ne décelait la présence de ces tombeaux, une épaisse couche de chaux recouvrant le tout.

Nous continuons nos fouilles, car nous espérons bien trouver d'autres tombeaux en cet endroit qui nous paraît un cimetière.

Il nous a été impossible jusqu'à ce jour de trouver quoi que ce soit qui nous indiquât le nom de l'ancien Ghardimaou.

Sa position est la suivante :

15 kilomètres sud-ouest de *Ad Aquas*.

17 — *Simittu Colonia*.

La route qui relie Ghardimaou à Souk-Ahras passe dans les ruines qui s'étendent jusqu'à la Medjerda.

Le cimetière, dont plusieurs inscriptions ont été rapportées au fort, s'étend près de la rivière.

Le service du génie a mis à découvert une jolie maison romaine dont il est très facile de voir encore les dispositions intérieures.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,

Capitaine hors cadres.

---

Malesherbes (Loiret), le 4 juillet 1882.

Monsieur le Président,

Il m'a été communiqué cette année deux inscriptions que je ne trouve pas dans le *Corpus* et qui viennent d'Algérie. Je vous les envoie comme souvenir. C'est M. Mangiavacchi qui me les a remises.

1

Trouvée à 6 kilomètres sud de Djemila :

NEPOT GORDIANO  
RVM . AVGG NN DVORVM  
RESPVBLICA CVICLTANOR  
DVMEVIAS TOR  
5 RINTIBVS . EXHRS  
TAS . RESTITVIT  
VIII

On voit du premier coup d'œil que la copie de cette inscription est fautive.

A la ligne 2, DVORVM est inutile puisqu'il y a AVGG NN, et contraire aux habitudes épigraphiques; il faut lire DIVORVM. Mais, quand on met *divus* dans une inscription, on place ce mot avant le nom de l'empereur et on n'exprime guère *Aug. n.* Exemple : *Imp. Cæs. M. Antonio Gordiano invicto pio Felici Aug. pontifici max..... divi Gordiani nepoti, et divi Gordiani sororis filio* (Renier, 1431), ou encore : *Imp. Cæs. M. Antonio Gordiano, nepoti divorum Gordianorum* (Renier, *Rev. afric.* 11, p. 410). Il y a donc dans le texte que je vous envoie soit une faute de copie, soit une irrégularité.

A la ligne 3, il faut lire CVICVLITANOR, L et I étant peut-être liés.

A la ligne 4, DVM est peut-être la fin du mot CVICVLITANOR, soit que par erreur on ait répété deux fois l'R, à la fin de la ligne 3 et au début de la ligne 4, soit que l'auteur de la copie ait cru voir cette lettre à la ligne 3 où elle n'était pas, à moins que ce ne soit une mauvaise lecture du mot PONTES, ce qui me semble plus probable. Les dernières lignes, malgré les fautes du copiste, sont faciles à restituer,

et l'inscription toute entière était la suivante (1) :

*Imp. Cæs. M. Anto  
nio Gordiano pio  
Fel. Aug. p. p. cos. proc.*  
NEPOTI GORDIANO  
RVM . AVGG . NN DIVORVM  
RESPVB CVICVLITANOR  
PONTE[s] *et* VIAS [aq]TOR  
RENTIBVS . EXHAUS  
TAS . RESTITVIT  
[x]VIII

Quant au nombre de milles, j'ai ajouté un x, parce que d'après la position indiquée (6 milles au sud de Djemila), cette borne doit appartenir à la voie de Sétif à Constantine. Or, la distance de Sétif à Djemila est à peu près de 30 kilomètres, si je ne me trompe.

18 milles = 26 kil. 640 m.

Cette borne a pu être déplacée de quelques kilomètres. J'ignore absolument dans quelles circonstances elle a été trouvée.

2

Trouvée à Sétif. Actuellement dans la cour intérieure de la gendarmerie (à moins qu'on n'en ait fait du mortier) :

D M S  
C IVRIVS L . FIL  
QVIR . SERVILIVS H S  
V A LXXX C . LVRIVS  
C FIL QVIR IANVARIVS  
FECIT

(1) Cf. pour cette restitution l'insc. de Renier (*Rev. afric. l. c.*, *Corp.* n° 10330). La lacune marquée sur la copie avant TOR pourrait se combler par le mot AQ (*aquis*).

Il n'y a qu'une faute à la première ligne où on doit lire *Lurius*, comme cela est évident.

*D(iis) m(anibus) s(acrum); C. Lurius, L. fil(ius), Quir(ina tribu), Servilius, h(ic) s(itus), v(ixit) a(nnis) LXXX. C. Lurius, C. f(ilius), Quir(ina tribu), Januarius fecit.*

On sait que la mention de la tribu Quirina se retrouve à Sétif, de même que celle des tribus Papiria et Arnensis.

Veillez agréer, etc.

R. CAGNAT,

Docteur ès lettres, lauréat de l'Institut.

---

Sèvres, le 8 août 1882.

Monsieur le Président,

J'ai lu avec plaisir et gratitude, dans votre dernier bulletin, l'obligeante expression de vos souvenirs. Pendant près de vingt ans, j'ai consacré la majeure partie de mes loisirs à l'Académie d'Hippone; vous ne m'avez pas oublié, je vous en remercie cordialement.

Dans la série des inscriptions latines que vous reproduisez, figurent celles que j'ai fait encastrier dans un des murs de mon ex-propriété, celui placé près du puits; peut-être convient-il d'avertir nos confrères que toutes ces pierres tumulaires, qui m'ont été données par un des vicaires de l'église de Bône, avaient été recueillies à Hippone même.

Quant à l'emplacement d'*Aphrodisium*, le défrichage et la mise en culture des terrains de Ben-Afsoun m'ont fourni l'occasion d'y rencontrer une foule de rui-

nes et d'objets attestant l'emplacement d'un petit port.

Tout près de l'embouchure de l'Oued-Kcuba, à la droite du pont actuel, en regardant Bône, il devait y avoir un établissement de bains. J'y ai trouvé des plaques de marbre fort minces qui, sans doute, entouraient une des pièces. Non loin de là, dans le même champ triangulaire, actuellement planté en vignes, il y avait considérablement de blocs de pierre dont la plupart m'ont servi à la construction de la maison; il y en reste encore, et des plus gros, au milieu desquels étaient semés ça et là, près de la rivière, des fragments de mozaïque.

La citerne actuelle, près de la maison, a été découverte en creusant un trou dans le jardin. Elle était remplie d'ossements, autant que je puis me le rappeler, et des restes de tuyaux en poterie donnaient à penser que l'eau y venait de la montagne, d'un puits étroit creusé près du marabout.

La partie de terrain située entre ce marabout et la route était la plus riche en débris de toutes sortes : morceaux de colonnes, monnaies de cuivre, fioles de verre presque décomposé, rouleaux coniques en terre cuite servant à faire des voûtes légères, semblables à ceux que j'ai eu le plaisir de vous offrir en quittant Sainte-Anne.

A cette époque là, l'histoire naturelle était la grande affaire de l'Académie; l'archéologie n'est venue que plus tard, et nous récoltions avec plus de soin les plantes et les insectes que les vestiges d'antiquité.

Veillez agréer, etc.

G. OLIVIER,

Secrétaire perpétuel honoraire.

Béja, le 18 septembre 1882.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

1<sup>o</sup> Un levé au 1/100,000 de la voie romaine qui conduit de Béja au Ksar-Mezouar, situé à 13 kilomètres de ma résidence actuelle;

2<sup>o</sup> Un plan des constructions au 1/10,000;

3<sup>o</sup> Un croquis des ruines dessiné par M. de Marien, mon adjoint;

4<sup>o</sup> Un estampage de la fameuse inscription que j'ai trouvée couchée à l'endroit que vous m'aviez désigné et dont il m'a été facile de déchiffrer la première ligne, composée de caractères plus grands et mieux gravés que ceux des lignes suivantes :

PROSALVTE . IMP . CAES . M . AVRELIANI

5<sup>o</sup> L'estampage d'une inscription très fruste que j'ai découverte près de la cour et dont je n'ai pu déchiffrer un traître mot sur la pierre;

6<sup>o</sup> La copie de deux inscriptions que j'ai fait extraire du sol où elles étaient enfouies et qui commencent par ces mots :

D . M . S

CONCORDIA

et

SEMPER PRAMC

Il doit en exister, sans doute, bien d'autres en ce lieu, car, à en juger par la configuration des ruines, il devait y avoir là une colonie.

Je compte y retourner bientôt et m'y installer pendant quarante-huit heures au moins.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

---

Duvivier, le 1<sup>er</sup> octobre 1882.

Monsieur le Président,

La semaine dernière, étant à Oued-Cham, j'allai voir une ruine renommée dans la localité, la ruine Michel, ainsi appelée du colon qui la possède dans sa propriété.

En la parcourant, je n'y vis rien néanmoins de particulier, si ce n'est toutefois un dé de pierre mesurant 30 centimètres cubes environ et percé de part en part par un trou de 0<sup>m</sup>20 de diamètre. Mais en descendant le monticule dont la ruine couronne le sommet, je rencontrai bientôt un massif de maçonnerie d'au moins 10 mètres d'épaisseur jeté dans le ravin qui passe au pied de ce monticule.

Or, rien que ce bloc immense peut éveiller l'attention des archéologues et c'est pourquoi je m'empresse de vous le signaler.

Ce ne peut être autre chose, en effet, qu'une culée de pont et l'esplanade qui lui correspond dans la direction de l'est autre chose non plus qu'une portion de la route qui passait là autrefois. Cette route se dessine d'ailleurs parfaitement suivant le profil de la montagne et le long d'un autre oued qui, en contrebas des ruines, reçoit les eaux qui passaient sous le pont. Le sentier suivi par les indigènes prend égale-

ment la même direction que l'esplanade en question.

Il est présumable, en conséquence, qu'à 10 ou 12 kilomètres du pont, vu la configuration des montagnes environnantes, on rencontrerait le *compitum* de deux routes, dont l'une était au service de Tipasa et l'autre à l'usage des voyageurs venant de Tébessa et d'Aïn-Beïda.

Cette région serait intéressante à explorer au point de vue archéologique. Il y aurait, en tout cas, à découvrir le prolongement de la voie qui passait par la ruine Michel et aboutissait, selon moi, à *Calama*, après avoir traversé les N'baïls (Nador) et rencontré dans ce pâtre de montagnes celle de *Vicus Juliani* à *Tipasa*.

Veillez agréer, etc.

MOUGEL,  
Curé de Duvivier.

---

Béja, le 6 octobre 1882.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous adresser les deux nouveaux estampages demandés par votre dernière lettre; mais, franchement, malgré la meilleure volonté du monde et le désir de vous être agréable, il m'est impossible de faire mieux. L'inscription aux lettres minuscules est tellement frustre qu'on ne peut rien en tirer de bien bon. Celle où les caractères sont mieux gravés et mieux conservés est plus facile à lire et l'estampage mieux réussi; mais, d'après ce que j'ai pu en juger, il en manque une bonne partie à gauche et à droite de la partie inférieure. Tout cela est fort endommagé, fort usé; on voit que le temps et la main

de l'homme ont, en définitive, épargné peu de chose. J'espère, néanmoins, que vous serez satisfait des résultats que j'ai obtenus.

J'ai essayé de déchiffrer l'inscription *pro salute*, à l'aide de mon estampage, mais je ne suis parvenu à ne déchiffrer à peu près que les quatre premières lignes, les quatre dernières étant pour moi trop énigmatiques.

La planche I représente les inscriptions déjà prises à Ksar-Mezouar; j'y ai ajouté les rectifications que mon second voyage m'a permis d'opérer. Vous trouverez sur cette planche une inscription en caractères grecs; c'est à M. de Méritens, commandant supérieur, que revient l'honneur de cette découverte. Les avis sont partagés sur sa signification; quelques-uns d'entre nous croient pouvoir la considérer comme une dédicace à Bacchus. Je compte sur vous pour trancher la question.

Pendant quatre heures j'ai fait retourner une quantité considérable de blocs, mais sans succès aucun; aussi je crois qu'il est inutile de continuer les recherches.

Vous n'ignorez pas, monsieur le Président, que je possède l'ouvrage de M. Victor Guérin sur la Tunisie. Or, comme je parcourais dernièrement Béja, ayant en main l'œuvre en question, je fus accosté par le chef de la zaouïa de Sidi Mohamed ben Aïssa qui, devant ce que je désirais trouver, me dit : « Puisque tu cherches l'histoire du passé, viens avec moi et je te montrerai ce que nul chrétien n'a encore vu. » Intrigué, je le suivis. Il me fit entrer dans sa zaouïa qui,

entre parenthèses, est assez coquette et décèle un certain cachet d'antiquité. Il est facile de reconnaître qu'avant de servir au culte de Mahomet et d'y entendre psalmodier le Koran, ses voûtes y avaient vu célébrer le culte de Jupiter ou de Mercure et avaient résonné sous les accents des prêtres de ces divinités. On y remarque de jolies colonnes de marbre, des chapiteaux, etc.; une partie même de la zaouïa est complètement romaine.

Le makkadem me conduisit près d'un mur et me fit voir du doigt deux ou trois lettres que l'on distinguait à peine sous une épaisse couche de badigeon au lait de chaux. Il me dit : « enlève tous ces plâtras et tu trouveras là dessous ce que tu cherches. »

Je fis ce qu'il me disait et découvris bientôt une magnifique stèle mesurant 2<sup>m</sup>70 de long sur 0<sup>m</sup>80 de haut. Quatre lignes de lettres de 0<sup>m</sup>10 y rappellent les noms des empereurs Nerva, Septime Sévère, Antonin, etc.; mais une main sacrilège a martelé la fin de la troisième ligne où, pour moi, se trouvait la date. La planche III (n° 1) vous en donne une copie plus ou moins exacte.

Le makkadem souriant me mena ensuite dans sa chambre où il me montra deux belles inscriptions recouvertes également d'un fort badigeon à la chaux. Une fois débarrassées de cette couche, je pus copier ce que vous représentent les numéros 2 et 3 de la planche III. Là encore on a martelé deux lignes, mais on lit parfaitement sur l'une la date XII du règne de l'empereur Commode, ainsi que l'indication de son troisième consulat.

Le n° 4 représente une inscription funéraire trouvée dans une maison de Béja.

En me retirant, le chef de la zaouïa jugea à propos de me répéter que jamais étranger n'avait pénétré chez lui et que j'étais à coup sûr le premier chrétien qui franchissait le seuil de la zaouïa. Il ajouta qu'il était heureux d'avoir pu m'être agréable. Je l'en remerciai beaucoup, me promettant bien de le signaler à votre attention et de demander pour lui à l'Académie d'Hippone un témoignage de sa reconnaissance.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

---

Amiens, le 24 octobre 1882.

Monsieur le Président,

En arrivant de Sèvres, où vous m'aviez adressé votre paquet, j'en ai rangé le contenu avec divers autres papiers (car je suis très à l'étroit ici chez ma fille) et ces papiers se sont égarés. Je ne puis plus mettre la main dessus. Si je les retrouve, comme cela ne fait pas de doute, je vous les retournerai corrigés; mais, en attendant, je crois devoir vous informer de la perte que j'en ai faite pour l'instant, afin que vous ne les attendiez pas en vain et que vous ne retardiez pas à leur sujet votre *Bulletin* académique.

Quelques jours avant mon départ de Sèvres, d'où le mauvais temps m'a chassé, j'y ai reçu la visite de M. Leprieur auquel j'ai rappelé et instamment recommandé notre Académie. Il m'a presque promis de se mettre en besogne pour nous. Seulement il est encore

vivement affecté de la mort de son fils; il s'est donné beaucoup de peine pour faire revenir son corps de Tunisie et le faire ensevelir au cimetière de Montparnasse, à Paris, et pour nous préparer quelques pages il faudra qu'il prenne beaucoup sur lui. Son fils était un homme fort distingué et c'est une perte très sensible qu'il a faite là.

Je n'ai pas récolté à Sèvres beaucoup d'entomologie; il a tant plu durant notre séjour que la chasse était fort difficile, et puis les bois qui avoisinent immédiatement Paris sont tellement piétinés par les promeneurs et les promeneuses que l'on y rencontre peu de places où les insectes puissent vaguer à l'aise.

Veillez agréer, etc.

G. OLIVIER,

Secrétaire perpétuel honoraire.

---

Khenchela, le 1<sup>er</sup> novembre 1882.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que je mets à la poste aujourd'hui même un stock de textes recueillis en Tunisie, d'un ensemble assez intéressant, je crois.

Et puisque je suis en veine de communications, je vous envoie en outre, sans préjudice des dessins que je vous ai promis, une reproduction d'un bronze superbe récemment découvert à Djeurf, dans le territoire des Nememcha de Tébessa.

Ce bronze pourrait faire l'objet d'une longue et savante dissertation s'il tombait entre les mains d'un érudit comme nos Sociétés archéologiques départementales en possèdent un grand nombre. Mais puis-

que c'est à un médiocre collectionneur qu'il a été donné de le faire connaître, je me bornerai à en accompagner l'envoi de quelques observations seulement.

Sommes-nous en présence d'un *æquipondium* de *statera* ou bien avons-nous sous les yeux l'image d'un empereur détachée d'un étendard ?

La figure représentée est celle d'un empereur, jeune, la tête laurée, celle de Geta, probablement. L'ensemble reproduit assez bien le type présenté par Antonin Rich à l'article IMAGINARIUM de son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*.

Mais nous ferons remarquer que le buste impérial dont il s'agit à ce même article manque de l'appendice qui surmonte le bronze dont nous nous occupons.

Ce détail, insignifiant tout d'abord, nous suffit cependant pour conclure en faveur de notre première supposition.

Dans l'étendard, en effet, cet appendice suspensif n'aurait aucune utilité, tandis qu'il s'explique tout naturellement dans la *statera*.

De plus, nous noterons que l'usure intérieure de cette partie du bronze indique précisément le frottement de l'anneau qui rattachait l'*æquipondium* au *scapus* de la *statera*.

Enfin, pour plus de certitude, nous renvoyons à la figure 392 du *Dictionnaire général de l'archéologie*, d'Ernest Bosc. Elle donne un spécimen des plus exacts de l'objet qui nous occupe.

Le dessin que je vous adresse est de M. Auriol. Vous remarquerez, monsieur le président, le fini de ce travail.

Le bronze communiqué est actuellement la propriété de M. le docteur Belline.

Veillez agréer, etc.

A. FARGES,

Lieutenant,  
attaché au bureau des affaires indigènes de Khenchela.

---

Béja, le 2 novembre 1882.

Monsieur le Président,

Je vous adresse ci-joint un troisième estampage de l'inscription de Mezouar commençant par ENDASN. Je ne sais si vous y trouverez de nouveaux éléments de lecture; j'y ai apporté, en tout cas, tous mes soins. Vous trouverez aussi l'estampage de notre fameux KOINΩ ΘΕΩ, dont la pierre carrée va faire l'ornement de notre cercle. Je vous envoie, enfin, l'estampage d'une nouvelle inscription que vous trouverez, comme moi sans doute, intéressante. Je l'ai relevée à 23 kilomètres nord de Béja, près de l'aïn Maabed, sur une pierre gisant au pied du plateau qui domine en cet endroit la route menant au cap Nègre et sur lequel existe une ruine assez considérable (200 mètres de long sur 100 de large environ).

Ainsi que vous pourrez vous en assurer par mon empreinte, elle est ainsi conçue :

. . . . .  
(Au)GVSTAE  
SACRVM  
CVS . THVNICA  
BENSIS

Le nom qui manque en tête de cette dédicace est,

sans doute, celui de la divinité protectrice de *Thunicaba* qui n'était ni une ville, ni un bourg, ni même une villa, à en juger du moins par ce qu'il en reste. Beaucoup de citernes, de blocs, mais peu de colonnes. Sa situation seule sur un plateau très élevé, dominant tout le pays, m'inciterait à croire que c'était une simple forteresse, si la syllabe *CVS* qui précède *THVNICA* et n'est que l'abrégé du mot *CVSTODIA* ou *CVSTODIAE* ne me donnait la certitude que c'était bien là, en effet, un poste militaire d'une certaine importance, une citadelle appelée à protéger la ville de *Thunicaba*.

Je me réserve d'y retourner et d'y pratiquer quelques fouilles, dès que mes loisirs me le permettront.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,

Capitaine hors cadres.

---

Duvivier, le 4 novembre 1882.

Monsieur le Président,

Tout d'abord nous avons pensé que de la ruine Michel notre voie romaine pouvait prendre la parallèle de l'Oued-Rizan et se diriger sur Guelma. Une réflexion nous est venue depuis, c'est que de Guelma à Oued-Cham la route d'ici rencontrait nécessairement, à la hauteur du Nador, celle qui partait de *Vicus Juliani* et dont on ne peut nier l'existence.

Au point de rencontre, les voyageurs de *Calama* et *Tipasa* avaient plus d'avantage de se joindre à ceux d'Hippone que de prendre un long détour par Oued-Cham, à travers les ravins que vous connaissez.

Toutefois, nous ne repoussons pas entièrement la prolongation possible de la voie de *Calama* à Tifech par Oued-Cham. Nous sommes convaincu que ce district était très important, plus riche que celui de *Vicus Juliani*, et qu'une voie de communication devait nécessairement le relier aux eaux thermales du Nador.

D'un autre côté, si, comme nous le pensons, la voie de Tifech a été ouverte en vue d'emmagasiner à Aïn-Tahamimine les céréales de cette riche contrée, un second prolongement, quoiqu'il ne soit pas connu, se portait à la rencontre de la voie de Tagaste et devait avoir pour aboutissant ce fameux caveau jumelé que nous prétendons être un grenier d'abondance.

Est-ce de cette voie que le *Corpus*, de Berlin, entend parler. Il aurait, dans ce cas, raison jusqu'à un certain point, car, d'Hippone à Tipasa, cette communication pouvait exister et a existé en réalité; mais il a eu tort de ne pas reconnaître la voie romaine partant de *Vicus Juliani*, moins longue et plus facile, et de fixer le *trivium* à Medjez-Sfa d'où partaient les embranchements des routes de *Tagaste* et de *Tipasa*.

Si ces nouvelles observations ont à vos yeux quelque valeur, vous en tiendrez compte, j'en suis convaincu, dans la chronique du Bulletin de l'Académie.

Veillez agréer, etc.

MOUGEL,  
Curé de Duvivier.

---

Carthage, le 15 novembre 1882.

Monsieur le Président,

Dans le compte-rendu de la réunion du bureau du

7 septembre dernier, j'ai remarqué le poids de bronze de M. A. Farges.

Cette communication m'a déterminé à réaliser le désir que j'ai depuis longtemps de publier dans votre *Bulletin* une série de poids analogues qui, par leur comparaison, peuvent donner quelques nouveaux renseignements sur la valeur de la livre antique et de ses parties.

Je vous en adresse donc aujourd'hui la liste complète. Tous, à part le n° 15 et peut-être le n° 14 dont j'ignore l'origine, proviennent des ruines de Carthage.

En 1867, on ne connaissait encore que fort peu de ces poids byzantins, et M. J. Sabatier écrivait à cette époque dans une lettre adressée à M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, président de la *Société de numismatique* :

« Les poids de cette catégorie, dont la plupart ont eu une destination officielle dans l'empire d'Orient, sont extrêmement rares. »

Je crois donc, monsieur le président, que l'intérêt qui s'attache à ces poids de bronze et aux inscriptions qu'ils portent, assure à ma communication une place dans le prochain *Bulletin* de l'Académie.

Veillez agréer, etc.

A.-L. DELATTRE,

Prêtre missionnaire d'Alger à Saint-Louis de Carthage.

---

Khenchela, le 24 novembre 1882.

Monsieur le Président,

Je réponds, à mon retour de Khanga-Sidi-Nadji, à

une partie de votre lettre du 13 novembre courant.

J'ai profité de la démolition d'une aile du cercle des officiers à Khenchela pour y faire encastrier le texte de M. Masqueray relatif à la 7<sup>e</sup> cohorte que je venais de retrouver dans les *Ruines anciennes* de cet archéologue (*Mascula*, 1879) un moment après l'envoi de ma dernière lettre.

Je n'ai pas toujours le temps, ni surtout les éléments, de rechercher ce que vous possédez.

Dans ces mêmes murailles du cercle militaire, j'ai fait placer de nombreuses stèles trouvées éparses sur différents points. J'y ai fait adosser deux colonnes en marbre du poids de 2,250 kilogrammes chacune. J'espère, enfin, y installer un vrai musée. Ce sera presque le troisième que j'organiserai en Algérie.

Il est malheureux que parfois, *comme ici*, je me heurte à des colons mal intentionnés qui préfèrent la *rem privatam* à la *rem publicam* et gardent chez eux des documents souvent très précieux.

Je ferai mon possible pour vous procurer un estampage de l'inscription

CAESAR . M . AVRELIVS <sup>(1)</sup>

sans vous le promettre cependant, soit qu'il me soit impossible de faire le voyage nécessaire pour le prendre, soit que le peu de profondeur des caractères (ce que je crains) y fasse obstacle.

Permettez-moi cependant de vous affirmer que la copie manuscrite est d'une complète exactitude. Vous pouvez la publier comme je vous l'ai adressée.

Les inscriptions que je vous ai communiquées de

(1) Ce texte est inédit.

la part de M. Danjean ont été relevées par lui sur les originaux mêmes. Il avait essayé d'en prendre des estampages, mais il a dû y renoncer à cause de l'usure des caractères.

Quant à la dédicace au dieu Mars, *gradivo patri*, ce n'est pas la seule que j'ai trouvée dans mes dernières fouilles. J'en ai découvert une autre plus importante encore dont je vous prépare également une copie aussi fidèle que possible.

Veillez agréer, etc.

A. FARGES,

Lieutenant,  
attaché au bureau des affaires indigènes de Khenchela.

---

Béja, le 25 novembre 1882.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'insister au sujet de l'inscription d'Aïn-Maabed que j'ai sous les yeux et que je lis sur la pierre beaucoup mieux que sur mon estampage. Elle est ainsi conçue :

. . . . .  
(au)GVSTAE  
SACRVM  
CVS . THVNICA  
BENSIS

Il n'y a pas d'erreur possible.

Il se peut maintenant, comme cela se voit d'ailleurs assez souvent dans les inscriptions, quand celui qui les gravait était grec, que le B de THVNICABENSIS soit mis là pour un V et qu'alors nous ayons THVNICAVA au lieu de THVNICABA. Mais ce n'était pas, en tout cas,

une ville. J'ai revu l'endroit. Une sorte de forteresse existe sur le sommet de la montagne au pied de laquelle la pierre était couchée, près de la fontaine. C'était plutôt une citadelle ou une prison, d'autant plus que *CVS* qui en précède le nom est sans doute l'abréviation de *CVSTODIA* qui a la même signification.

Je m'en rapporte à vous d'ailleurs sur ce dernier point (1), mais je maintiens ma lecture, car je l'ai lu et relu maintes fois, ce monument épigraphique, et je n'y ai jamais trouvé autre chose.

J'ai aussi devant moi la pierre

PROSALVTE . IMP . CAES

et je puis affirmer de nouveau qu'il n'en existe pas au Ksar-Mezouar une autre du même genre.

Je viens d'en faire apporter une à Béja d'Aïn-Zaga où il existe, sur la limite des Mekna et des Ouchtettas, un château-fort ou *castellum* très bien conservé. Elle porte l'inscription suivante :

XI	IMP . CAES . M . AVRELI...
SAC	COMMODOVS
R	ANTONINVS . AVG . SARMATI
SCRIS	CVS . GERMANICVS . MA .. MO
PIV	IVRIOIVCVNO .. NOMINI ALI
M	RVM . PROCVRATORES . CONTEN
VNC	BIATIONE DISCIPLINI CT
	INS . V. . . . .

(1) Après avoir considéré *CVS* comme l'abrégé de *CVSTODIAE* et avoir donné à ce mot la signification de *gardienne* en le rapportant à la déesse Auguste, protectrice de la ville de *Thunicaba*, nous avons renoncé à cette leçon et lu (*vi*)CUS au lieu de *CVS(todiae)*. (Comptes-rendus, p. LXXXVIII.)

(NOTE DE M. LE PRÉSIDENT.)

La pierre a 0<sup>m</sup>60 de haut sur 0<sup>m</sup>55 de large. Les lettres ont 0<sup>m</sup>06 de hauteur. Celles gravées isolément sur la gauche sont plus petites.

Je vous en enverrai un estampage au premier jour, mais je crois fort de ne pas en obtenir un bien lisible, car la pierre est usée et les caractères peu profonds aujourd'hui.

Voici maintenant la copie d'une inscription relevée à Bir-Lafou, dans les Fetnassa, par M. le sous-lieutenant Bouvier :

FOXIV IVALI. . . . .  
RI . NI. . . . .DIVI . MAGNI . ANTONINI .. MA. . . . .  
ANTONINI...AI...DIVI TRAIANI . SAC . CERERIS ET ESCVLAPIS  
. . . . . ANTONINI SAC. . . . .OT .. M .. IOVIS

La pierre, brisée à droite, en haut et en bas, mesure 1<sup>m</sup>70 de long sur 0<sup>m</sup>48 de large.

Je compte aller la voir un de ces jours, et si les caractères n'en sont trop usés, j'en prendrai un estampage. J'en connais deux autres au même endroit, mais brisées. Ainsi que je vous l'écrivais en juin 1881, du camp de Sidi-Boudrah, Bir-Lafou est un beau village dont les maisons, ainsi que les jardins, présentent partout d'anciennes pierres de taille de toutes dimensions enlevées des ruines voisines.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

---

Béja, le 14 décembre 1882.

Monsieur le Président,

Je vous envoie ci-joint le croquis d'une porte mo-

numentale que j'ai rencontrée à 13 kilomètres nord-ouest de Béja, dans un endroit appelé El-Goussa, fraction des Ouled-Khallel. Elle était enterrée à peu près à la hauteur des chapiteaux. Après l'avoir fait déblayer d'un côté, j'ai constaté qu'elle avait 6 mètres de haut, 3<sup>m</sup>75 d'ouverture; que les pieds droits sculptés et bien conservés, avaient 3<sup>m</sup>50 de haut sur 2 mètres de large et 0<sup>m</sup>90 d'épaisseur. L'endroit est fort joli et couvert de ruines assez curieuses.

Veillez agréer, etc.

VINCENT,  
Capitaine hors cadres.

---

L'Académie d'Hippone remercie M. le directeur de l'Imprimerie nationale d'avoir bien voulu lui prêter les caractères qui ont servi aux inscriptions *libyco-berbères* insérées dans cette *Chronique* aux pages 120 et 130.

---

# MATÉRIAUX

POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DES PROVINCES

DE CONSTANTINE & D'ALGER

FOURNIS

Par MM. V. REBOUD, JULLIEN, etc. (1)



### 1<sup>o</sup> NÉCROPOLE DE BOU-NOUARA

Les monuments mégalithiques se trouvent sur les pentes sud-ouest du djebel Mazala, à 32 kilomètres environ de Constantine, et à 2 kilomètres au nord du village de Bou-Nouara.

Les pentes rocheuses, sur lesquelles est établie la nécropole, sont formées par des couches de calcaire compact de la craie supérieure (couches à inocérames), inclinées à un angle de 25° à 30° du nord-est au sud-ouest. La roche calcaire très dure, stratifiée en bancs de 0<sup>m</sup>20 à 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur, a fourni les matériaux nécessaires à la construction des monuments.

La station a été signalée par M. le général Faidherbe, dans le *Bulletin* de la Société d'Hippone, sous le nom de nécropole du djebel Mazala, dans l'année 1868.

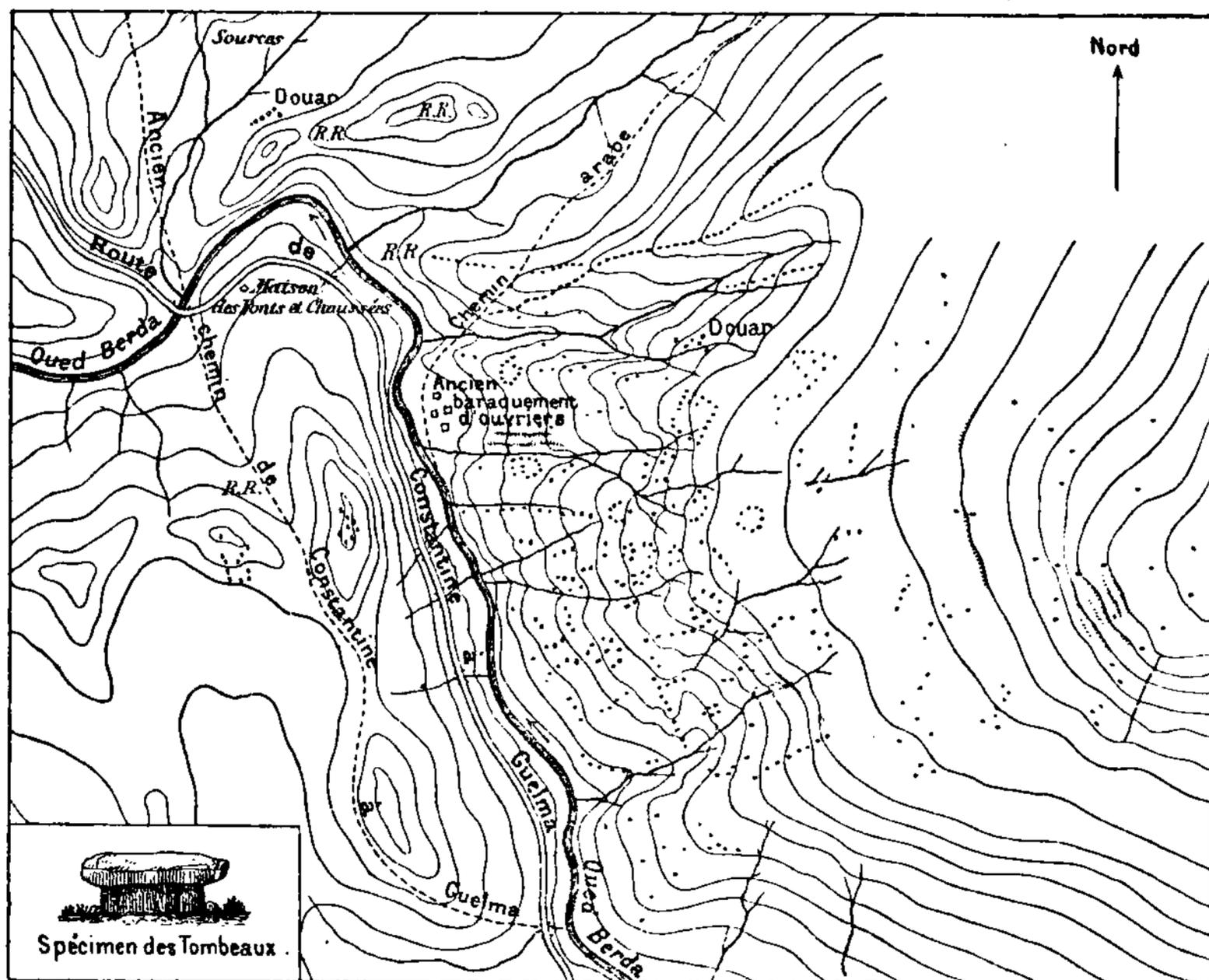
(1) Extrait du compte-rendu de la 10<sup>e</sup> session, à Alger (1881), de l'Association française pour l'avancement des sciences. — Notes complémentaires, p. 1135.

Les monuments occupent généralement les lignes de crête des différents mouvements de terrain (fig. 2).

Le type général des monuments de cette station présente un dolmen composé de quatre blocs verticaux et d'une table qui forment une chambre rectangulaire. La largeur des dalles recouvrant le dolmen varie de 1<sup>m</sup>20 à 2<sup>m</sup> dans les plus grandes dimensions.

Le dolmen est entouré de cercles de pierres : un, quelquefois deux ou trois, et peut-être quatre.

Le cercle extérieur formé généralement de blocs de 0<sup>m</sup>60 sur 0<sup>m</sup>70 de surface, a un diamètre moyen de 6 à 7 mètres. (fig. 3).



Les monuments sont très nombreux.

Comme particularité, il est à signaler :

1<sup>o</sup> Des enceintes en assises. Pour donner aux plates-formes

des monuments établis sur des pentes rapides une surface à peu près horizontale, les cercles ont été construits en murailles formées de blocs disposés en assises (fig. 4).



Fig. 2. — Nécropole de Bou-Nouara.

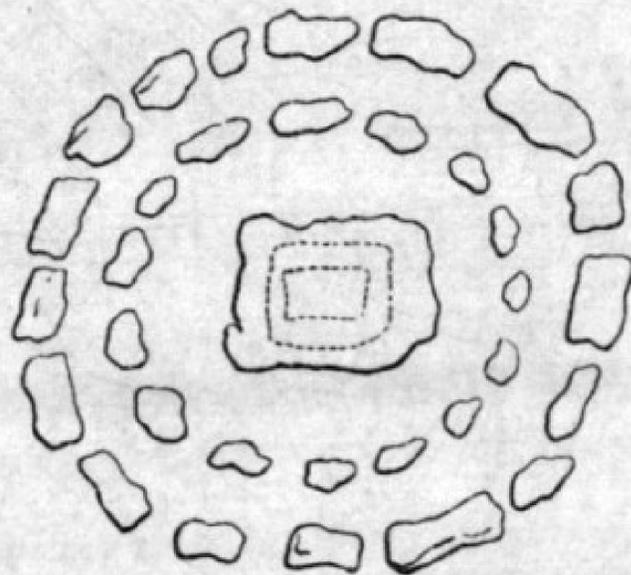


Fig. 3. — 1/200.

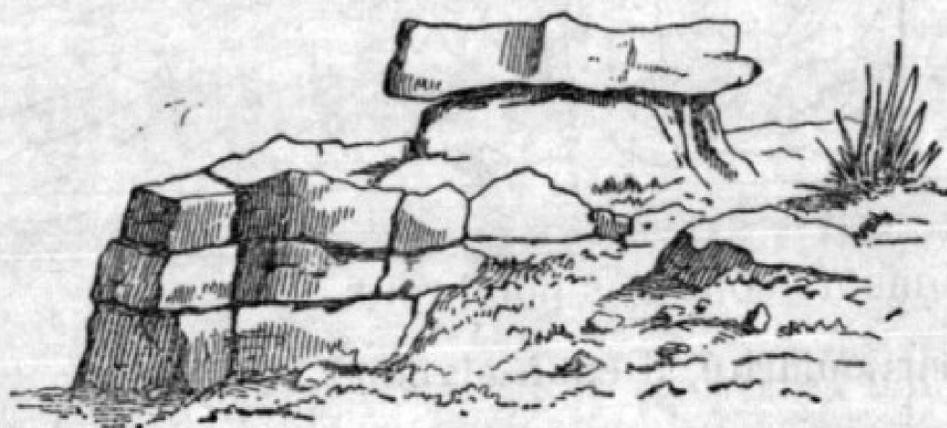


Fig. 4.

2° Quelques dolmens offrent six pierres de soutien au lieu de quatre (fig. 5).

3° Le soutien d'une des faces d'un dolmen est formé de deux dalles verticales accolées (fig. 6).

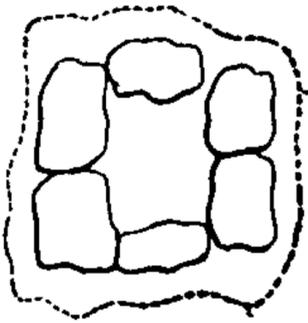


Fig. 5.

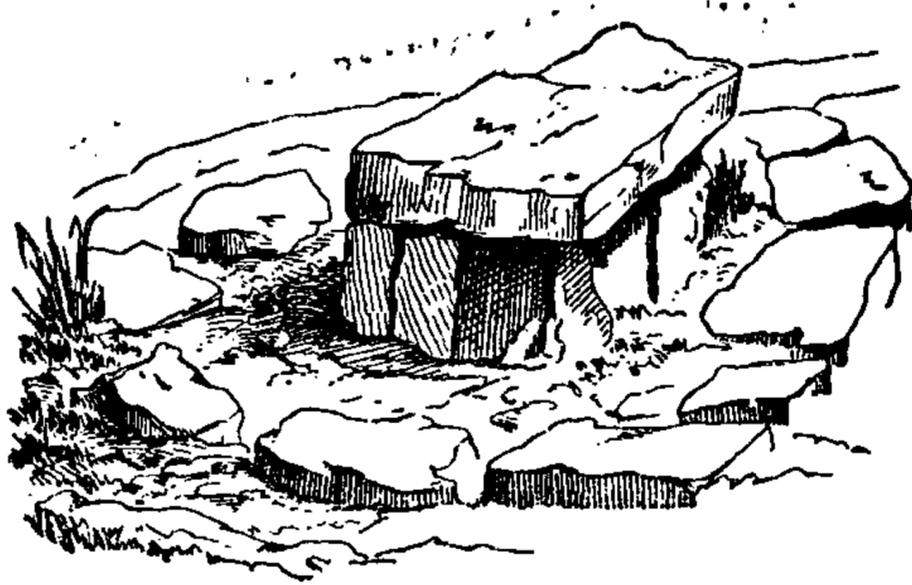


Fig. 6.

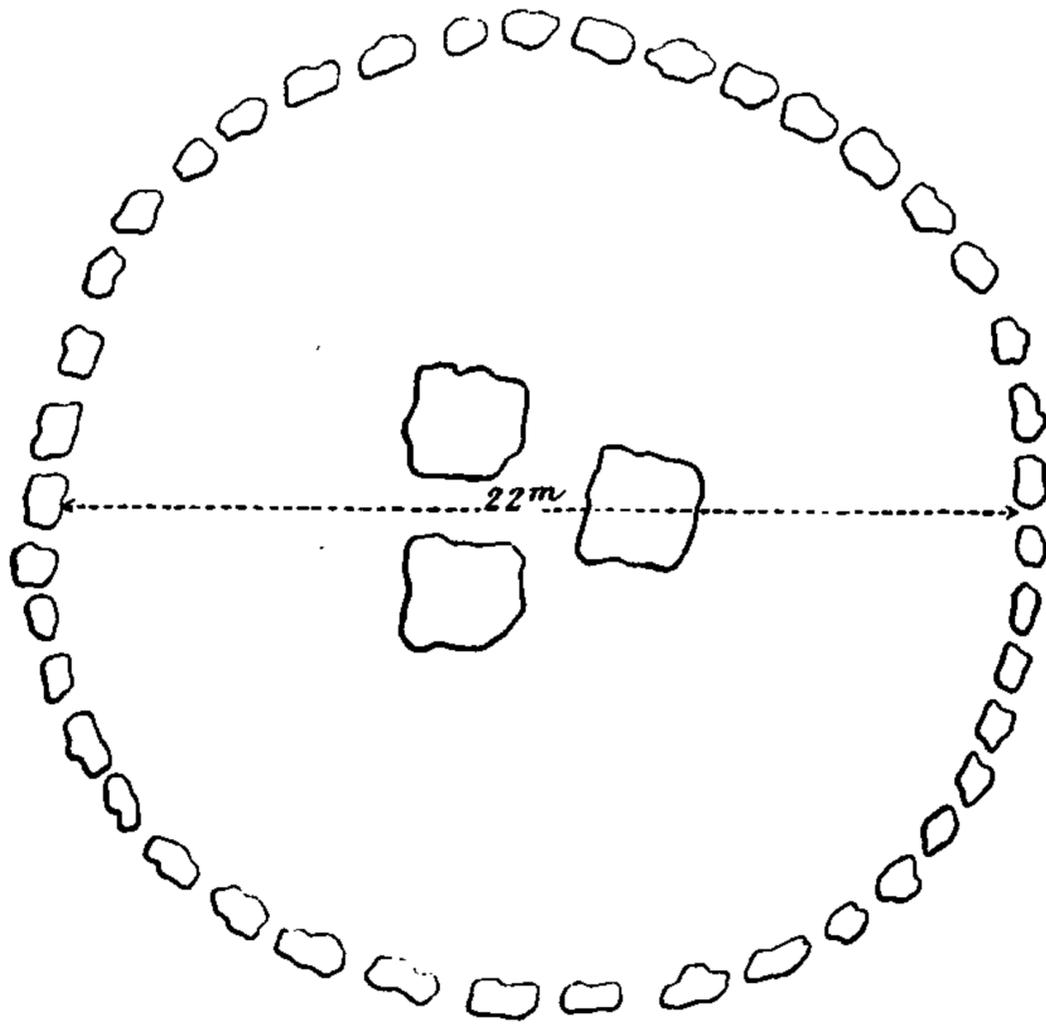


Fig. 7.

4° Une grande enceinte de 22 mètres de diamètre renferme trois dolmens ruinés, formant un triangle dont un des sommets

est dirigé vers l'est. Les dolmens sont séparés par des intervalles d'environ 1 mètre.

Les blocs constituant l'enceinte ont environ 0<sup>m</sup>60 sur 0<sup>m</sup>80 (fig. 7).

## 2<sup>o</sup> NÉCROPOLE DU DJEBEL MERAH <sup>(1)</sup>

Les monuments occupent les crêtes de trois mamelons rocheux formant le massif du djebel Ksaibi, rameau du djebel Merah, à la hauteur du 32<sup>e</sup> kilomètre de la route de Constantine à Batna, sur la rive gauche de la vallée du Bou Merzoug.

Les matériaux sont fournis par des blocs provenant du sol formé par les dernières couches des calcaires de la craie supérieure.

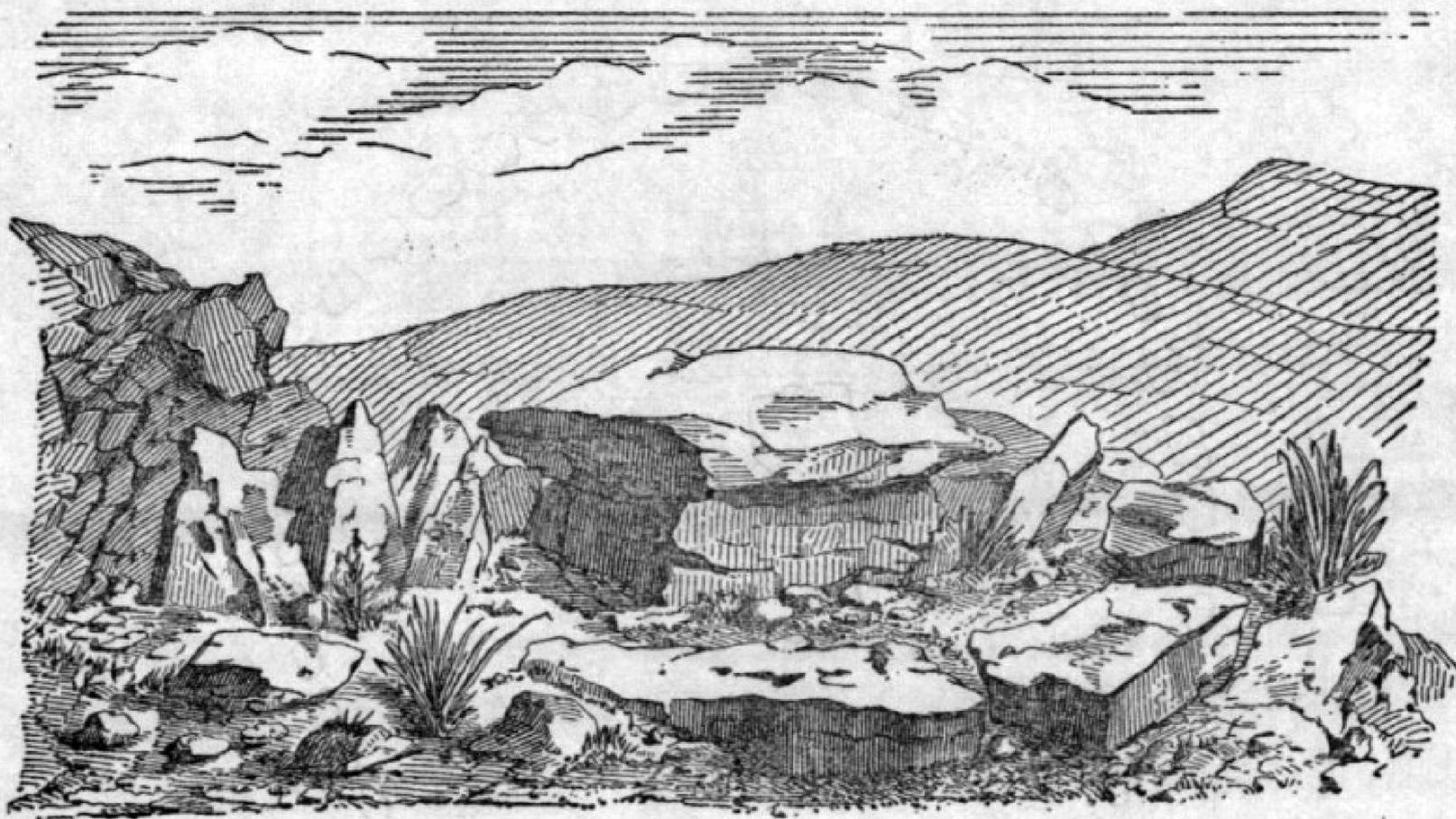


Fig. 8.

Ces couches inclinées du sud-est au nord-ouest, avec une pente de 35°, ont subi un commencement de désagrégation

(1) Cette note est due à M. Jullien, lieutenant au 3<sup>e</sup> tirailleurs.

par leur contact avec les couches métamorphiques gypseuses qui occupent le versant nord.

Les roches plus ou moins désagrégées ne donnent que des blocs de médiocre grandeur. Beaucoup d'entre eux se sont brisés sous l'action du temps et des dalles de recouvrement se sont effondrées au milieu des monuments.

Un autre effet de ce commencement de désagrégation est l'existence de cavernes occupant le flanc sud-ouest-nord-est.

Ces cavernes semblent avoir été agrandies et aménagées par l'homme.

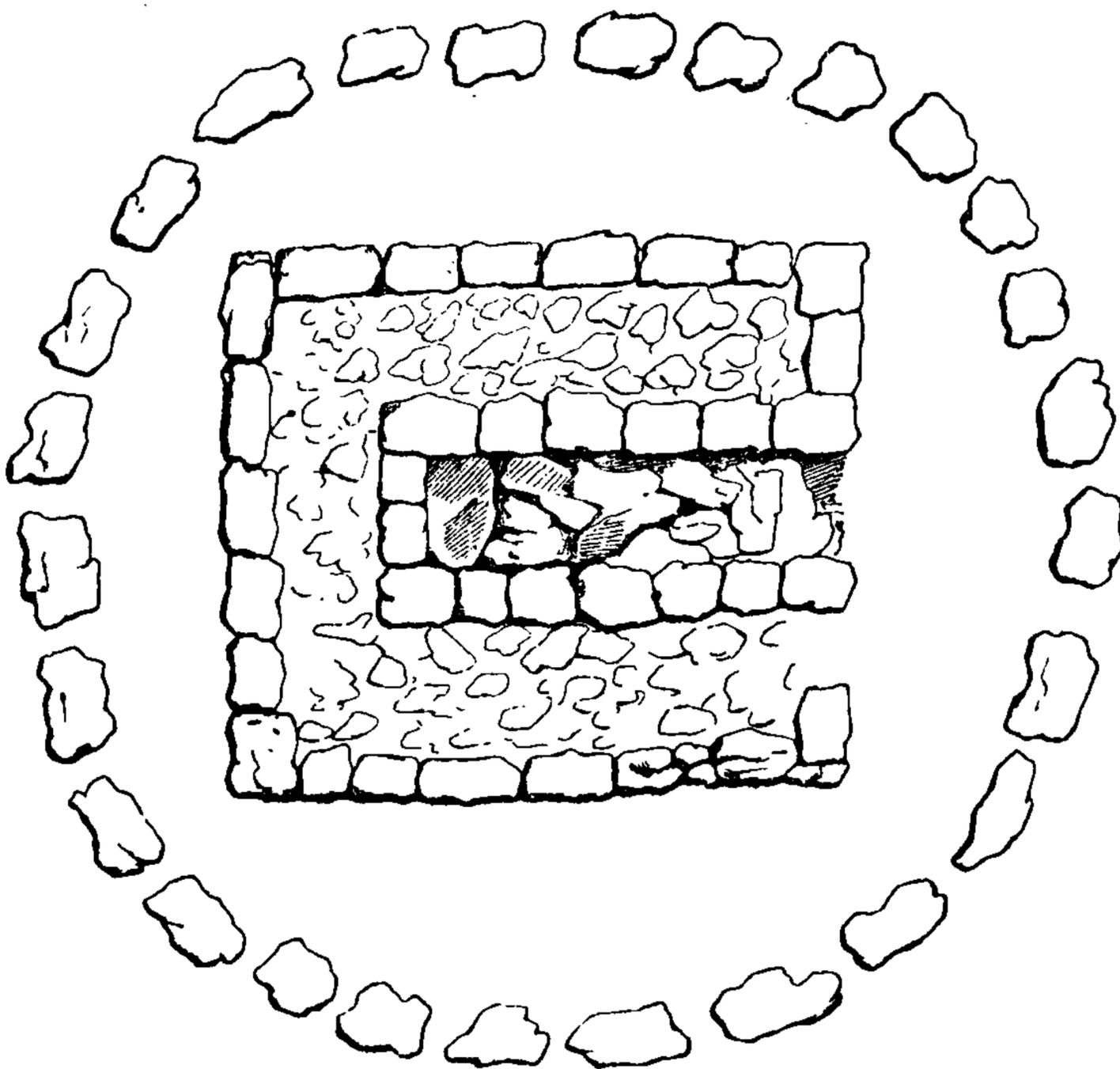


Fig 9. — 1/100.

Elles peuvent renfermer des vestiges de l'époque préhisto-

rique. Des fouilles peuvent seules leur faire attribuer une époque exacte.

Les monuments sont généralement composés d'un dolmen formé par quatre pierres de soutien et une de recouvrement et entouré par une enceinte circulaire de 1 à 6 mètres de diamètre (fig. 8).

Les monuments offrant des particularités sont :

1<sup>o</sup> Une allée de 1 mètre de large sur 3<sup>m</sup>80 de longueur, dont les murailles sont formées par des blocs en assises. A l'extérieur, une enceinte en gros blocs, remplie de moellons, forme avec les revêtements de l'allée un gros mur de 2 mètres d'épaisseur.

Ce mur peut contenir des chambres sépulcrales. Les dalles de recouvrement de l'allée, au nombre probable de trois, sont effondrées. Un cercle de 10 mètres de diamètre, composé de gros blocs, entoure le monument (fig. 9).

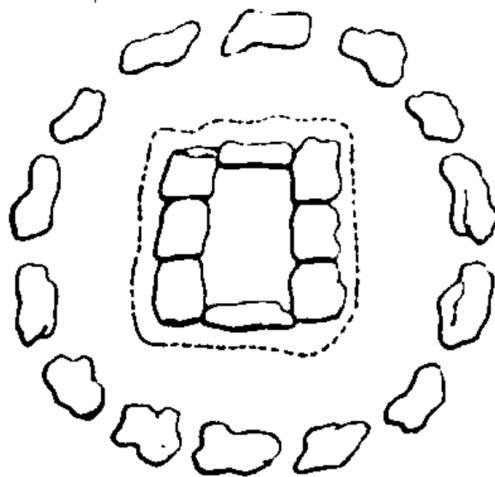


Fig. 10. — 1/200.

2<sup>o</sup> Un monument analogue entouré d'un cercle de 12 mètres. Le mauvais état de construction ne permet pas d'affirmer la forme exacte. Il y a possibilité de l'existence de trois petits dolmens alignés, mais plutôt probabilité d'une allée comme ci-dessus.

3<sup>o</sup> Un dolmen (fig. 10), formé par huit blocs de soutien et deux de couverture. La chambre sépulcrale a deux mètres de longueur sur 1<sup>m</sup>32 de largeur. L'enceinte circulaire qui entoure le monument a 6 mètres de diamètre.

4<sup>o</sup> Un cromlech (fig. 11), comprenant une chambre formée

par un mur à assises horizontales, construit en forme elliptique. Sa hauteur actuelle est de 0<sup>m</sup>80 au-dessus du sol. La chambre était couverte par trois dalles. Un grand cercle de 7 mètres de diamètre entoure le monument qui est recouvert par un amas de moellons irréguliers d'un volume de 25 décimètres cubes en moyenne et de petites pierres. Aux deux extrémités de la chambre on remarque, sur la surface du

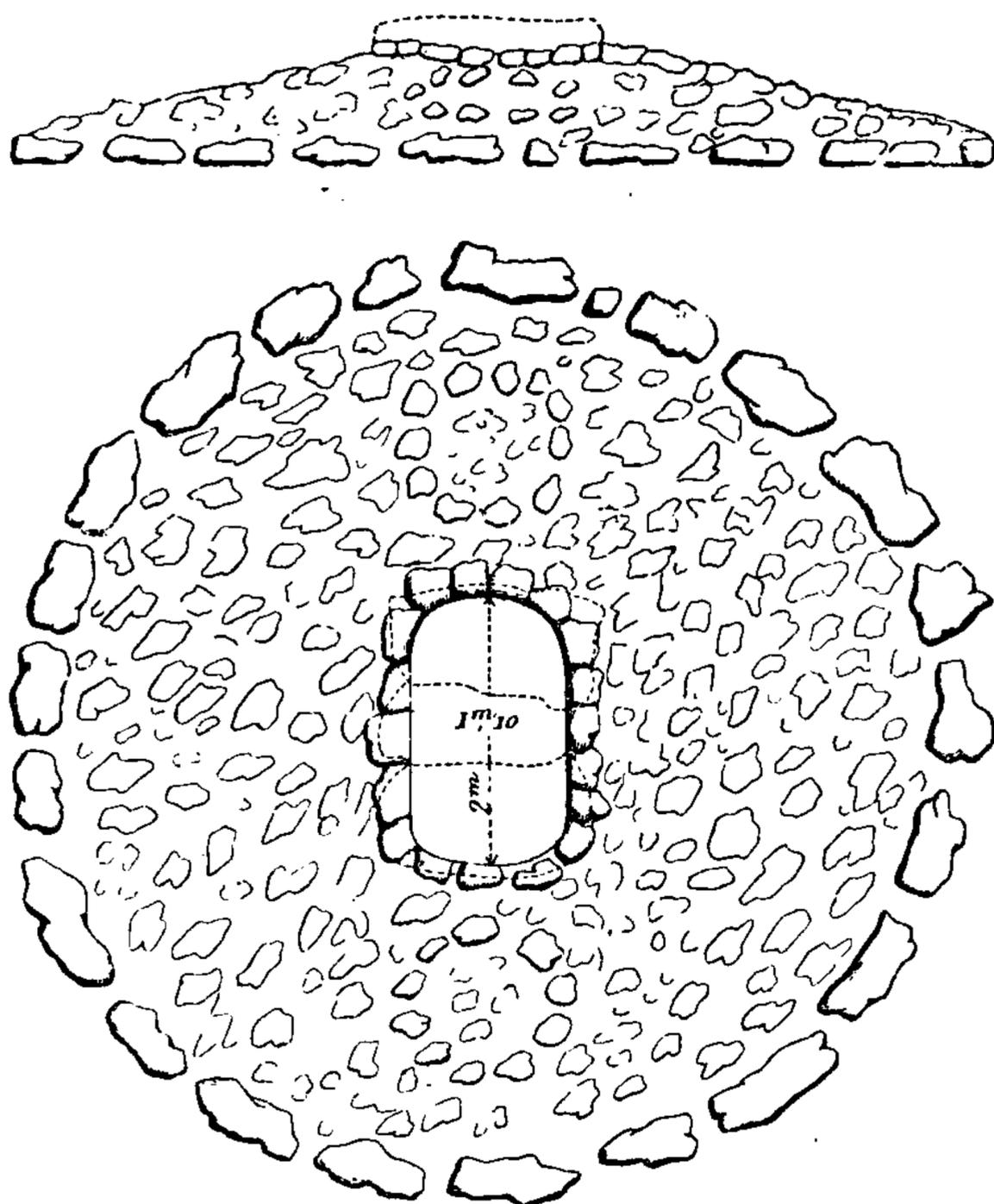


Fig. 11. — 1/100.

cromlech, deux petits cercles de 1 mètre de diamètre. L'orientation est nord-est-sud-ouest.

5° Dans un cercle de 5 mètres, deux dolmens accolés (fig. 12), avec un bloc mitoyen. Une grande dalle couvre le dolmen de

gauche et une partie de celui de droite; une dalle plus petite

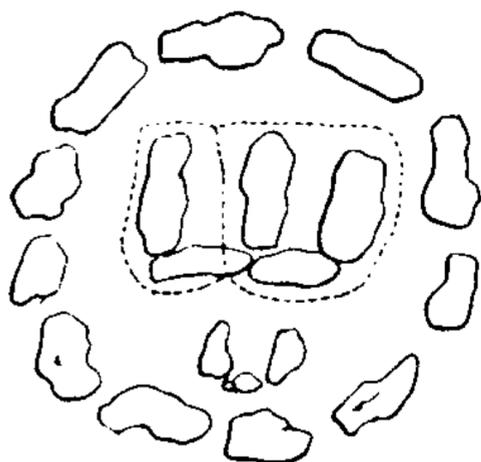


Fig. 12. — 1/200

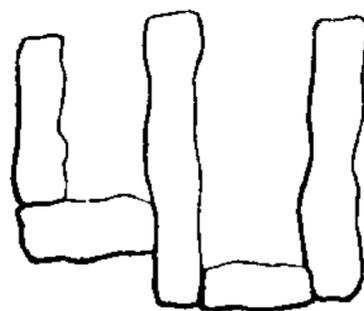


Fig. 13.

achève la fermeture. Un dolmen de petite taille se trouvait probablement en arrière des deux autres; on n'en trouve plus que les vestiges. Les pierres du cercle sont très grosses.

6° Un cist-vaën de 0<sup>m</sup>80 sur 0<sup>m</sup>60.

7° Un dolmen double (fig. 13), avec bloc mitoyen; la dalle de recouvrement a disparu.

8° Un dolmen, dont la chambre sépulcrale a 1 mètre sur 0<sup>m</sup>70 et dont la dalle de recouvrement a disparu, est entouré d'une enceinte carrée de 5 mètres de côté, formée de très gros blocs (fig. 14).

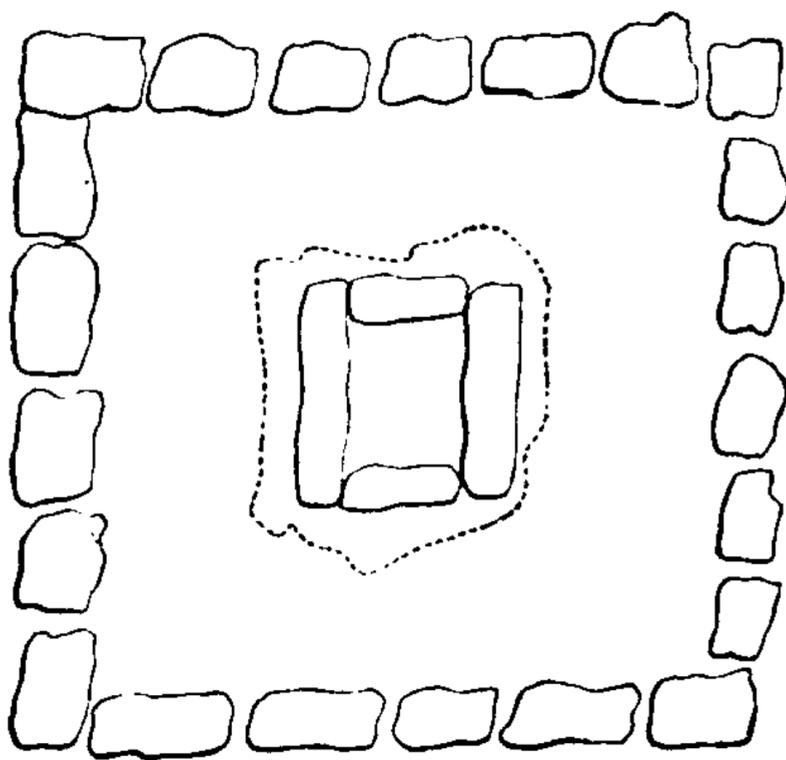


Fig. 14. — 1/100.

9° Un dolmen, composé de quatre belles dalles debout

supportant la dalle de recouvrement, est entouré d'une enceinte carrée (fig. 15).

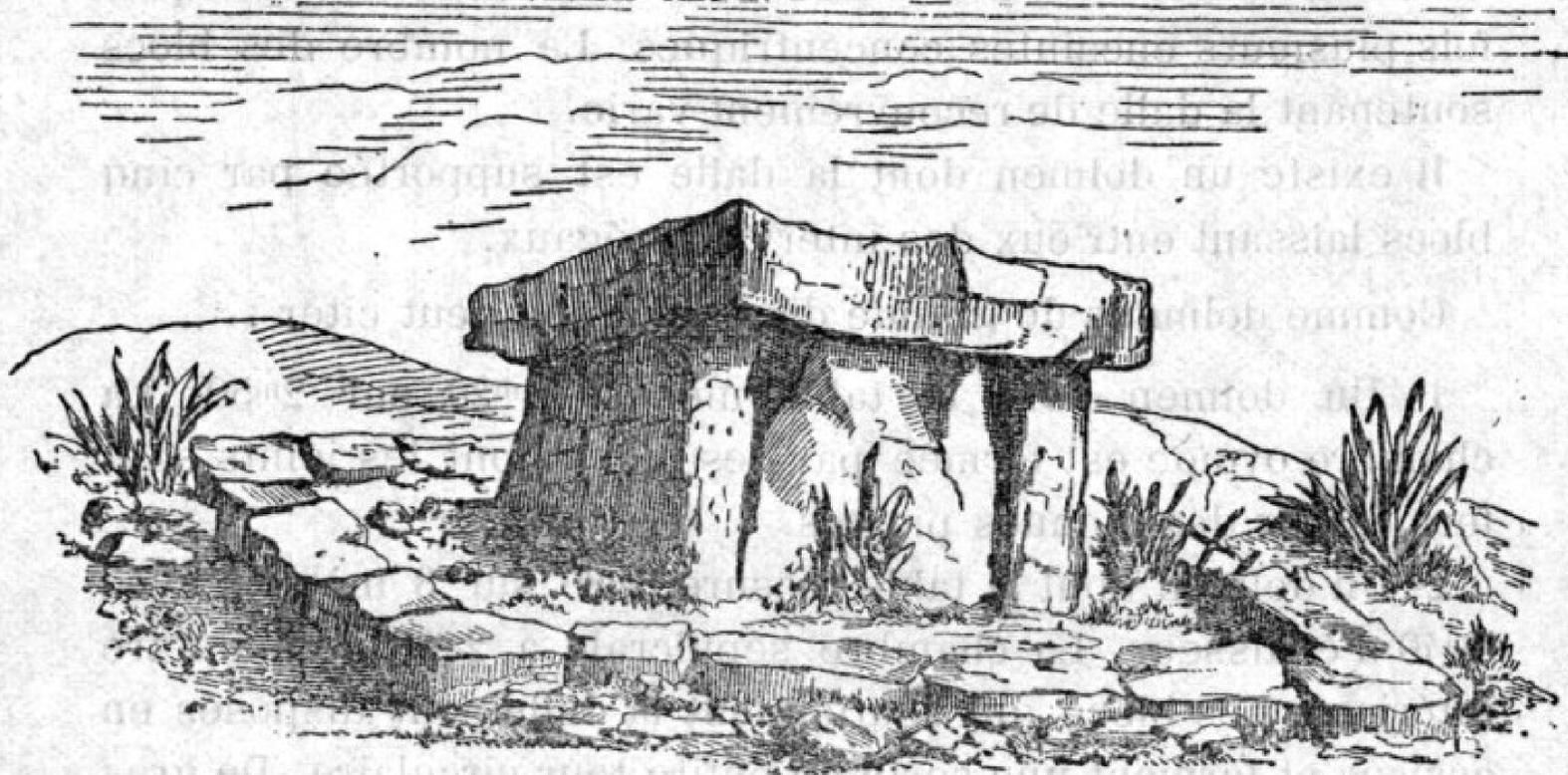


Fig. 15.

10° Un autre dolmen semblable au précédent est entouré d'une enceinte circulaire.

M. le marquis de Montebello signale, dans cette même nécropole, un grand dolmen entouré de six autres plus petits formant enceinte autour de lui. Ce monument a échappé à notre examen.

### 3° NÉCROPOLE DU BOU-MERZOUG

Cette nécropole située à 35 kilomètres de Constantine, sur la rive droite de la vallée de l'oued Bou Merzoug, a été signalée dans le recueil de la Société archéologique de Constantine, en 1863 et 1864.

Les dolmens occupent la face nord-ouest du djebel Bou Merzoug, à proximité de la belle source qui donne naissance à la rivière du même nom. Les couches du crétacé supérieur, fortement inclinées du sud-est au nord-ouest, sont formées d'un calcaire gris très compact, donnant des dalles de très grande dimension. Aussi les monuments, grâce aux matériaux,

prennent-ils une proportion beaucoup plus considérable que dans les autres nécropoles préhistoriques de l'Algérie.

Les enceintes sont circulaires ou carrées. Il existe quelquefois plusieurs enceintes concentriques. Le nombre des blocs soutenant la dalle de recouvrement varie.

Il existe un dolmen dont la dalle est supportée par cinq blocs laissant entr'eux des intervalles égaux.

Comme dolmens de grande dimension, on peut citer :

1<sup>o</sup> Un dolmen dont la table mesure 4<sup>m</sup>20 sur 2<sup>m</sup>50. La chambre ovoïde est formée par des blocs dont les joints sont fermés par des menues pierres.

2<sup>o</sup> Un dolmen dont la table mesure 3<sup>m</sup>80 sur 3 mètres, avec 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur. La chambre sépulcrale a 2<sup>m</sup>80 de diamètre intérieur. Les blocs qui soutiennent la dalle sont disposés en assises et forment une sorte de petite tour circulaire. De gros blocs forment une enceinte.

Le nombre considérable des monuments existant dans ces trois stations n'a pas permis de les visiter tous. Il est à supposer qu'une étude plus approfondie ferait connaître un plus grand nombre de monuments remarquables.

Les quatre pierres verticales présentent des dispositions assez variables. Généralement, celles des petits côtés sont à peu près égales ; celles des côtés longs, quand la déclivité du sol l'exige, sont au contraire très différentes en hauteur. Celle d'amont dépasse à peine la surface du sol, celle d'aval est relativement beaucoup plus haute. C'est elle qui donne au dolmen son horizontalité. Quelquefois les côtés longs sont formés par deux immenses dalles qui dépassent de beaucoup, à leurs extrémités, les pierres des petits côtés (voir le dolmen du Caroubier, situé non loin de la grotte à constructions) ; on peut remarquer que les côtés longs consistent en blocs de plus d'un mètre d'épaisseur, en place l'un près de l'autre ; on a utilisé l'espace libre qui les sépare. Dans tous les cas, quelle que soit la forme anguleuse d'un long côté, la plus régulière de ses faces est toujours tournée à l'intérieur.

Le dolmen, formé de cinq pierres, est clos presque entièrement ; ce n'est qu'à la partie supérieure que les pierres laissent

entre elles des vides plus ou moins larges. La dalle supérieure repose rarement sur des angles coniques semblables à ceux des planches de M. Faidherbe. Nous avouons n'avoir rien vu de pareil.

Voici le tableau des dimensions que nous avons relevées :

Longueur : 1<sup>m</sup>00 — 0<sup>m</sup>85 — 1<sup>m</sup>45 — 1<sup>m</sup>27 — 1<sup>m</sup>70 — 0<sup>m</sup>80.

Largeur : 0<sup>m</sup>70 — 0<sup>m</sup>70 — 0<sup>m</sup>55 — 1<sup>m</sup>00 — 0<sup>m</sup>55 — 0<sup>m</sup>65.

L'espace compris entre le sol et la face inférieure de la grande dalle mesure 0<sup>m</sup>60 et 0<sup>m</sup>95.

L'orientation est généralement du nord-ouest au sud-ouest et aussi nord-sud, c'est-à-dire dans le sens de la direction de la colline. La déclivité du sol le rend indispensable.

Quant à la dalle supérieure, si nous nous en rapportons à nos observations, elle est unique, rarement plate et à grands côtés unis. Elle affecte le plus souvent la forme d'un bloc renflé à son milieu. Sa face inférieure est celle qui présente le moins d'aspérités saillantes. Comme nous l'avons dit, elle repose souvent, d'un côté, sur une pierre dépassant à peine le sol et, de l'autre, sur une moyenne dalle verticale plus ou moins haute.

---

#### 4<sup>o</sup> NÉCROPOLE DE SIGUS<sup>(1)</sup>

La nécropole couvre l'angle nord-est des collines qui s'étendent sur la rive gauche de l'oued Klab et s'étend jusqu'à hauteur des dernières maisons du village. Elle peut mesurer environ 1 kilomètre de long sur 500 mètres de large. C'est au moins la superficie du terrain que nous avons parcouru. On ne découvre, au delà du ravin qui forme sa limite méridionale, aucun renflement du sol qui puisse être considéré comme un monument mégalithique. Il ne faut pas oublier, cependant, que

(1) Cette note est due à M. le docteur V. Reboud, de Constantine.

l'on trouve des dolmens épars dans toute la région montagneuse comprise entre Ain Bou Merzoug et Sigus (fig. 16).

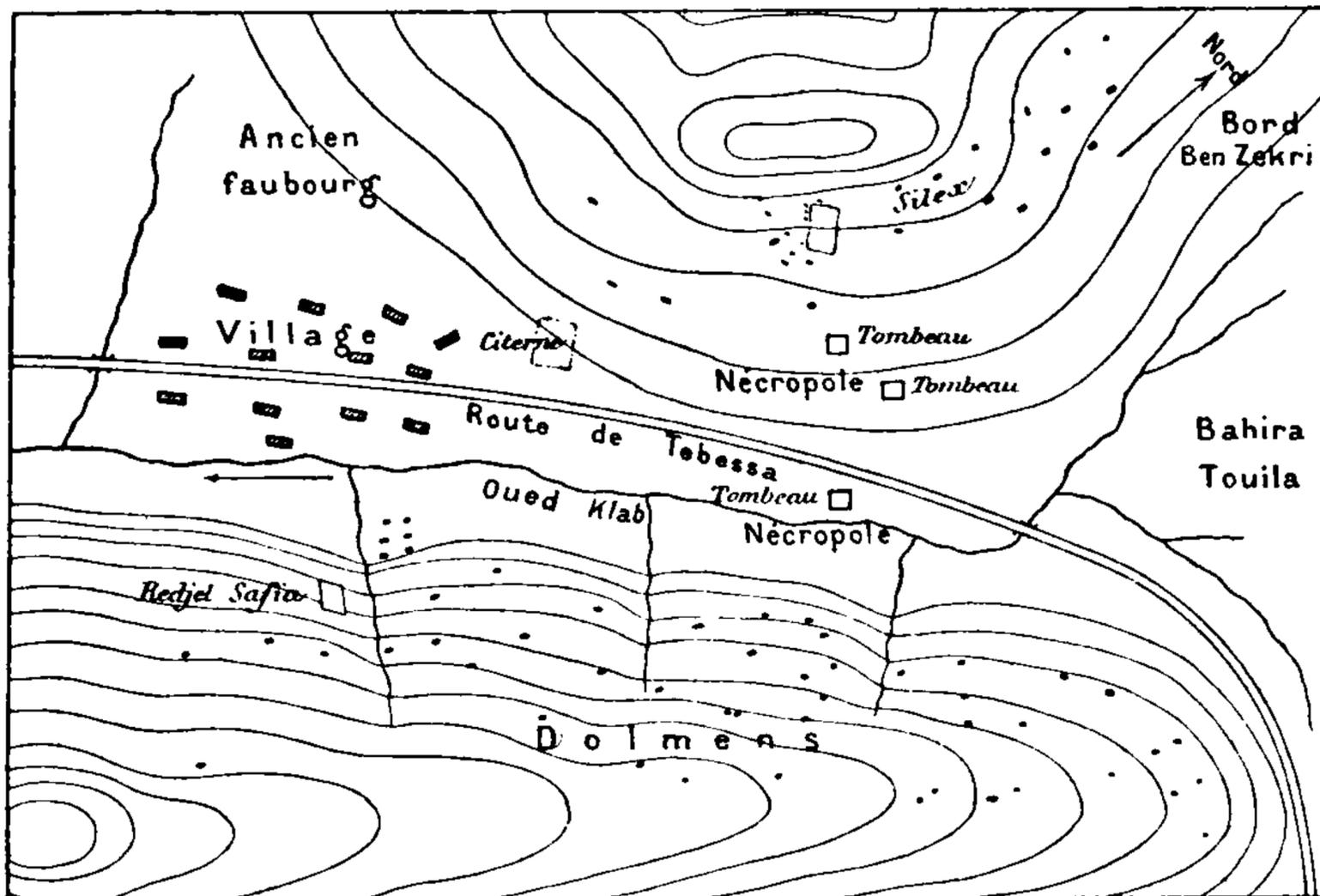


Fig. 16. — Levé à vue des environs de Sigus.

En pénétrant dans la nécropole, on est surpris du nombre considérable des monuments plus ou moins intacts qui couvrent le sol; ils se touchent dans bien des endroits.

Aux divers points de l'horizon surgissent quelques beaux dolmens, qui se détachent nettement sur le dos de la colline blanchâtre à laquelle ils impriment un cachet particulier, tout en en délimitant à peu près le périmètre. Mais ils sont relativement rares; c'est à peine si l'on peut en compter quinze ou vingt.

Quant aux autres, qui constituent le fond de la nécropole, ils sont renversés et souvent détruits dans leurs principaux éléments. La grande dalle supérieure, qui donne sa physionomie au dolmen, est généralement brisée sur place; ses débris remplissent la chambre sépulcrale dont on ne peut étudier ni l'étendue, ni la conformation. Quelquefois elle n'est que ren-

versée sur un des côtés de la tombe ; dans tous les cas, on en retrouve toujours quelques fragments plus ou moins considérables.

A quelle cause faut-il attribuer la destruction de ces dalles épaisses ? A l'action du temps ? A des mains sacrilèges, mues par le fanatisme religieux, ou bien à celles de cupides profanateurs qui rendent ainsi plus facile la violation des tombes et la recherche des objets de prix qu'ils espèrent y trouver ?

On est également frappé du volume relatif des blocs anguleux irréguliers qui entrent dans la construction des monuments : cromlech, cromlech-tumulus, galgall. Le cromlech proprement dit est rare : à peine en avons-nous rencontré quelques-uns offrant le type classique.

Le cromlech-tumulus constitue le monument le plus considérable de la nécropole, quoique sa partie centrale, saillante, ne soit composée que de petits matériaux.

Comme nombre, c'est le galgall qui domine : il forme un véritable amoncellement de blocs volumineux, aux angles aigus, assez irrégulièrement disposés en cercle autour de la tombe dont la dalle supérieure, intacte ou brisée, n'est souvent visible que de près, dominée qu'elle est par des pointes saillantes.

Chacun de ces monuments possède une enceinte qui est souvent *circulaire* ; nous n'avons observé aucune enceinte *carrée*, analogue à celle que l'on signale dans d'autres nécropoles de la province.

Le nombre des assises de pierres qui entrent dans sa construction est assez variable : dans les parties déclives on en compte jusqu'à 5, qui se dressent comme de véritables murailles, visibles d'assez loin, quand on s'avance du nord au sud. L'enceinte est parfois ornée de quelques gros blocs isolés, saillants, d'un mètre et plus de hauteur, que l'on serait disposé à prendre pour des menhirs.

Nous avons mesuré *approximativement* la largeur de 14 enceintes ou cercles de pierres ; en voici le diamètre : 2 de 6<sup>m</sup>00 ; 4 de 8<sup>m</sup>00 ; 5 de 10<sup>m</sup>00 ; 1 de 13<sup>m</sup>00 et 2 de 14<sup>m</sup>00.

Le dolmen occupe le centre ; ordinairement un seul, quel-

quefois plusieurs : nous en avons observé jusqu'à cinq ; dans ce cas, les dimensions sont beaucoup plus modestes ; on en remarque çà et là de très petits.

L'aire comprise entre le cercle et la tombe est remplie de pierres dont le volume et le nombre varient selon que le monument est un cromlech, un cromlech-tumulus ou un galgall.

Quoique le nombre de dolmens encore debout soit très restreint, nous avons pu, cependant, nous faire une idée des dimensions des dalles en mesurant la longueur et la largeur de neuf d'entre elles.

Longueur : 2<sup>m</sup>00 — 2<sup>m</sup>50 — 2<sup>m</sup>80 — 3<sup>m</sup>00 — 3<sup>m</sup>00 — 3<sup>m</sup>45 — 4<sup>m</sup>00.

Largeur : 2<sup>m</sup>00 — 2<sup>m</sup>40 — 2<sup>m</sup>40 — 2<sup>m</sup>20 — 2<sup>m</sup>20 — 3<sup>m</sup>40 — 3<sup>m</sup>50.

Leur épaisseur moyenne est de 0<sup>m</sup>35 à 0<sup>m</sup>45 ; quant à leur nombre, il varie de 1 à 3.

Les éléments de la tombe sur lesquels repose la dalle offre des types divers :

1<sup>o</sup> Dalles peu épaisses, placées verticalement sur les quatre côtés (rare) ;

2<sup>o</sup> Blocs plus ou moins nombreux, quelquefois quatre, disposés assez régulièrement ;

3<sup>o</sup> Dalles ou blocs d'un côté, et, de l'autre, petits murs en pierres sèches ;

4<sup>o</sup> Quatre murs en pierres sèches, à trois et cinq assises régulières (c'est le type le plus fréquent).

Les tombes observées présentent dans leur ensemble une forme plutôt rectangulaire que carrée.

Leurs dimensions varient considérablement, selon que ces chambres sépulcrales sont des tombes simples ou des allées couvertes.

Longueur : 0<sup>m</sup>80 — 1<sup>m</sup>00 — 1<sup>m</sup>00 — 1<sup>m</sup>80 — 2<sup>m</sup>00 — 2<sup>m</sup>00 — 2<sup>m</sup>00 — 2<sup>m</sup>30 — 3<sup>m</sup>00 — 3<sup>m</sup>00 — 3<sup>m</sup>00 — 3<sup>m</sup>40 — 3<sup>m</sup>75.

Largeur : 0<sup>m</sup>60 — 0<sup>m</sup>52 — 0<sup>m</sup>80 — 1<sup>m</sup>50 — 1<sup>m</sup>50 — 1<sup>m</sup>70 — 1<sup>m</sup>30 — 1<sup>m</sup>32 — 1<sup>m</sup>28 — 2<sup>m</sup>75 — 1<sup>m</sup>80.

Chaque tombe offre également des différences dans la lar-

geur de l'entrée et celle du fond, comme le prouvent les deux exemples suivants :

1 <sup>m</sup> 30	{	Fond . . . . .	0 <sup>m</sup> 60
		Entrée . . . . .	0 <sup>m</sup> 80
2 <sup>m</sup> 90	{	Fond . . . . .	1 <sup>m</sup> 55
		Entrée . . . . .	1 <sup>m</sup> 90

Nous avons considéré comme de véritables allées couvertes les tombes qui mesurent de 3 à 4 mètres.

Deux d'entre elles, remarquables par leurs formes particulières, méritent d'être étudiées à part.

La première fait partie d'un cromlech-tumulus dont le diamètre est d'environ 12 mètres ; le tumulus est formé de pierres d'assez petit volume (fig. 17). L'absence de la dalle supérieure nous a permis de prendre avec la plus grande exactitude les divers côtés.

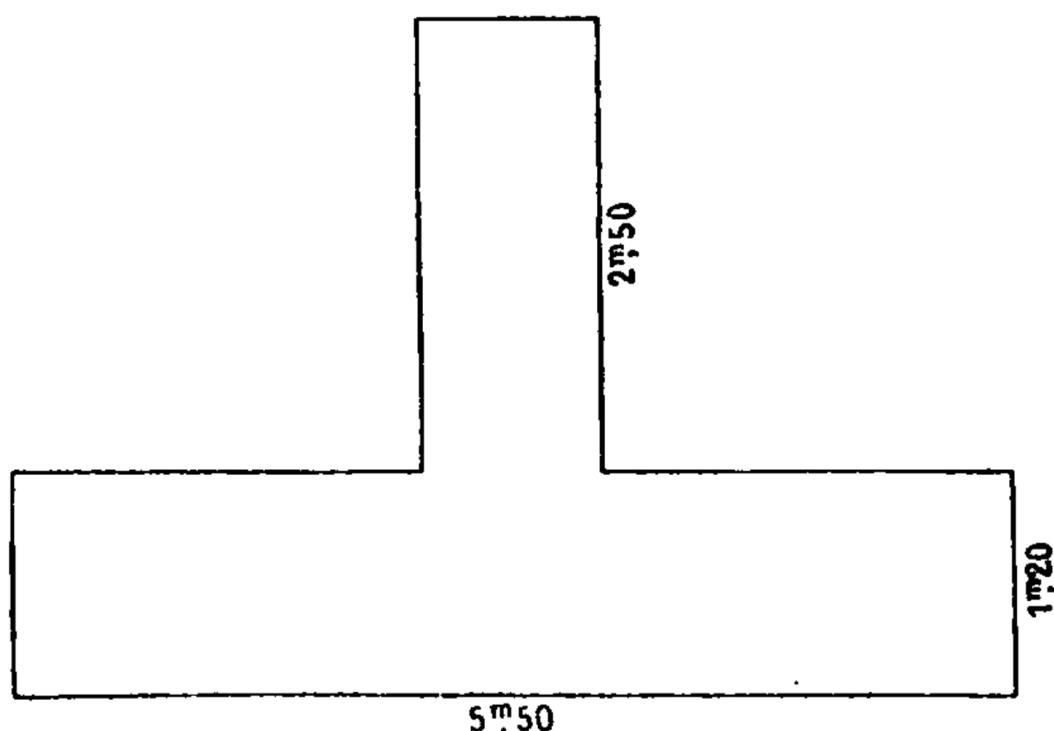


Fig. 17.

C'est la plus grande allée couverte que nous ayons rencontrée dans la nécropole. Nous y distinguons deux choses :

1<sup>o</sup> Le couloir pénétrant dans l'allée par un de ses grands côtés ;

2<sup>o</sup> L'allée elle-même, dont la grandeur nous a surpris.

L'autre allée couverte est moindre. Elle provient d'un monument dont l'enceinte, mesurant 8 mètres de diamètre, est

construite en blocs superposés, du moins du côté est ; deux fragments de dalle recouvraient à peine un tiers de la tombe (fig. 18).

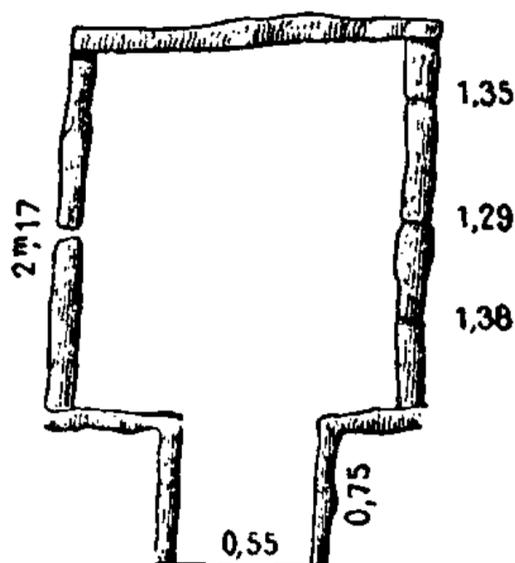


Fig. 18.

Tombes et allées couvertes ont leur grand axe plus ou moins dirigé vers l'est ; sur douze orientations prises avec soin à la boussole, nous trouvons :

E. —	5
E.-N.-E. —	3
N.-E. —	4

Il est assez facile de pénétrer dans la chambre des grands dolmens pour en étudier la construction. Entre le sol et la paroi inférieure de la dalle de couverture, nous avons trouvé 1 mètre, 1<sup>m</sup>30, 1<sup>m</sup>30.

L'ouverture par laquelle on s'engage est presque invariablement du côté de l'est. Elle nous paraît d'origine récente ; dans le principe, la chambre mortuaire devait être close de tous côtés, quoiqu'on trouve des couches de pierres plates formant lit au-dessus des cadavres (Thomas). Sans cette précaution, il est à croire que les corps seraient devenus la proie des carnassiers si répandus dans le pays.

Il est donc très probable que cette ouverture prouve la violation de la tombe. C'est par là que se sont introduits les profanateurs, après avoir enlevé le petit côté oriental de la clôture.

Faute de temps et d'outils, les fouilles d'un grand dolmen, considéré comme inviolé, restèrent inachevées après deux

heures d'un travail opiniâtre. Nos manœuvres chaouïas n'ont pu extraire que des débris d'ossements tombant en poussière, des fragments de vases romains, ornés de filets caractéristiques, et une pierre en forme de spatule dont la partie large laisse voir des traces évidentes de polissage. Le tout se trouvait épars au milieu d'un amas de pierrailles et de terre noire et onctueuse.

Plus heureux que nous, M. Thomas a découvert dans un grand dolmen, à côté d'une couche épaisse d'ossements brisés, résidu de huit cadavres, un squelette entier, couché sur le dos, la tête tournée vers le fond de la chambre, c'est-à-dire vers l'ouest.

*Le cadavre était placé sous un lit de pierres plates, recouvert lui-même d'une épaisse couche de terre mêlée à de la pierraille.*

Au niveau de la région abdominale du squelette se trouvait un vase renversé, de fabrique romaine, en terre rouge assez fine, à demi brisé, renfermant de la terre noire, au milieu de laquelle M. Thomas a recueilli une pièce de monnaie à l'effigie de Domitien (bronze). *Comment cette monnaie a-t-elle pu pénétrer dans ce vase, placé au-dessous d'une double couche de pierres et de dalles plates ?* Il me semble difficile d'expliquer ce fait, à moins d'admettre que le corps a été enseveli sous le règne de cet empereur, ou après lui. — Ce dolmen servait donc encore de sépulture à cette époque ! On trouve réellement beaucoup trop de débris de vases romains, mêlés aux ossements des tombes mégalithiques, pour ne pas être autorisé à admettre que la population indigène, vivant au milieu des Romains dont elle avait en partie accepté les usages, continuait à ensevelir les morts dans les antiques dolmens construits par ses ancêtres, véritables tombeaux de famille.

Il y a là matière à réflexions.

Nous terminons l'exploration de la nécropole par une visite aux monuments nommés par les indigènes Redjee Safia, le pied de Safia, que d'autres appellent les « maisons de la goule (ogresse) ». Nous les rencontrons en descendant vers le village, sur la rive gauche d'un petit ravin situé à quelques centaines de mètres des maisons.

Le plus remarquable réunit des matériaux de l'époque mégalithique et de l'époque de la pierre de taille. Il consiste en une dalle brute, semblable à celles des dolmens, carrée, de 3 mètres de côté sur 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur moyenne, supportée par trois hauts piliers (1<sup>m</sup>80 de hauteur), disposés en équerre, formés de trois à quatre cubes de pierre que surmonte un chapiteau grossier (1).

Les piliers sont séparés les uns des autres par un intervalle de 2<sup>m</sup>50.

Ce monument occupe l'angle n° 2 d'une plate-forme étroite où l'on reconnaît les restes d'une double rangée de piliers, semblables à ceux qui supportent la dalle, sur lesquels reposaient de longues pierres équarries sur les côtés et formant portiques. Les deux portiques qui se dressent encore au-dessus du ravin nous donnent une idée exacte de l'ensemble de ces constructions. Était-ce un temple avec autel à sacrifice ? Il est difficile de trouver une attribution satisfaisante.

Il est regrettable que l'inscription découverte par M. Thomas, inscription latine gravée sur une longue pierre étroite, ait échappé à nos recherches ; elle nous aurait sans doute donné quelques renseignements sur ces monuments.

On ne peut retrouver aujourd'hui les traces *évidentes* de peinture représentant des rosaces entourées de feuilles et de fleurs, que M. Thomas signale sur le bord de la grande dalle du principal monument.

Rien, dans la nécropole, n'indique l'existence d'alignements linéaires ou rectangulaires, semblables à ceux que des auteurs disent avoir observés à Roknia et à Ras Bou-Merzoug.

Je dois avouer cependant que, au début de notre excursion, nous avons longé, en allant du nord au sud, une série de dolmens que l'on pourrait considérer comme un alignement, si d'autres monuments semblables ne venaient se juxtaposer sur les deux côtés et troubler la régularité vers la partie la plus haute.

(1) De La Mare. — *Archéologie*, pl. LII, dans *Exploration scientifique de l'Algérie*.

C'est dans ce même lieu que nous avons traversé un grand rectangle formé par l'accumulation continue et régulière de blocs de moyen volume, rectangle à l'intérieur duquel on voit s'élever deux dolmens sur un sol libre, uni, débarrassé du moindre éclat de pierre.

Nos chaouïas pensent que le sol a été nettoyé pour un campement indigène. Cette manière de voir n'est pas acceptable : les indigènes ne campent jamais dans un cimetière, fût-ce un cimetière de païens, de Djoahala ; les Arabes savent bien que ces dolmens renferment des ossements.

Le sol est assez dur pour qu'il soit difficile d'y planter un piquet de tente.

Le travail nécessité pour l'enlèvement des pierres est au-dessus de ce qu'on peut demander à la paresse locale.

On ne trouve aucune trace de campement, ni pierres de foyer, ni détritrus, de quelque nature qu'ils soient.

Les murs du rectangle ne sont point assez élevés pour qu'on puisse y renfermer des troupeaux ; on n'y voit pas de porte.

Je donne à ce rectangle une origine plus ancienne.

---

## 5° NÉCROPOLE DE ROKNIA <sup>(1)</sup>

La nécropole de Roknia occupe, à peu près, le centre d'un triangle formé par le djebel Debagh à l'est, le djebel Taya à l'ouest, et Hamman-Meskoutine au sud.

On compte de 12 à 14 kilomètres de la station du chemin de fer de Hammam-Meskoutine à la nécropole.

La route ne présente aucun passage difficile : après avoir franchi l'oued Bou-Hamdan, elle traverse alternativement des champs cultivés et des bosquets de lentisques.

Vers les 10 kilomètres, on laisse à droite un vaste champ de cactus, sur le bord duquel apparaissent quelques assises horizontales en pierres de taille, seuls restes encore debout

(1) Cette note est due à M. le docteur V. Reboud, de Constantine.

d'un fort romain gardant trois passages. Les indigènes donnent à cette ruine le nom de *ksar*.

A l'ouest du *ksar*, le sentier contourne une belle enceinte circulaire dont une partie est cachée par la broussaille. Son diamètre est de 7<sup>m</sup>50. Au milieu, on reconnaît les éléments d'un dolmen : la dalle supérieure, à demi renversée, repose sur deux pierres verticales formant les grands côtés de la chambre mortuaire ; les pierres des petits côtés ont disparu. Le fond de la chambre, au lieu d'être plat et horizontal, nous offre l'ouverture circulaire et béante d'un puits de 1<sup>m</sup>85 de profondeur sur 0<sup>m</sup>95 de largeur. Sa partie inférieure est remplie de terre noirâtre, humide, et de petites pierres tombées des parois verticales. Faute de temps et d'instruments, aucune fouille n'a pu être entreprise. Peut-être aurions-nous trouvé quelques ossements, preuves de la contemporanéité du puits et du dolmen.

Quoi qu'il en soit, ce fait ne manque pas d'intérêt : c'est la première fois qu'on signale un puits dans un dolmen.

Après avoir fait plusieurs détours au milieu des champs de blé où se dressent quelques blocs de pierre taillés, nous quittons nos mulets sur l'arête d'un escarpement qui forme la rive droite de la vallée de Roknia. Elle s'étend à nos pieds du sud au nord, arrosée par l'oued Niziet et couverte de champs de cactus, de jardins et de gourbis.

Sur les flancs de cette colline, qui descend en pente raide dans le fond plat de la vallée, s'élève une forêt d'oliviers sauvages que la hache des indigènes décapite chaque jour. De nombreux petits sentiers la sillonnent en contournant des blocs de travertin, anguleux, informes, qui couvrent le sol.

C'est de ces éléments irréguliers que sont formés les dolmens, que nous avons d'abord quelque peine à distinguer au milieu de cet amas de pierres.

C'est là que se trouve la célèbre nécropole de Roknia. Elle s'étend sur toute la colline, depuis le confluent des oueds Lar et Bou-Chouq, jusqu'à la source de Roknia (Aïn Roknia). Ses innombrables monuments funéraires couvrent une étendue de cinq ou six kilomètres (Faidherbe).

Depuis longtemps déjà, des curieux de Guelma et des baigneurs de Hammam-Meskoutine ont commencé la destruction : afin d'extraire plus facilement des dolmens les poteries, les bracelets et les crânes qu'ils recherchaient, ils n'ont pas reculé devant la démolition des plus beaux de ces monuments.

En 1867, la nécropole a été l'objet d'une étude scientifique sérieuse de M. Bourguignat, le malacologiste, et de M. le général Faidherbe. Nous avons la certitude que ces deux savants mettraient en avant le but élevé de leurs recherches pour motiver le renversement des dolmens nécessaires à leurs investigations, dolmens dont ils tenaient moins à étudier les formes que les ossements, etc, renfermés dans leur intérieur.

Malgré les effondrements signalés, il reste encore un assez grand nombre de monuments mégalithiques debout pour qu'on puisse se faire une idée exacte de leurs formes extérieures, de leurs dimensions et des éléments qui entrent dans leur construction. Aussi, malgré la rapidité de notre excursion archéologique, nous pensons avoir constaté les traits caractéristiques de la nécropole de Roknia.

Les dolmens diffèrent à première vue des monuments de Bou-Nouara et de Bou-Merzoug par leurs moindres dimensions, leur plus grand rapprochement les uns des autres, leur répartition non seulement sur les crêtes, mais encore dans toutes les parties de la colline. En outre, les pierres ne sont plus des dalles épaisses, mais de véritables blocs anguleux ; quant aux dalles supérieures ou tables, elles sont beaucoup moins grandes.

Les enceintes que nous avons examinées offrent le type circulaire, et non la forme carrée dont parle le général Faidherbe. Les blocs les plus épais, les plus grands, occupent la partie la plus déclive du sol, afin de rendre horizontale l'assiette du dolmen ; l'intérieur est pavé de pierres moins volumineuses, mais aussi irrégulières. Dans aucun cas nous n'avons constaté la présence de pierres debout pouvant être considérées comme de vrais menhirs.

Le diamètre varie de de 4<sup>m</sup>50 à 12 mètres dans les enceintes que nous avons étudiées.

Le nombre des dolmens qu'elles renferment varient de un à cinq; le plus souvent on n'en trouve qu'un seul; les cinq que nous avons vus réunis remplissent l'enceinte qui a 12 mètres de diamètre; celui du milieu atteint les proportions d'un grand dolmen; les autres sont beaucoup plus petits; l'un d'eux, véritable tombe d'enfant, mesure à peine 0<sup>m</sup>60 de long.

Le dolmen, en général, n'est composé que de cinq pierres :

- 1<sup>o</sup> Dalle supérieure ..... 1
- 2<sup>o</sup> Dalles verticales formant les côtés longs... 2
- 3<sup>o</sup> Dalles verticales formant les petits côtés... 2

Les dolmens, par conséquent, sont généralement fermés, au contraire de ceux d'Europe.

Une fois seulement nous avons constaté la présence d'une sixième pierre complémentaire. Ce nombre « cinq » a été généralement constaté par nous, et ce n'est pas sans surprise que nous en voyons jusqu'à neuf dans le dolmen n<sup>o</sup> 3 de la planche XI de M. Faidherbe. Si, pendant son séjour prolongé à Roknia, il a rencontré un monument dont la chambre offre un pareil nombre d'éléments, il aurait pu le citer comme une exception.

Notre promenade archéologique a été trop rapide pour qu'il nous ait été possible de visiter en détail les diverses parties de la nécropole. C'est pour ce motif, sans doute, que nous n'avons remarqué aucun des alignements signalés par le général Faidherbe et reproduits par lui dans la carte qui accompagne son mémoire. Ces alignements sont de forme triangulaire ou en lignes brisées.

Vers le bord de la route de Guelma à Jemmapes, qui coupe obliquement la nécropole, il existe, à cent pas d'un gourbi, un menhir d'un mètre de haut, large à la base, terminé en pointe et placé *non au milieu, mais sur le côté nord* d'une enceinte oblongue, circulaire, à deux ou trois rangées de pierres superposées, d'origine indigène. La partie sud, moins élevée, sert de porte; c'est par là qu'on vient déposer des vases de formes et de tailles diverses : gargoulettes ornées de dessins kabyles, petits plats à bords plus ou moins relevés et conservant encore des restes d'un mélange de graisse et de parfum.

Serions-nous en face d'une religion antique conservée à Roknia, au milieu même des monuments mégalithiques ?

L'enceinte garde-t-elle les dépouilles de quelque personnage religieux ?

Les renseignements fournis par le cheikh nous apprennent qu'un certain marabout du nom d'Ali y rendit son âme à Dieu et, quoique sa dépouille mortelle ait été déposée dans le cimetière de la tribu, on conserve l'usage de venir y brûler des parfums.

Il est certain que le menhir est, en ce lieu, sur un côté et non au milieu du cercle de pierres. Ce n'est pas autour de lui que sont rangés les vases, comme nous l'avons vu autour de grands pistachiers de l'Atlas, sur la rive droite du Kraneg, en aval de Constantine. Pourquoi le comprendre dans l'enceinte, s'il ne joue aucun rôle ?

Quoi qu'il en soit, et malgré le récit légendaire du cheikh, il nous semble que de cette enceinte s'exhale une forte odeur de culte païen, du culte des Djouhala, pour me servir d'une expression locale.

---

## 6<sup>o</sup> NÉCROPOLE DE L'OUED-CHENIOUR <sup>(1)</sup>

(MOULIN DUBOURG)

La nécropole est située sur la limite des cercles de Guelma et d'Aïn-Beïda ; elle occupe le versant N.-O. de coteaux élevés, rocailleux, dont la roche se détache facilement par dalles larges, mais d'une médiocre épaisseur.

Les dolmens et les cromlechs sont à quelque distance les uns des autres, quoique formant une vaste agglomération.

Ces dolmens occupent les points culminants des lignes de crête.

Il y a toujours une enceinte extérieure, le plus souvent cir-

(1) Note fournie à M. Henri Martin par M. Cartairade, chef d'escadron au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

culaire et mesurant de 8 à 16 mètres de diamètre. Quand elle présente la forme carrée, les pierres qui la composent offrent une plus grande hauteur, sans pour cela pouvoir être qualifiées de menhirs.

L'enceinte intérieure, de 2 à 3 mètres de diamètre, est généralement unique ; on en trouve souvent deux qui sont de moindre dimension ; M. Cartairade ne se souvient pas d'en avoir vu trois.

La chambre sépulcrale est très variable dans sa forme, ses dimensions et ses éléments ; elle est quelquefois petite et plus ou moins carrée ou rectangulaire. Aucune de celles qui ont été fouillées ne peut être prise pour un reste d'*allée couverte*. Les pierres qui la forment, au nombre de quatre la plupart du temps, atteignent quelquefois celui de sept ou huit. Il arrive qu'elles soient disposées en petits murs à deux ou trois assises.

Cette chambre est fermée — toujours.

M. Cartairade en a fouillé huit. Au lieu des débris d'armes qu'il espérait trouver, il n'a rencontré que des ossements, des vases et peut-être quelques morceaux de métal rouillé (fer ?) dont la forme était toujours méconnaissable.

Les ossements étaient souvent ceux d'un squelette entier ; dès qu'on les touchait, ils tombaient en poussière. Ces squelettes offraient la position classique : jambes repliées sur les cuisses, appuyées elles-mêmes sur le tronc ; bras étendus le long du corps, de façon à toucher les pieds ; os des mains et des pieds réunis.

Le squelette est seul, le plus souvent. Quand on en trouve deux, on les voit placés soit en face, soit étendus l'un à la suite de l'autre, se touchant par les pieds ou par la tête.

Les vases sont des pots ou des plats ; ils sont formés, à l'intérieur, d'une terre grossière, noirâtre, enduite sur les deux faces d'une couche rougeâtre cuite au feu. — Quant à leur position par rapport au squelette, il faut la chercher à droite ou à gauche de la tête.

Les cromlechs sont beaucoup moins nombreux que les dolmens. Dans l'intérieur de l'enceinte circulaire, on voit un amas

de pierres d'un assez petit volume, au milieu duquel s'élève la tombe centrale, couverte par la dalle supérieure. Cette dernière serait moins grande, en général, que dans les dolmens. Le cromlech affecte presque toujours la forme demi-sphérique et fait saillie au-dessus du sol beaucoup plus que le dolmen. Le dolmen, d'ordinaire, occupe le sommet.

Rien de fixe sur l'orientation.

Pas de silex taillé; pas de haches en bronze.

---

## 7° NÉCROPOLE DU MOULIN DE DJELFA (1)

Le moulin de Djelfa est à 6 kilomètres au nord du village, à la sortie du petit défilé que traversent la route de Laghouat à Boghar et l'oued El-Melah, qui se jette au nord dans la plaine du Zaharès. Il s'élève sur un mamelon de la rive droite que la rivière contourne avant de tomber en cascade dans une large dépression entourée de roches verticales, aujourd'hui transformée en jardin.

La tranchée profonde où se meut la roue hydraulique a été pratiquée dans un vaste amas de débris renfermant des ossements humains et d'animaux, du charbon et des poteries (2).

Près du moulin et sur la même rive se dresse un escarpement dont le sommet horizontal conserve des murs en pierres sèches qui on pu servir de refuge. On s'y rend par le khaneg en suivant un sentier escarpé, tracé entre deux lignes de pierres d'un assez fort volume.

Autour de cet escarpement, et surtout sur le versant sud-est, on rencontrait, il y a vingt ans, des dolmens, deux cromlechs, un ou deux trilithes. Ces derniers se voyaient très bien

(1) Notes recueillies en 1856-57 par M. le docteur V. Reboud.

(2) Dans une des berges de l'oued, en amont du moulin, M. Thomas a découvert une grande tête d'auroch, sur laquelle il a dû publier un mémoire.

de la route, détachant leur silhouette sur la croupe nue du coteau. Peut-être ne sont-ils que les débris de dolmens plus élevés que les autres. Mes notes ne font aucune mention des enceintes qui pouvaient les entourer.

La nécropole proprement dite se trouve à la sortie du khaneg et sur la rive gauche, à cinq cents pas et à l'ouest du moulin. On reconnaît l'entrée à deux enceintes circulaires qui correspondent chacune à une rangée de pierres debout, d'un mètre environ de hauteur, formant une véritable allée de soixante pas de longueur et aboutissant à un groupe de dolmens aujourd'hui renversés.

A partir de ce point, les dolmens s'alignent autour d'un pli de terrain qui s'étend de l'est à l'ouest auprès d'une colline boisée et mesure 300 mètres de long sur 200 de large.

Ils forment ainsi un véritable rectangle dont le côté oriental présente un vide.

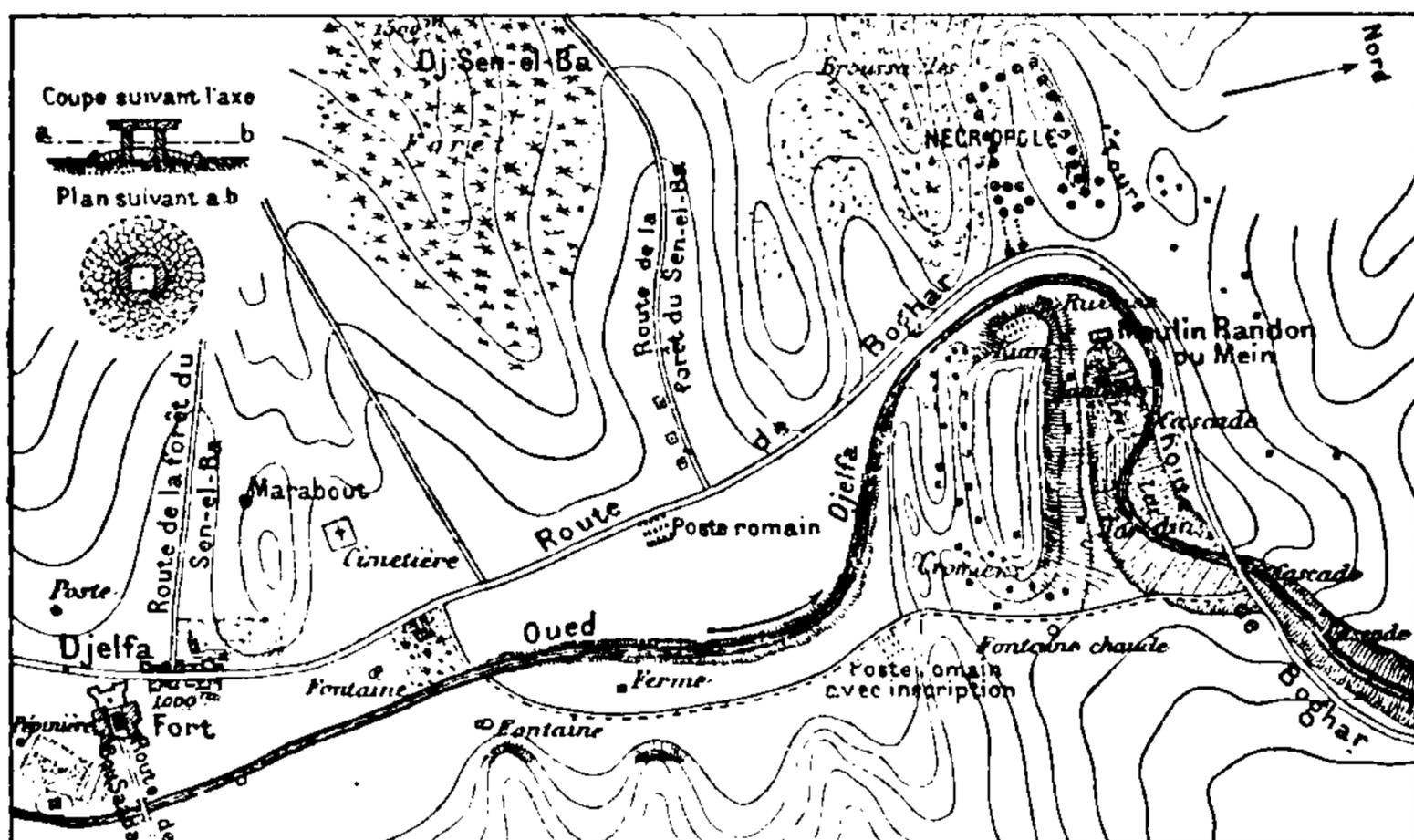


Fig. 19. — Nécropole mégalithique du moulin de Mein (Djelfa de Laghouat).

Les dolmens de la première ligne, c'est-à-dire ceux qui s'élèvent au pied de la colline, sont presque tous détruits; ils conservent encore parfaitement visibles tous leurs principaux éléments. L'alignement parallèle couvre une saillie rocheuse,

ombragée de genévriers de Phénicie. Les monuments sont en assez bon état de conservation ; l'un d'eux renferme *deux tombes* dans une enceinte unique ; un autre est recouvert de *trois dalles*.

Ce qui caractérise cet alignement, c'est la forme *ronde*, à l'extérieur du moins, de la chambre funéraire.

Dans ces dolmens, la dalle supérieure repose *sur un mur circulaire, véritable base de tour formée d'assises en pierres sèches, atteignant un mètre de haut* (1). A l'intérieur, on retrouve la chambre carrée ou rectangulaire, comme dans le dolmen pur ; une de ces chambres mesure 2<sup>m</sup>60 de long sur 1<sup>m</sup>60 de large. Ces chiffres donnent une idée des proportions du monument.

Pour enlever la dalle qui le recouvrait, il fallut employer dix-sept indigènes, munis de cordes, que M. le lieutenant Thomassin, commandant le poste de Djelfa, aujourd'hui général, voulut bien diriger lui-même. Après l'enlèvement, on ne trouva ni terre, ni ossements, mais le roc nu ; nous nous sommes demandé si jamais la tour avait servi de sépulture.

Si la nécropole de Djelfa renferme un bon nombre de petits dolmens, elle en possède d'autres que l'on peut comparer aux grands dolmens de l'Europe.

Les enceintes circulaires que j'ai mesurées ont 5, 6, 8, 10 et 12 mètres de diamètre. Quelquefois elles sont doubles et renferment, comme je l'ai dit, deux tombes. L'intérieur est toujours muni d'un pavé en pierres, moins grosses que celles de l'enceinte, formant un renflement régulier au milieu, ou, plutôt, au sommet duquel est placé le dolmen.

Longueur : 0<sup>m</sup>50 — 1<sup>m</sup>60 — 1<sup>m</sup>90 — 1<sup>m</sup>75 — 2<sup>m</sup>60.

(1) Ces tours rapprochent nos monuments de ceux que M. le commandant Payen, des affaires arabes, a visités dans les plaines de la Medjana, où il signale l'immense nécropole de *Belkernin aux 100,000 tours basses*, et de ceux du djebel Mahdid, fouillés par M. le capitaine Boysson. (Payen : *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1863, p. 164 ; de Boysson : *Op. cit.*, 1869, p. 621 et suiv.) La tradition locale fait remonter ces tombeaux à la tribu éteinte des Beni-Sfao.

Largeur : 0<sup>m</sup>22 — 0<sup>m</sup>60 — 0<sup>m</sup>60 — 0<sup>m</sup>65 — 1<sup>m</sup>60.

Les salles supérieures varient également :

Longueur : 1<sup>m</sup>75 — 1<sup>m</sup>20 — 2<sup>m</sup>20 — 2<sup>m</sup>30 — 3<sup>m</sup>50.

Largeur : 1<sup>m</sup>65 — 0<sup>m</sup>75 — 1<sup>m</sup>40 — 1<sup>m</sup>36 — 2<sup>m</sup>40.

Le résultat des fouilles a presque toujours été négatif : légère couche de terre renfermant des débris de charbon, fragments de tibias et de phalanges, souvent le roc nu.

Ont-elles été fouillées ? L'état du monument s'oppose, dans bien des cas, à cette idée.

Combien de fouilles différant par leur résultat de celles qu'a pratiquées M. le capitaine de Boysson dans les tours du Mahdid ? Cet officier a pu extraire *jusqu'à huit crânes d'une seule tombe* ; dans beaucoup d'autres, il a trouvé de *nombreux objets d'art en bronze, en cuivre et des tubes d'ivoire qui pourraient bien n'être que des baguettes d'oursins fossiles*.

Je n'ai qu'un mot à dire du cromlech. Il est de beaucoup plus élevé que ceux du Bou-Merzoug et formé de pierres plus petites. La base seule renferme des blocs de grandeur moyenne régulièrement disposés en cercle. Je le compare à ceux que l'on voit en assez grand nombre, au-dessous d'Aïn-Kerma, sur la route de Bou-Saâda à Aumale, et dont M. Féraud a pris des croquis sous mes yeux.

Vu à distance, la chambre sépulcrale du cromlech semble placée au sommet d'une butte conique.

Pendant mon séjour à Djelfa, je me suis empressé de montrer la nécropole aux voyageurs de distinction : MM. Duveyrier, Mac-Carthy, Letourneux.

M. Marès a reproduit les principaux monuments à la chambre claire. Ces dessins, confiés à M. Berbrugger, sont perdus. M. Féraud a cité mes fouilles dans son travail sur les monuments celtiques du Bou-Merzoug.

L'Académie d'Hippone tient à remercier ici publiquement l'*Association française pour l'avancement des Sciences* de l'avoir non seulement autorisée à puiser ces utiles et intéressants matériaux dans le compte-rendu de sa 10<sup>e</sup> session à Alger (1881), mais de l'avoir encore aidée à publier les figures qui les accompagnent en lui en prêtant les clichés.

**EXTRAIT**  
DES  
**PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES**  
ET  
DE LA CORRESPONDANCE.

---

*Assemblée générale du 22 janvier 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Lecture et adoption du compte rendu de la séance du 5 novembre 1881.

M. le président dépose sur le bureau les cartes qui lui ont été adressées à l'occasion du renouvellement de l'année, par MM. A. Cherbonneau, correspondant de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales; A. L. Delattre, missionnaire d'Alger à Saint-Louis de Carthage; de Lhotellerie, père et fils; Desfrançais du Verdier; J. Dignaron, ingénieur; G. d'Orbigny, inspecteur départemental du service des enfants assistés; L. Fassin, ingénieur; J. Gérard, principal du collège; Ch. Heintz, agent secondaire des Ponts et Chaussées; A. Le Bas, entrepreneur de travaux publics; N. Levy, officier d'Académie; Ern. Mercier, interprète-traducteur assermenté; A. Meyer, interprète militaire en retraite; A. Molière, chef de la traction et du matériel au Mokta-el-Hadid; B. Milliot, docteur en médecine; l'abbé Mougel, curé; M. Pellegrino, professeur; A. Piffre, ingénieur civil; commandant Pont, directeur des affaires indigènes; docteur V. Reboud, médecin-major en retraite; Fl. Valentin, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*; Ant. Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grec-

ques et latines au musée du Louvre; Henri Tauxier, capitaine en retraite, et Abel Farges, lieutenant, détaché aux affaires indigènes, membres titulaires ou correspondants, auxquels M. le président s'est empressé de répondre au nom de l'Académie.

M. le président, à qui se joint M. Gérard, propose d'accorder le titre de correspondant à M. Gauthier, professeur au lycée de Marseille, qui publie, depuis plusieurs années, en collaboration avec MM. Cotteau et Peron, un ouvrage très important sur les Echinides de l'Algérie. Accordé.

Le même titre est accordé à M. Laugier, docteur-médecin à Grasse, sur la proposition de MM. Poulet et Doublet; à M. Ch. Robert, membre de l'Institut, sur la demande de MM. Doublet, Papier et Monod; à M. J. Péchaud, naturaliste à Saint-Saulge, présenté par MM. Doublet, Gérard et Milliot.

Sur la proposition de MM. Papier et Gérard, M. Moinier, capitaine de gendarmerie, est agréé comme membre titulaire.

M. le président donne communication d'une lettre de M. Merlet, inspecteur primaire, qui, en raison des fréquentes tournées qui l'éloignent de Bône une partie de l'année et l'empêchent d'assister aux réunions de l'Académie, le prie de vouloir bien agréer sa démission.

L'assemblée, consultée, accepte avec regret la démission de M. Merlet, en faisant remarquer, toutefois, que M. l'inspecteur primaire, tout en n'assistant pas aux séances de l'Académie, pouvait, néanmoins, lui être d'un utile concours en lui communiquant les objets ou renseignements recueillis par les nombreux instituteurs de sa circonscription, ainsi que le faisaient ses prédécesseurs.

M. le président donne encore communication d'une lettre datée du 8 janvier dernier, par laquelle M. Laurent donne sa démission de trésorier pour cause de santé.

L'assemblée, tout en prenant en considération le motif qui oblige M. Laurent à se retirer, regrette que M. le trésorier ne soit pas venu lui-même rendre compte de sa gestion, comme il en avait été convié, et déclare, en conséquence, ne pouvoir accepter sa démission qu'autant qu'il se sera conformé aux prescriptions de l'art. 18 des statuts de la Société.

et qu'il lui sera donné quittance pour solde de tout compte.

M. le président informe que les 500 fr. accordés tout récemment à notre Société par M. le ministre de l'Instruction publique, ont été encaissés. Il donne aussi avis que le conseil municipal de Bône, dans l'une de ses dernières séances, nous a voté une subvention de 300 fr. L'Académie vote des remerciements à M. le Ministre et au Conseil municipal.

M. le président appelle ensuite l'attention de ses collègues sur la nécessité, pour notre Académie, d'entreprendre quelques fouilles. Il se propose, maintenant que sa mise à la retraite, comme entreposeur des tabacs en feuilles, va lui procurer plus de loisirs, de faire quelques recherches dans les montagnes du Nador, où se trouvent de nombreuses traces de l'occupation romaine. Il désirerait, néanmoins, que l'Académie lui vienne en aide. L'assemblée vote, en conséquence, à son président une subvention de 100 fr. Pareille somme est allouée au secrétaire général pour le couvrir des frais de correspondance, d'envoi de bulletins, etc.

Le secrétaire général rend compte, en quelques mots, des opérations et de la situation de la bibliothèque au 31 décembre 1881. « La bibliothèque, dit-il, grâce au crédit mis à la disposition de la commission d'achats, a pu mettre sur ses rayons bon nombre d'ouvrages de valeur et d'une réelle importance pour vos travaux. Je puis vous annoncer que le même crédit de 5,000 fr. pour 1882 a été voté tout récemment.

» Le nombre des prêts au dehors n'a pas atteint le chiffre de l'exercice précédent... Je ne vois d'autre cause à cette diminution que les affaires de Tunisie, qui ont captivé l'attention de nos lecteurs et occupé des loisirs qu'ils auraient pu consacrer à la lecture...

» Le besoin d'un local mieux aéré, plus vaste, plus convenable..., se faisait sentir depuis longtemps..... La question vient d'être résolue d'une manière satisfaisante... La bibliothèque va être très prochainement transférée dans le local de la nouvelle justice de paix, au premier étage, rue Damrémont. La municipalité a voté un crédit de 3,000 fr. pour couvrir les dépenses qu'occasionneront le déménagement et aussi un mo-

bilier mieux en rapport avec la nouvelle salle et les besoins du service.

» La situation du musée est toujours la même; j'ose espérer, néanmoins, que la nouvelle installation de la bibliothèque permettra d'y déposer quelques collections de minéraux, de paléontologie, de céramique, de coquilles, de numismatique, etc... »

M. Gérard donne lecture de l'analyse qualitative et quantitative faite par M. A. Rizoul, professeur de physique et de chimie au collège, de la poudre retirée de la bombe trouvée l'année dernière à l'embouchure de la Seybouse. (Voir le compte rendu de la séance du 10 septembre 1881.)

Cent grammes de cette poudre ont donné, après dessiccation complète, les résultats ci-après :

Azotate de potasse .....	72 gr 30
Charbon.....	11 »
Soufre .....	12 80
Chlorures de sodium et de magnésium..	3 90
	<hr/>
TOTAL.....	100 »
	<hr/>

La quantité de salpêtre est notablement inférieure à celle qui entre dans la composition des poudres de guerre. Ce fait résulte de ce que les eaux de la mer ont entraîné une partie de ce produit. C'est également par suite du lavage de cette poudre par l'eau salée que l'on s'explique pourquoi elle renferme des chlorures de sodium et de magnésium.

La poudre analysée se rapproche, par sa composition, de la poudre espagnole; néanmoins, il serait téméraire de se prononcer sur son origine par les seuls résultats fournis par l'analyse, car une partie du salpêtre a disparu et a pu entraîner avec elle une petite fraction de soufre et de charbon. En outre, le dosage des poudres de guerre est à peu près le même

dans tous les pays. La théorie indique, en effet, qu'il ne saurait y avoir que de faibles différences dans la composition d'une matière qui doit remplir certaines conditions invariables. Voici, d'ailleurs, un tableau faisant connaître la composition des poudres de guerre dans divers États :

	NITRE.	CHARBON.	SOUFRE.
France . . . . .	75 gr »	12 gr 50	12 gr 50
Italie . . . . .			
Prusse . . . . .			
Etats-Unis ..			
Angleterre ..	75 »	15 »	10 »
Russie . . . . .	73 78	13 59	12 63
Autriche . . . .	76 »	11 50	12 50
Espagne . . . . .	76 47	10 78	12 75
Suisse . . . . .	76 »	14 »	10 »
Hollande . . . .	70 »	16 »	14 »
Suède . . . . .	75 »	9 »	16 »
Chine . . . . .	75 »	14 40	10 60

Bône, le 21 janvier 1882.

A. RIZOUL.

L'assemblée vote des remerciements à M. Rizoul et regrette de ne le point voir faire partie de l'Académie.

M. A. Héron de Villefosse, attaché au musée du Louvre, correspondant, sollicite auprès du président l'envoi régulier du compte rendu des séances.

Le secrétaire dit, à ce propos, que plusieurs autres membres correspondants lui ont adressé la même demande, mais qu'il n'a pu répondre à leur désir à cause du petit nombre d'exemplaires du journal la *Seybouse* mis à sa disposition. Il prie l'Académie de vouloir bien lui en allouer davantage, cette dépense ne pouvant qu'être profitable à la Société et contribuer à faire mieux connaître notre région.

En réponse aux observations critiques de M. le docteur Milliot, qui conclut en émettant l'avis de faire faire, outre l'insertion dans le journal la *Seybouse*, un tirage à part des comptes

rendus, l'assemblée décide qu'outre les trente exemplaires du journal qui sont mis à la disposition du secrétaire général pour être envoyés aux membres correspondants, il sera fait un tirage à part de ces comptes rendus dans le format du bulletin, pour les Sociétés correspondantes et les membres correspondants étrangers.

M. de Villefosse informe M. le président, à la date du 14 décembre, que M. Aubry, de Saint-Dié, conserve dans son intéressante collection plusieurs objets provenant des ruines d'Hippone, tels que :

1<sup>o</sup> Lampe en terre cuite rouge, décorée d'un masque tragique et portant la marque VIBVLEI ;

2<sup>o</sup> Lampe sur laquelle est figuré un ours ;

3<sup>o</sup> Lampe sur laquelle sont figurées deux massues ;

4<sup>o</sup> Un goulot d'amphore, avec la marque FAB (les lettres AB sont conjuguées) ;

5<sup>o</sup> Goulot d'amphore, avec la marque..... MAC ; la marque est brisée à gauche.

« J'ai pensé, ajoute M. de Villefosse, que ces petits renseignements pourraient vous intéresser. J'y joins les croquis des objets que je vous prie d'offrir de ma part. »

L'assemblée vote des remerciements à M. de Villefosse.

M. Abel Farges annonce par lettre, en date du 29 décembre 1881, l'envoi prochain pour le bulletin en cours d'impression, de textes inédits.

Le R.-P. Delattre, missionnaire à la chapelle Saint-Louis de Carthage, donne à M. le président de nouvelles explications sur la marque de fabrique dont il a été question dans un des comptes rendus précédents et qu'il complète ainsi :

APELI\*\* STERTIN\*\*

BASSVLLAE · SEX

« La dernière lettre est peut-être un R.

» Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 018.

» Puisque je vous parle des marques de fabrique j'en ajou-

terai une ici, trouvée récemment, mais malheureusement incomplète. Elle est rectangulaire et mesure 0<sup>m</sup>053 de largeur :



» Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>024.

» La colonne de marbre, portant une inscription de dix à douze lignes, et dont vous a parlé M. Vincent, est assurément une borne milliaire du genre de celles que j'ai copiées moi-même à Chemtou. J'ai reçu du commandant supérieur de Fernana une copie rapide qui me permet d'établir l'identité des deux textes.

» Voici, en effet, l'inscription des bornes milliaires de Chemtou. Je mets entre parenthèses les parties correspondantes lues par M. Alvia, le commandant supérieur de Fernana :

I M P · C A E S A R  
D I V I · T R A I A N I  
P A R T H I C I · F I L ·  
D I V I · N E R V A E · N E P ·  
( T R A ) J ( A ) N V S  
H ( A D R ) I A N V S · A V G ·  
P O N T I F E X · M A X ·  
( T R I B ) · P O T · X I I I  
( C O S · I I I )  
V I A M A S I M I T T V  
V S Q · T I A B R A C A M · F .

I

» Un trait oblique (*I*) que porte la copie de M. Alvia, est le jambage droit de la lettre V, ou le gauche de la lettre A, du mot VIAM.

» Cette borne milliaire appartient à une voie romaine construite par l'empereur TRAIANVS HADRIANVS, sous son troisième consulat, comme l'indique l'inscription de Chemtou. Ce qu'il serait important de déchiffrer, ce sont les deux dernières lignes qui doivent renfermer le nom de cette voie romaine, et les chiffres romains qui terminent cette inscription. »

A la date du 8 janvier, M. l'abbé Delattre envoie pour le bulletin la copie des marques de fabrique qu'il a recueillies depuis plusieurs années à Carthage sur des vases de terre cuite. Remerciements.

Le secrétaire général expose le dessin d'une stèle, en calcaire du pays, trouvée tout récemment à Hippone, et sur laquelle il croit lire :

D M S  
DO \* RE  
V I X E  
V S V  
Y I \* F E

Hauteur : 0<sup>m</sup>050; largeur : 0<sup>m</sup>025; épaisseur : 0<sup>m</sup>013; hauteur moyenne des lettres : 0<sup>m</sup>.

M. Le Bas, membre titulaire, fait don d'un joli dessin à la plume représentant un petit monument qu'il a rencontré en septembre 1876, à Aïn-Yagout, en parcourant le pays des Haractas-el-Mader.

M. Doublet fils, employé aux contributions diverses à Constantine, fait part de découvertes faites pendant un intérim qu'il faisait tout récemment à Mila.

« Le Mila moderne, dit-il, à la date du 25 octobre, n'a laissé subsister que bien peu de traces du *Milcvum* romain... On a découvert, il y a quelque temps déjà, dans un jardin arabe, une statue de marbre blanc... Dans le même jardin, paraît-il, on voit des restes de constructions romaines. J'ai remarqué quelques inscriptions encastrées dans les murs des maisons modernes, mais tellement frustes que je n'ai pu en lire que quelques lettres. Je pense que l'ancien administrateur, M. Sergeant, les a copiées et adressées à la Société de Constantine. En creusant une fosse, un colon a trouvé, depuis mon arrivée, plusieurs cubes de pierre (on en trouve, du reste, par centaines), offrant une excavation de 7 à 10 centimètres. Cette excavation est presque toujours remplie de cendres mélangées à des débris de poteries. Le côté de ces cubes, presque irrégulier, varie de 25 à 40 centimètres;

mais dans celui qui a été découvert, l'excavation contenait, outre les cendres et les débris de poteries ordinaires, des fragments de vase en cuivre, dont les deux anses sont intactes et ont la forme d'un S... La partie la plus intéressante de la trouvaille est une sorte de coupe en verre blanc, tirant un peu sur le vert; elle est côtelée... Son diamètre, à la partie supérieure, a environ 8 centimètres, et sa profondeur est de 4 ou 5.

» Je pars demain matin pour Sidi-Mérouan, village créé en 1872 ou 1873, par une colonie greco-corse, de Cargèse.

» Je n'ai pas rapporté (7 novembre), un très bon souvenir de ma tournée à Sidi-Mérouan.... J'y ai copié les deux inscriptions suivantes, relevées déjà, je crois, par M. le docteur Reboud :

## 1

C O I I C E  
V A V : . S  
E C E B · Q  
F I L I O D V L  
C I S S I M O  
S V C C E S S I A N S  
P A T R

N et A de SVCCESSIANS sont liés.

## 2

O—T—B—Q  
PRAC. . . .  
C . . . . .  
. . . . . XV  
H S E

» Le 21 novembre, j'ai pris l'empreinte d'une marque de fabrique qui se trouve sur le fragment de plat qui couvrait la fameuse coupe de verre dont j'ai déjà parlé. »

Quelques estampages de cette marque de fabrique ont été remis récemment à M. René Cagnat et le secrétaire général se propose d'adresser les autres à M. H. de Villefosse, qui

s'occupe beaucoup, et avec le plus grand succès, de l'interprétation de ces hiéroglyphes archéologiques.

M. Doublet fils envoie encore le dessin d'une stèle découverte à Mila, et sur laquelle on lit en deux lignes IVLIA — FI.

« Parmi les stèles que le porteur de contraintes venait de découvrir, ajoute-t-il, toutes étaient du même genre, mais je n'ai remarqué que sur une seule des caractères libyques ou puniques..., toutes offraient la pointe plus ou moins aiguë..., quelques-unes même présentent une triple pointe, et toujours le même personnage les mains levées au ciel : souvent un croissant dans la pointe médiane, et des rosaces à l'extrémité des deux autres. »

M. le président informe l'assemblée qu'ayant appris indirectement l'intention des héritiers de M. Henri Coquand de vendre ses collections paléontologiques à M. Zittel, directeur du musée de Munich, il a pris des renseignements à ce sujet. Bon nombre de fossiles ayant été communiqués à M. Coquand pour l'établissement de son catalogue par M. le président, ainsi que par MM. Heinz et Reboud, il serait regrettable que cette collection allât enrichir un musée étranger. M. Papier a déjà sollicité, auprès de M. le chanoine Coquand, actuellement à Rome, mais sans succès, la remise gracieuse de cette collection à notre Académie, ou au moins la restitution des fossiles qui lui appartiennent personnellement, ainsi que ceux de MM. Heinz et Reboud.

En conséquence, les membres présents émettent l'avis que M. le président réclame énergiquement auprès de la famille Coquand et avertisse en même temps M. Zittel que les fossiles qu'il achèterait n'appartiennent pas tous à cette succession.

Le secrétaire général communique plusieurs lettres de M. le président de la Société d'archéologie d'Avranches et de M. Ed. Groult, fondateur de l'*Annuaire des musées cantonnaux*, accusant réception d'échantillons de minéraux de notre pays, et en sollicitant de nouveaux. Le secrétaire général est autorisé à continuer ces envois.

M. le président fait part à la réunion qu'il a reçu de la muni-

cipalité d'Alger, comme souvenir de l'Exposition industrielle, scolaire et artistique, une médaille d'or à son nom.

Avant de lever la séance, il propose à l'assemblée d'offrir le titre de membre honoraire à M<sup>sr</sup> Lavigerie, archevêque d'Alger, vicaire apostolique de Carthage et de la Tunisie, qui est sur le point d'obtenir du ministère de l'Instruction publique qu'une commission archéologique soit établie en permanence à Carthage, et compte élever sous peu, à Hippone, un monument digne de Saint-Augustin, sous l'illustre patronage duquel l'Académie, on le sait, a été fondée en 1863.

L'assemblée déclare à M. le président qu'elle serait très flattée de pouvoir compter M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Alger au nombre des membres honoraires de l'Académie d'Hippone et elle le charge, en conséquence, de vouloir bien l'en informer en le priant d'accepter, avec le titre qu'elle lui décerne séance tenante, l'hommage de ses plus respectueuses sympathies.

M. Papier, président, offre pour le musée de nombreux échantillons de bois, de minerais et de roches du pays, et le *strongylus gigas* dont il a donné une description sommaire dans un des précédents comptes rendus.

M. Ant. Chapelle, propriétaire à Morris, envoie au nom de M. C. Addy, sept plaquettes de marbre, de nuances diverses, provenant des carrières de M. Ch. Fama, de Saxon Ralia (Suisse).

M. Joseph Rossy fait don de la cuve d'un moulin à huile romain, d'un chapiteau corinthien en marbre, bien conservé, et d'une lampe chrétienne en fine terre rouge, sur laquelle est représenté un lièvre courant à droite. Ces objets ont été trouvés en creusant les fondations de la maison que M. Housset fait construire aux Allées.

M. Doublet fils, employé à Constantine, offre aussi plusieurs médailles puniques en plomb et en bronze.

M. L. Rossy fils communique un grand bronze trouvé à Hippone, sur l'avvers duquel on lit : MAXIMINVS PIVS AVG GERM, tête laurée à droite, et au revers, VICTORIA GERMANICA, Victoire debout, le bras droit tendu, entre S C; à ses pieds, à gauche, un captif, les mains attachées derrière le dos.

Un moyen bronze de MARCIA OTACILIA SEVERA AVG, femme du vieux Philippe, nous est communiqué par M. Girou, professeur au collège, et portant au revers PIETAS AVGVST.

Le même professeur offre deux petits bronzes de peu d'importance. Un grand bronze sur l'avvers duquel on remarque, bien qu'il soit assez fruste, une couronne de chêne entre deux palmes avec la légende OB CIVIS SERVATOS, ce qui fait supposer qu'au revers, autour de S C, on lisait : Q· AELIVS· L·F· LAMIA· III· VIR· A· AA· F· F., frappé par la famille Œlia, monétaire d'Auguste. En outre, un jeton en laiton, primitivement faussé, et qui n'est, selon M. Ch. Robert, membre de l'Institut « qu'une imitation barbare du sequin de Venise, comme on en trouve fréquemment en Illyrie, en Slavonie, et sur diverses parties du littoral méditerranéen ». Sur l'une des faces, se trouve la légende de gauche à droite : DIOE SIMIVO ) ANIVE OA ]]. Dans le champ, au milieu d'un ellipsoïde de grenitis, se voit une figure entourée de seize étoiles. L'autre face présente la légende suivante : IDO INOCEN ꝛHCVOC. Dans le champ, un grand T, de chaque côté duquel est une figure. A gauche, au pied du T, de haut en bas, YCO. M. le docteur Milliot pense que la figure représentée sur l'une des faces et entourée d'étoiles est celle de la vierge.

M. le docteur Milliot offre, au nom de M. Housset, pharmacien, une des pièces arabes en or trouvées, l'année dernière, dans son terrain des Allées.

Ouvrages reçus par l'Académie d'Hippone depuis sa dernière séance.

Du ministère de l'Instruction publique :

*Journal des Savants*, août, septembre et octobre 1881.

*Revue des Travaux scientifiques*, novembre et décembre 1881.

Des Sociétés correspondantes :

*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XIII.

*Comptes rendus et Mémoires du comité archéologique de Sens*, t. VI, 1880.

*Bulletin de la Société zoologique de France*, t. V.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXXV.

*Annales du musée Guimet : Revue de l'Histoire des Religions*, t. IV, nos 4 et 5.

*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, année 1881.

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, nos 77 à 87 inclus.

*Bulletin de la Société des sciences, arts agricoles et horticoles du Havre*, n° 20.

*Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, nos 148 et 149 (juillet et octobre 1881).

*Revue savoisiennne*, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, octobre et novembre 1881.

*Bulletin de la Société pédagogique de Bruxelles*, n°s 9, 10 et 11.

*Bulletin de la Société de géographie de Mozambique*, nos 1, 2, 3, 4 et 5 (première année).

*Revue belge de numismatique*.

De membres correspondants :

M. Ant. Héron de Villefosse :

*Extrait du Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1880.

*Note sur un bronze, découvert à Landouzy-la-Ville (Aisne)*.

*Extrait de la Revue archéologique*, janvier 1881.

*Note sur l'inscription de Gordien, conservée au musée de Bordeaux*.

*Extrait du Bulletin épigraphique de la Gaule* (auteur).

M. Fl. Vallentin :

*Bulletin épigraphique de la Gaule*, n° 5 (septembre et octobre 1881).

M. Gust. Moynier, directeur :

*L'Afrique explorée et civilisée*, n<sup>os</sup> 5, 6 et 7 (troisième année).

M. G. L. Durando :

*Vingt notices botaniques.*

M. Ch. Robert, de l'Institut, auteur :

*Cinq inscriptions de Lectoure.*

*Note sur les monnaies provinciales des comtes de Champagne.*

*Mélanges d'archéologie.*

*Quelques noms gaulois.*

*Le Boutoir romain.*

*Note sur des débris antiques recueillis en 1845 à Kustendjé (Dobrudja).*

*Etat actuel de la numismatique de Toul.*

*Rapport sur les annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.*

*Etude sur quelques inscriptions antiques du musée de Bordeaux.*

*Monete e medagli degli Spinola di Tassarola Rouco, etc.*

*Inscription de Périgueux, mentionnant les PRIMANI.*

*Rapport sur l'épigraphie romaine de Vence.*

*Monnaies gauloises : Description raisonnée de la collection de M. Ch. Robert.*

M. Groult :

*Le Lexovien.*

*Situation au 31 décembre 1880 de la Caisse d'épargne scolaire de l'arrondissement de Lisieux.*

*Ligue de l'enseignement : Appel du cercle Caennais aux hommes de bonne volonté dans le Calvados.*

Des membres titulaires et honoraires :

M. Papier, auteur :

*Question des tabacs en Algérie, douze exemplaires.*

*Deux jours à Constantine*, cinq exemplaires.

*Sur quelques Helminthes de l'Oued-Kouba*, deux exemplaires.

M. Olivier, auteur :

*Julia*, deux exemplaires.

*Sapho*, deux exemplaires.

M. H. Monod, traducteur :

*Madagascar et ses habitants*, journal d'un séjour de quatre ans dans l'île, par James Sibrée, traduit de l'anglais.

M. J. Doublet :

*Dictionnaire de théologie*, par l'abbé Bergier, 6 vol. in 8°.

D'étrangers :

M. Champarini :

*Le Grillon du moulin*.

*Les Fonds perdus*.

*La majorité de M<sup>lle</sup> Bridot*.

Par échange :

*Revue géographique internationale*, nos 66 et 67.

*L'Acclimatation*, journal des éleveurs, nos 36 à 52 (1881); nos 1 à 6 (1882). Directeur : M. E. Deyrolle.

*Le Naturaliste*, nos 60 à 66 (1881); nos 1, 2 et 3 (1882). Directeur : M. E. Deyrolle.

*Feuille des Jeunes naturalistes*. Directeur : M. A. Dollfus.

*Le Ciel*, journal. Directeur : M. Vinot.

*Réunion du Bureau du 4 mars 1882*. — Présidence de M. PAPIER. — M. Ern. Boulay, secrétaire adjoint, se fait excuser pour cause d'affaires.

M. le président annonce que le but principal de la réunion est la remise des livres de comptabilité et des fonctions de trésorier à M. Ed. Rognon, nommé en remplacement de M.

Et. Laurent, dont la démission de trésorier et de membre titulaire est définitivement acceptée.

Il est ensuite donné connaissance de la correspondance reçue depuis l'assemblée générale du 22 janvier dernier.

Par lettre du 3 mars, M. J. Cordier, adjoint au maire de Bône, donnant sa démission de membre titulaire, laquelle est agréée avec regret.

Lettre de M<sup>sr</sup> Lavignerie, archevêque d'Alger, remerciant l'Académie de lui avoir conféré le titre de membre honoraire.

M. le président dépose sur le bureau la carte que M. le gouverneur général de l'Algérie lui a adressée en souvenir de la visite que lui ont faite les membres du bureau de l'Académie lors de son récent passage à Bône.

M. E. Faupin, secrétaire général de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Blois, sollicite pour cette Société le titre de correspondante. Cette demande est agréée, et le secrétaire général est prié d'adresser à ladite Société, par l'entremise du ministère de l'instruction publique, la collection disponible des bulletins de l'Académie.

MM. Ch. Robert, membre de l'Institut, et J. Péchaud, naturaliste à Saint-Saulge, remercient l'Académie du titre de membres correspondants qu'elle leur a conféré.

M. le capitaine Vincent, chef du bureau des renseignements à Aïn-Draham (Tunisie), envoie trois inscriptions relevées le long de la route de *Bulla Regia* à Tabarea, sur des colonnes qu'il croit être des bornes milliaires.

Le bureau décide que cette communication sera insérée dans le bulletin en cours d'impression, à l'article *Chronique*.

M. le R.-P. Delattre envoie de Carthage le fac-similé de plusieurs marques de fabrique, d'une inscription libyque, d'une amulette arabe et d'une monnaie vénitienne en laiton, analogue au jeton offert à l'Académie par M. Girou, professeur au collège, et dont il a été donné une description dans le dernier compte rendu.

Ces diverses communications seront insérées *in extenso* dans le bulletin au même article *Chronique*.

M. le président offre pour le musée plusieurs spécimens

erpétologiques du pays (dragonneaux, scorpions, lézards, etc.)

Il lève ensuite la séance en déposant sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Du ministère de l'instruction publique :

*Journal des Savants*, novembre et décembre 1881, janvier 1882.

*Revue des Sociétés savantes des départements*, 7<sup>e</sup> série, t. V.

— *des travaux scientifiques*, t. II, n<sup>o</sup> 1.

*Répertoire des travaux historiques*, 1882, n<sup>o</sup> 1.

Des Sociétés correspondantes :

*Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, t. XXI, 1881.

*Revue savoisiennne de la Société florimontane d'Annecy*, décembre 1881.

*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, n<sup>o</sup> 11.

*Bulletin de l'Association scientifique de France*, nos 88 à 97.

Par échanges :

Annales du musée Guimet : *Revue de l'Histoire des religions*, deuxième année, t. IV, n<sup>o</sup> 6.

*Bulletin du cercle pédagogique de Bruxelles*, première année, n<sup>o</sup> 12.

*Bulletin épigraphique de la Gaule*, deuxième année, n<sup>o</sup> 1.

*L'Afrique explorée et civilisée*, troisième année, n<sup>o</sup> 8.

*L'Acclimatation*, journal des éleveurs, 1882, nos 3 et 4.

*Le Naturaliste*, 1882, nos 3 et 4.

*Revue géographique internationale*, nos 68 à 72.

Des membres honoraires ou correspondants :

G. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire :

*La terre de Bascan et les villes des Rephaïm*, par Alex. Lombard.

G. L. Durando :

*El-Djezaïr*, n° unique, 1882, par la Société Concordia, d'Alger.

Ed. Groult :

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaire*, 1882, nos 7 et 8.

D'étrangers à la Société :

M<sup>me</sup> la comtesse Ag. de Gasparin :

*Trois paroles de paix.*

*Vesper*, par le comte Ag. de Gasparin.

Journal *Le Ciel*.

*Réunion du Bureau du 6 avril 1882.* -- Présidence de M. PAPIER. — A l'ouverture de la séance, M. le président communique une lettre par laquelle M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce qu'il vient d'accorder, à la date du 10 mars, et sur la demande de M. G. Thomson, une subvention exceptionnelle de 400 francs en faveur de notre Académie.

Une lettre du même ministre à notre collègue, relative au même objet.

M. le président informe qu'il s'est empressé de remercier notre sympathique député et M. le ministre de cette haute marque d'intérêt.

Circulaire ministérielle du 24 février, annonçant que la vingtième réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne au mois d'avril prochain, et invitant l'Académie à s'y faire représenter.

M. le président dit qu'il a prié deux de nos correspondants, MM. Ant. Héron de Villefosse, attaché au musée du Louvre, et le docteur P. Marès, de vouloir bien se charger de ce soin, et qu'il en a informé le ministre de l'Instruction publique.

M. P. Marès annonce par dépêche que par suite d'un récent deuil de famille qui l'oblige à quitter Paris pour quelque temps, il ne peut accepter cette mission et en exprime ses regrets.

Lettre de M. Becquet, imprimeur-lithographe à Paris, informant qu'il va presser le tirage des planches qui doivent accompagner notre 17<sup>e</sup> bulletin.

Lettre de M. Nicolas Schwédoff, directeur du cabinet militaire de campagne de S.-M. l'empereur de toutes les Russies, membre du comité du musée pédagogique de Saint-Pétersbourg, remerciant l'Académie du titre de correspondant qu'elle lui a conféré, et envoyant *trois roubles* pour prix de son diplôme.

Le secrétaire dit, à ce propos, avoir écrit à quelques membres titulaires, ainsi qu'il s'en était chargé, pour leur réclamer leurs cotisations; quelques-uns se sont empressés de répondre à cet appel.

M. J. Dignaron, ingénieur des mines, envoie d'Aïnhua sa cotisation de 1881, et exprime le désir de rester membre titulaire non résidant de l'Académie d'Hippone.

M. le général de Marsilly, correspondant à Auxerre, remercie de l'envoi qui lui a été fait des comptes rendus des séances du 22 janvier et 4 mars 1882.

M. E. Faupin, secrétaire général de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Blois, accuse réception des bulletins qui ont été adressés à cette Société.

M. Merighi, de Naples, accuse réception du *Catalogue minéralogique algérien* (bulletin n<sup>o</sup> 11), qui lui a été expédié sur sa demande.

Sur la proposition de MM. Papier, Gérard et Doublet, le titre de membre correspondant est conféré à M. Elie Gauguet, éditeur, officier d'Académie, titre qu'il a sollicité par lettre du 6 mars.

Par lettre du 25 mars, M. E. Gauguet annonce l'envoi pour la bibliothèque d'un assez grand nombre d'ouvrages classiques dont il est l'auteur ou simplement l'éditeur. Des remerciements sont votés à ce nouveau correspondant.

Le R.-P. Delattre, correspondant à Saint-Louis de Carthage, envoie plusieurs marques de fabrique relevées sur des briques et des vases trouvés récemment à Carthage.

## I. — MARQUES RELEVÉES SUR DES BRIQUES.

1<sup>o</sup> Empreinte rectangulaire avec caractères en creux :

C E N S V  
R I N V S

Cette marque, trouvée par les Arabes dans un terrain appelé Bir-Zrig, a été achetée par M. Meissonnier, pharmacien militaire;

2<sup>o</sup> Marque de fabrique, large de 22 millimètres et longue de 55, avec caractères en creux; deux fois empreinte sur le même fragment de brique :

C M V

Trouvée dans nos fouilles, sur le terrain appelé Bir-el-Djebana;

3<sup>o</sup> Dans les mêmes fouilles, empreinte circulaire de 10 centimètres de diamètre, composée de deux lignes concentriques :

CN·DOMITII·AMANDI  
VALEAT·QVI·FEC·

La dernière lettre du premier mot de la seconde ligne est peut-être un S, il faut donc lire : *Valeat qui fecit* ou *Valeas qui fecisti*. Une marque semblable existe au musée du Vatican (1).

## II. — MARQUES EMPREINTES SUR DES VASES.

1<sup>o</sup> Empreinte rectangulaire, large de 3 millimètres et demi et longue de 12, trouvée à Byrsa, par M. Xuereb :

C \* A R V

2<sup>o</sup> Dans les fouilles du terrain appelé Bir-el-Djebana, frag-

(1) *Exempla inscriptionum latinarum*, Wilmanns, n<sup>o</sup> 2796, a.

ment de belle poterie rouge portant une empreinte composée de trois lettres placées en triangle :

V O E

Hauteur des lettres : de 3 à 4 millimètres ;

3<sup>o</sup> Dans les mêmes fouilles, au centre intérieur d'une belle poterie rouge, empreinte rectangulaire longue de 16 millimètres et large de 6 :

C · P · P ·

Cette marque de fabrique existe au musée de Constantine (2) ;

4<sup>o</sup> Sur un fragment de poterie également rouge, mais moins fine, empreinte large de 4 millimètres et longue de 11 :

C R E S T

« Si mes occupations m'en laissaient le loisir, ajoute notre correspondant, je rédigerais pour votre bulletin, la liste des marques de potier que j'ai relevées au-dessous des lampes de notre collection, mais je crains fort de ne pas en trouver le temps de suite. »

Le secrétaire général informe qu'il a reçu d'un anonyme, pour le musée, 56 médailles romaines, dont un certain nombre bien conservées, et qui ont été trouvées dans les environs.

En levant la séance, M. le président dépose sur le bureau les ouvrages qu'il a reçus pour l'Académie, depuis sa dernière réunion :

Des Sociétés correspondantes :

*Statuts de la Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher.*

(2) Recueil 1876-77, p. 265. — Léon Renier : *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n<sup>o</sup> 4221. — Mommsen *inscriptions Africae latinae, vasis cretaeis inscripta*, n<sup>o</sup> 41.

*Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, t. XX.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*,  
t. XXIX, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons.

*Registres consulaires de la ville de Limoges*, 1<sup>er</sup> registre :  
préambule.

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*,  
nos 98 à 103 inclus.

*Revue mensuelle d'astronomie populaire*, n<sup>o</sup> 1.

*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*,  
table des matières et couverture du t. 1<sup>er</sup>.

*Revue savoisiennne*, publiée par la Société florimontane d'An-  
necy, 13<sup>e</sup> année, nos 1 et 2.

Des membres correspondants :

De M. J. Elie Gauguet, auteur :

*Cours abrégé d'arithmétique décimale*, année 1879.

*Premiers éléments d'histoire naturelle*, année 1877.

— — *de la grammaire française*, année 1880.

*L'Abeille poétique*, recueil de morceaux de poésie, année  
1878.

*La Gerbe poétique*, fables et morceaux choisis, année 1879.

*Petite histoire sainte*, année 1877.

*Nouveau choix de fables françaises en vers*, année 1878.

*Nouveaux exercices de calcul*, année 1879.

*Nouveau recueil de problèmes et d'exercices sur les quatre opé-  
rations de l'arithmétique*, année 1878.

*Tenue de livres en partie double*, année 1876.

*Petit traité d'analyse grammaticale*, année 1876.

*Traité d'analyse logique*, année 1878.

*Nouveau recueil de problèmes et d'exercices*, année 1881.

*Éléments du système métrique*, année 1879.

*Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, année 1879.

— *de l'histoire de France*, année 1879.

— *de mythologie*, année 1875.

— *de l'histoire sainte*, année 1880.

— *de l'histoire de France*, année 1880.

— *de géographie élémentaire*, année 1880.

— *de l'histoire romaine*, année 1880.

— *de l'histoire ancienne*, année 1878.

*Cours méthodique de lecture courante*, année 1880.

— *méthodique de lecture avec ou sans appellation*, année 1881.

*Nouveau répertoire des mots et locutions technologiques*, année 1876.

*Cent dictées préparatoires au cours d'Alexandre Eyssette*, année 1880.

De M. Elie Gauguet, éditeur :

*Recueil de dictées, d'orthographe et d'exercices de lecture*, par M. H. Choquet, année 1878.

*Petit livre de morale*, par L.-A. Bourguin, année 1882.

*Monsieur Le Sage*, par L.-A. Bourguin, année 1881.

*Recueil de dictées*, par F. Choquet, suivie d'un *Dictionnaire biographique, etc.*, par E. Gauguet, année 1876.

*Première année de grammaire française*, par F. Combes, année 1879.

*Recueil gradué de dictées françaises*, par A.-L. Penel-Beaufin, année 1879.

*Fables*, par L. A. Bourguin, 5<sup>e</sup> édition, 1878.

*Thèmes français ou exercices de grammaire*, par A. Eyssette, année 1881.

*Orthographe de mots divers*, d'après le Dictionnaire de l'Académie, dernière édition, 1878, par A. L. Penel-Beaufin.

*Les dimanches de ma tante Emélie*, par Aug. Humbert, année 1878.

*Les premiers principes de la langue allemande*, par J.-B. Kister, 2<sup>e</sup> édition, année 1881.

*Cours pratique et théorique d'orthographe*, par A. Eyssette, année 1881.

*Les promenades du jeudi*, par M<sup>me</sup> la comtesse Drohojowska et M<sup>me</sup> J. Pinet, année 1876.

*Recueil gradué de dictées françaises*, suivant le nouveau Dictionnaire de l'Académie, par A.-L. Penel-Beaufin, année 1881.

*La politesse du jeune âge*, par M<sup>me</sup> la comtesse de Boissieux, 2<sup>e</sup> édition, année 1882.

*Cours abrégé de littérature*, par Eug. de Reinebourg, 2<sup>e</sup> édition, année 1878.

*Cours abrégé de style épistolaire*, par M<sup>me</sup> la comtesse de Boissieux, année 1878.

*Les lectures enfantines*, par L.-A. Bourguin, 2<sup>e</sup> édition, année 1878.

*Nouveau manuel du savoir-vivre*, par M<sup>me</sup> la comtesse de Boissieux, année 1878.

*Lectures enfantines sur manuscrits*, par L.-A. Bourguin, 2<sup>e</sup> édition, année 1880.

*Manuel de civilité*, par F. Choquet, 10<sup>e</sup> édition, année 1879.

De M. A. Cherbonneau, auteur :

*Traité méthodique de la conjugaison arabe dans le dialecte algérien.*

*Voyage du cheikh Ibn-Batoutah à travers l'Afrique septentrionale.*

De M. le docteur E.-L. Bertherand, auteur :

*Recherches sur l'hygiène et la pathologie préhistoriques en Algérie*, brochure.

De personnes étrangères à l'Académie :

De M. Guiseppe Merighi, de Naples :

*Schriften des Natur wissenschaftlichen Vereins für Schleswig-Flalstem*, baud IV, erstes heft.

*Zwanzigster Berich der Oberhessischen gasellschaft für Natur und Heilkunde.*

Par échanges :

*Le Naturaliste*, février et mars, 4 nos.

*L'Acclimatation*, 3<sup>e</sup> année, nos 10, 11, 12, 13 et 14.

*L'Afrique explorée et civilisée*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 9.

*Le Ciel*, journal d'astronomie.

*Feuille des jeunes Naturalistes*, mars et avril.

*Réunion du Bureau du 8 mai 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Après la lecture du compte rendu de la dernière réunion M. le président donne connaissance des lettres qu'il a reçues depuis ce jour-là.

Lettre de M. le docteur Zittel, conservateur du musée de Munich, assurant qu'il n'a jamais pensé à acheter la collection paléontologique de M. H. Coquand, et qu'il n'a donné au chanoine, frère de notre savant et regretté correspondant, que quelques renseignements sur les directeurs des musées de Prague, Berlin et Pesth.

Lettre de M. E. Masqueray, directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, accusant réception du compte rendu de la séance du 22 janvier dernier et demandant un échange régulier de publications. Agréé.

Lettre de M. Ant. Héron de Villefosse, acceptant avec plaisir de représenter l'Académie d'Hippone à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Lettre de M. Abel Farges, accompagnée d'une planche dont les trois sujets, complètement inédits, semblent avoir une grande importance à plusieurs points de vue. Le premier re-

présente un linteau de porte trouvé à Khebit-Hallouf, ruine située dans le pays de Nemencha, à une journée de marche de Tébessa.

« Khebit-Hallouf, écrit notre zélé correspondant, se compose de plusieurs groupes de ruines isolées et d'un groupe principal. Ce devait être un centre important et des fouilles sérieuses y donneraient, je crois, les résultats les plus heureux. En dehors de plusieurs monticules où j'ai constaté la présence de chapiteaux élégants, de colonnes, d'encorbellements, on y remarque les restes d'un monument funéraire qu'il est important de signaler... C'est sur le flanc d'un de ces monticules que se voit le fragment n° 2 .. J'ai cru devoir le reproduire en raison des traces de *graphiti* de provenance incontestablement antique que l'on y remarque. »

Le sujet n° 3 vient d'une autre ruine située sur la route de Theveste à Ad-Majores, et connue sous le nom d'Enchir-el-Euch. Il est remarquable par l'animal qu'il représente, c'est-à-dire le dromadaire. « Le sol aux environs des ruines d'Enchir-el-Euch, ajoute M. Farges, est jonché de quinaires. »

Le bureau décide la reproduction de cette planche par la gravure et l'insertion *in extenso* de la lettre qui l'accompagne dans le prochain bulletin.

Deuxième lettre de M. Farges, informant l'Académie qu'en faisant, l'année dernière, en compagnie d'un archéologue algérien aussi modeste qu'érudit, quelques fouilles à El-Begueur, cercle de Tébessa, il a eu la bonne fortune de découvrir deux fragments d'une inscription dont le reste a été retrouvé depuis, ce qui permet d'en reconstituer intégralement le texte ainsi qu'il suit :

HIC EST MEMORIA  
PRIMI ET QUINTASI

Or, comme il est question d'un saint Quintasius dans le *Martyrologio Florentini*, il pourrait bien se faire, observe M. Farges, qu'il s'agisse ici de ce même Quintasius et que la présence de son nom à Enchir-el-Begueur restituât à l'église d'Afrique le nom d'un nouveau martyr.

Les vestiges de monuments, consacrés au culte chrétien sont si nombreux dans cette contrée lointaine, ajoute notre correspondant, qu'il y a tout lieu de croire qu'Enchir-el-Begueur était une de ces localités choisies par Huneric pour y interner les évêques d'Afrique qui n'avaient pas voulu se soumettre à ses royales et injustes décisions. Et il est d'autant plus disposé à l'admettre que l'inscription qu'il a relevée près de Tlidjen dénote la présence en ces lieux d'une population malheureuse mais résignée à son sort.

Or, bien qu'une copie de cette inscription ait été communiquée à M. de Rossi, il appartient à l'Académie d'Hippone de la faire connaître à l'Algérie. Elle est ainsi conçue :

SI DEVS PRO NOBIS NIL MIHI DEERIT

Le bureau, consulté, décide l'insertion *in extenso* de la lettre de M. Farges dans le prochain bulletin de l'Académie (année 1882).

Lettre du secrétaire du *Club africain de Naples*, sollicitant l'envoi d'un exemplaire de nos bulletins. Renvoyé au secrétaire général.

Lettre de M. A.-L. Delattre, prêtre missionnaire d'Alger à Saint-Louis de Carthage, adressant la liste complète des marques de potier empreintes sur les lampes païennes et chrétiennes de Carthage. Leur nombre total s'élève à 119 variétés, 97 romaines-païennes et 22 chrétiennes.

« J'ai cru bien faire, écrit notre érudit correspondant, en indiquant les diverses variantes de la même marque. Ainsi vous trouverez dans cette liste la marque de PVLLAENVVS et des PVLLAENI disposée de huit manières différentes, tantôt sur une seule ligne, tantôt sur plusieurs, et orthographiées différemment. Il en est de même de quelques autres marques. »

M. le président, en déposant le manuscrit du R.-P. Delattre, fait observer que sur ces 119 estampilles ou marques de fabrique, il s'est assuré qu'il y en avait près de 100 d'inédites ou rectifiant d'anciennes lectures. Il en sollicite, en consé-

quence, l'insertion *in extenso* dans le bulletin que l'Académie fera paraître à la fin de 1882.

Toutefois, il tient à faire connaître de suite que les 28 premières estampilles ont été relevées, avec 277 inscriptions, dans un cimetière d'esclaves de la maison des Césars, et que celles qui suivent, jusqu'au n° 77 inclusivement, ont été relevées avec plus de 200 épitaphes dans un autre cimetière de bas officiers, découvert l'an dernier, à 100 mètres environ du précédent.

Lettre de M. le docteur Laugier, de Grasse, accusant réception des bulletins qui lui ont été adressés et remerciant l'Académie du titre de correspondant qu'elle lui a conféré.

Lettre de M. Heinz, informant qu'il prépare un envoi de fossiles algériens pour le musée de l'Académie.

Lettre de M. Ed. Groult, correspondant à Lisieux, rendant compte de la première fête d'enfants organisée dans cette ville le 16 mars dernier, et engageant l'Académie à en organiser de semblables en Algérie, où l'on verrait les enfants indigènes fraterniser avec les nôtres.

Le secrétaire général observe, à ce propos, que ces sortes de fêtes ne serait pas chose nouvelle pour la colonie.

Nos enfants, dit-il, ne prennent-ils point part aux cavalcades de charité et n'en font-ils pas le plus bel ornement? et les enfants indigènes ou étrangers n'y sont-ils pas tous admis indistinctement? Il rappelle le bal d'enfants qui a eu lieu au théâtre, il y a deux ans, après la cavalcade, et dont la classe indigente de Bône, surtout, n'a eu qu'à se féliciter.

Le dossier des communications étant épuisé et aucun des membres présents n'ayant d'observations à produire, M. le président lève la séance en déposant sur le bureau les ouvrages qui ont été adressés à l'Académie d'Hippone, depuis sa dernière réunion (6 avril 1882), et dont il remet la liste à M. le secrétaire général pour être jointe au compte rendu de la présente séance.

Du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

*Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, par Ed. Fleury, 4<sup>e</sup> partie.

*Répertoire des travaux historiques*, 1882, n<sup>o</sup> 2.

*Revue des travaux scientifiques*, t. II, n<sup>os</sup> 2, 3 et 4.

*Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. XV, janvier 1882.

*Revue de géographie*, février, mars et avril 1882.

Des Sociétés savantes correspondantes :

*Bulletin de correspondance africaine*, publié par l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, fasc. 1.

*Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1881, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.

*Bulletin de la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger*, 1881, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.

*Bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre*, 1880, 4<sup>e</sup> trimestre; 1881, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres.

*Bulletin et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. XLI, 1880.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 12.

*Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> 2 et 3.

*Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles*, 1882, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3 (ci-devant cercle pédagogique de Bruxelles).

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyrénées*, n<sup>o</sup> 10.

*Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXXVI.

*Plan de la ville d'Oran et de ses forts en 1857*, publié par la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran.

*Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, n<sup>o</sup> 150, novembre et décembre 1881.

*Revue belge de numismatique*, 1882, 2<sup>e</sup> livraison.

*Revue savoisiennne*, journal de la Société florimontane d'Annecy, mars 1882.

*Statuts de l'Académie des sciences et belles lettres d'Angers.*

De membres correspondants :

M. Fl. Vallentin :

*Bulletin épigraphique de la Gaule*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2.

M. G. Renaud :

*Revue géographique internationale*, n<sup>os</sup> 73 et 74.

De Sociétés étrangères :

Club africain de Naples : *Relazione del signor Pietro Serracarracciolo sulla bajà d'Assab e sulle probabilita commercidi di essa.*

*Sudan orientale* (conférence sur le), par M. le comte Luigi Pennazzi.

Par échanges :

*Feuille des jeunes Naturalistes*, n<sup>o</sup> 132, mai 1882.

*Journal le Ciel*, n<sup>os</sup> 596 et 601.

*L'Acclimatation*, journal des éleveurs, n<sup>os</sup> 15, 16, 17, 18 et 19, 1882.

*Le Naturaliste*, journal des échanges et des nouvelles, 4<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 7, 8 et 9.

Dons faits au musée :

Par M. Papier :

Moule en plâtre d'une inscription trouvée au Nador et portant le nom ancien de cette montagne (PAPPVA).

Fruit gigantesque du *Pinus Coultieri*. (Souvenir de l'exposition de Constantine.)

Hâche polie en porphyre, trouvée à Takouch et donnée à M. Papier par M. Duhamel, sous-inspecteur des forêts.

Par M. Ed. Groult :

Photographie des enfants qui ont pris part à la première fête d'enfants à Lisieux, le 16 mars dernier.

*Assemblée générale du 17 juin 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Après la lecture du compte rendu de la dernière séance, M. le président demande, au nom de M. Abel Farges, la rectification suivante que le secrétaire général s'empresse d'établir :

HIC EST MEMORIA SANCTORVM PRIMI ET QVINTASI  
au lieu de HIC EST MEMORIA PRIMI ET QVINTASI.

Il donne ensuite communication :

1<sup>o</sup> D'une circulaire par laquelle M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite l'Académie à lui envoyer le programme des questions qu'elle jugerait dignes de figurer à l'ordre du jour du congrès de la Sorbonne de 1885, afin de pouvoir dresser le programme définitif de ce congrès. M. le président annonce qu'il a répondu le 26 mai dernier;

2<sup>o</sup> D'une circulaire de l'Association française pour l'avancement des sciences, annonçant que cette Société tiendra sa onzième session à La Rochelle, du 24 au 31 août 1882, et invitant l'Académie à s'y faire représenter;

3<sup>o</sup> D'une lettre de M. l'abbé Mougel, relative à l'interprétation des symboles graphiques découverts par M. Abel Farges à Khenchela. Notre correspondant sollicite l'ajournement de ce travail jusqu'à plus ample informé;

4<sup>o</sup> D'une note de M. le docteur L. Leclerc, relative à la *Bcl-lima*, substance dont il a été question plusieurs fois déjà dans les Bulletins n<sup>os</sup> 12 et 13 de l'Académie d'Hippone. D'après cette note, dont l'assemblée vote l'insertion *in extenso* dans le prochain Bulletin, M. le docteur Leclerc a trouvé la mention de cette substance dans l'ouvrage d'un auteur arabe du Xe siècle qui habitait Jérusalem et dont le seul exemplaire qu'il

connaisse en Europe porte le n° 1088 de l'ancien fonds de la bibliothèque nationale;

5° De plusieurs inscriptions inédites découvertes à Khenchela par M. Abel Farges, qui en sollicite l'insertion dans le procès-verbal de la plus prochaine réunion, afin d'établir la priorité de ses découvertes.

L'assemblée défère à ce vœu :

## 1

IMPPP · DDD · NNN  
 P · LCINO · VALERIAN  
 ET · PLICINIO · EGNATI ·  
 GALLIENO · PIIS · FELIC · AV  
 GVSTIS · ET · P · CORNELI ·  
 LICINIO · VALERIANO · NO  
 BILISSIMO · CAESARI ·  
 ET · CORNELIAE · SALO  
 NINAE · AVG ·  
 R · P · M · M ·

Ce document, d'une importance capitale pour l'histoire de la moderne Khenchela, date de l'an 225 après Jésus-Christ.

## 2

P C A

que M. Farges interprète par *Publicus Coloniae Ager*.

## 3

D · T · MVTHVNE VIXIT  
 ANOS M SEXTI  
 LIA SPICA FECIT

Stèle remarquable pour sa dédicace à la déesse Tanit.

XXXIII

4

D M S  
VIBIVS  
FELIX  
P · V · A · XIV  
MONIME  
NTVM · FE  
CIT · VIBIVSFE  
LIX PATER  
H S E

5

D M S  
VIBIVS  
DONATV  
S · P · V · A · XXX  
MONIMEN  
TVM · FECIT  
VIBIVS FE  
LIX · PATER  
H · S · E

6

D M S  
HERENNIA  
VENERIOSA  
VIXIT ANNIS  
N · LV

7

LIS · EPI ·

HIC · E  
 VS  
 MEM  
 APOSTOL  
 BEAT · EMERI  
 TI · GLORIOSI  
 CONSVLTI

Cette dernière inscription est d'une importance qui ne saurait échapper.

6° De quatre inscriptions inédites découvertes par M. le capitaine Vincent, près de Ghardimaou (Tunisie), à la date du 18 mai 1882 : deux latines et deux libyco-berbères, dont les deux dernières ont été adressées à la Société archéologique de Constantine, sur la prière de notre correspondant :

D M S  
 C · NESSIVS FE  
 IT MEMORI  
 IN ETERNVM  
 LIEXT RIIVIC  
 IV O V  
 IVM MIHI E V L  
 AE SILICIAE VXOR  
 MEAE IN AGRIS  
 MEIS HOSTITIOS  
 POSVIT ANNVM  
 AGENSIS IX PA VI  
 XIT ANNIS IVNII  
 IVLIA SIGICIA PIA VI IT ANNIS  
 DEDICAT NI KAL · DEC MESSALA  
 ET SABINI COS

D M S  
 AL ARE  
 CILI M  
 II HTIA  
 VIXITAN  
 NIS

D M S  
 M · IVIIVS  
 MVS PIVS VI  
 XIT ANN · XXV  
 PARENTES  
 FILIO CARISSI  
 MO FECERVN  
 T  
 H S E

M. Vincent promet d'envoyer incessamment, pour le prochain Bulletin, un travail sur ces inscriptions.

7<sup>o</sup> D'une note de M. le capitaine Vincent sur la découverte qu'il vient de faire à Ghardimaou d'un oppidum, d'un sarcophage et d'une petite médaille en argent du module d'une pièce de 0<sup>f</sup>20, sur l'une des faces de laquelle se voit le monogramme du Christ dont parle M. de Rossi et que l'on trouve sur quelques médailles de l'époque de Valentinien et de Magnence, vers l'an 400 de notre ère.

L'assemblée vote l'insertion *in extenso* de cette note dans le prochain Bulletin de l'Académie.

8<sup>o</sup> Du fac-similé de neuf inscriptions relevées par lui sur des fragments de pierres retirés de constructions anciennes actuellement en voie de démolition sur le sommet du mamelon d'Hippone, d'un plat d'offrande ou de sacrifice en pierre dure, et d'une figure symbolique avec caractères puniques ou libyco-berbères provenant des mêmes démolitions et dont l'assemblée décide la reproduction par la gravure :

1

CAEF · CO  
 RI · B · MIL · L  
 RAEF · EQ

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>06. — Caractères élégants.

Les six lettres de la première ligne et les deux R du com-

XXXVI

mencement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes, sont ébréchées en tête et sur le côté par la cassure de la pierre.

2

IRSAI  
AVER · ET · PV  
SNOVOM

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>038. — Caractères bien gravés.

Les lettres I, R, S, A, I de la première ligne, A et V, S et M, qui commencent et terminent les deux dernières lignes, sont fortement endommagées par la cassure de la pierre.

3

PI  
PRO

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>06. — Largeur de la moulure : 0<sup>m</sup>08. — Caractères élégants, très nets.

Les lettres I et O, qui terminent ces deux lignes, sont coupées obliquement par la cassure de la pierre.

4

CP  
CI

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>07. — Caractères un peu maigres.

Les lettres P et I sont légèrement ébréchées par la cassure de la pierre.

5

Q  
I  
AB  
IMP · NV  
DA

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>038. — Caractères corrects, élégants.

XXXVII

Les lettres Q, B, V et A ont plus ou moins souffert par la cassure de la dalle.

6

AI

A · CO

A · C

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>032. — Caractères corrects, un peu maigres.

Les lettres A et I de la première ligne, O de la seconde, et A de la troisième, sont plus ou moins endommagées en tête et sur le côté par la cassure de la pierre.

7

VLL

ATT

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>07. — Caractères très nets, de la bonne époque.

On ne distingue plus que l'extrémité supérieure des caractères de la dernière ligne.

8

MO

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>15.

La première est gravée avec soin, la dernière très grossièrement et très probablement par une autre personne tout à fait étrangère à l'art du lapicide.

9

OA

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>12.

La première très nette, la seconde très maigre avec le jambage droit brisé vers le milieu, et comme tracée par une main étrangère à l'art du lapicide.

M. le président annonce à l'assemblée que l'impression du Bulletin n° 17 est terminée depuis quelque temps et qu'on n'attend, pour le distribuer, que l'arrivée des planches qui doivent l'accompagner.

M. L. Renaud, directeur de la *Revue géographique internationale*, informe que ce n'est que par ignorance qu'il a inséré dans sa *Revue*, nos 73 et 74 des 16 novembre et 16 décembre 1881, les *Recherches sur la géographie de la Tunisie ancienne*, par M. de Sainte-Marie, consul de France à Syra, publiées *in extenso* dans le 14<sup>e</sup> Bulletin des travaux de notre Académie, n'ayant pour principe de publier dans sa *Revue* que des travaux inédits.

M. le président propose d'admettre comme membres titulaires MM. Housset et Leblanc, pharmaciens. Agréé.

Le secrétaire général demande le titre de correspondant pour M. Plantier, docteur en droit et en médecine, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais (Gard), et sollicite celui de Sociétés correspondantes pour la Société scientifique et littéraire d'Alais, la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg (Manche), la Société académique de Maine-et-Loire à Angers, la Société nationale des antiquaires de France à Paris, la Société scientifique de France, la Société zoologique de France, la Société suisse de numismatique de Fribourg, et le Club africain de Naples. Accordé.

M. le président informe que M. le sous-préfet de Bône a rapporté, d'une de ses dernières tournées dans l'arrondissement, un os de mammifère gigantesque, trouvé sur les berges de l'Oued-el-Kébir, dans la plaine des Sénadja. L'assemblée est d'avis de faire mouler cet os pour le soumettre à l'étude de MM. les professeurs du Muséum.

Liste des ouvrages reçus en don ou en échange par l'Académie d'Hippone, depuis la dernière réunion :

Du ministère de l'Instruction publique :

*Journal des Savants*, février, mars et avril 1882.

*Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1882, n° 1.

*Revue des travaux scientifiques*, t. II, 1882, n° 1.

— *de linguistique et de philologie comparée*, t. XV, avril 1882.

— *de géographie*, mai et juin 1882.

De Sociétés correspondantes :

*Annales du Musée Guimet*, de Lyon, t. II, III et IV.

*Revue de l'histoire des religions*, 3<sup>e</sup> année, t. V, n° 1, janvier et février.

*Bulletin hebdomadaire de la Société scientifique de France*, nos 104 à 108 inclus.

*Bulletin de la Société zoologique de France*, t. VI, 1881.

— *de la Société linnéenne de Normandie*, 1881, 3<sup>e</sup> série, volume.

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyrénées*, nos 11 et 12.

*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, janvier, février et mars 1882.

*Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles*, 1882, n° 4.

— *de la Société de numismatique de Fribourg (Suisse)*, n° 4.

— *de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVI.

*Catalogue de la bibliothèque de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, 1<sup>re</sup> partie.

Comice agricole de Bône : *Rapport sur la prime d'honneur au concours régional de Constantine en 1882*.

*Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, n° 151, janvier et février 1882.

*Revue savoisiennne*, journal de la Société florimontane d'Annecy, avril 1882, n° 4.

*Revue trimestrielle de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain*, 1882, n° 1.

De membres correspondants :

M. Gustave Moynier :

*L'Afrique explorée et civilisée*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 10, juin 1882.

M. Auguste Cherbonneau :

Polybiblion : *Revue bibliographique universelle*, décembre 1881.

M. Edmond Groult :

*Le Bélier*, journal spécial d'agriculture de Nancy, n<sup>o</sup> 22, 1882, contenant une lettre de notre correspondant sur les promenades scolaires que fait faire à ses élèves M. Colombo, instituteur à Biskra, et un article sur la mer intérieure.

De membres titulaires :

M. Alexandre Papier :

*Compte rendu des travaux du Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement pour l'année 1879.*

Garibaldi : *Les Mille.*

*Pillar of Faith of the Sunnites*, Landes (1843).

*Essai monographique sur le Bombus montanus et ses variétés*, par S. Sichel, Lyon (1865).

*La nouvelle carte d'Europe*, par Edmond About, Paris (1860).

*Conférence sur la pisciculture*, par M. Olivier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Caen (1867).

*Notice sur l'invasion des sauterelles en Algérie*, par C. Lallemand, Alger (1866).

*Instruction sur la recherche des coquilles marines terrestres et fluviatiles*, par Petit de la Saussaye, Paris (1851).

*Le criquet pèlerin et ses invasions en Algérie en 1816, 1845 et 1866*, par M. le docteur Agnély, Alger (1866).

*Description de quelques tychiides nouveaux*, par M. J. Desbrochers des Loges, Bruxelles (1873).

*Notice sur l'entomologie du Bourbonnais*, par M. J. Desbrochers des Loges, Moulins (1867).

*La globulaire Turbith*, par le docteur E.-L. Bertherand, Alger (1870).

*Biographie de M. L.-E. Gautier*, par M. J. Travers, Caen (1863).

*Eloge historique du comte de Gasparin*, par M. L. de Laver-gne, Paris (1863).

*De la chasse des hyménoptères*, par J. Sichel, Paris (1859).

*Notes sur le genre Hæmoniu*, par M. Leprieur, Colmar (1870).

*Notes sur quelques coléoptères des environs de Colmar*, par M. Leprieur, Colmar (1865).

*Défense et réforme de la famille*, par M. X., Paris (1851).

*Traité de sténographie*, par Cl. Bathias, Chalons-sur-Saône (1857).

*Grammaire abrégée de la langue polonaise*, par J.-S. Vater, Halle (1807).

*Gerbes glanées*, par M. J. Travers, Caen (1861).

*Enfance de Napoléon Ier*, par J. Marauder, Paris (1857).

M. J.-F. Doublet :

*Manuel de législation et d'administration de l'instruction pri-maire*, par J.-J. Rapet, Paris (1860).

D'étrangers à la Société :

M. Doublet fils :

*Notice sur les minerais de fer, plomb, zinc, cuivre, etc., des en-virons de Batna.*

Par échanges :

*Feuille des jeunes naturalistes*, juin 1882.

*Journal le Ciel*, nos 602 à 605 inclus.

*L'Acclimatation*, nos 20 à 24 inclus.

*Le Naturaliste*, nos 9, 10 et 11, 4<sup>e</sup> année.

*Revue mensuelle des fêtes d'enfants*, 2<sup>e</sup> année, nos 4, 5 et 6.

Dons faits au Musée :

Par M. Abel Farges :

Sept monnaies ou médailles en argent dont une byzantine, une commémorative des préliminaires de paix entre la Grande-Bretagne et la France, signés le 1<sup>er</sup> octobre 1801, les autres modernes.

Par M. Alexandre Papier :

Echantillons modèles, en petit, de briques creuses en terre cuite, de Takouch; échantillons de bois de jujubier.

*Réunion du Bureau du 20 juillet 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Le compte rendu de l'assemblée générale du 17 juin est lu et adopté.

M. le président distribue aux membres présents des exemplaires du 17<sup>e</sup> Bulletin, dont certaines circonstances imprévues avaient retardé jusqu'à ce jour la publication.

Aux félicitations qui lui sont adressées par le bureau au sujet de sa récente nomination de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, M. le président répond en remerciant avec effusion ses collègues que s'il vient d'être l'objet d'une distinction aussi grande, il est heureux de reconnaître que l'Académie d'Hippone a le droit d'en revendiquer une très large part. Il la prie donc de vouloir bien lui permettre de confondre ses remerciements avec les siens et d'être auprès de M. le grand chancelier de la Légion d'honneur l'interprète de sa plus vive et plus profonde reconnaissance.

Il donne ensuite communication :

1<sup>o</sup> D'une lettre de M. Dubourg, maire de Bône, remerciant chaleureusement l'Académie d'Hippone, dans la personne de son président, de l'hommage qui lui a été fait de deux exemplaires du Bulletin n<sup>o</sup> 17.

2<sup>o</sup> De plusieurs lettres d'avis d'envoi de publications émanant de Sociétés correspondantes de Belgique, d'Autriche-Hongrie et d'Amérique, auxquelles il s'est empressé de répondre.

3<sup>o</sup> D'une lettre de M. R. Cagnat, concernant deux inscriptions romaines inédites trouvées : l'une à six kilomètres sud de Djemila (*Cuiculum*), l'autre à Sétif même et dont la première, copiée ainsi :

1

NEPOT GORDIANO  
RVM · AVGG NN DVORVM  
RESPUBLICACVICLTANOR  
DVM ENIAS ' TOR  
5 RINTIBVS · EXHRS  
TAS · RESTITVIT  
VIII

doit être, suivant notre savant et zélé correspondant, rétablie comme suit :

*imp · caes · m · Anto*  
*nio Gordiano Pio*  
*Fel. Aug. p.p. cos. proc*  
NEPOTI GORDIANO  
RVM · AVGG · NN · DIVORVM  
RESPVB CVICVLITANOR  
PONTEs *et* VIAS TOR  
RENTIBVS EXHAST  
TAS · RESTITVIT  
XVIII

Quant à la seconde :

2

D M S  
C IVRIVS L · FIL  
QVIR · SERVILIVS H S  
V A LXXX C · LVRIVS  
C FIL QVIR IANVARIVS  
FECIT

qui doit être actuellement dans la cour intérieure de la gen-

darmerie, à moins qu'on en ait fait du mortier, comme dit M. Cagnat, il n'y a qu'une faute à la première ligne où on doit lire : LVRIVS au lieu de IVRIVS. La lecture en est facile :

D(iis) M(anibus) S(acrum); C · LVRIVS, L · FIL(ius), QVIR (ina tribu) H(ic) S(itus), V(ixit) A(nnis) LXXX · C · LVRIVS, C · FIL(ius), QVIR(ina tribu), JANVARIVS FECIT.

« On sait que la mention de la tribu *Quirina* se retrouve à Sétif sur beaucoup de monuments épigraphiques, de même que celle des tribus *Papiria* et *Arnensis*. »

La lettre de M. R. Cagnat, dont M. le président n'a donné qu'une analyse succincte, renfermant un commentaire détaillé de la première inscription, le bureau décide, sur la proposition de M. le président, qu'elle sera insérée *in extenso* dans le prochain Bulletin de l'Académie, à l'article *Chronique*.

4<sup>o</sup> D'une lettre de M. le docteur V. Reboud, accusant réception du compte rendu de la dernière réunion de l'Académie d'Hippone (17 juin), et proposant de lire dans la première inscription fournie par M. Vincent :

Aux lignes 10 et 11 : HOS TITVLOS POSVIT au lieu de HOSTITILLOS POSVIT;

Ligne 12 : IN PA(CE) au lieu de IX PA ;

A la 13<sup>e</sup> : VIXIT ANNIS LVIII au lieu de VIXIT ANNIS IVNII ;

Et à la 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> : DECESSIT MESSALA ET SABIN(IO) CO (nsulibus).

« L'inscription impériale de Khenchela relevée par M. Abel Farges ne peut être de 225 après Jésus-Christ, ajoute M. le docteur Reboud, mais de 256 ou 257. Je copie le *Corpus* à l'article *Valerianus* (*P. Licinius Valerianus*) :

« *Imperatoribus Dominis nostris P. Licinio Valeriano et P. Licinio Egnatio et Cornelio Licinio Valeriano nobilissimo Cæsari et Corneliæ Saloninæ Augustæ. Respublica Municipii Masculensium.* »

5<sup>o</sup> D'une lettre de M. E. Mocquerys, correspondant d'Evreux, annonçant l'envoi pour la bibliothèque de deux ouvrages avec leurs suppléments et demandant de le mettre en rapport avec

quelques entomologistes chasseurs : il recevrait avec plaisir des coléoptères et des hyménoptères d'Algérie, nommés ou non, et pourrait donner en échange une grande quantité d'insectes de ces ordres provenant de France.

A ce propos, M. le secrétaire général demande à M. Gérard, vice-président, principal du collège de Bône, si à la rentrée des classes il ne pourrait pas engager les élèves de cet établissement à se livrer à ces chasses qui seraient pour eux une agréable distraction. M. le principal promet de s'en occuper.

6° D'une lettre de M. Narbonne, président du *Comité de propagande de la Ligue de l'Enseignement*, annonçant la remise d'un tronc portatif pour recueillir le *sou de la Ligue*.

Ce tronc est placé sur le bureau et chacun des membres présents s'empresse d'y déposer son offrande.

7° D'une lettre de M. Poinssot, délégué de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, sollicitant l'envoi d'un exemplaire du Bulletin de l'Académie avec l'autorisation d'en analyser le contenu et d'en communiquer les documents épigraphiques les plus importants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Accordé.

M. le secrétaire général donne à son tour communication d'une lettre où M. Fl. Vallentin, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, se plaint de ne plus recevoir, depuis le mois de février dernier, les comptes rendus des séances.

Bien que ces comptes rendus aient été envoyés régulièrement, M. le secrétaire général informe qu'il les a expédiés de nouveau à notre très estimable et savant correspondant.

M. le président annonce qu'il a envoyé, tout récemment, à M. le ministre de l'Instruction publique, le rapport demandé il y a un an sur les origines, les transformations et les travaux de l'Académie d'Hippone, que les circonstances toutes exceptionnelles dans lesquelles il s'était trouvé, ainsi que le secrétaire général, n'avaient point permis d'expédier plus tôt. Il demande que dans le cas où ce rapport, qui contient l'histoire de notre Académie depuis son origine jusqu'à nos jours, ne serait point publié par le ministère, il soit inséré dans le prochain Bulletin. Accordé.

Il annonce, ensuite, que dans l'envoi de M. Becquet, imprimeur-lithographe, il manquait un certain nombre de planches, notamment la chromolithographie du sanctuaire de Tébessa, et qu'il a écrit de suite pour réclamer le complément, afin d'éviter tout retard dans l'envoi des derniers bulletins.

M. Gérard, vice-président, demandant la parole, remercie, en sa qualité de principal du collège de Bône, l'Académie d'Hippone de tout l'intérêt qu'elle porte à cet établissement et du beau volume qu'elle a bien voulu offrir, cette année encore, comme premier prix d'histoire.

Sur sa proposition et celle de M. Papier, M. Manoury, docteur ès sciences, principal du collège de Lisieux, est agréé comme membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance en déposant sur le bureau les ouvrages qui ont été reçus en don ou en échange par l'Académie depuis sa dernière réunion (17 juin), savoir :

Du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

*Rapport fait au nom de la commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1881.*

*Revue géographique, 6<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> livraison, juillet 1882.*

— *des travaux scientifiques, t. II (travaux publiés en 1881, n<sup>o</sup> 6).*

De Sociétés correspondantes :

*Comptes rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, série III, nos 10 à 16.*

*Procès-verbaux des séances de la Société royale malacologique de Belgique, novembre et décembre 1880; janvier, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1881.*

*Verhandlungen des naturforschenden Vereines in Brünn, XVII und XVIII band, 1878-1879.*

*Revue africaine, journal des travaux de la Société historique algérienne, mars et avril 1882, n<sup>o</sup> 152.*

*Bulletin de la Société de géographie de l'Est, 1<sup>er</sup> trimestre 1882.*

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1881.*

*Bulletin hebdomadaire de l'association scientifique de France, nos 109 à 114.*

*Bulletin de l'association scientifique algérienne, année 1882, 1<sup>er</sup> fascicule.*

*Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, mai 1882, n<sup>o</sup> 6.*

*Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Maurice Vernes, par le musée Guimet, de Lyon.*

*Société zoologique de France, mémoires.*

*Bulletin de la Société philomathique de Paris, 7<sup>e</sup> série, t. V, 1880-1881.*

*Revue belge de numismatique, 1882, 3<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> livraison.*

— *trimestrielle de la Société d'archéologie, sciences et arts d'Avranches et de Mortain, n<sup>o</sup> 2 (ordre du jour de la séance du 29 juin 1882).*

De membres correspondants :

M. Georges Renaud :

*Revue géographique internationale, nos 75 et 76, janvier et février 1882.*

M. Florian Valentin :

*Bulletin épigraphique de la Gaule, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, mai et juin 1882.*

M. Durando :

*Excursion botanique au Kreider et à Mécheria.*

M. Mocquerys :

*Énumération des insectes coléoptères observés dans la Seine-Inférieure, suppléments 1872-1874.*

*Recueil de coléoptères anormaux*, par feu M. S. Mocquerys, 1880.

M. Edmond Groult :

*Annuaire des Musées cantonaux et des autres institutions cantonales patriotiques d'initiative privée*, 3<sup>e</sup> année, 1882.

*Première période décennale des lectures pour le peuple et les soldats* (Musée pédagogique des établissements militaires d'éducation de Saint-Pétersbourg).

De membres titulaires :

M. Alexandre Papier :

*Quelques mots sur les stèles néo-puniques découvertes par Lazare Costa*, par le docteur V. Reboud, Constantine (1878).

*Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, par le docteur V. Reboud, Paris (1870).

*Notice sur les travaux scientifiques de M. Sichel*, Paris (1867).

*Notices entomologiques*, par M. A. Fauvel, Caen (1878).

*Notice sur la vie et les travaux de Jacques Cambessèdes*, par M. E. Planchon, Mende (1865).

*Scritti varii di Cristoforo Negri*, Turin (1867).

*Considérations pratiques sur la fixation des limites entre l'espèce et la variété*, par J. Sichel, Bône (1868).

*Beilage zu der Schrift die Sage von Tanaquil*, par le docteur J.-J. Bachofen, Heidelberg (1870).

*Notice biographique sur A. Amédée Renée*, par M. Julien Travers, Caen (1861).

*Études hyménoptérologiques*, par J. Sichel, Paris (1866).

*Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles observés aux environs de Jaulgoune (Aisne)*, par MM. Ch. Lallemant et G. Servain, Paris (1869).

*Monographie des guêpes parasites*, par H. de Saussure, Paris (1854).

De personnes étrangères à l'Académie :

M. Victor Gauchez, auteur :

*Conférence sur l'application du mouvement de la mer, Bruxelles (1881).*

M. Emile Thomas :

*L'Explorateur géographique et commercial, années 1875 et 1876.*

M. Emile Deyrolle :

*Le Naturaliste, nos 12 et 13, 4<sup>e</sup> année.*

*L'Acclimatation, nos 25, 26, 27, 28, 29 et 30, 9<sup>e</sup> année.*

MM. Sabatier et Plantier :

*Revue mensuelle des fêtes d'enfants, nos 7 et 8.*

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyrénées, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, juillet 1882.*

La R. . L. . d'Hippone :

*Compte rendu de la fête d'adoption à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation.*

M. J. Vinot :

*Journal le Ciel, année 1882, nos 606 à 615.*

M. A. Dollfus :

*Feuille des jeunes Naturalistes, 12<sup>e</sup> année, juillet 1882.*

*Réunion du Bureau du 7 septembre 1882. — Présidence de M. PAPIER. — Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 20 juillet.*

M. le président donne l'analyse de la correspondance reçue depuis cette époque.

MM. R. Cagnat, V. Reboud, Dignaron, Gandolphe, le général de Marsilly, le marquis de Croizier, Heinz, F. Vallentin, Pellegrino, membres correspondants, et G. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire, accusent réception du Bulletin n<sup>o</sup> 17.

M. Prudhomme, conservateur de la bibliothèque municipale

L

de Constantine, membre de la Société de géographie d'Oran, remercie de l'envoi du même Bulletin fait à l'établissement qu'il dirige.

La réunion décide que le Bulletin sera aussi adressé aux bibliothèques d'Alger et d'Oran.

M. le président communique le programme du Congrès de la Sorbonne, en 1883, qu'il a reçu du ministère de l'Instruction publique, dans lequel on demande, entre autres choses, de signaler les documents épigraphiques de l'antiquité et du moyen-âge qui ont été récemment découverts en France et en Algérie et dont la lecture comporte des rectifications.

→ Circulaire, accompagnée d'un plan de la ville de La Rochelle, invitant l'Académie à se faire représenter à la réunion des membres de l'Association française pour l'avancement des Sciences qui doit avoir lieu dans cette ville du 16 au 20 août. Cette circulaire étant parvenue trop tard, notre Société n'a pu y envoyer aucun de ses membres.

M. Reboud écrit : « M. Cagnat n'a pas donné toutes les inscriptions de Bône. Vous trouverez dans l'annuaire de Constantine de 1865 un fragment que j'ai copié dans *l'impasse de l'ancienne justice de paix à Bône*, où il doit exister encore. Il paraît que l'autre fragment a été copié à Constantine par Delamare — *Corpus* n° 7017.

« Voici les textes des deux fragments d'après le *Corpus* :

SALVIS· D· D· N· N· A[re]ADIO ET HONORIO AV[gustis basili]  
· CAM IN EXORD[io] PRINCIPIOQVE DES[titutam]  
PROVISO SVMT[u]..... COMPLER[i] IVSSI[t].....  
.....  
VNA CVM FL· BARB[ar]O DONATIANO V· CC·

« Le *Corpus* cite ma copie.

« Comment se fait-il qu'un fragment a été trouvé à Bône et l'autre à Constantine ?

« Je suis sûr de ma localité. Voyez donc cette pierre dans l'impasse en question.

« Il m'a toujours été impossible de me rendre compte de ce fait singulier.

« Voyez aussi L. Renier qui a comblé quelques lacunes. »

Au reçu de cette lettre, MM. le président et le secrétaire général, qui depuis plus de vingt-cinq ans habitent Bône, se sont rendus dans ladite impasse, y ont visité toutes les maisons arabes et en ont interrogé tous les habitants. Leurs investigations n'ont abouti à aucun résultat.

M. le président fait observer que l'inscription en question a été reproduite par M. L. Renier (R. n° 1855) d'après le commandant Delamare (Arch. Pl. 124) qui en a relevé les deux fragments à Constantine même, en 1842 ou 1843.

Dans une lettre postérieure, M. le docteur Reboud promet d'envoyer, pour le prochain Bulletin, vingt ou vingt-cinq pages de texte sur les ruines de Sigus (nécropole romaine et mégalithique).

Au sujet du premier fragment des inscriptions relevées par M. Papier sur le mamelon d'Hippone et reproduites dans le compte rendu de la séance du 17 juin, M. Cagnat écrit :

« Cette inscription serait curieuse :

[p]RAEF· CO[hortis].....  
[t]RIB· MIL ·L[eg].....  
[p]RAEF· EQ·

« C'est le *Cursus honorum* d'un personnage qui a été successivement préfet d'une cohorte, tribun militaire d'une légion et préfet d'une aile de cavalerie.

« Mais où est le reste ?.... »

M. A. Farges envoie en communication une tablette carrée en bronze de 0<sup>m</sup> 008 de côté sur 0<sup>m</sup> 007 d'épaisseur, du poids exact de 50 grammes, qui a été trouvée à M'toussa, près de Khenchela, et sur une face de laquelle sont incrustés en argent les caractères suivants :

Ce qui incite M. le président à dire que c'était, sans doute, une unité de poids équivalent au poids de douze *solidi* d'or.

Une grave erreur s'est glissée dans le compte-rendu de la séance du 17 juin au sujet de la première inscription relevée à Khenchela par M. A. Farges, notre zélé correspondant, laquelle a donné lieu de la part de M. le docteur V. Reboud à une rectification insérée dans le compte-rendu de la réunion du 20 juillet.

La lettre d'envoi de M. A. Farges porte, en effet, comme date 255 et non pas 225.

Le secrétaire général, surchargé de travail depuis quelque temps, prie notre correspondant de vouloir bien agréer ses excuses pour cette erreur tout à fait involontaire.

De même pour les inscriptions rapportées par M. Reboud, page 3 du même compte-rendu où il faut lire SABINIANO au lieu de SABIN(IO), et *nobilissimo Cæsari* au lieu de *nobilissimi Cæsari*.

M. le R.-P. Delattre écrit de Carthage : « Je suis complètement débordé et ne puis songer pour le moment à écrire quoi que ce soit. Le temps me manque absolument pour me tenir au courant d'une correspondance qui augmente chaque jour.... Quant aux épitaphes des deux cimetières d'esclaves et de bas-officiers de la maison des Césars, les unes ont paru dans le *Bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la propagation de la Foi*, dont je vous envoie deux numéros (nos 684 et 685), et les autres dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, publié par M. Florian Vallentin. »

M. G. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire, écrit de Sèvres pour donner quelques renseignements sur les premiers travaux de l'Académie et sur l'emplacement d'*Aphrodisium*. Sa lettre figurera dans le prochain Bulletin à l'article *Chronique*.

M. Moinier dépose sur le bureau une notice sur le *ksar Me-*

*zouar*, ruine romaine importante qu'il a visitée l'année dernière en Tunisie et où il a découvert une inscription assez fruste commençant par ces mots :

PRO SALVTE.....

et dont, faute de temps, il n'a pu relever la suite.

Cette note est destinée au prochain Bulletin.

M. le président donne lecture de la note qu'il a fournie à M. le sous-préfet de Bône en réponse à une demande de renseignements sur la température moyenne de l'année pour Bône et les environs dans chacune des quatre saisons, les vents qui règnent dans la contrée, la quantité de pluie et de neige qui y tombe, les maladies qui y sévissent le plus souvent, les endroits les plus fiévreux, les documents que pourrait posséder l'Académie d'Hippone touchant Hippone et Aphrodisium et sur l'emplacement, enfin, que l'Académie croit pouvoir donner au port d'*Hippone*, à la ville ou bourgade d'*Aphrodisium* et à la station de *Ad Plumbaria*.

Après la lecture de cette note, M. le docteur B. Milliot informe que, depuis un certain temps déjà, des observations très suivies de météorologie se font au grand phare du Fort-Génois, et le secrétaire général rappelle que dans un temps des observations du même genre ont été faites à Bône, par les soins du service des Ponts et Chaussées, lesquelles étaient insérées régulièrement au journal *la Seybouse* où on pourrait les relever.

La Société académique *Indo-Chinoise* de Paris, la *Société des Antiquaires de Picardie*, à Amiens, et la *Société scientifique et archéologique de la Corrèze*, dont le siège est à Brives, accusent réception du Bulletin n° 17 et acceptent la proposition qui leur a été adressée d'entrer en relations d'échanges avec l'Académie.

Le secrétaire général propose de conférer le titre de Sociétés correspondantes à la *Société de Biologie* de Paris, à la *Société Linéenne* de Lyon et à la *Smithsonian Institution* de Washington, dont l'Académie vient de recevoir les récentes publications.

Il propose, en outre, d'accorder le titre de membres correspondants à MM. A. Dollfus, directeur de la *Feuille des jeunes Naturalistes*, à Paris; P. Tourasse, propriétaire-gérant du *Bulletin d'Éducation et d'Instruction populaires des Basses-Pyrénées*, à Pau; E. Deyrolle, directeur des journaux *l'Acclimatation* et *le Naturaliste*, à Paris; Joseph Vinot, professeur d'astronomie à Paris; Henri de Sabatier-Plantier, propagateur des Fêtes d'enfants à Ners (Gard), qui, depuis longtemps, nous adressent leurs journaux.

Ces diverses propositions sont agréées.

M. du Chaylard, préfet du département de Constantine, écrit pour remercier l'Académie du titre de membre honoraire qu'elle lui a conféré au lieu de celui de simple titulaire qu'il avait demandé lors des réceptions officielles du 7 août, et l'assurer de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre qu'elle poursuit et des vœux qu'il forme pour sa prospérité.

M. C. Aubert, ingénieur chef d'exploitation des chemins de fer Bône-Guelma et prolongements, officier d'académie, informe M. le président qu'il accepte avec plaisir et reconnaissance le titre de membre titulaire de l'Académie d'Hippone qu'il lui a offert.

M. le président dépose sur le bureau trois photographies; l'une représente le plat d'offrande ou de sacrifice, dont la découverte dans les ruines d'Hippone a été annoncée par lui dans la séance du 17 juin dernier et dont le similaire a été trouvé, en 1844, à Sétif, sur un dé d'autel (Delamare, Pl. 85). Diamètre du plat : 0<sup>m</sup> 25; diamètre des fossettes : 0<sup>m</sup> 07; rebord du plat : 0<sup>m</sup> 01; rebord des fossettes : 0<sup>m</sup> 008; anses : 0<sup>m</sup> 10 de long sur 0<sup>m</sup> 04 au milieu; profondeur : 0<sup>m</sup> 015. La deuxième représente la pierre avec emblèmes et caractères puniques, dont la découverte à Hippone a été également annoncée dans ladite séance. Hauteur : 0<sup>m</sup> 24; largeur : 0<sup>m</sup> 24; épaisseur : 0<sup>m</sup> 12; hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 035. La troisième, enfin, reproduit un fragment de poterie creuse avec moulures circulaires au centre desquelles se trouve une figure allégorique (sphinx), également trouvé à Hippone.

La réunion décide la reproduction par la gravure de ces photographies pour accompagner le Bulletin n° 18.

M. le président termine la séance en offrant à chacun des membres présents, au nom de M. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire, un exemplaire de ses études sur l'Hellénie (Sapho) et de quelques autres opuscules.

Ouvrages reçus depuis la réunion du 20 juillet :

Du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

*Journal des Savants*, mai, juin et juillet 1882.

*Revue de linguistique et de philologie comparée*, publiée par MM. Girard de Rialle et J. Vinson, t. XV, juillet 1882.

*Revue de géographie*, dirigée par M. Drapeyron, 6<sup>e</sup> année, juillet et août 1882.

*Répertoire des travaux historiques*, publié pendant l'année 1881, n° 3, 1882.

*Comptes-rendus des séances et Mémoires de la Société de biologie*, t. XXXI, 1879 et XXXII, 1880.

Des Sociétés correspondantes :

*Annales de la Société linéenne de Lyon*, année 1881.

*Bolletino della Societa africana d'Italia*, à Naples, anno 1, fasc. 1, luglio 1882.

*Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution for 1880*.

*Association française pour l'avancement des Sciences*; Informations et Documents divers, n° 33.

*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, n° 13, 1882.

*Bulletin de l'association scientifique de France*, nos 115 à 121, 1882.

*Bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre*, nos 24 et 25, 1881.

*Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1<sup>re</sup> année, n° 5, 1882.

*Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles*, 2<sup>e</sup> année, nos 6 et 7, août et septembre 1882.

*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVI, 2<sup>e</sup> liv., 1882.

*Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille*, 1881-1882.

*Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1880.

*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 3<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> vol., 1<sup>er</sup> fasc.

*Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, 26<sup>e</sup> année, n° 153, mai-juin 1882.

*Revue savoisienne*, publiée par la Société florimontane d'Annecy, 23<sup>e</sup> année, juin 1882.

*Société académique indo-chinoise* ; découverte et description des îles Garbanzos, por el padre J. Antonio de Cantova, publiée par le capitaine de frégate D. F. Carrasco, et traduit de l'espagnol par MM. E. Gibert et A.-V. Taylor.

Des membres titulaires :

M. Papier, président :

*Essai de cristallographie*, par de Romé-DeLisle, Paris, 1772.

*Tableau analytique des combinaisons et des décompositions de différentes substances, ou procédés de chimie*, par A.-L. Bronguiart, Paris, 1778.

*Théorie des nouvelles découvertes en genre de physique et de chimie*, par l'abbé Para, 1786.

*Exploration du Sahara et du continent africain*, par Jules Gérard.

*La Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*, par l'évêque d'Orléans, 1865.

*Rapport sur la création d'une Faculté de médecine de Marseille*, par H. Coquand.

*Classification de cent caoutchoucs et gutta-perchas*, par Bernardin.

*Les richesses naturelles du globe et l'Exposition universelle de Vienne*, par le même.

*Notice sur les collections scientifiques et sur le musée commercial-industriel de la Maison de Melle, Lez-Gand, Belgique*, par le même.

M. Papier, au nom de M. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire :

*Annales de la Société entomologique de France*, Funérailles de M. Léon Dufour, président honoraire, 1866.

*Catalogue des hémiptères hétéroptères d'Europe*, par le docteur A. Puton.

M. Doublet, secrétaire général :

*Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault, de Vaucouleurs*, par M. Ch. Robert.

*Catalogue de médailles grecques et romaines de la collection de M. D.-G. de A.*

Des membres correspondants :

M. L. Leclerc :

*Relation des Voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine dans le IX<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, 2 vol. in-12 de l'Imprimerie royale, 1845.

M. R. Cagnat :

*Notice sur les inscriptions romaines découvertes jusqu'à ce jour à Bône et aux environs*, trois exemplaires. (Extrait du Bulletin de l'Académie d'Hippone, n<sup>o</sup> 17.)

M. Ch. Robert, membre de l'Institut :

*Trésor de Chinon.*

M. le R.-P. Delattre :

*Nouvelles inscriptions de Tunisie.*

*Découverte d'un second cimetière d'esclaves et de bas-officiers de la maison des Césars à Carthage (n<sup>os</sup> des 14 et 11 juin 1882 du Bulletin hebdomadaire illustré de l'Œuvre de la propagande de la Foi).*

M. A. Dollfus :

*Feuille des jeunes Naturalistes, n<sup>os</sup> 142 et 143, août et septembre 1882.*

M. P. Tourasse :

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaire des Basses-Pyrénées, 2<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 2 et 3, août et septembre 1882.*

M. E. Deyrolle :

*L'Acclimatation, journal des éleveurs, 8<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 31 à 36.*

*Le Naturaliste, journal des échanges, n<sup>os</sup> 14, 15, 16 et 17.*

M. J. Vinot :

*Journal du Ciel, notions d'astronomie pratique, n<sup>os</sup> 114-119.*

M. G. Renaud :

*Revue géographique internationale, n<sup>os</sup> 77 à 80, du 16 mars au 16 juillet inclus.*

M. G. Moynier :

*L'Afrique explorée et civilisée, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 11, septembre 1882.*

De personnes étrangères à la Société :

M. G. Bardy :

*Solutions pratiques algériennes, 1881.*

M. Emile Thomas :

Six numéros du *Bulletin de l'Imprimerie.*

Dons faits au Musée :

Par M. A. Papier, président :

Un poisson fossile du genre *amblypterus*, du terrain permien d'Igorney.

Une *Hippurites Toucasianus* de grande dimension, des terrains crétacés supérieurs du midi de la France.

Une écorce de chêne-liège mâle pétrifiée, des environs de Guelma (Enchir-Saïd).

Une *Ostrea* de grande taille d'Altavilla (Sicile).

Par M. Kinéïder :

Deux *ostrea* de l'Aurès, attenant ensemble par une matière siliceuse.

Par M. G. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire :

Un herbier de dix-neuf plantes, de provenances diverses.

Une collection de treize cartes géographiques italiennes et de neuf cartes ou plans de diverses autres contrées ou villes d'Europe.

Par M. Heinz :

Deux cônes de *Pinus Coultieri* et *P. Sabiniana*, du djebel Ouach.

Vingt-huit espèces de fossiles de la province de Constantine.

Par M. Lampronti, typographe :

Un bel échantillon de manganèse du Mokta-el-Hadid.

Par M. J. Guelpa, entrepreneur de travaux publics à Souk-Ahras :

Une tuile creuse ancienne de 0<sup>m</sup> 46 de longueur et de 0<sup>m</sup> 44 de face extérieure, trouvée à Tabarca (Tunisie). La surface est couverte de cannelures tracées avec les doigts.

De vifs remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

*Réunion du Bureau du 12 octobre 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Après la lecture et l'adoption du compte-rendu de

la dernière séance, M. le trésorier donne la situation de la caisse de la Société.

M. le président présente la facture de M. Becquet, imprimeur-lithographe à Paris, laquelle est renvoyée au trésorier pour être examinée.

M. le président communique une lettre de faire part, adressée à l'Académie, du décès de M. Jacques-Ambroise Cartier, major en retraite, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, et doyen des membres correspondants de notre Société, décédé à Verdun dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une lettre de condoléances a été envoyée à la famille.

M. le ministre de l'Instruction publique informe qu'il a fait parvenir à destination les 100 exemplaires du Bulletin n° 17.

M. le président fait passer sous les yeux de ses collègues deux estampages qu'il a reçus de M. le capitaine Vincent et qu'il propose de lire ainsi :

## 1

PROSALVTE · IMP[eratori] CAES[ari] M[arci] AVRELI · ANTON[i]  
 NI AVG[usti] ARMENIACI · MEDICI · PARTHICI · MAXIMI  
 GERMANICI ET FAVSTINAE AVG[ustæ] LIBEROR[um] Q[ue] EOR[um]  
 VICTORIAS DVAS QVI[ntus] ANNEDIVS SEVERVS  
 5 [et] HONOR..... NAIVS · C · ANNEDI HON[o]  
 [ri ce] LERITEREMIANIFEC[erunt] ANNEDI SEVERI  
 ..... FILIOR[um] SVOR[um] TAXATIS · LEGITI  
 [mis]..... ISERAT · C · ANNEDIVS .....  
 .....

Hauteur des lettres :

De la première ligne, 0<sup>m</sup> 035;

Des huit dernières, 0<sup>m</sup> 025.

Les jambages de droite sont plus longs que ceux de gauche dans les A et les M. Les lignes 5, 6 et 7 sont incomplètes au commencement ; la huitième est incomplète au commencement et à la fin, et il ne reste, de la neuvième et dernière sans doute, que la partie supérieure de trois ou quatre lettres.

.....  
 .....ENDASNVLLVSENIMNONCVM . RTIS.....VA..IOM.....  
 ... RTAMVRVBELIBERE M[ir]ARI POSSIMV[s] . ES. [v] ESTVTATVA  
 ..[u]RBSMV SITATAMENVLLIS..CVMOPVSE...FAC.....  
 5 ..PALEAMINIATERIBVSDVCENDIS ETM.....COND[itis].....  
 .....TANIVS FELIX · P · QVINTI · F · LOC..AV.....VARIVS.....  
 ...[acd]IFICIAREDEC CERIS IN POTESTATE.....MIDEO[rum].....  
 .....SDOMINE PER SALVTEMTVAM SVCCVRR[is] NOBIS ET .....  
 ..NTARATORIAS · III · SARTORIAS · III · MESSICIAS · III · ET CVR.  
 10.. VMFRVCTVM ET TABEL[ae]AEQVAE SEMPER PVBLICIS VSIBVS.  
 .. ENTIDECOMMVNERE . M . C . SINCEROS MODIOS PRAEST[are] . .  
 ..IOFIDEM PRAESTARE DEBETIS CAECILIO MARTI[ano].....  
 [ant]ISTIO BVRRO.....COS · ITEMEXEM . .....  
 .....[jucu]NDVM IVSSOTVO CONT[ulit].....

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 15.

Caractères creusés peu profondément ; à demi ou entièrement effacés en plusieurs endroits, notamment au commencement et à la fin de chaque ligne. Les S dépassent presque tous l'alignement en haut et en bas. Les T et les I se distinguent difficilement les uns des autres ; enfin, les hastes de gauche sont moins longues que celles de droite dans les A, les M et les N.

Ces deux inscriptions, dont la première a été trouvée sur les indications fournies tout dernièrement par M. le capitaine Moinier (compte-rendu de la réunion du 7 septembre dernier), appartiennent au Ksar-Mezouar, ruine romaine importante, située à 13 kilomètres de Bèjà, sur la voie romaine qui relie cette ville (anc. Vaga ou Vacca) à Mateur (anc. Oppidum Materense). Bien que mutilées et incomplètes, elles n'en sont pas moins très intéressantes, et M. le président promet, en conséquence, d'en faire une étude plus approfondie dès qu'il aura reçu de M. Vincent de nouveaux estampages qui lui permettront, sans doute, de rectifier et de compléter sa lecture.

Il demande, néanmoins, et dès à présent, l'autorisation de faire photographier ces estampages et de faire lithogra-

phier les documents qui les accompagnent et consistent en, savoir :

- 1° Un levé au 1/100,000<sup>e</sup> de la voie romaine qui mène de Béjà à Mateur;
- 2° Un plan au 1/10,000<sup>e</sup> du Ksar-Mezouar;
- 3° Un croquis des ruines.

Le tout dressé et dessiné avec soin par M. le sous-lieutenant de Marien, adjoint au bureau des renseignements de Béjà.

Le bureau s'empresse d'accorder l'autorisation demandée.

M. le président donne encore communication des inscriptions suivantes, relevées par M. le capitaine Vincent :

1

VIANO · V · C · AN ///////////////  
VMIXCIPIO  
D D

Sur une dalle de 1<sup>m</sup>20 de long sur 0<sup>m</sup>05 de large.

Hauteur des lettres : première ligne, 0<sup>m</sup>14; deuxième ligne, 0<sup>m</sup>10.

Trouvée au Ksar-Mezouar.

2

D M S  
CONCOR  
DIA VIXIT  
ANNO  
//////////

Sur une stèle de 0<sup>m</sup>60 de haut sur 0<sup>m</sup>40 de large.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>08.

Trouvée au Ksar-Mezouar.

3

SEMP ////////////// PRAMCI  
VITALISEAVGVST  
LVVANTIBVSCRV  
)VIRTVS //////////////

LXIII

Sur une pierre, brisée à droite, de 1<sup>m</sup> de long sur 0<sup>m</sup> 60 de large.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 10.

Trouvée au Ksar-Mezouar.

4

DIVI·//// DIINE·POTI·DIVI·IIADI VI·NERVAEAD NEPOIIIIULIIXIL  
 IMP·CAES////EPTIMI·SEVERI·FILIO·DIVI·M·ANTONINI·PII·GER·AI  
 NINO·PIO////AVGTRIB·POTESTATI IMP·////////////////////  
 ORVM·INIVSIRATAPERT·ETAIVVM·DEEI·NVMINIAVG·EORVM·DCIII

Sur une stèle de 2<sup>m</sup> 70 de long sur 0<sup>m</sup> 80 de large, brisée par le milieu et encastrée dans un mur de la zaouia de Sidi-Mohammed ben Aïssa, à Bédja.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 10. Les A ne sont point barrés.

Cassure à la partie supérieure de la pierre, côté droit. Martelages au commencement des trois premières lignes. L'avant dernière est martelée à partir de IMP jusqu'à la fin.

5

ETLIO·DIVI·COMMUDI·ERAIRI  
 IMP·XII·COS·III·PP·ET////////////////////  
 RVAE·ADNEP·M·AVRELIOAN  
 TONINI ET AVSPICIIS DIVINIS

Sur une dalle de 1<sup>m</sup> 20 de long sur 0<sup>m</sup> 45 de large, encastrée dans un mur de ladite zaouia.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 10. Les A ne sont point barrés.

Martelage à la fin de la seconde ligne.

6

ANIPARIILIO////ABNEP·DI  
 A·B·ADIA·B·PART·MAX·ET  
 FVERO////////////////////  
 VIV·DEDVCIA AT CVMFECII

Sur une troisième stèle encastrée de même dans un des murs de ladite zaouïa.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 10. Les A ne sont point barrés.

Longueur de la pierre, 1<sup>m</sup> 10; hauteur, 0<sup>m</sup> 50.

Il ne reste que cinq lettres au commencement de la troisième ligne. Le reste a été martelé.

## 7

IORINOE

RIGRIO

BIBIIORIPO

NO · VIXAN

H · S · E

Sur un fût de colonne, trouvé dans une maison de Béjà.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 06.

A ces huit inscriptions latines, dont une seule (n° 5), figure au *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin (t. VIII, n° 1217, frag. C), M. le capitaine Vincent en ajoute une grecque, également inédite, relevée au Ksar-Mezouar par M. le commandant supérieur de Méritens sur une dalle carrée de 0<sup>m</sup> 50 de côté. Elle n'est composée que des deux mots suivants :

ΚΟΙΝΩ

ΘΕΩ

sur le sens et l'origine desquels on ne peut guère se méprendre, dit M. le président, car le *dieu commun à tous*, κοινός θεός, ne pouvait être ici que le Dieu des Chrétiens, l'Être universel.

Ce monument épigraphique date, par conséquent, de l'occupation greco-romaine en Afrique, et mérite d'être signalé à l'attention des auteurs qui s'occupent spécialement d'archéologie chrétienne.

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 10.

Des félicitations sont votées, séance tenante, à MM. Vin-

cent, de Méritens et de Marien, pour leurs très intéressantes communications.

M. le R.-P. Delattre envoie quatre dessins représentant des marques de fabrique, trouvées à Carthage, dont la réunion décide la reproduction par la gravure. Son envoi est accompagné d'une série de ces mêmes marques romaines, grecques et puniques, pour faire suite à celles qu'il a déjà communiquées et qui ont été insérées dans le Bulletin n° 17, page 77, et le compte-rendu de la séance du 6 avril 1882, page 3.

L'existence à l'Oued-Cham, dans la concession Michel, de ruines assez étendues et de voies romaines nous est signalée par M. l'abbé Mougel, curé de Duvivier. Il sera rendu compte de cette communication à l'article *Chronique*, dans le prochain Bulletin.

M. le lieutenant Abel Farges envoie une notice épigraphique sur Mascula, laquelle figurera dans le Bulletin n° 18. Notre correspondant communique encore deux dessins représentant les deux faces d'un petit vase d'argent en forme d'amphore, et en sollicite la reproduction par la gravure. Accordé.

M. le capitaine de gendarmerie Moinier écrit de Constantine à M. le président au sujet d'une inscription dont il n'a relevé que les premiers mots de la première ligne à Ksar-Mezouar, en Tunisie, et dont M. le capitaine Vincent a envoyé un estampage qui diffère de sa lecture. Il serait porté à croire, d'après cela, qu'il y aurait là deux inscriptions différentes commençant par les mots : *Pro salute*.

La Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (Aisne), la Société archéologique d'Avesnes (Nord), et la Société archéologique de Rambouillet, acceptent l'échange de publications qui leur a été proposé par le secrétaire général, au nom de l'Académie.

M. Sabatier, instituteur à Akbou, sollicite l'envoi de minéraux de roches et autres objets propres à la région de Bône, dans le but de transformer le musée scolaire de cette ville en musée cantonal. M. le secrétaire général est chargé d'expédier les objets désirés.

Liste des ouvrages reçus par l'Académie d'Alger du 7 septembre au 12 octobre 1882 :

1<sup>o</sup> En don :

Du gouvernement général de l'Algérie :

*Itinéraires en Tunisie, 1881-1882.*

2<sup>o</sup> En échange :

Des Sociétés correspondantes :

*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. I, II, III et IV (manque la 1<sup>re</sup> livraison du t. I).*

*Bulletin de la Société géologique de Normandie, t. VII, année 1880.*

*Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Béziers, 5<sup>e</sup> année, 1880.*

*Bulletin de la Société de géographie de l'Est, année 1882, 2<sup>e</sup> trimestre.*

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France, nos 122 à 127.*

*Revue savoisienne de la Société florimontane d'Annecy, juillet et août 1882.*

*Revue africaine de la Société historique algérienne, n<sup>o</sup> 154, juillet et août 1882.*

*Revue belge de numismatique, 1882, 4<sup>e</sup> livraison.*

*Bulletin de la Société suisse de numismatique, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 6.*

— *de la Société africaine d'Italie, 1<sup>re</sup> année, nos 2 et 3.*

*Annales du musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, 3<sup>e</sup> année, t. V, n<sup>o</sup> 3.*

*Bulletin de correspondance africaine de l'école supérieure des lettres d'Alger, fasc. II, mars et avril 1882.*

*Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. XII, 1879-1880.*

Des membres correspondants :

M. le baron de Thümen :

*Ueber den Wurzelschimmel der Weinreber.*

M. Florian Vallentin :

*Bulletin épigraphique de la Gaule*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, juillet et août 1882.

M. Em. Deyrolle :

*Le Naturaliste*, 4<sup>e</sup> année, 15 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1882, n<sup>os</sup> 18 et 19.

*L'Acclimatation*, 9<sup>e</sup> année, 10 septembre au 8 octobre 1882, n<sup>os</sup> 37, 38, 39, 40 et 41.

M. J. Vinot :

*Journal Le Ciel*, 19<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 650 et 651, 1882.

M. Ad. Dolfuss :

*Feuille des jeunes Naturalistes*, octobre 1882, n<sup>o</sup> 144.

Des membres titulaires :

M. A. Papier, président :

*La chaire d'hébreu au collège de France*, par Ern. Renan, Paris (1862).

*Notice sur les insectes nuisibles et les insectes utiles de la Savoie*, par l'abbé E. Chevalier, Annecy (1872).

*Biographie de M. Louis du Bois*, par M. Julien Travers, Caen (1857).

*De la constitution de la matière*, par M. A. Naquet, Paris (1866).

*Commentaire théorique et pratique de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 1844*, par Théophile Guérin, Alger (1865).

*Recherches sur les eaux potables et minérales du bassin de Rome*, par MM. Commaille et Lambert, Paris (1860).

*Moniteur scientifique du docteur Quesneville*, année 1871.

M. J. Flamm :

*Les finances départementales (Algérie).*

Offert pour le Musée :

Par M. Papier, président :

Moule de *Scutella* (famille des clypeasteridæ), incrustation calcaire de Saint-Allyre, près de Clermont.

Portrait de Montesquieu, incrustation calcaire du mont Carnador (Puy-de-Dôme).

Par M. Barth. Rossy, entrepreneur de travaux publics :

Un plan des constructions démolies récemment sur le sommet du mamelon d'Hippone pour l'édification d'une basilique sous le vocable de Saint-Augustin.

*Réunion du Bureau du 23 novembre 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — M. le président demande si quelqu'un des membres a des observations à faire sur la rédaction du procès-verbal de la dernière réunion. Les membres présents répondant négativement et le secrétaire général disant qu'aucune rectification ne lui avait été adressée, ledit procès-verbal est adopté.

M. le trésorier, Ed. Rognon, s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion pour cause d'affaires.

M. B. Milliot, médecin de colonisation à Bugeaud, s'excuse par lettre de n'avoir pu se rendre à la réunion du 12 octobre, la lettre de convocation lui étant parvenue trop tard.

M. le capitaine Vincent, en résidence à Bèjà (Tunisie), demande par télégramme à M. le président s'il ne trouve pas trace d'une localité appelée *Thunicabensis*, entre *Vacca* et *Oppidum Materense*. M. le président donne suite à cette demande par télégramme et lettre détaillée en date du 16 et 17 octobre dernier.

Demande du secrétaire général de la Société géologique de France des Bulletins 10, 11, 12, 13, 14 et 16, lesquels ont été envoyés à cette Société par le secrétaire général.

M. Abel Farges, correspondant à Kenchela, demande si l'Académie a reçu sa notice manuscrite sur *Mascula* et si elle consentirait à faire reproduire par la gravure, avec texte à l'appui, divers objets de fabrication romaine qu'il a récem-

ment découverts. M. le président dit avoir accusé réception de la notice et avoir informé M. Farges qu'il consulterait le bureau au sujet de la reproduction qu'il sollicitait.

Le bureau consulté manifeste le désir de voir les objets annoncés, avant de se prononcer à cet égard.

Lettre de M. G. Olivier, secrétaire perpétuel honoraire, remerciant M. le président de l'envoi de notes autographes, retrouvées par hasard par le secrétaire général dans un exemplaire de ses études sur l'*Hellénie* (Sapho), et susceptibles d'être insérées dans le prochain Bulletin des travaux de la Société, à l'article *Chronique*.

Le bureau décide l'insertion au procès-verbal de la séance de la lettre suivante, adressée à M. le président par M. Henri Tauxier, membre correspondant :

« Je vous envoie copie de deux pièces où il est question d'un évêque d'Hippone *in partibus*. Bien que ce successeur de Saint-Augustin n'ait jamais pu visiter le tombeau de son illustre prédécesseur, il appartient, ne fût-ce que par son titre, à l'histoire de votre ville, comme un témoignage que le christianisme n'a jamais renoncé à reconquérir l'Afrique.

« J'ai pris ces copies sur deux pierres du XVI<sup>e</sup> siècle, qui sont actuellement au musée de Rouen (vestibule et cour 109 et 110).

« I. — L'an de grâce mil V<sup>cc</sup> XXXVI (1536), le dimence  
 « XXVIII<sup>e</sup> jour de may, révérend père en Dieu, Jehan, par la  
 « permission divine, évesque d'Yponence et docteur en théo-  
 « logie, suffragant de mons<sup>r</sup> George d'Amboise, archevesque  
 « de Rouen, dédia cette église en l'oneur de Dieu et de sa  
 « vraye croix, saint Marcial et sainte Hélène; le jour de la dé-  
 « dicasse, ledit sieur évesque ordonna et institua être sélébré  
 « en solenniter le jor S<sup>te</sup> Hélène III<sup>e</sup> jor dudit mois de mayr et  
 « donné à tous fidèles Xptiens que depuis les premières ves-  
 « pres de la dédicasse jusques aux secondes inclusivement  
 « visiteront cette dite église et donneront de leurs biens XL  
 « jours de vray pardō, estat lors thrésoriers Jehan Grête, Mi-  
 « chel Heurtault et Xtofle Delahaye.

« II. — L'an de grâce mil V<sup>cc</sup> XXXIII (1533), le deuxième  
 « jour d'octobre (révérend père en) Dieu, Jehan de la Messa-  
 « naye (par la permission divine), évesque d'Ypon(en)ce, suf-  
 « fragant d(e révérend père en) Dieu, Georges d'Amboise, ar-  
 « chevesque de Rouen, dédia cette présente église en l'hon-  
 « neur et révérence de Dieu, de la vierge Marie et mons<sup>r</sup>  
 « Saint-Etienne, patron de laditte église, estant alors curé du-  
 « dit lieu, maistre..... » .

M. V. Gauthier, membre correspondant à Marseille, annonce, par lettre en date du 1<sup>er</sup> novembre, que la belle et importante collection paléontologique de feu M. Henri Coquand est définitivement perdue pour l'Académie d'Hippone, puisqu'elle vient de partir, en secret, pour Bude (Hongrie).

Le bureau, tout en reconnaissant que M. le président a fait tout son possible pour obtenir que cette collection soit donnée à l'Académie d'Hippone qui y a tant contribué pour sa part, regrette profondément que ses nombreuses et pressantes démarches n'aient pas été couronnées de succès et constate, avec non moins de surprise, qu'en cette circonstance les héritiers Coquand ont manqué de convenances en ne répondant même pas à aucune des lettres qui leur ont été adressées au sujet de la collection de notre regretté et savant collègue.

A la date du 1<sup>er</sup> novembre, M. Abel Farges envoie pour le prochain Bulletin une série de quarante-cinq inscriptions relevées à Mateur et au Kef par M. Danjean, interprète de l'armée, et sur lesquelles M. le président n'en a reconnu que six (nos 4, 5, 7, 15, 16 et 17) qui ont été publiées déjà par Peyssonnel, Shaw, du Temple, Pélissier, Guérin, la *Revue africaine* et le *Corpus*.

Cet envoi est accompagné d'un fort joli dessin, dû au crayon de M. Auriol, d'un bronze actuellement la propriété de M. le docteur Belline.

« Est-ce, se demande notre correspondant, un *aquipondium* de *Statera* ou de *Libra*, ou bien avons-nous sous les yeux l'image d'un empereur détachée d'un étendard? » M. Farges penche pour cette dernière supposition.

Le bureau décide la reproduction de ce bronze par la gra-

vure et l'insertion *in extenso* de la lettre qui en accompagne le dessin dans le prochain Bulletin.

Un autre de nos correspondants, M. le capitaine Vincent, adresse à M. le président l'estampage de l'inscription suivante trouvée sur la route de Bèjà à la mer :

. . . . .  
 (au)GVSTAE  
 SACRVM  
 CVS · THVNICA  
 BENSIS

« Le mot qui manque, observe M. Vincent, est sans doute celui de la divinité Auguste qui gardait cette localité : *Thunicaba* ou *Thunicava*.

« Ce n'était pas une ville, ni une villa, mais peut-être bien une citadelle ou une prison, ainsi que semble l'indiquer l'abréviation CVS que je crois exister au commencement de la troisième ligne, devant *Thunica*. »

M. le président estime que l'abréviation CVS se rapporte au nom propre qui précède (au)GVSTAE et doit se lire CVSTODIAE, c'est-à-dire *gardienne* de la ville de *Thunicaba*.

M. R. Cagnat écrit de Paris, la veille de son départ pour Tunis, au sujet des inscriptions relevées sur un mur de la zaouïa de Sidi-Mohammed ben Aïssa, à Bèjà, par M. le capitaine Vincent, et reproduites sous les nos 4, 5 et 6 du compte-rendu de la séance du 12 octobre dernier :

« Ces fragments font tous partie de la grande inscription n° 1217 du *Corpus inscriptionum latinarum*, de Berlin (t. VIII, p. post), mais il convient de les ranger autrement et dans l'ordre suivant :

« Entre les deux parties du n° 4 doivent s'insérer le fragment *d* du *Corpus* et le n° 6 nouveau.

« L'inscription toute entière se composait donc d'un premier fragment *à*, non retrouvé, des fragments *a*, *b*, *c* du *Corpus*, de la première moitié de votre n° 4 nouveau, du fragment *d* connu, de votre n° 6 nouveau, de la deuxième partie du fragment n° 4 et d'un dernier morceau non retrouvé. Elle devait se lire ainsi :

<i>à</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c (n° 5)</i>
<i>Imp. cæs. divi. m. a</i>	NTONINI · PII · GER	MANICI · SARMA(t)	FILIO · DIVI · COMMODI · FRATRI
<i>arab. adiab. parth. max. po</i>	NTI f · MAXIMO	TRIB · POTEST · XVI.	IMP · XII · COS · III · P · P · ET
<i>pronep. divi hadriani</i>	ABNEP · DIVI · TRAI	ANI · PART · ET · DIVI · NE	RVAEADNEPM · AVRELIO · ANTO
<i>augustæ matri augg et c</i>	ASTRORVM · COL	SEPTIMIA · VAGA · NO	MINI · ET · AVSPICIIS · DIVINISE

<i>n° 4-1 (nouveau)</i>		<i>d</i>	<i>n° 6 (nouveau)</i>
DIVI · <i>antoni</i> NI · NEPOTI · DIVI · HADR	<i>iani</i>	PRONEP · DIVI · TRAI	ANI · PARTHICI · ABNEB · DI
IMP · CAES · <i>l.</i> SEPTIMI · SEVERI	<i>pi</i>	I PERTINACIS · AVG · AR	AB · ADIAB · PART · MAX · ET
NINO · PIO · <i>fel</i> · AVG · TRIB · POTESTATI	<i>xi</i>	I · COS · III · ET <i>p</i> SEPTIMIOS	EVERO . . . . .
ORVM · ILLUSTRATA · PER · T · FLAVIVMDE		CIMVM · PROCOS · Ć · V · COLO	NIAE DVCTA ARCVM FECIT

LXXII

*n° 4-2 (nouveau)*

VI · NERVAE ADNEPOT · *l.sept.* . .  
 FILIO · DIVI · M · ANTONINI · PII · GERM  
 IMP . . . . .  
 EI · NVMINIAVG · EORVM · D . . . .

« Je vous écris tout cela en l'air, entre deux malles; vous en tirerez le profit que vous pourrez. »

Tout en regrettant que M. Vincent n'ait pas encore envoyé les estampages qui lui ont été demandés des nos 4, 5 et 6, afin d'en rectifier et compléter autant que possible les textes, M. le président n'en félicite pas moins notre zélé collègue et correspondant d'avoir ajouté trois éléments nouveaux à la grande inscription n° 1217 du *Corpus*, de Berlin. Il tient à constater aussi avec plaisir que le mokhadem de la zaouia de Sidi-Mohammed ben Aïssa, à Bèjà, a fait preuve d'un esprit libéral et éclairé et qu'il a bien mérité de la science en invitant M. Vincent à visiter sa zaouia et à prendre copie des inscriptions qui s'y trouvaient encastrées dans les murs, cachées sous une épaisse couche de chaux et ignorées jusqu'à présent de tous les *chrétiens* venus à Bèjà.

M. l'abbé Mougel adresse, au sujet de la voie romaine de Tifech (Oued-Cham), de nouvelles considérations qui seront insérées à l'article *Chronique* du prochain Bulletin.

A la date du 8 novembre, M. Abel l'argès envoie deux inscriptions dont la seconde, reconnue inédite par M. le président, est ainsi conçue :

CAESAR · M · AVRELIVS  
 VERVS · ANTONINVS  
 FELIX · AVG · PART · MAX  
 BRIT · MAX · PONT  
 MAX · GERM · MAX  
 P · P · TRIB · POTEST  
 IMP · CONS · III

Notre correspondant demande si l'indication d'un quatrième consulat, indiquée dans l'inscription ci-dessus, n'est pas une erreur.

M. le R.-P. Delattre, missionnaire d'Alger, adresse à M. le président une notice sur les poids antiques de bronze trouvés à Carthage et conservés au musée de Saint-Louis.

Le bureau en décide l'insertion dans le prochain Bulletin.

« En 1867, dit M. Delattre dans sa lettre d'envoi, on ne connaissait encore que fort peu de ces poids byzantins, et M. J. Sabatier écrivait, à cette époque, dans une lettre adressée à M. le vicomte de Ponton d'Amicourt, président de la *Société de numismatique* : « Les poids de cette catégorie, dont la plupart ont eu une destination officielle dans l'empire d'Orient, « sont extrêmement rares. » (Voir le compte-rendu de la réunion du 7 septembre 1882.)

M. Ch. Tissot, ambassadeur de France à Londres, informe M. le président qu'il a reçu le n° 8 des comptes-rendus de nos séances, et sollicite l'envoi régulier de ceux de nos futures réunions. Le secrétaire général est invité à faire droit à cette demande.

M. Desbrochers des Loges, entomologiste à Ardenes (Indre), écrit au secrétaire général que son état de souffrance ne lui permet pas, pour le moment, de travailler pour le prochain Bulletin, mais qu'il ne renonce pas au désir d'être utile à notre Académie.

M. André Gromaud, étudiant à Verdun (Meuse), petit-fils de feu M. Cartier, l'un de nos plus anciens correspondants, remercie de l'envoi des Bulletins qui manquaient à la collection de son grand-père.

Le secrétaire général informe qu'il a adressé, sur sa demande, à M. Johannes Schmidt, archéologue, en ce moment en Tunisie, ceux des comptes-rendus des séances qu'il a pu retrouver.

MM. E. Malterre et J. Dignaron accusent réception du 17<sup>e</sup> Bulletin, et ce dernier envoie sa cotisation pour 1882.

M. Becquet, imprimeur-lithographe à Paris, accuse réception des 500 francs qu'il a reçus, à valoir sur les travaux faits pour le compte de l'Académie.

M. le président dépose sur le bureau deux grandes photographies des estampages qui lui ont été adressés en octobre

dernier par M. le capitaine Vincent (voir le compte-rendu du 12 octobre 1882, n° 8) et dont il dit avoir envoyé deux exemplaires non collés à M. René Cagnat, chargé actuellement d'une mission archéologique en Tunisie.

M. le secrétaire est chargé de déposer ces deux photographies à la bibliothèque de la ville.

M. E. Olivier, membre correspondant, réclame les nos des Bulletins qui lui manquent et annonce l'envoi prochain pour la bibliothèque d'un certain nombre de volumes de jurisprudence algérienne, ainsi qu'un petit travail entomologique pour le Bulletin de la Société.

M. le président dépose sur le bureau le *fac-simile* des inscriptions tumulaires suivantes qu'il a relevées depuis la dernière réunion à Hammam N'bails (Nador), sur la rive gauche de l'Oued-Hammam et le versant sud-ouest de la colline à l'extrémité de laquelle sont situées les ruines d'un *castellum* et d'un établissement thermal également romain ou byzantin.

## 1

Sur une stèle en tuf calcaire, avec encadrement, brisée à la partie inférieure.

Largeur : 0<sup>m</sup> 42; hauteur : 0<sup>m</sup> 60.

D M S  
S I L I S B V  
PIA VI[*xit annis*]  
LV · H · S · E

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup> 04.

Caractères tracés irrégulièrement et peu profondément.

Largeur et hauteur du cadre : 0<sup>m</sup> 32.

## 2

Dalle brisée en tête et gravée sur le côté droit seulement.

LXXVI

Largeur : 0<sup>m</sup>50; hauteur : 0<sup>m</sup>30.

.....  
..... AVI  
XIT AN[*nis*]  
LXII · II .  
S · E ·

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>045.

L'I et le T de VIXIT forment sigle. La haste de droite des A est plus longue que celle de gauche.

3

Sur une stèle à deux compartiments, arrondis à la partie supérieure; croissants en tête de chacun d'eux; compartiment de droite non gravé.

Hauteur : 0<sup>m</sup>60; largeur : 0<sup>m</sup>57.

D · M · S  
D O M I  
T I V S T E  
R M I N V S  
L L A E V X[*it*]

Lettres gravées à la pointe.

Hauteur : 0<sup>m</sup>04.

Pierre très fruste.

4

Stèle en tuf calcaire, avec buste en tête et larges moulures sur les côtés, brisée aux deux extrémités.

Largeur : 0<sup>m</sup>44; hauteur : 0<sup>m</sup>63.

LXXVII

DIS · MAN ·  
[s]A · VENE  
[ri]A · STER  
. . . . .VI

Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>05.

Les hastes de droite des A et des M sont plus hautes que celles de gauche. Les A ne sont point barrés.

5

Sur une dalle brisée en deux, de 0<sup>m</sup>40 de haut sur 0<sup>m</sup>32 de large.

D · M · S  
D I / S  
X  
V

Caractères creusés assez profondément mais très irrégulièrement gravés.

Hauteur moyenne : 0<sup>m</sup>05.

6

Sur une stèle en tuf calcaire très grossier, avec encadrement de 0<sup>m</sup>30 de côté, arrondie à la partie supérieure.

Hauteur : 0<sup>m</sup>60; largeur : 0<sup>m</sup>32.

D · M · [s]  
M · ROCA[t]  
[a] VIXITA  
[n] N [is] VI...  
H · S · [e]

Caractères gravés à la pointe.

Hauteur : 0<sup>m</sup>035.

M. le président expose ensuite qu'en étudiant et comparant

attentivement les divers estampages que M. le capitaine Vincent a eu l'obligeance de lui adresser jusqu'à présent des inscriptions nos 1 et 2 du Ksar-Mezouar (compte-rendu du 12 octobre dernier, n° 8) et en mettant à profit les conseils éclairés de son collègue et ami M. René Cagnat, il est parvenu à rectifier et à compléter, autant du moins que le permettaient ces estampages, la lecture de ces deux documents épigraphiques de la manière suivante :

1

PRO S A L V T E I M P · C A E S · M · A V R E L I · A N T O N [i]  
 N I A V G (u s t i) A R M E N I A C I · M E D I C I · P A R T H I I [e i] · M A X I M I  
 «. 172-75 G E R M A N I C I E T F A V S T I N A E A V G (u s t a e) L I B E R O R (u m) Q (u e) E O R (u m)  
 V I C T O R I A S D V A S Q V [a s c.] A N N E D I V S S E V E R V S  
 [o b] H O N O R E M D E C V R I O N A T V S · C · A N N E D I H O N O  
 [r a t i c e] L E R I T E R E M I A N I F E C [i t] A N N E D I S E V E R I  
 . . . . . F I L I O R (u m) S V O R (u m) T A X A T I S L E G I T I  
 [m i s] . . . [p r o m] I S E R A T · C · A N N E D I V S . . . . .  
 . . . . . (d e) D I T . . . . .

.....  
 ..... [p]VBLIC[o]. .....  
 ..... [extru]ENDASNVLVSENIMNONCVMARTIS. .... VAN. . .HOMI .....  
 ..... [ce]RTAMVRVBILIBEREM[o]RARIPOSSIMV[s] ..... [v]ESTVTATV[a] .....  
 ..... BIMVSITATAMENVTLIC[e]ATCVMOPVSE. .... FAC .....  
 ..... PALEAMINIATERIBVSDVCENDISETM. .... COND[itis] .....  
 ..... TANIVSFELIX · P · QVINTI · F · L · OCTAV[ius]. [jan]VARIVS .....  
 ..... [aed]IFICIAREDEC[c]ERISINPOTESTATE. .... VMIDEO . . ITA .....  
 ..... SDOMINEPERSALVTEMTVAMSVCCVRR[as] ..... NOBISET .....  
 ..... NTARATORIAS · IIII · SARTORIAS · IIII · MESSICIAS · IIII · ETCVL .....  
 ..... VMFRVCTVMETTABEL[ae]AEQVAESEMPERPVBUBLICISVSIBVS .....  
 ..... ENTIDECOMMVNERE · M · C · SINCEROSMODIOSPRAEST[are] .....  
 ..... IOFIDEMPRAESTAREDEBETISCAECILIOMARTI[ano] .....  
 a. 181 ..... [ant] ISTIOBVRRO [advento] COS · ITEMEXEM [plum] .....  
 ..... [jucu]NDVMIVSSOTVOCONT[ulit] .....  
 ..... MIN .....  
 ..... [con]DVCTO[or..] .....

Cette inscription est donc bien, ajoute M. le président, de l'an 181, époque à laquelle L. Antistius Burrus, qui avait épousé une sœur de Commode, partageait avec lui les honneurs de son troisième consulat. Elle a quelque rapport avec la table de Souk-el-Kmis et rappelle très vraisemblablement comme celle-ci une supplique adressée à l'empereur par les pauvres colons du Saltus.....? pressurés comme ceux du Saltus Burunitanus par un ou plusieurs *conductores* ou fermiers rapaces et cruels.

*Présentations et admissions :*

Sur la proposition de son président, le bureau décide à l'unanimité d'offrir le titre de membre honoraire à M. Léon Renier, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et à M. Ch. Tissot, membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres, en hommage des importants services qu'ils ont rendus à l'épigraphie, en général, et à l'épigraphie algérienne, en particulier.

Il admet ensuite, sur la présentation de MM. Papier et Abel Farges, M. le capitaine G. Pétiaux, commandant du cercle de Khenchela, comme membre correspondant.

Il inscrit, enfin, au nombre des Sociétés correspondantes, la *Société géologique de Normandie*, au Havre, et la *Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, qui ont accepté l'offre d'échange de publications que le secrétaire général avait été chargé de leur adresser, et décide que la commission archéologique de Narbonne, qui a été forcée par des circonstances indépendantes de sa volonté de suspendre ses publications et regrette de ne pouvoir accepter, quant à présent, les propositions d'échange qui lui ont été faites, reçoive, néanmoins, les Bulletins et procès-verbaux de séance au fur et à mesure de leur publication.

Liste des ouvrages reçus en don ou en échange par l'Académie d'Hippone depuis la dernière réunion de son bureau (12 octobre 1882).

Du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

*Journal des Savants*, août et septembre 1882.

*Rapport sur les archives nationales, pour les années 1876 et 1877, par M. Alfred Maury, membre de l'Institut.*

*Revue des travaux scientifiques, publiés en 1881, t. II, nos 7 et 8.*

*Revue de linguistique, directeurs : MM. Girard de Rialle et Julien Vinsou, t. XV, 15 octobre 1882.*

*Revue de géographie, directeur : M. Lud. Drapeyron, 6<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> livr., 15 octobre 1882, et 5<sup>e</sup> livr., novembre 1882.*

*Bulletin de la Société de médecine légale de France, fondée le 10 février 1868, t. VII, 1<sup>er</sup> fasc. 1882.*

Des Sociétés correspondantes :

*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. IV, 3<sup>e</sup> livr.*

*Bulletin de la Société académique de Brest, 2<sup>e</sup> série, t. VII.*

— *de la Société de géographie de l'Est, 3<sup>e</sup> trimestre 1882.*

— *de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, année 1881.*

*Annales de la Société d'émulation des Vosges, année 1882.*

*Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVI, 4<sup>e</sup> livr.*

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1<sup>er</sup> semestre 1882.*

*Annales de la Société malacologique de Belgique, t. XIV et XVI.*

*Procès-verbaux des séances de la Société malacologique de Belgique, du 5 février au 2 juillet 1882 (6 numéros).*

*Revue savoisiennne, publiée par la Société florimontane d'Annecy, septembre 1882.*

*Bulletin de la Société africaine d'Italie, octobre 1882, n<sup>o</sup> 4.*

*Comptes-rendus des séances de la Société entomologique de Belgique, du 1<sup>er</sup> avril au 2 septembre 1882 (n<sup>os</sup> 17 à 22).*

*Informations et documents divers, publiés par l'Association française pour l'avancement des sciences, n<sup>o</sup> 33.*

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France,*  
nos 128 à 132.

*Association française pour l'avancement des sciences, 10<sup>e</sup> réu-  
nion (congrès d'Alger 1881).*

*Revue trimestrielle de la Société d'archéologie, de littérature,  
sciences et arts d'Avranches et de Mortain, 1882, n<sup>o</sup> 3.*

*Revue belge de numismatique, 1882, 58<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> livr.*

*Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, 2<sup>e</sup> année,  
1882, nos 8 et 9.*

*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la pro-  
vince d'Oran, n<sup>o</sup> 14 (3<sup>e</sup> trimestre 1882).*

Des membres correspondants :

M. Gustave Moynier, directeur :

*L'Afrique explorée et civilisée, bulletin du 6 novembre 1882.*

M. Emile Deyrolle, directeur :

*Le Naturaliste, novembre 1882, nos 20 et 21, 4<sup>e</sup> année.*

*L'Acclimatation, journal des éleveurs, nos 42 à 46 inclus, an-  
née 1882.*

M. Joseph Vinot, directeur :

*Journal le Ciel, notions populaires d'astronomie pratique, nos  
620 à 629, année 1882.*

M. Adolphe Dollfus, directeur :

*Feuille des jeunes Naturalistes, 12<sup>e</sup> année, nos 144 et 145.*

M. Fl. Vallentin, directeur :

*Bulletin épigraphique de la Gaule, septembre et octobre 1882.*

M. Tourasse, directeur :

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyré-  
nées, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4.*

M. Ernest Olivier, auteur :

*Les fruits indigènes de la Flore de l'Allier. — Premier supplément à l'essai sur la Faune de l'Allier.*

Des membres titulaires :

M. Papier, président :

*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XXIII, 2<sup>e</sup> série, année 1865 à 1866.

*Revue universelle des mines, de la métallurgie, des sciences et des arts appliqués à l'industrie*, 8<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> semestre 1864.

*Traité pratique des maladies de la peau*, par Alphonse Devergie, Paris (1863), 3<sup>e</sup> édition.

M. Alphonse Meyer, auteur :

*Traité des qualités des végétaux et des simples*, traduction d'un manuscrit arabe, sans date ni nom d'auteur, inscrit à la bibliothèque d'Alger sous le n<sup>o</sup> 1031.

De personnes étrangères à la Société :

M. Niel, professeur d'histoire et de géographie au collège de Bône :

*Etrennes mignonnes, curieuses et utiles, pour l'année 1786*, Paris (1786), imp. Chardon-Petit. Richement relié.

M. Le Coat :

*Du traitement homœopathique des maladies de la peau et des lésions extérieures en général*, par le docteur Jahr.

M. Arem, auteur :

*Les citernes d'Hippone*, brochure in-8<sup>o</sup>, Bône (1882).

Dons faits au musée :

Par M. Papier, président :

Trois lampes romaines, dont deux rondes et une allongée, en terre cuite ordinaire, avec traces de noir de fumée autour des ouvertures.

Un dessus de lampe chrétienne, en terre cuite rouge, avec

cheval au repos dans un disque formé d'une couronne, symboles de la victoire et de la récompense.

Un fragment de poterie rouge, à texture très fine, portant le monogramme du Christ.

Le tout provenant des ruines situées à Hammam N'bails, sur l'ancienne voie romaine qui reliait Hippone à Tipasa, à 83 kilomètres sud de Bône.

Divers échantillons de minerai de plomb (nadorite) provenant de nouveaux affleurements découverts sur la rive gauche de l'Oued-Hammam, en bas des ruines de Hammam N'bails.

Par M. Niel, professeur :

Grand bronze de Gordien III . IMPGORDIANVSPIVSFELAVG autour de la tête laurée de l'empereur; au revers : AETERNITATI AVG . autour du Soleil nu debout.

Par M. Rodolphe Zach, élève de l'école militaire de Saint-Polten (Autriche) :

Vingt-cinq petits grenats rouges translucides et trois quartz enfumés bipyramidés des environs de Saint-Polten.

Par M. Max Zach, de Vienne (Autriche) :

Six gros grenats bruts de Frain (Moravie).

Par M. Christof, officier de gendarmerie à Laybach (Carniole) :

Un petit bouquet *d'edchweis*, recueillies sur les sommets les plus élevés des Alpes styriennes.

Par M. Maurice, maire d'Herbillon (Takouch) :

Buste sans tête et sans bras d'une statuette romaine en calcaire cristallin du pays, trouvée à Takouch (ancienne Tacatua).

Par M. Prod'hom, photographe à Bône :

Photographie d'une mosaïque trouvée à Tébessa.

*Réunion du Bureau du 28 décembre 1882.* — Présidence de M. PAPIER. — Aucun membre ne faisant d'observation sur le

procès-verbal de la dernière séance, la rédaction en est adoptée.

A l'ouverture de la séance, M. le président annonce en ces termes la nouvelle de la mort de M. Aug. Cherbonneau, membre correspondant :

« Une mort inattendue vient d'enlever ces jours derniers à l'affection profonde de sa famille et de ses nombreux collègues et amis M. Aug. Cherbonneau, professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales de Paris. Laissez-moi donc, chers collègues, rappeler en quelques mots tous ses titres à nos plus sincères regrets et rendre un dernier hommage à sa mémoire.

« M. Aug. Cherbonneau n'était pas seulement très versé dans la connaissance et l'enseignement de la langue arabe, il était encore très entendu en matière d'archéologie et d'épigraphie. C'était, par-dessus tout, un ami passionné de l'étude et du travail, un chercheur intelligent et infatigable. Aussi fût-il un de ceux qui, avec MM. Brosselard, Creully, de Neveu, Choisier, de Launay, etc., fondèrent, en 1852, la Société archéologique de Constantine avec le plus d'empressement et d'ardeur, et contribuèrent le plus, avec MM. Tissot, Payen, Poulle, Moll et Judas, à son développement rapide et assuré. Il en remplit pendant dix années consécutives les laborieuses et délicates fonctions de secrétaire et en éleva le *Recueil des notices et mémoires* au rang des meilleures publications de ce genre par ses incessantes recherches et ses savants articles.

« Forcé, en 1863, de quitter Constantine pour aller prendre la direction du collège arabe-français d'Alger, notre savant et regretté collègue n'en continue pas moins à consacrer ses moindres loisirs à l'épigraphie algérienne dont il avait été un des premiers et des plus fervents adeptes. Il adresse successivement à la Société archéologique de Constantine qu'il ne pouvait oublier : en 1864, quelques lignes de saine critique sur le médaillon de l'arc de triomphe de Tébessa, découvert l'année précédente et reproduit par l'habile crayon du commandant Flogny; en 1868, le récit plein de charme et d'érudition

d'une excursion dans les ruines de Mila, Sufezar, Sila et Sigus, et des observations critiques sur une inscription de Lambèse, relative à l'achèvement d'un aqueduc à Saldæ (Bougie), par un *librator* ou géomètre de la 3<sup>e</sup> légion auguste; et, en 1869, une étude savamment conçue et établie du tétrastyle de Potitus à Constantine.

« Appelé, en 1871, à Paris, comme professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales, il trouve encore, au milieu de ses nouvelles et sérieuses occupations, le moyen d'écrire et d'adresser à son ancienne et chère Société de Constantine une notice très intéressante sur une dédicace au dieu soleil Phosphorus, trouvée à Lambèse; une explication claire et précise du nom d'El-Kantour, et une étude non moins lucide et péremptoire sur le monument de Mascouna dédié à Antonin par le légat D. Fonteius Frontinianus.

« Sa collaboration à notre Bulletin n'est pas moins précieuse et dévouée. Outre plusieurs lettres pleines d'observations judicieuses sur notre *Catalogue minéralogique algérien* (Bulletin n<sup>o</sup> 11) et notre étude sur *Quelques helminthes de l'Oued-Kouba*, il nous adresse des notes très intéressantes : tantôt une dédicace à la discipline militaire, trouvée à Lamoricière (province d'Oran), tantôt sur les boulets en pierre conservés au musée de Tlemcen. En 1879, il nous confie la traduction aussi fidèle qu'élégante de plusieurs fables arabes inédites que nous nous empressons de publier dans notre Bulletin n<sup>o</sup> 15 et qui sont fort goûtées de tous ceux qui les lisent.

« Certes, notre regretté collègue et ami nous eût accordé volontiers une plus grande partie de son temps et de ses labeurs, si cela lui eût été possible. C'était, comme nous l'avons déjà dit, un ami passionné de l'étude et du travail, et son dévouement ne connaissait guère la lassitude. Mais il n'avait pas seulement à remplir avec conscience ses nouvelles fonctions de professeur à l'École des langues orientales de Paris, il était encore tenu à fournir une certaine somme de travail au ministère de l'Instruction publique, en sa qualité de correspondant du Comité des travaux historiques et archéologiques, et ce

n'est pas sans ardeur, nous en sommes convaincu, qu'il s'en acquittait.

« La Société archéologique de Constantine, à laquelle je lui dois l'honneur d'avoir été présenté et admis, en 1878, et l'Académie d'Hippone, à laquelle il appartenait depuis de longues années, ont donc perdu en lui, vous le voyez, messieurs, un collaborateur aussi laborieux qu'érudit, et ceux d'entre vous qui ont eu l'avantage de le connaître personnellement le regretteront d'autant plus que par l'aménité de son caractère, son obligeance inépuisable, il avait conquis, j'en suis certain, toutes leurs sympathies. »

Le bureau décide que l'allocution de M. le président sera insérée au prochain Bulletin à l'article NÉCROLOGIE, et qu'une lettre de condoléances sera adressée à la famille de M. Cherbonneau.

Le secrétaire annonce aussi le décès de M. P.-L. Tourasse, directeur du *Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyrénées*, tout récemment admis au nombre de nos correspondants.

*Présentations et admissions :*

La Société d'histoire naturelle de Toulouse et la Société friburgeoise des sciences naturelles sont admises, sur leur demande, au nombre des Sociétés correspondantes.

Le secrétaire général sollicite pour M. Sabatier, instituteur à Akbou, le titre de correspondant qui lui a été demandé.

Sur la proposition de M. le président et de M. Abel Farges, le titre de membre correspondant est conféré à M. Danjean, interprète militaire, attaché à l'armée d'occupation de la Tunisie.

Ces deux propositions sont agréées.

Il est passé ensuite à la lecture de la correspondance.

M. Abel Farges écrit de Khenchela relativement à l'organisation, dans la maison du cercle militaire, d'un petit musée archéologique, et à propos de l'inscription latine commençant

par ces mots : CAESAR · M · AVRELIVS, qu'il dit avoir été copiée textuellement.

M. le capitaine Vincent écrit de Bèjà, à la date du 25 novembre dernier, qu'il maintient la lecture qu'il a faite de l'inscription d'Aïn-Maabed, parce qu'il ne pouvait y avoir d'erreur possible à son sujet. « Je l'ai lue et relue plusieurs fois depuis, dit-il, et j'ai toujours été obligé de reconnaître qu'elle ne pouvait être lue autrement que :

. . . . .  
(uu)GVSTAE  
SACRVM  
CVS · THVNICA  
BENSIS

« D'un autre côté, j'ai aussi revu le monticule en bas duquel je l'ai rencontrée et reconnu que les ruines qu'il supportait au sommet ne provenaient point d'une ville ni même d'une villa. CVS peut donc être pris pour CVSTODIA ou CVSTODIAE et vouloir dire : *citadelle* ou *prison*. »

« Ne serait-il pas plus simple et plus rationnel, observe à ce propos M. le président, de lire (vi)CVS au lieu de CVS(*todiae*), la première syllabe du mot, comme celle du mot (uu)GVSTAE qui précède, ayant sans doute complètement disparu par l'usure de la pierre ou toute autre cause? Il existait un *Vicus Augusti* à dix milles environ au sud de Vaga (Bèjà), pourquoi n'y en aurait-il pas existé un aussi à quinze milles au nord de la même ville? Cette région, d'une fertilité remarquable, devait être, à coup sûr, couverte de *salti*, de *vici* et de *pagi* d'une certaine importance.

« Qu'il en soit d'ailleurs ainsi ou autrement de CVS, ajoute M. le président, il n'en est pas moins vrai qu'en découvrant cette inscription près d'Aïn-Maabed, à vingt kilomètres environ nord de Bèjà, M. le capitaine Vincent a découvert du même coup l'emplacement, resté jusqu'alors incertain, de l'ancien évêché désigné sous le nom de *Tunugabensis* sur la liste des

évêchés de l'Eglise d'Afrique au commencement du V<sup>e</sup> siècle.  
Nous l'en félicitons sincèrement. »

M. le capitaine Vincent adresse encore, à la même date, la copie de deux inscriptions inédites relevées en Tunisie : l'une par lui-même à Aïn-Zaga, sur la limite des Mekna et des Ouchettas, et l'autre par M. le sous-lieutenant Bouvier, à Bir-Lafou, dans les Fatnassa :

## 1

XE	IMP · CAES · M · AVRELI...
SAC	COMMODVS
R	ANTONINVS · AVG · SARMATI
SCRI	CVS · GERMANICVS · MAVMO
PTV	IVRIOIVCVNO . . . NOMINI ALI .
M	RVM PROCVRATORES CONTEN
VNC	BATIONE DISCIPLINICT...
	INS. . . . .

## 2

FOXIV IVALI  
RI · NI . . . . . DIVI · MAGNI · ANTONINI . . . MA . . .  
ANTONINI...I... DIVI TRAIANI · SAC · CERERIS ET ESCYLAPIS  
ANTONINI SAC...OT...M.IOVIS

A propos du premier de ces deux fragments d'inscription dont la lecture s'impose ainsi, dit-il,

IMP(erator) CAES(ar) M(arcus) AVRELI(us)  
COMMODVS  
ANTONINVS · AVG(ustus) · SARMATI  
CVS · GERMANICVS · MAXIMVS  
LVRIO LVCVLLO ET NOMINE ALIO  
RVM · PROCVRATORES CONTEM  
PLATIONE DISCIPLINAE ET  
INSTITVTI. . . . .

M. le président fait remarquer que la quatrième colonne de la

table de Souk-el-Kmis commence dans les mêmes termes absolument :

[*imp.ca*]ES(*ar*) M(*arcus*) AVRELIVS AN  
 [*toni*]NVS AVG(*ustus*) SARMAT(*icus*) GERMANICVS  
 MAXIMVS LVRIO LVCVLLO ET NOMINE A  
 LIORVM · PROC(*uratores*) CONTEMPLATIONE DIS  
 CIPVLINAE ET INSTITVTI. . . . .

« Nous ne pouvons donc en douter, poursuit-il; nous voilà bien là, de nouveau, en présence du rescrit de l'empereur Commode, enjoignant à ses *procuratores* ou intendants de veiller à ce que rien de contraire à la *forma perpetua* ou règlement établi ne soit exigé injustement des colons du Saltus Burunitanus. Et nous pouvons en conclure aussi, par conséquent, qu'il existait à Aïn-Zaga, comme à Souk-el-Kmis, au Ksar-Mezouar et en bien d'autres endroits encore, sans doute, voisins de Béjà, des domaines impériaux dont les colons avaient eu à souffrir depuis longtemps des exigences des *conductores* ou fermiers de ces domaines, des prévarications et mauvais traitements de certains *procuratores Caesaris*, et s'étaient tous entendus pour s'en plaindre à l'empereur jusqu'à ce que justice leur soit rendue.

« L'inscription relevée à Aïn-Zaga par M. le capitaine Vincent, si mutilée et incomplète qu'elle soit, n'en est donc pas moins un document épigraphique très précieux pour l'histoire du colonat en Afrique à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Nous remercions notre excellent confrère et ami de nous l'avoir fait connaître, et nous l'engageons vivement à poursuivre, quand ses loisirs le lui permettront, ses recherches à Aïn-Zaga, dans l'espoir qu'il aura la bonne fortune d'y retrouver ce qui manque à ce document pour le rendre tout à fait intéressant et instructif. »

Enfin notre zélé correspondant annonce d'Aïn-Draham (Tunisie), à la date du 14 décembre courant, qu'il vient de découvrir à El-Goussa, fraction des Ouled-Khellef, à treize kilomètres ouest de Béjà, les restes d'une porte monumentale dont

les pieds-droits, sculptés et bien conservés, mesurent 2<sup>m</sup> de largeur sur 3<sup>m</sup> 50 de hauteur. Un croquis de cette porte est joint à sa lettre.

M. le général de Marsilly accuse réception du compte-rendu de la neuvième séance et adresse ses vœux de bonne année à M. le président ainsi qu'à tous ses collègues de l'Académie.

M. Heinz annonce l'envoi pour le musée d'un certain nombre de fossiles de la province de Constantine.

M. Leprieur rappelle au secrétaire général la promesse qu'il lui a faite d'un travail pour le Bulletin de la Société, sur les *distiscides* de l'Algérie, travail qu'un deuil de famille et de fort nombreuses occupations ne lui ont pas permis jusqu'ici de continuer, mais qu'il enverra certainement pour le Bulletin n° 20.

M. le président présente aux membres présents une liste de souscription en faveur de la *Société philharmonique* de Bône, dont le matériel et la bibliothèque viennent d'être complètement anéantis dans un incendie.

M. le trésorier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et envoie la situation financière de la Société au 28 décembre dernier, avec les factures de M. E. Thomas, imprimeur, et de M. Becquet, imprimeur-lithographe.

Le dossier de la correspondance étant épuisé, M. le président fait passer sous les yeux du bureau un *holcctypus serialis*, de très petite taille (diamètre 0<sup>m</sup> 01), sur la face inférieure duquel on voit encore assez distinctement à l'œil nu quelques caractères gravés autour de la bouche décagonale du fossile.

« Ces caractères sont-ils libyco-berbères et répondent-ils réellement à notre S, à notre B et à notre T, voilà ce que nous n'osons affirmer positivement », dit M. le président. Et il ajoute : « Ce qui nous incite, cependant, à les considérer comme tels, c'est que, sans le secours même d'une loupe, on distingue également, gravée sur la même face, entre l'ouverture anale et la première lettre M, une main ouverte dont le pouce a été visiblement grossi avec intention. Or, la *main ou-*

*verte* pour les Lybiens-Berbères était, comme on sait, la main du dieu qui bénit, et le pouce, de grosseur exagérée, le symbole de la puissance.

« Si donc notre joli petit oursin fossile n'a point d'importance géologique, puisqu'il révèle tout simplement à l'endroit où il a été sans doute trouvé en place et retrouvé l'année dernière (à Kissa, anc. *Mova*) l'existence d'un groupe de la craie blanche (étage santorien) reconnu depuis longtemps par notre savant et regretté collègue H. Coquand, comme très développé autour de Tébessa, il en a une incontestable au point de vue épigraphique et historique.

« Il dénote, en effet, chez les Lybiens-Berbères, un certain raffinement dans l'art d'écrire et de graver sur la pierre et un goût très prononcé pour les talismans ou *porte-bonheur* dont les Kabyles, leurs descendants, et voir même les Arabes, Maures et Mozabites, ont amplement hérité, car il n'est point de femme kabyle, on le sait, qui n'ait pendue à son collier ou à ses bracelets une *main ouverte* en argent ou en cuivre pour s'attirer toutes sortes de faveurs; point de Mozabite ni de Maure qui n'ait sur son comptoir ou au-dessus de sa porte la même *main ouverte* peinte en ocre rouge pour éloigner Satan et crever l'œil des envieux et des médisants. Enfin, il n'est point jusqu'à nos braves turcos qui ne l'aient placée sur leurs fanions pour combattre le mauvais œil!

« L'origine libyco-berbère de ces caractères semble donc confirmée par cette *main ouverte* gravée en dessous, et cela suffit amplement, je le répète, pour donner à notre joli petit *holectypus* de Kissa un intérêt tout particulier. »

En levant la séance, M. le président est heureux d'annoncer, dit-il, que la commission des monuments historiques a voté une somme de 50,000 francs pour les monuments d'Algérie. Il espère que cette somme ne sera point, en quoi que ce soit, détournée de sa véritable destination.

« Il est temps, grand temps, ajoute M. le président, qu'on s'occupe sérieusement de la conservation de nos monuments historiques, car pour peu qu'on les abandonne encore à la

merci des profanes, qu'on continue à en faire, comme à Philippeville et à Guelma, des réceptacles d'ordures, des latrines publiques, l'Algérie n'aura bientôt plus rien d'intéressant et d'instructif à montrer aux savants, aux artistes, aux curieux qui viennent la visiter, et nous passeront avec raison pour avoir été plus vandales encore que les Vandales. »

Ouvrages reçus en don ou en échange depuis la dernière réunion du bureau (23 novembre 1882) :

Du ministère de l'Instruction publique :

*Répertoire des travaux historiques pour l'année 1882, n° 4.*

*Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, année 1882, n° 2.*

*Compte-rendu de la vingt-deuxième séance publique annuelle de la Société de secours des amis des sciences, tenue le 20 avril 1882.*

*Revue de géographie, dirigée par M. L. Drapeyron, 6<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> livr., décembre 1882.*

*Journal des Savants, octobre et novembre 1882.*

*Revue des travaux scientifiques, t. II, n° 9.*

Du ministère de la Guerre :

*Itinéraires en Tunisie, 2<sup>e</sup> partie, avec table alphabétique et carte.*

Des Sociétés correspondantes :

*Bulletin de la Société scientifique et pédagogique de Bruxelles, 1882, n° 10.*

*Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, 1879-1881.*

*Bulletin de correspondance africaine de l'École supérieure des lettres d'Alger, 3<sup>e</sup> fasc.*

*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. XIV, 28<sup>e</sup> fasc.*

*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres, année 1882.*

*Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure*, année 1881, n° 18.

*Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. VII, année 1880.

*Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne, 26<sup>e</sup> année, n° 155, septembre et octobre 1882.

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, 2<sup>e</sup> série, t. V, nos 133 à 138.

*Informations et documents divers publiés par l'Association scientifique de France*, n° 34.

*Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1<sup>re</sup> année, nos 7 et 8.

*Bulletin de la Société africaine d'Italie*, 1<sup>re</sup> année, n° 5.

— *de la Société des antiquaires de l'ouest*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1882.

*Revue savoisiennne de la Société florimontane d'Annecy*, octobre 1882.

*Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet*, t. I à VI et dernier.

Des membres correspondants :

M. Georges Renaud, directeur-gérant :

*Revue géographique internationale*, 7<sup>e</sup> année, nos 12 et 13.

M. Ad. Dollfus :

*Feuille des jeunes naturalistes*, 12<sup>e</sup> année, décembre 1882.

M. Jh. Vinot, directeur :

*Le Ciel*, journal populaire d'astronomie pratique, 1882, nos 630 à 633.

M. Tourasse, directeur :

*Bulletin d'éducation et d'instruction populaires des Basses-Pyrénées*, 2<sup>e</sup> année, 1882, nos 5 et 6.

M. Guiseppe Chiari :

*J. Giovanni istruiti nelle pratiche religiose cura del S.-G. Bocchia (opera postuma).*

M. le baron F. de Thümen, auteur :

*Die Blattfleckenkrankheit der Zuckerrüben (cercospora beticola Sacc.).*

M. Em. Deyrolle, directeur :

*Le Naturaliste*, 4<sup>e</sup> année, nos 22, 23, et 24.

*L'Acclimatation*, journal des éleveurs, année 1882, nos 47 à 52.

De personnes étrangères à la Société :

Du caïd honoraire Mohamed ben Ramdan, auteur :

*Impressions de voyage d'un caïd algérien.*

De M. Al. Bourgoïn :

*Eléments d'algèbre*, par Lacroix.

*Manuel d'algèbre*, par Terquem.

*Service des armées en campagne*, deux exemplaires.

*Le secrétaire général,*  
J.-F. DOUBLET.



---

BÔNE. — IMP. DAGAND, ÉM. THOMAS, SUCCESSEUR.

---

## ERRATA

---

Pages 67, 68, 70, 72, 74, 75, 76, 77, au lieu de Mateur, lisez : *Macteur* ou *Makter*.

Page VIII des comptes-rendus, ligne 14, 0<sup>m</sup>, lisez : 0<sup>m</sup>04.

Page XVI — ligne 6, donnant, lisez : *donne*.

Page XXXI — ligne 15, 1885, lisez : 1883.

Page LXX — ligne 25, Mateur, lisez : *Macteur* ou *Makter*.

Page LXX — ligne 26, six, lisez : *quatorze*.

---

## ADDITIONS

---

Page LXX des comptes-rendus, lignes 25 et 26, aux nos 4, 5, 7, 15, 16 et 17, ajoutez les nos 8, 9, 13, 30, 32, 33, 35 et 36.

---

## OBSERVATIONS

---

Les inscriptions nos 5, 7, 8, 9, 13, 15, 30, 32, 33, 35 et 36 relevées à Macteur ou Makter par M. Danjean, figurent au *Corpus* sous les nos 626, 627, 622, 621, 683, 630, 682, 646, 670, 684 et 673. L'Académie d'Hippone a cru devoir les publier néanmoins, en reconnaissant toutefois qu'elles sont au *Corpus* d'une lecture plus correcte.

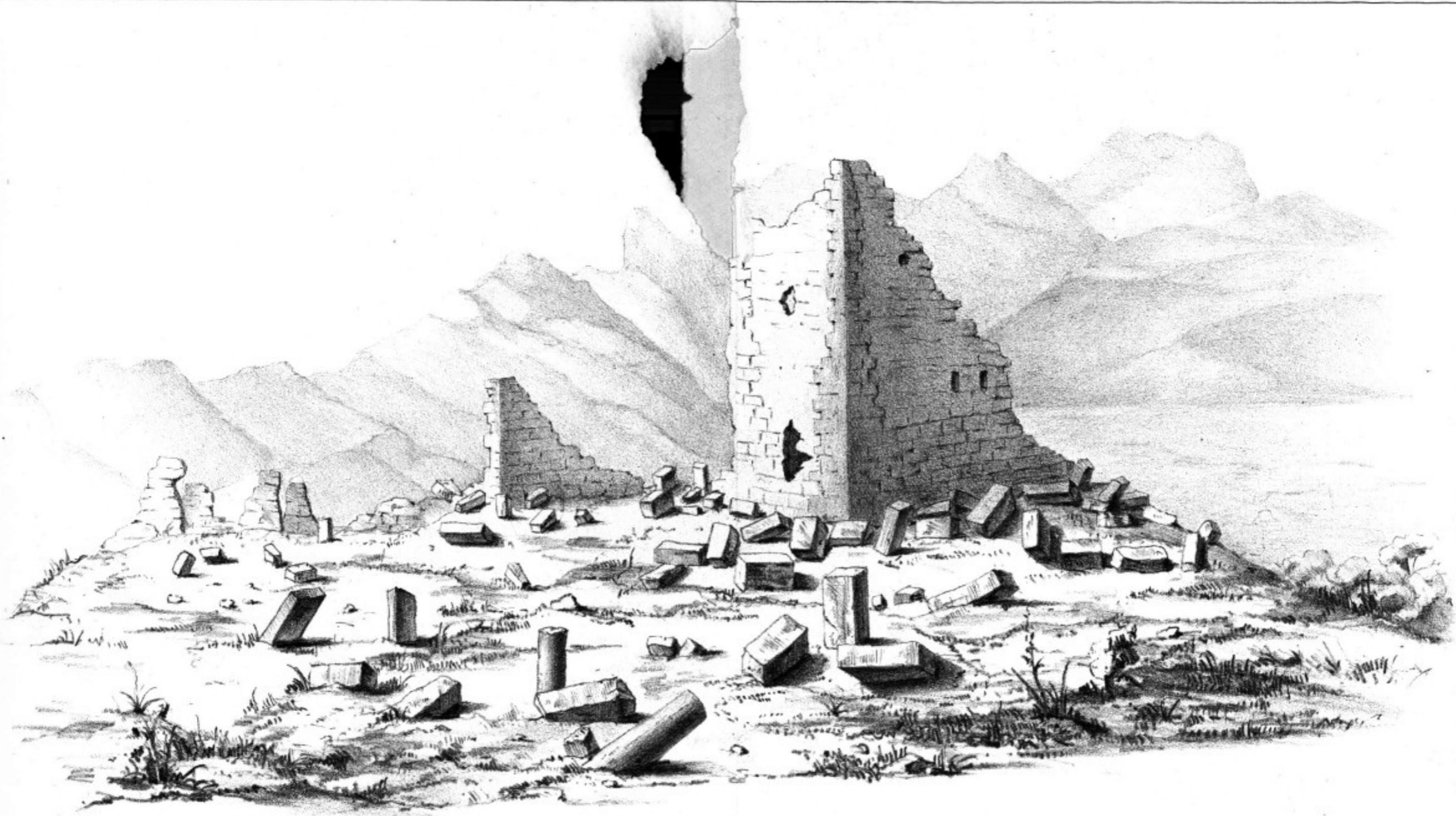
## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Liste générale des membres de l'Académie d'Hippone..	3
Notes épigraphiques sur Mascula (Khenchela), par M. Abel FARGES .....	19
Note sur une monnaie vénitienne, par le R.-P. DELATTRE.	35
Marques de potier relevées sur des lampes trouvées à Carthage et dans les environs, par le R.-P. DELATTRE.	37
Marques de potier trouvées sur des lampes chrétiennes de Carthage, par le R.-P. DELATTRE .....	47
Marques de fabrique recueillies à Carthage sur des vases de poterie romaine, grecque et punique, par le R.-P. DELATTRE .....	49
Poids antiques de bronze trouvés à Carthage et conservés au musée de Saint-Louis, par le R.-P. DELATTRE.	53
Note sur le Ksar-Mezouar (Tunisie), par M. le capitaine MOINIER .....	59
Inscriptions latines relevées en Tunisie, par M. DANJEAN.	65
Notes sur divers objets de fabrication romaine découverts à Tébessa, Tifech, Souk-Ahras, etc., par M. Abel FARGES .....	79
Notice historique sur deux inscriptions romaines trouvées au Ksar-Mezouar (Tunisie) en 1881-1882, par M. Alexandre PAPIER .....	91
Chronique .....	113
Matériaux pour servir à l'histoire des monuments mégalithiques des provinces de Constantine et d'Alger, par MM. V. REBOUD, JULLIEN, etc. ....	156
Extrait des procès-verbaux de séances et de la correspondance .....	I à XCV
Planches .....	I à XV



Pierre calcaire avec emblèmes et caractères puniques  
trouvée à Hippone (mamelon) en Mai 1882.



RUINES DU KSAR MEZOUAR ( Tunisie. )



Petit vase en argent repoussé provenant de fouilles  
faites à Tébessa, en 1882. (*H: 0.16; L: 0.05, 0.10 et 0.045.*)

Vu de face.



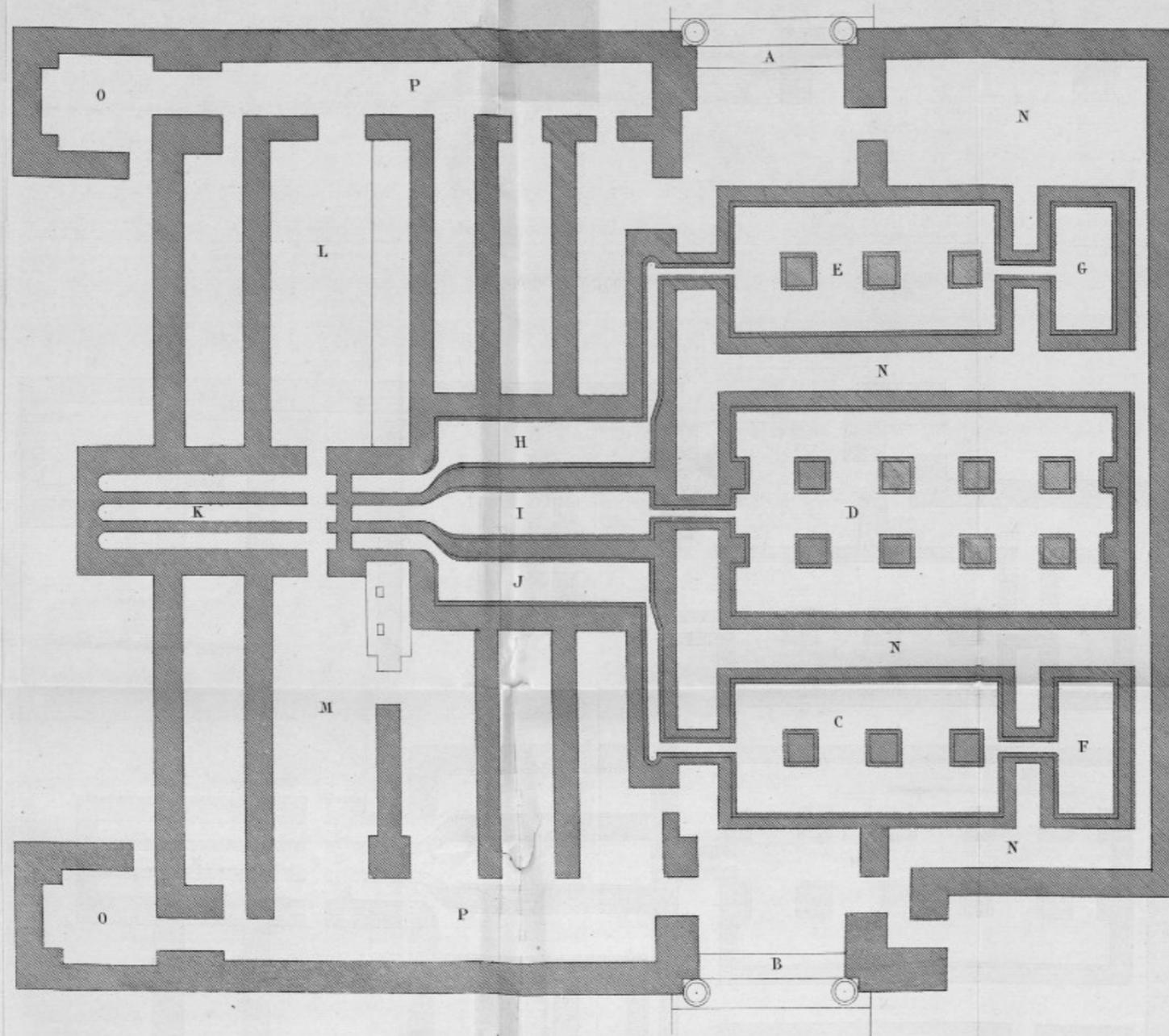
Petit vase en argent repoussé provenant de fouilles  
faites à Tébessa, en 1882. (*H: 0.16; L: 0.05, 0.10 et 0.045.*)

Vu de derrière.



Image d'Empereur, détachée d'un étendart, découverte à Djeurf, dans le territoire des Nemenchas de Tébessa.

PLAN DES RUINES ROMAINES DÉCOUVERTES AU SOMMET DU MAMELON D'HIPPÔNE,  
 DÉMOLIES POUR LA CONSTRUCTION DE LA BASILIQUE ST AUGUSTIN.



LÉGENDE.

- AB Portes d'entrée avec escalier donnant accès au 1<sup>er</sup> étage.
- CDEFG Salles voûtées à voûtes d'arêtes.
- HIJ Citernes.
- K Cellules.
- PN Couloirs.
- LM Salles voûtées.
- O Bastions.

Echelle de 0<sup>m</sup>005 pour 1<sup>m</sup>00.

Exp. Roguet l<sup>er</sup> et Simon. Paris.